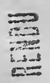
P. Sérieux et J. Capgras
Médecins des asiles d'aliénés de la Seine.

Les Folies raisonnantes

Le Délire d'interprétation





Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur, 1909.

LES

FOLIES RAISONNANTES

LE DÉLIRE D'INTERPRÉTATION

INTRODUCTION

On a longtemps groupé sous le nom de « Délires systématisés » en France, de « Paranoïa » à l'étranger, des états psychopathiques — aigus ou chroniques, primitifs ou secondaires, avec ou sans affaiblissement intellectuel, — caractérisés, d'une manière approximative, par l'organisation d'un ensemble plus ou moins cohérent de conceptions délirantes, sorte de roman fantaisiste ou absurde qui devient, pour son auteur, l'expression indiscutable de la réalité. On se contentait de les subdiviser, suivant la nature du système délirant, en délire des persécutions, délire des grandeurs, délire de jalousie, délire mystique, délire érotique, délire hypocondriaque... Fondé sur un critérium aussi superficiel, cet essai de classification, vraiment simpliste, réunissait des faits disparates. Aujourd'hui on ne saurait plus s'appuyer, pour établir l'autonomie d'une psychose, sur la seule couleur des idées délirantes ; il faut étudier le groupement spécial des symptômes et l'évolution tout entière des troubles morbides ; enfin, autant qu'il est possible en

l'état actuel des connaissances psychiatriques, il faut tenir compte de leurs causes et de leur genèse. Dès lors les « délires systématisés » ne sont plus qu'une manifestation morbide susceptible d'apparaître au début ou dans le cours de maladies mentales très différentes.

Les *délires aigus* ou *secondaires* disparaissent de la classification comme entités. Caractérisés par le polymorphisme et le défaut de coordination des idées délirantes, la coexistence de symptômes d'excitation, de dépression ou de confusion, le début et la terminaison brusques ou l'évolution progressivement démentielle, consécutifs parfois à des infections ou à des intoxications, ils relèvent le plus souvent de la dégénérescence mentale, de la folie intermittente, de la démence précoce.

Quant aux *délires systématisés chroniques*, la nécessité s'impose de les scinder en deux divisions, si l'on ne veut pas englober, sous une même étiquette, des espèces irréductibles : d'une part, des psychoses acquises qui, altérant profondément la mentalité du sujet, aboutissent plus ou moins vite à la démence ; de l'autre, des psychoses constitutionnelles qui, elles, ne modifient pas la personnalité, dont elles ne sont que l'exagération, et qui ne s'acheminent pas vers l'affaiblissement intellectuel. De ces dernières nous essayons de dégager un type nosographique que nous appelons « *psychose chronique à base d'interprétations délirantes* » ou plus brièvement « *délire d'interprétation* », en raison de son trait le plus saillant ; la différenciation de cette forme se justifiant, il va sans dire, par un ensemble d'autres caractères importants. Tandis que la plupart des psychoses systématisées démentielles reposent sur des troubles sensoriels prédominants et quasi permanents, tous les cas que

nous réunissons sous le vocable précédent, sont, à peu près exclusivement, à base d'interprétations délirantes ; les hallucinations, toujours épisodiques quand elles existent, n'y jouent presque aucun rôle.

Avant d'exposer les caractères du délire d'interprétation, il convient de définir l'*interprétation délirante*. C'est un raisonnement faux ayant pour point de départ une sensation réelle, un fait exact, lequel, en vertu d'associations d'idées liées aux tendances, à l'affectivité, prend, à l'aide d'inductions ou de déductions erronées, une signification personnelle pour le malade, invinciblement poussé à tout rapporter à lui.

L'interprétation délirante se distingue de l'hallucination et de l'illusion qui sont des troubles sensoriels : le premier une perception sans objet, le second une perception inadéquate à son objet. Un mystique qui voit la Vierge lui apparaître au milieu des ténèbres est le jouet d'une hallucination. Don Quichotte, quand il prend les moulins à vent pour des géants, est victime d'une illusion. Nous limitons ce terme d'illusion à l'erreur des sens ; on a quelquefois en effet désigné l'interprétation sous le nom d' « illusion mentale ». Notons aussi une erreur assez souvent commise : l'interprétation est prise pour une hallucination ; un malade, par exemple, prétend avoir entendu certains mots, certaines injures ; or ces mots ont été effectivement prononcés.

L'interprétation délirante diffère de l'idée délirante, conception imaginaire, créée de toutes pièces ou, du moins, non déduite d'un fait observé. Comme le dit Régis, la première a un point de départ exact, la seconde est erronée jusque dans son fondement : « l'interprétation délirante est en

quelque sorte à l'idée délirante ce que l'illusion est à l'hallucination ».

Il est plus malaisé de séparer l'interprétation délirante de l'interprétation fausse. Nombre d'auteurs ont indiqué des signes différentiels qui, malgré leur valeur, ne s'appliquent pas à tous les cas. L'erreur, dit-on, est le plus souvent rectifiable; l'interprétation délirante, incorrigible. L'erreur reste isolée, circonscrite; l'interprétation délirante tend à la diffusion, au rayonnement, elle s'associe à des idées analogues et s'organise en système. L'erreur n'a pas pour objet le moi; l'interprétation délirante a pour objet le moi, son caractère égocentrique est marqué. L'erreur n'a pas forcément de répercussion sur l'activité du sujet, elle reste souvent théorique; l'interprétation délirante tend à se réaliser, oriente et domine l'activité. L'erreur apparaît sur un cerveau normal, l'interprétation sur un terrain pathologique. Dans la première il n'y a pas de lésion de la personnalité, il n'en est pas de même dans la seconde. Suffirait-il de dire que l'interprétation délirante est absurde et inacceptable pour les gens sains d'esprit? non point : nombre d'interprétations délirantes, plus vraisemblables que maintes erreurs, ont entraîné l'adhésion de personnes sensées et intelligentes.

Commun à des psychoses très différentes, ce mode de jugement affectif se rencontre en outre dans les états passionnels; un état affectif léger, ou même une idée prédominante suffisent à le provoquer. Ce n'est donc pas sur l'existence d'interprétations délirantes que l'on entend fonder l'autonomie d'une entité morbide.

Le délire d'interprétation est une psychose systématisée chronique caractérisée par : 1° la multiplicité et

l'organisation d'interprétations délirantes; 2° l'absence ou la pénurie d'hallucinations, leur contingence; 3° la persistance de la lucidité et de l'activité psychique; 4° l'évolution par extension progressive des interprétations; 5° l'incurabilité sans démence terminale. Psychose fonctionnelle dont l'origine doit être cherchée, non pas dans l'action d'un agent toxique, mais dans une prédisposition psychopathique, dans les anomalies de développement des centres cérébraux d'association qui tiennent sous leur dépendance les perversions du jugement, les lacunes du sens critique, les troubles de l'affectivité, le délire d'interprétation relève essentiellement d'une malformation congénitale, bref de la dégénérescence.

Le délire d'interprétations doit prendre rang parmi les états psychopathiques que l'on groupe artificiellement sous le nom de « folies raisonnantes », les sujets qui en sont atteints conservant, en dehors de leur « délire partiel », toute leur vivacité d'esprit, avec une aptitude souvent remarquable à discuter et à défendre leurs convictions. Les interprétateurs ne méritent pas l'épithète d'aliénés dans le sens étymologique du terme (*alienus*, étranger) : ils restent en relation avec le milieu, leur aspect se maintient normal; quelques-uns réussissent à vivre en liberté jusqu'à la fin sans attirer l'attention autrement que par certaines bizarreries; la plupart sont internés, non pas en raison de leurs idées délirantes, mais à cause de leur caractère violent et impulsif qui les rend dangereux. S'entretient-on avec eux, lit-on leur correspondance ou leurs « mémoires », non seulement il arrive qu'on ne relève aucun propos déraisonnable, mais on constate une façon de s'exprimer correcte, des associations d'idées normales, des souvenirs très fidèles, une

curiosité éveillée, une intelligence intacte, parfois fine et pénétrante. On ne peut mettre en évidence ni hallucinations actives, ni excitation, ni dépression ; pas de confusion, pas de perte des sentiments affectifs. Des entretiens prolongés ou répétés sont souvent nécessaires pour découvrir certaines particularités.

Les uns formulent des plaintes très plausibles, peut-être légitimes, dignes d'être contrôlées. Une femme accuse son mari d'immoralité : il l'a trompée, a cherché à l'empoisonner, à la dépouiller de sa fortune, il la séquestre arbitrairement. Un homme se plaint de l'injustice de ses supérieurs, de l'hostilité de son entourage, d'insinuations ou d'allusions malveillantes. Un enfant naturel expose les preuves qu'il appartient à telle grande famille. Certains interprétateurs semblent n'émettre que des jugements erronés : on pourrait ne voir en eux que des raisonneurs à l'esprit faux, avec un parti-pris d'envisager les événements sous un angle spécial, de tout systématiser en partant d'un préconcept contestable, d'une idée fixe qui oriente les interprétations fausses. Leurs conceptions délirantes — s'il s'agit bien de délire et non d'erreurs — restent vraisemblables, elles ne semblent pas impliquer une atteinte des facultés syllogistiques.

D'autres, sans se différencier des précédents par aucun trait essentiel, donnent à leurs propos un tour singulier. Leurs appréciations, tout en conservant une apparence de logique, deviennent par trop étranges : la conviction s'impose qu'il s'agit des créations d'une imagination maladive. L'un d'eux, par exemple, prend un autre malade pour un espion jouant admirablement son rôle ; les infirmiers sont des policiers déguisés. Il n'est pas assez novice pour ne pas

s'apercevoir qu'il est entouré d'agents provocateurs grimés, à la solde de ses ennemis. Et il raconte que depuis longtemps il est en butte à mille vexations. On le suit, on siffle pour le narguer, on le frôle d'un journal, on crache sur son passage ; gestes menaçants ou obscènes se multiplient : on se gratte la tête, on se frotte les mains, une femme relève sa jupe. La nuit on fait grincer portes et fenêtres dans le but prémédité de lui ôter tout sommeil. Il reçoit des catalogues d'appareils orthopédiques : comment annoncer plus clairement qu'on veut l'estropier ? Pourquoi des gens s'obstinent-ils à rester groupés devant un kiosque de journaux : c'est pour lui cacher un article, une image qui l'intéresse. Peine inutile ! la presse, remplie d'allusions sur son compte, dévoile sous des pseudonymes son passé et sa destinée ; les illustrés reproduisent son portrait ; jusqu'aux annonces qui parlent de lui ! Il a connu les acclamations du peuple, la troupe lui rend des honneurs, un ministre s'est incliné devant lui, telle grande dame l'a regardé d'un air maternel : il y a eu supposition d'enfant. En vain nie-t-on sa véritable origine ; il faudra se rendre à l'évidence.

Les faits cliniques correspondant au délire d'interprétation, entrevus en France par quelques observateurs, restent dispersés dans des groupements nosologiques divers, suivant la prédominance de tel symptôme. Constate-t-on — ou croit-on constater — l'existence de troubles sensoriels, on les classe dans les délires de systématisés hallucinatoires. Si des réactions agressives, des revendications acharnées surviennent on diagnostique « folie des persécutés-persécuteurs ». Enfin on attribue à la dégénérescence mentale les cas dont on ne peut contester l'originalité.

Or, s'il est légitime de considérer les interprétateurs comme des déséquilibrés, il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent un groupe homogène, méritant une place distincte dans la foule protéiforme des dégénérés. Ils doivent être radicalement séparés des délirants hallucinés. Quant à la folie des persécutés-persécuteurs, elle réunit arbitrairement, en raison de l'analogie des réactions, des cas en réalité dissemblables. Entre autres types hétérogènes elle comprend quelques interprétateurs : ceux qui, prompts à l'attaque, ne cessent de poursuivre leurs prétendus ennemis; — tout en laissant de côté les interprétateurs résignés, sans réactions agressives. Elle englobe aussi ces déséquilibrés, qui, sous l'empire d'une idée obsédante, emploient toute leur intelligence et toute leur activité anormale, non pas à la construction d'un roman délirant, mais à la satisfaction de leur passion morbide. A ces derniers nous réservons le nom de « revendicateurs » (*délire de revendication*)[1]. Le terme de folie des persécutés-persécuteurs, que l'on veut appliquer aux cas de délire d'interprétation, ne saurait convenir à des malades qui parfois ne sont ni persécutés, ni persécuteurs.

L'étude qui va suivre est consacrée aux seuls interprétateurs, à ces sujets qui, plus que tous autres, mettent en relief l'association étrange de la raison et de la folie et méritent bien le qualificatif de « fous raisonnants ». On décrira

1. C'est à ces deux espèces cliniques : délire d'interprétation et délire de revendication, qu'il convient de circonscrire la « Paranoïa ». On met ainsi en évidence les affinités nosologiques de ces formes et de plus on reste d'accord avec l'étymologie du vocable qui indique, non pas une abolition ou une diminution de l'activité psychique, mais une déviation des facultés intellectuelles, une perversion : la paranoïa est en quelque sorte pour l'état normal ce qu'est le paradoxe au regard de la vérité.

successivement les symptômes, les formules, l'évolution et les variétés du délire d'interprétation. On essaiera ensuite d'exposer sa genèse, de le différencier du délire de revendication, des psychoses interprétatives symptomatiques et des délires systématisés hallucinatoires. Enfin après avoir rappelé de quelle manière il fut envisagé au dernier siècle, on cherchera à justifier l'autonomie de cette espèce morbide et à la situer dans une classification nosographique. Des considérations thérapeutiques et médico-légales termineront cette monographie [1].

1. Ce travail s'appuie sur près de soixante observations dont une quarantaine personnelles, suivies plusieurs années, souvent dix ans, quelquefois même vingt ans. Nous en devons six inédites à l'obligeance du professeur Régis que nous remercions bien vivement. Nous n'avons pu en publier que vingt, dont plusieurs résumées, quelques-unes seulement détaillées. Notons une fois pour toutes qu'afin d'éviter des redites, nous ne signalerons pas, à propos de chaque observation, l'absence de troubles sensoriels ; nous avons toujours recherché avec soin les hallucinations, même quand ce point n'est pas mentionné d'une façon explicite.

Les indications bibliographiques sont réunies, pour la plupart, au chapitre VII (Historique).



CHAPITRE PREMIER

SYMPTOMES DU DÉLIRE D'INTERPRÉTATION

I. Symptomes positifs. — A. *Conceptions délirantes* : leurs variétés, leurs degrés de vraisemblance et de systématisation ; leur dissimulation. — B. *Interprétations délirantes* : 1° exogènes, tirées du monde extérieur ; — 2° endogènes, tirées : *a*) de l'état organique ; *b*) de l'état mental. — Interprétation des souvenirs : délire rétrospectif. — Transformation du monde extérieur ; fausses reconnaissances.

II. Symptomes négatifs. — A. *État mental* : persistance de l'intégrité des facultés intellectuelles et des sentiments affectifs. — Langage, écrits, conduite. — B. *Absence de troubles sensoriels.* — Parfois hallucinations épisodiques : symptôme accessoire et transitoire.

Le délire d'interprétation est caractérisé par l'existence de deux ordres de phénomènes en apparence contradictoires : d'un côté des troubles délirants manifestes, de l'autre une conservation frappante de l'activité mentale ; en premier lieu des symptômes positifs fournis par des conceptions et des interprétations délirantes, en second lieu des symptômes négatifs à savoir : l'intégrité des facultés intellectuelles et l'absence, ou la rareté, des hallucinations.

Avant d'analyser ces symptômes, une observation détaillée appuiera notre description sur des faits.

Observation I. — Mme X... (antécédents héréditaires mal connus) est née en 1870. Elle fut gâtée par les siens ; la

vanité et la méfiance étaient les traits saillants de son caractère. Elle se marie à l'âge de 20 ans (1889) avec un fonctionnaire. Ce fut un mariage de raison. Les époux ne sympathisaient pas. La méfiance de Mme X... se manifeste peu après : elle a de la tendance à voir dans des inconnues des maîtresses de son mari ; d'où scènes violentes (1890). En 1891 elle aurait dit à sa belle-mère que son beau-père avait voulu l'empoisonner (elle nie le fait). En 1896 et 1897 quelques interprétations fausses la poussent à invectiver son mari. Elle exige que ce dernier et la domestique lui demandent pardon à genoux. Quand elle a pris sa tasse de café sans y faire attention, elle accuse son mari ou la bonne de l'avoir bue. Elle reproche à son mari, de s'être livré, étant au lit avec elle et sa fille âgée de 7 ans, à des actes d'immoralité sur celle-ci.

En 1900, M. X... est gravement malade d'avril à décembre (phlegmon du périnée avec perforation rectale). Mme X..., alors âgée de 30 ans, le soigne avec dévouement; elle se fatigue, et s'anémie. Elle interprète des phrases banales : « Voilà ce que c'est que de prendre les choses à l'envers » ; « Comment va un tel ? » Elle en conclut que son mari a eu des relations inavouables avec un jeune homme dont il était jadis l'ami intime. Le siège de la maladie, la nature des médicaments, prouvent que M. X... est depuis longtemps un homosexuel et un avarié. C'est surtout depuis cette époque qu'elle se plaint d'être persécutée par lui. Une fois guéri, son mari commence à se livrer à des « farces d'un goût douteux et à des menaces ». Il ouvre armoires et tiroirs, bouleverse son linge et ses papiers : il veut ainsi la décider à quitter son appartement afin de lui faire abandonner toutes ses relations. A plusieurs reprises les fiacres qu'elle prend partent à une allure excessive, dans le but de provoquer un accident mortel. On la suit dans la rue, on lui fait des signes ; ce sont des parents qui la font filer; sa belle-mère a versé 2 000 francs à une agence pour l'espionner et obtenir des indications précises en vue d'un divorce. Son mari veut la faire disparaître pour éviter ses révélations. Si Mme X... entend un bruit, c'est qu'on écoute aux portes ; une lettre arrive-t-elle en retard, elle a été interceptée ; une brique

tombe dans sa cheminée : donc on cherche à s'introduire chez elle.....

En avril 1901, Mme X... est atteinte d'une grippe à forme délirante qui dure une huitaine de jours. Elle s'imagine alors que son mari lui a donné la syphilis. Pendant sa maladie, bien qu'elle eût interdit toute visite, on laisse pénétrer chez elle, intentionnellement, des amies qui la fatiguent. Dans le cours de l'année, les interprétations continuent. M. X... cache des objets pour l'intriguer; il pratique un trou dans un mur; il fait imprimer, spécialement pour elle, un numéro de journal, comme le prouvent les articles bizarres et même les annonces; il veut ainsi l'affoler, l'exaspérer, l'égarer, faire croire qu'elle a perdu la raison. Il la pousse enfin au suicide de mille façons différentes par des attitudes moqueuses ou menaçantes. Désespérée, elle pense à se tirer un coup de revolver et finit par absorber un verre de liqueur de van Swieten. A peine rétablie, on cherche de nouveau à l'intriguer : elle trouve dans sa chambre un papier sur lequel on a écrit une maxime qui est une allusion ironique à sa situation : « les gens de bien sont souvent la victime des méchants ». Les amis de son mari continuent à plaisanter sur les prétendues tendances anormales de ce dernier (en réalité il s'agit de phrases insignifiantes mal interprétées) ; elle remarque aussi des allusions dans les journaux. Elle essaye de se jeter dans un puits, elle absorbe un flacon entier de bromure.

En août 1901, les époux partent pour l'Italie. Mme X..., persuadée qu'une catastrophe ne peut manquer de se produire, entrevoit la mort avec résignation. Son mari a l'intention de la faire disparaître, de l'empoisonner. Elle remarque, durant le voyage, des faits significatifs qui provoquent des scènes. Au Vésuve, elle le soupçonne de vouloir la précipiter dans le cratère ; au Lido, elle craint d'être jetée à la mer ; sur la falaise de Sorrente, se souvenant d'un drame qui s'y est passé récemment (un père a précipité son fils dans la mer), elle prend soin de ne pas marcher entre son mari et le vide. Elle remarque des trous dans le plafond des chambres d'hôtel : c'est pour l'exaspérer, l'affoler. Elle est convaincue qu'à

Nice M. X... a fait venir un parent pour les espionner au lit.

A son retour de ce voyage, « où elle avait vu souvent la mort de près, M. X..., dit-elle, recommence ses farces et m'oblige à aller habiter en banlieue, en plein hiver, dans un endroit où je n'ai ni famille, ni amie ». Là les menaces continuèrent. Convaincue que sa vie est en danger, que son mari veut se débarrasser d'elle pour épouser une autre femme, Mme X... devient triste, ne s'alimente plus, pleure. Interprétant une plaisanterie de son mari sur un nègre, elle s'imagine qu'il veut la « faire prendre par un nègre ». Exaspérée, une nuit elle se jette sur lui, menaçant de l'étrangler. En mars 1902, elle se réfugie chez un parent à qui elle confie son intention d'obtenir le divorce. En présence de son exaltation inquiétante (elle parle de suicide, de faire la noce sur les boulevards, des gens qui la filent, de l'hypnotisme auquel elle craint d'être soumise), on enferme la malade à clef et on court prévenir la famille. Mme X... saute par la fenêtre (de l'entresol).

Elle est alors internée de mars à septembre 1902 (*premier internement*). Dès son arrivée, elle prétend qu'une infirmière, récemment admise (et à la solde de son mari), a cherché pendant la nuit à l'étrangler avec un cordon de sonnette. Le lendemain, ayant manqué son coup, la prétendue infirmière disparaît. Cependant, sous l'influence de l'isolement, la situation paraît s'améliorer. Mme X... sort en liberté et consent à reprendre la vie commune. Mais les interprétations ne tardent pas à se multiplier : tous les actes, toutes les paroles de son mari sont des allusions, des menaces, des tentatives dirigées contre elle. M. X..., en la photographiant, manque plusieurs plaques de suite, c'est pour la pousser à bout. Il tire une épreuve où son visage apparaît noir comme celui d'une négresse ; il plaisante de nouveau sur le nègre : il veut l'affoler ! Elle en arrive à se demander si elle n'a pas été violée par un nègre pendant son sommeil. On se livre à une « véritable mise en scène » pour attirer son attention sur un tiroir renfermant des poisons ; sa belle-mère répète avec affectation : « il y a là des poisons violents », puis, après lui avoir apporté une

tasse de tisane, on la laisse seule. C'était pour lui suggérer le suicide, ou bien l'interner si la tentative de suicide venait à manquer. Son mari jette une allumette dans un panier à bois, c'est afin de la faire considérer, elle, comme dangereuse au point de mettre le feu dans son appartement. Quand elle se plaint à sa mère, celle-ci, par peur du scandale, lui dit qu'elle exagère. Quant à M. X..., il met tout sur le compte de prétendues hallucinations, de la folie. Parfois il la pousse à prendre une dose de médicament susceptible de l'empoisonner. Les ampoules de cacodylate de soude qu'on lui injecte contiennent de la morphine; elle en a la preuve par les sensations qu'elle éprouve après l'absorption du médicament. La conduite de son mari reste toujours étrange, hostile. Il rentre à la maison ayant sur ses vêtements des parfums suggestifs. La nuit, elle l'entend marcher dans la chambre située au-dessus de la sienne : preuve qu'il attend soit la bonne, soit un individu inverti. Elle accuse un médecin de chercher à l'hypnotiser.

Bref, harcelée par ces préoccupations, Mme X... réclame des juges, le divorce, et se décidant enfin à faire un scandale pour provoquer une enquête, elle tire cinq coups de revolver sur son mari (la malade dit avoir tiré au plafond ; une des balles est cependant passée très près du front de M. X...). Elle est alors placée pour la seconde fois dans la maison de santé dont elle était sortie depuis deux mois seulement. (*Deuxième internement,* novembre 1902 — septembre 1903). Elle y passe onze mois et en sort malgré l'avis des médecins-inspecteurs, sur la demande instante de son mari. Loin de lui en savoir gré elle est convaincue qu'il a tout fait pour obtenir qu'on la garde à la Maison de santé. Cependant elle consent, dit-elle, à « pardonner », à renoncer au divorce et à reprendre sans arrière-pensée la vie commune, mais à condition que « menaces et farces » cessent. Elle vit ainsi dix-huit mois en liberté, bien que toujours délirante. Se croyant en butte aux machinations de son mari qui devient, dit-elle, de plus en plus agressif, elle ne cache plus son mépris et sa haine pour cet empoisonneur hypocrite qui, aux yeux des autres, paraît très moral et très affectueux : « M. X..., écrit-elle,

était de plus en plus provoquant avec moi : une fois que j'avais une bronchite, il dit à la bonne de me mettre des cataplasmes froids. Le docteur en m'auscultant, trouvant la maladie aggravée, je lui racontai le fait. (Il s'agit là, pour Mme X..., d'une tentative criminelle des plus nettes). Une autre fois il laissa le gaz ouvert, heureusement je m'en aperçus et le fermai avant qu'il n'y eût d'accident. Une autre fois il remplaça le sulfate de soude qui devait me servir de purgation par du sel de cuisine ; je donnai le paquet à mère. Je pâtientais toujours ; mais il entreprit de tourmenter ma fille. Il lui écrivit en cachette, la fit sortir du couvent, alla déjeuner en ville avec elle et tout cela en la terrorisant et en lui défendant expressément de me le dire. ». Tous ces faits étaient inexacts, et la mère de la malade essayant de le lui démontrer, Mme X... prétend que sa mère ment, comme tout le monde autour d'elle. En août 1904, apparaissent sur une jambe des taches (érythème noueux) que le médecin attribue à la médication arsenicale ; or celle-ci ayant été suspendue il y a dix mois, c'est donc que l'on continuait à lui faire prendre secrètement de l'arsenic. D'ailleurs ses vomissements n'étaient pas naturels ; le médecin lui a déclaré un jour qu'elle avait une intoxication. Cet aveu l'a profondément émue ; et elle se nourrit exclusivement d'œufs.

On continue à l'affoler, à la provoquer, peut-être à l'hypnotiser. Elle trouve dans sa chambre un papier sur lequel on avait écrit : « Je te prendrai ton bonheur et ta bonne renommée. » Son mari affecte avec la bonne une grande intimité, une « entente », uniquement pour l'exaspérer, la pousser au suicide. Elle l'accuse d'avoir voulu l'ébouillanter dans un bain. Elle lui reproche devant témoins d'avoir tenté de l'asphyxier par le gaz d'éclairage. Elle affirme qu'il ne fait plus partie de l'administration, qu'il passe son temps avec des maîtresses. Elle veut que sa mère s'adresse à une agence pour le surveiller et lui reproche de prendre le parti du coupable. Elle réclame à tout prix des juges, invective d'une façon atroce son mari qu'elle engage à se suicider pour éviter le déshonneur. Elle ne sort plus, sa santé physique s'altère, et ses malaises sont autant de preuves des

attentats dont elle est victime. Ce qui l'irrite surtout c'est l'insistance que met M. X... à lui faire mentir sa fille : la physionomie de celle-ci est en effet révélatrice : en présence de son père elle se tait et rougit. Enfin, à la suite d'une discussion à ce sujet, bafouée, raillée, exaspérée, dit-elle, par l'effronterie des mensonges, elle se lève de table, va à la cuisine, révient armée d'une hache et en assène cinq coups violents sur la tête de son mari. Arrêtée, Mme X... est envoyée à Saint-Lazare et, après non-lieu, entre à la maison de santé (*troisième internement*, mars 1905).

Mme X... est une femme du monde, instruite, intelligente, ayant d'elle-même une opinion très avantageuse. Elle se déclare féministe pour cette raison que les femmes sont plus intelligentes que les hommes. Elle parle et écrit d'ailleurs avec facilité et élégance. Elle dit ressentir vivement la joie et la peine, aimer assez la discussion, avec la passion de prouver à son adversaire qu'elle est dans le vrai, mais avoir horreur de la mauvaise foi. Elle se pose en victime de son mari, qui, grièvement blessé, ne souffre, à l'entendre, que de simples égratignures. Mme X... se défie du personnel, elle appréhende qu'on mette quelques drogues dans ses aliments. Elle avouera plus tard qu'ayant un jour éprouvé une somnolence anormale, elle soupçonna le médecin d'avoir provoqué cette « léthargie complète ». Mme X... raconte volontiers son histoire; elle affecte parfois de n'émettre sur certains points que des hypothèses ; elle demande à être éclairée et se déclare prête à modifier sa manière de voir si on lui soumet des arguments convaincants. Mais ce n'est là qu'une attitude ; en réalité la malade reste absolument réfractaire à toute tentative de rectifications de ses interprétations. Ses allures sont d'ailleurs tout à fait normales. Elle n'accuse que son mari qui a cherché à l'empoisonner, a violé sa fillette et l'a délibérément poussée à un acte de violence par une série de mensonges, de farces et de vilenies ayant pour but de l'exaspérer. C'est une injustice révoltante de la laisser internée, tandis que son mari « le vrai coupable » reste libre.

En août Mme X... reçoit la visite du procureur ; elle s'en inquiète, se demandant (à tort) s'il ne s'agit pas de son

interdiction. Elle est convaincue que son mari veut se débarrasser d'elle pour épouser sa cousine et réunir ses propriétés à celles de cette dernière ; elle affirme que sa fille n'est plus au couvent, bien que les lettres qu'elle en reçoit prouvent le contraire.

Septembre 1905. — Mme X... se demande si on n'ajoute pas à ses lettres au procureur des phrases ou des mots de nature à en modifier complètement le sens : pareils faits, d'après elle, se sont déjà produits dans des lettres écrites à sa mère, à son mari. Elle accuse ce dernier de lui avoir donné une maladie contagieuse : « il m'a pris la santé, l'honneur, mon argent, ma fille ; il ne me reste plus que la vie à laquelle je ne tiens pas ». Elle a, dit-elle, encore un secret terrible qui l'étouffe et qu'elle ne peut confier ; il s'agit toujours de M. X... que la révélation de ce secret pourrait conduire en prison. Mme X... redoute par-dessus tout qu'on la fasse passer pour une « impulsive » ; elle n'a pas cédé, affirme-t-elle, à un accès de folie impulsive en frappant son mari. Elle a exécuté son acte froidement, avec sang-froid et « préméditation ».

Mme X... se plaint de sa famille qui la néglige et qui la laisserait volontiers internée pour pouvoir disposer de sa fortune. Un jour, après une visite de magistrat, elle affirme que son divorce et son interdiction ont été prononcés au cours de son internement antérieur : on a présenté aux magistrats, comme étant Mme X... une malade inconsciente ; trompés par cette substitution, les magistrats ont prononcé le divorce ou l'interdiction. Le Dr P. Garnier, qui paraissait bien disposé pour elle lors de son passage au Dépôt, est mort subitement le lendemain ; c'est son mari qui l'a fait disparaître ; il en fera de même pour le médecin de la maison de santé si celui-ci la met en liberté. Mme X... doute de l'authenticité des pièces émanées du Parquet.

Octobre. — La malade interprète les noms des infirmières ; elle y voit des « coïncidences bien curieuses » (voir p. 33). Elle désire revoir une lettre qu'elle a écrite au procureur et qui lui est retournée, pour vérifier si le texte n'en a pas été altéré. Le besoin de dormir qu'elle a fréquemment la surprend ; on doit mettre quelque chose dans ses aliments. Examinée sur sa demande par le chirurgien, elle regrette

qu'il n'ait pas trouvé de traces de syphilis ce qui eut démontré l'exactitude de ses dires. Elle s'inquiète d'apercevoir sur ses draps des taches analogues à du jaune d'œuf: « Voudrait-on la faire passer pour gâteuse ? »

L'interne cherche à faire croire qu'elle est inconsciente : il est sans doute corrompu par son mari, ainsi d'ailleurs que tout le personnel et les magistrats. Elle croit être endormie de temps en temps par des drogues ou par l'hypnotisme : l'interne rougit et pâlit à sa vue comme quelqu'un qui a un méfait sur la conscience. Au médecin elle reproche l'ignorance où il est de ce qui se passe dans son service, faisant allusion aux narcotiques et aux poisons qu'on lui donne : « Vous êtes responsable, s'écrie-t-elle, de ce qui se passe dans votre service le jour et la nuit (elle appuie sur ce dernier mot) ; il se passe ici des choses abominables. La nuit on se livre sur moi à des expériences ; ce ne sont pas des suppositions mais des faits ! »

Quelques jours après Mme X... renouvelle contre son mari l'accusation d'avoir fait disparaître le Dr Garnier, un malade d'une maison de santé et une troisième personne ; il cherche aussi à se débarrasser du médecin. M. X... est capable de tout et n'hésite pas à traiter à forfait avec une agence spéciale pour faire disparaître les gens qui le gênent.

Novembre. — Mme X... se plaint qu'on veuille la faire passer pour hallucinée, impulsive, paralysée, lesbienne et gâteuse (On met sur sa chemise du cirage, etc.). Les persécutions dont elle est victime subissent une recrudescence précisément au moment où des démarches sont faites en sa faveur. Ici, deux infirmières l'hypnotisent ; ce sont des suppôts de son mari. Elle a cru jadis qu'elles exécutaient les ordres du médecin désireux, en la poussant à bout, de lui faire commettre un acte de violence. La nuit, on pénètre dans sa chambre, ainsi que le prouvent maints objets changés de place. Ses hémorragies, sa somnolence, ses vomissements sont le résultat des manœuvres des internes.

La malade s'évade le 22 novembre 1905, passe onze mois dans une propriété en province, d'où elle écrit au médecin la lettre citée plus loin (p. 54). Elle entre de nouveau à la maison de santé, en octobre 1906 (*quatrième internement*).

Mme X... se plaint que sa famille l'ait complètement séquestrée après son évasion; elle a supporté les pires affronts, résisté aux provocations, restant invariablement douce et résignée. Mais elle a des faits encore plus graves à révéler. Sa mère et la religieuse qu'on avait placée auprès d'elle cherchaient sans cesse à l'exaspérer : on lançait les portes sur elle, on lui marchait sur les pieds, on la traitait en enfant ou en idiote afin de la pousser à des voies de fait devant servir de prétexte à un nouvel internement. Enfin sa mère et, à son instigation, la garde n'ont point reculé devant un empoisonnement : après avoir dormi pendant trois jours et trois nuits, elle a été prise de vomissements dus sans doute à l'arsenic. Il lui a fallu garder le lit, refuser toute alimentation, sauf des œufs crus, et encore les œufs étaient empoisonnés : elle a dû se faire vomir. Ayant donné à sa cuisinière et à sa chienne la nourriture qui lui était destinée, toutes deux ont présenté des symptômes d'intoxication. Cet empoisonnement avait pour but, sinon de la faire mourir, du moins de la rendre malade physiquement et moralement et de légitimer ainsi son internemement. Un médecin qui devait venir la soigner a lui-même été pris de vomissements. Mme X... se croit toujours poursuivie par une agence qui a pour mission de la faire disparaître, elle et ceux qui s'intéressent à son sort.

La malade maintient formellement ses accusations contre sa mère; elle affirme que son frère et d'autres parents (notaire et avoué) l'ont dépouillée de sa fortune en 1902 et sont, pour ce fait, passibles de la cour d'assises. Si on l'interne, c'est pour étouffer ses dénonciations.

Elle accuse tous ceux qui l'approchent, ou presque, d'être achetés par ses ennemis : l'interne, le médecin, le personnel sont également payés pour faire des rapports mensongers, dire qu'elle est persécutée, hallucinée, paralytique. Le procureur qui vient la voir et lui affirme qu'elle se trompe est également complice : il a fait, d'accord avec sa famille, des faux et s'il l'accueille mal c'est qu'il est furieux de ne savoir comment se tirer d'embarras.

On veut la faire disparaître avec des narcotiques, on la fait dormir treize heures par des « substitutions de remèdes ».

Elle remarque que sa langue est chargée. Est-ce la nourriture, est-ce le chloral qui l'ont ainsi brûlée ? « Je suis convaincue dit-elle, qu'on m'endort avec du véronal. Je n'ai pas de somnolence quand je mange des aliments que j'ai choisis moi-même à la cuisine. J'ai vu un jour la surveillante à l'office ayant à la main un compte-gouttes et du laudanum : il est facile de se tromper de tasse. Un chat à qui j'ai fait boire un peu de mon lait a vomi, on l'a fait disparaître ; sur mon oreiller j'ai constaté des traces de sirop. »

Elle affirme être interdite et divorcée depuis 1902 ; son mari s'est remarié et a des enfants. Elle a eu connaissance de son divorce par les journaux ; elle a eu en main certaines preuves que sa famille a fait disparaître. M. X... est donc bigame puisque, après 1902, il a vécu plus d'un an avec elle. Voici, sur ce point, un passage d'une lettre au Procureur :

« Je fus indignée, quand j'eus la preuve que M. X..., qui avait reculé devant un procès public, avait obtenu du tribunal de la Seine, *à mon insu* et contre moi, un jugement en divorce, la garde de ma fille, un jugement en interdiction grâce à des faux et substitution de personne et que, durant de longs mois j'avais vécu en concubinage, étant divorcée sans le savoir et que M. X... était bigame, ayant femme et enfant dans un autre appartement. Malgré la loi protégeant les biens des aliénés, je suis dépossédée de ma fortune s'élevant à 200.000 francs environ, et de tous mes objets personnels. Depuis ma sortie de Ville-Évrard, ma vie est exemplaire, mais je suis considérée comme morte et séquestrée complètement. J'ai confiance en votre intégrité, Monsieur le Procureur, et j'espère que la Justice me rendra ma fille, ma liberté et ma fortune. J'ai l'honneur de déposer entre vos mains une plainte contre M. X... et ses complices. »

Mme X... étudie minutieusement les lettres qu'elle reçoit. Les signes de ponctuation, les fautes d'orthographe donnent lieu à de nombreuses interprétations. Son frère lui écrit : « nous désirons ta guérison ». Elle fait remarquer que le point terminal est d'une grosseur inusitée : il faut donc lire : « nous ne désirons *point* ta guérison ». Le mot « état » est répété à une ligne d'intervalle : cette répétition, voulue,

fait allusion au désir souvent manifesté par la malade d'être mise dans une maison de l'*État*. De même le mot « différent » est répété : on veut parler de *différends*. Son frère, en lui annonçant l'envoi de divers objets de toilette, met en trop les deux lettres « es » (le fait est exact); c'est pour lui dire que les objets dont il parle sont *en trop*. Elle les renvoie. Dans une lettre de sa mère, elle relève les mots : *changé... pas pour toi,* ce qui veut dire que l'interne n'est plus bien disposé envers elle. Il y a dans son pavillon la femme d'un avoué qui « compte » sans cesse; or, un de ses persécuteurs, son parent, est avoué. Cela signifie que ce dernier ne *comptera* pas les dépenses pour la maintenir ici, etc. Son frère forge de fausses dépêches. Elle appréhende qu'on ne dénature ses lettres, qu'on ne supprime des mots avec des acides, qu'on ne la fasse passer pour épileptique ou hystérique.

Novembre 1906. — Mme X... interprète les portraits des célébrités du jour qui paraissent dans les journaux : ce sont des gens mêlés à son affaire. La photographie d'un ministre est pour elle celle d'un officier sur l'appui duquel elle compte. Elle trouve que le portrait d'un grand-duc ressemble singulièrement à son mari : dans la colonne voisine, elle relève les mots : « supprimer » et des initiales qui sont les siennes; cela signifie que son mari veut la supprimer.

On fait courir le bruit que c'est la surveillante qui rédige ses lettres : elle nous propose d'écrire seule dans une chambre. — Elle demande à être examinée par une Commission de Contrôle. « Je suis faible et seule, écrit-elle, mais forte de *mon droit* et de ma raison. J'espère encore que la science vraie et la justice vraie auront raison de la spoliation, de l'intrigue et du crime. »

Mme X... continue à affirmer qu'on met des poudres dans ses aliments pour l'endormir. Un matin elle se plaint de troubles dyspeptiques, de gaz, et, ce même matin, elle entend tirer des coups de canon (la chose est exacte). Cette coïncidence lui paraît étrange.

Décembre. — Mme X... nous signale un rapprochement bizarre : une infirmière s'appelle Mme Viste : or dans le jeu

de whist, il y a un « mort » : est-ce elle « le mort »? Elle affirme qu'un des médecins a été acheté par son mari ; il fait sur son compte de faux certificats. « Je suis ici enterrée vivante. Tout le monde me trompe et je me méfie de tout. Moi seule, je dis la vérité et je ne voudrais mentir pour rien au monde, car on en profiterait pour dire que je suis hallucinée. Mes parents, mon ex-mari, m'ont dépouillée par des moyens criminels, ont accumulé faux sur faux, aussi ont-ils peur de me voir mise en liberté. Ils feront tout pour me retenir séquestrée ici. »

Mme X... soupçonne qu'on intercepte ses lettres (ce qui est faux); sa famille fait courir le bruit qu'elle est avariée afin de l'empêcher de se remarier et de trouver ainsi un défenseur en son mari. Si Dieu ne la protégeait pas, elle aurait depuis longtemps été assassinée.

Un journal, qu'elle lit et commente avec attention, est au courant de son affaire et publie chaque jour des notes destinées à faire chanter ses ennemis. Par exemple, on lit dans une colonne la phrase : « un scandale vient d'éclater »; à la colonne suivante, dans un autre article : « nous le savons et nous le ferons connaître ». C'est une allusion à son affaire qu'elle compare d'ailleurs à l'affaire Dreyfus; la phrase : « cette canaille de D... » concerne un de ses parents. Dans l'entrefilet suivant : « L'abbé Z... *docteur* en théologie, chanoine *de Tours*, curé de *Charenton*, a l'honneur d'offrir à M. *Lemaître*[1]... » elle reconstitue à l'aide des mots soulignés la phrase suivante : Le docteur de Tours (un des médecins qui l'ont soignée) le mettre (devrait être placé) à Charenton. Elle voit le titre suivant : « Un *capitaine* desti*tué* »; elle comprend que le capitaine sur l'aide de qui elle comptait vient d'être tué.

Janvier 1907. — Mme X... continue à interpréter des phrases ou des mots relevés çà et là dans le journal : « *Le docteur X... fait dire* à M. F... *combien* il... ». Cela veut dire, en jouant sur une similitude de nom du médecin : « Le Docteur demande combien on lui versera. » Plus loin, on voit dans une annonce le chiffre 20.000 francs. Est-ce là une

1. Nous soulignons les mots, syllabes ou lettres que la malade utilise pour construire une phrase s'adaptant à son système délirant.

simple coïncidence? Son frère lui envoie une carte illustrée représentant des *viol*ettes : allusion au viol de sa fille. On lui donne un journal *déchiré*, encore une allusion au viol. Elle reste parfois étendue sur une chaise-longue; on en profite pour la présenter au médecin-inspecteur comme atteinte de paralysie générale. Une lettre de sa mère se termine par les mots : « Pour le mo*ment* » suivies de la formule : « *Je* t'embrasse ». Ce qui donne : « Je mens » et signifie que sa mère a menti tout au long de la lettre.

Pendant tout le cours de l'année 1907, Mme X... continue à multiplier les interprétations! Dans une lettre de sa mère, il y a une syllabe de *supprimée* dans un mot : cela veut dire qu'on supprimera la malade. L'interne a touché 25 000 francs pour qu'elle disparaisse : la preuve en est dans les chiffres relevés dans les annonces. Elle se propose de lui réclamer 100 000 francs de dommages-intérêts ; il la fait passer pour avariée. Un journal annonce qu'une tortue a été vendue 400 francs. N'est-ce pas excessif? Encore quelque allusion à son affaire... Elle relève les mots suivants dans différentes colonnes du journal : « A vendre... combien... 30 000 francs ». Voilà une coïncidence significative.

Mme X... nous montre la porte de la gare de Lisbonne, en forme de f*er à cheval* : cela signifie qu'on « l'achèvera » à Ville-Evrard. Dans un journal elle lit « *ven*t *d*'*ou*est » cela veut dire « vendu » (un médecin). Elle interprète les annonces : « Appointements fixes 4 000 francs » signifie que les appointements du médecin sont diminués de moitié. Certaines réclames ont pour but de la provoquer à l'inversion. Elle note des signes graphiques singuliers qui n'existaient pas jadis dans l'écriture de son frère ; ces signes ont une signification. De même, dans les lettres de sa mère, il se rencontre des « hiéroglyphes intéressants » et des phrases qu'elle sait interpréter. La suivante : « *Tu* oublies de t'imputer à *toi*-même *tous* les faits que *tu* me repro*ches* ; j'ai toujours agi envers *toi* comme je *devais le faire*, signifie : « Tue-toi... tu devais le faire... tous chez toi » (tous tes ennemis sont installés chez toi, tu n'as plus qu'à te tuer).

Actuellement (1908) Mme X... accuse son frère de chercher à faire disparaître sa mère. La maladie dure depuis neuf ans

environ, sans tendance ni à la guérison, ni à l'affaiblissement intellectuel. Le délire, toujours à base d'interprétations, prend une extension de plus en plus envahissante. Jamais d'hallucinations[1].

I. — SYMPTOMES POSITIFS

Les manifestations morbides du délire d'interprétation, résident dans les conceptions et dans les interprétations délirantes.

A. — Conceptions délirantes.

A un examen sommaire la nature des conceptions délirantes paraît le symptôme principal, l'attention se fixant sur le thème romanesque.

Habituellement on rencontre des idées de persécution et de grandeur, isolées, combinées ou successives. Les idées de jalousie, des idées mystiques et érotiques sont fréquentes. On observe quelquefois des idées hypocondriaques, exceptionnellement des idées d'auto-accusation ; plus rarement encore des idées de possession, d'ailleurs transitoires ou spéciales aux débiles. Il n'existe jamais d'idées de négation.

En réalité ces formules délirantes n'ont qu'une valeur contingente ; leur description détaillée viendra au prochain chapitre ; il suffit d'indiquer ici brièvement leurs caractères.

Les traits communs des conceptions délirantes sont en rapport avec l'état mental caractéristique des interprétateurs, lesquels savent défendre leurs fictions par des arguments pris dans la réalité. Parfois chimériques, elles se

1. Voir p. 52 et 54, deux écrits de cette malade.

maintiennent d'ordinaire dans le domaine du possible, du vraisemblable (taquineries, préjudices, vols, empoisonnements, etc...). On n'y voit pas intervenir des puissances surnaturelles.

La coordination de ces conceptions en un système s'effectue d'une manière très variable : tantôt rapide, tantôt très lente, elle peut être précise et sûre ou rudimentaire et hésitante, pauvre ou très complexe. Le défaut de systématisation provient tantôt de l'abondance des interprétations qui désorientent le malade, tantôt du caractère douteur de ce dernier. Dans certains cas, il s'agit moins de convictions délirantes proprement dites que de *doutes délirants* (Tanzi) : le fait invraisemblable étant considéré non comme certain, mais comme possible. On reviendra sur ces différences superficielles en étudiant les *variétés* et l'*évolution* du délire d'interprétation.

Ces conceptions délirantes restent souvent tenues secrètes. La dissimulation est si fréquente qu'on pourrait presque la considérer comme un symptôme. Observée parfois chez les sujets en liberté, elle devient pour ainsi dire la règle chez les internés. L'interprétateur, se méfiant plus ou moins de l'entourage et du médecin, ne livre sa pensée qu'à travers des réticences et des sous-entendus. D'ordinaire au moment de l'internement il y a une période d'excitation avec une certaine loquacité, mais bientôt le malade se renferme dans un demi-mutisme. Comme d'autre part la conduite reste correcte, cette dissimulation devient pour le médecin la source de difficultés d'autant plus grandes qu'elle peut durer longtemps. Une femme a su taire pendant un an un délire de grandeur, que ses écrits ont fini par

révéler. Un persécuté interprétateur de Séglas et Barbé[1] n'a, pendant près de cinq ans, rien dévoilé de son délire, malgré des interprétations actives. La dissimulation des idées de grandeur est particulièrement fréquente. Parfois le malade se tait, non pour dissimuler, mais parce qu'il a conscience de l'invraisemblance de son délire : une mégalomane, ayant fini par s'avouer belle-sœur du roi d'Angleterre, ajoute : « Je n'en parle pas, on me prendrait pour folle ; c'est incroyable ! »

B. — **Interprétations délirantes.**

Les interprétateurs n'inventent pas de toutes pièces des faits imaginaires ; il ne s'agit pas de fictions sans fondement ou de rêveries d'une fantaisie maladive. Ils se contentent de dénaturer, de travestir, d'amplifier des faits réels : leur délire s'appuie à peu près exclusivement sur les données exactes des sens et de la sensibilité interne. Un regard, un sourire, un geste, les cris et les chansons des enfants, la toux ou les sputations d'un voisin, les chuchotements des passants, les morceaux de papier trouvés dans la rue, une porte ouverte ou fermée, un rien sert de prétexte aux interprétations.

Plus le fait semble insignifiant aux yeux du vulgaire, plus pénétrante leur apparaît leur perspicacité. Là où d'autres ne voient que coïncidences, eux, grâce à leur clairvoyance interprétative, savent démêler la vérité et les rapports secrets des choses. Cette aptitude à deviner des allusions cachées, à comprendre les insinuations et les mots

1. Séglas et Barbé. *Un aliéné réticent.* Encéphale, juin 1907.

à double entente, à interpréter les symboles, confirme le malade dans la bonne opinion qu'il a de sa subtilité : « Je comprends, assure-t-il, ce que personne ne comprend ».

Deux malades de Régis sont, à ce point de vue, caractéristiques. « Je sens bien, dit la première, qu'avec cette pénétration dont ma mauvaise étoile m'a douée et qui me pousse toujours à gratter l'écorce pour voir ce qu'il y a dessous, il vaut mieux vivre seule au loin. » La seconde construit une histoire sur le moindre fait ; les expressions « à ce qu'il semble, à ce que j'ai compris, ainsi que je l'ai deviné » reviennent à chaque instant dans sa conversation. « Il me suffit, déclare-t-elle, d'un mot, pour comprendre toute l'idée que vous voulez développer. » Elle éprouve le besoin de donner des explications à ses compagnes à propos de n'importe quoi, et de suite, interprète dans tel ou tel sens, même s'il n'y a rien qui puisse l'intéresser.

Si l'explication est cherchée en vain par le malade cette difficulté même suscite une nouvelle interprétation : on veut l'embrouiller, on agit par des voies détournées ; sans « sa tête solide » il n'arriverait pas à s'y reconnaître. Cette tendance au symbolisme s'exagère parfois au point d'apparaître dans le langage et la conduite. Le sujet emploie alors des phrases à double sens, exprime sa pensée sous forme de calembours ou de rébus. Un persécuté, après avoir tiré un coup de révolver sur un individu, va placer devant la maison du blessé qu'il croyait mort, un « morceau » de « cerceau » pour indiquer par là : « Le mort était sot, c'est ainsi que je sers les sots » (Pactet).

Illimité est le champ des interprétations. L'analyse du délire serait incomplète si l'on ne passait en revue les

principaux agents qui servent à l'établir, à le consolider, à l'amplifier. Nous examinerons 1° les *interprétations exogènes*, ayant pour point de départ les données fournies par les sens : le monde extérieur ; 2° les interprétations ayant pour origine les sensations internes, la cénesthésie, ainsi que celles qui utilisent les modifications psychiques, les troubles fonctionnels du cerveau, les états de conscience (*Interprétations endogènes*).

1° Interprétations exogènes. — Les menus incidents de chaque jour servent aux recherches de l'interprétateur. Une bousculade dans la rue est l'indice d'un guet-apens ; une tache sur ses habits, le plus évident des outrages. Ses pantalons, ses chaussures, ses cravates, sont déchirés, usés par des « procédés savants ». On refuse de lui serrer la main ou bien on la lui serre froidement, il reçoit « des coups de chapeau ironiques ». Rencontre-t-il sur sa route un tombereau d'ordures, c'est une allusion injurieuse. Rien n'échappe à son ingéniosité : que signifient chaque matin ces draps, ces couvertures rouges aux fenêtres voisines ? et ces éraillures qu'après un minutieux examen à la loupe il découvre sur ses photographies ; n'est-ce pas se moquer de ses rides ? On parle à l'un de l'opération de la cataracte : on le prend donc pour un mari aveugle. Lui demande-t-on s'il y a du poisson dans la rivière de son pays, c'est pour insinuer qu'il est un « maquereau ». Pourquoi apprend-on au fils de ce fonctionnaire, qui a demandé un congé pour raison de santé, la fable du « *Faux malade* » ? Pourquoi ses collègues frappent-ils le sol de leur canne, ou parfois mettent-ils leur canne sur l'épaule ? Une femme croit que son mari lui annonce l'intention de

se séparer d'elle en collant sur une lettre deux timbres à cinq centimes au lieu d'un à dix (Ziehen). Pour un malade de Tanzi les escarpins vernis exposés à l'étalage d'un cordonnier signifient par leur coquetterie de mauvais goût : « tu es un pédéraste passif ». Cette autre voit dans chaque couleur un symbole : le rose veut dire « un joli bébé » qu'elle aurait tué ; le blanc fait allusion à son amant M. Blan... Les vêtements des voisines, pantoufles, fichus : railleries manifestes ! Un bout de chiffon, un fil est « pièce à conviction ».

Les attitudes, les gestes, la mimique d'autrui ou d'eux-mêmes jouent un rôle considérable. « Pourquoi, dit l'un, les gens se tapent-ils sur l'œil sinon pour me dire que je suis aveugle ; pourquoi ma femme, mon frère et moi-même regardions-nous en l'air ? sans doute pour me prouver que je n'y voyais pas clair. » Pourquoi a-t-il parfois les yeux révulsés : on l'hypnotise. « En voyant l'expression de la physionomie de Mme A... écrit celle-ci (obs. VI), et surtout son geste de se mettre le doigt dans le nez, de la manière que l'on s'y prend pour enfoncer un tire-bouchon dans une bouteille, je me suis demandé de qui elle était l'instrument inconscient, mais vindicatif arbitrairement. Y avait-il préméditation, je l'ignore... Mme B... me fixe à table, me dévisage au salon, m'accompagne au jardin et, chose incompréhensible, partout où je vais, à l'improviste elle se présente, me lance un regard et, affectant de ne pas s'occuper de moi, s'éloigne. » Pour celle-là, les bras croisés signifient que son enfant est vivant ; si on se gratte le front on fait allusion à M. X... ; si on se touche la nuque il s'agit de M. Y... ; bâiller, tambouriner avec les doigts sur la table ou sur les vitres sont autant d'actes pro-

vocateurs ; une quinte de toux, deux quintes, trois quintes représentent telle ou telle chose : de la sorte on reproduit continuellement par des « simagrées » des scènes de sa vie. Une malade de Deny et Camus a appris par cœur un petit livre analogue à la *Clef des songes*, dans lequel une signification particulière est attribuée à tous les objets usuels : épingle égale injure ; parapluie, protection ; balai, changement, etc. ; elle a forgé ainsi un langage symbolique.

Les plus faibles indices entraînent des conclusions extraordinaires : une jeune fille se croit regardée à diverses reprises par une actrice ; elle se persuade qu'elle est la fille de cette actrice. Certains délires systématisés érotiques reposent presque exclusivement sur la prétendue signification de mouvements de physionomie ; plusieurs amoureux d'artistes lyriques interprètent ainsi à leur profit le jeu scénique.

On le voit, il s'agit d'un véritable délire de signification personnelle : « *tua res agitur* » telle pourrait, a-t-on dit, être la devise de l'interprétateur.

Les investigations des malades s'étendent quelquefois à des événements importants : chagrins domestiques, deuils, mauvaises affaires. Ils attribuent la mort d'un parent à un empoisonnement ou à un crime. La spécialité de quelques-uns est la grande actualité : leurs lettres aux ministres et aux souverains ont une influence décisive sur la diplomatie ; grâce à leurs conseils la paix est signée entre la Russie et le Japon ; pour leur venir en aide le roi d'Angleterre entreprend différents voyages ; la puissance de leur crédit a fait couvrir plusieurs fois tel emprunt. Une persécutée ambitieuse de Joffroy est, à ce point de vue, intéressante. Son délire, depuis nombre d'années, ne roule que sur les

événements contemporains : guerres, catastrophes, discussions politiques, procès sensationnels. L'affaire Dreyfus, l'affaire Humbert, c'est toujours la sienne plaidée sous des noms conventionnels ; la guerre anglo-boër, la guerre russo-japonaise, la question des congrégations, la séparation des Églises et de l'État, les crises ministérielles, tout parodie ses querelles[1].

Il n'est pas de signe symbolique plus important que le mot pour ces sujets ; la parole et l'écriture sont une des sources intarissables du « délire d'extrospection ». Souvent l'interprétateur se contente de s'approprier les cris de la rue : « Eh l'enflammé !... », « A la moule !... », « Charenton-Vincennes... » Joffroy a maintes fois insisté sur ce point : aux questions posées ces malades répondent souvent : « on me l'a dit », et c'est exact. Que l'on se garde bien de laisser entrevoir qu'on les tient pour hallucinés ; rien ne les indigne autant, rien ne leur fait plus douter de la bonne foi du médecin.

Une phrase, si anodine soit-elle, suffit à faire naître les suppositions les plus hardies. « Il faut bien qu'elle le connaisse » dit-on à l'une, en lui montrant un portrait : celui de son père assurément, un puissant monarque. Un autre entend dans la rue une femme dire à un enfant « tu es bien coiffé » ; dans un magasin un employé demande « il n'y a pas d'araignées au plafond » : autant d'allusions à sa prétendue folie. Se promenant avec sa fiancée, il surprend dans la conversation de deux individus ces mots bien significatifs : « Elle ne sera pas pour toi ». « Vogue et chavire » chante-t-on devant lui. Des dialogues entiers,

1. Observation publiée par Guiard et de Clérambault (*loc. cit.*).

détournés de leur sens, provoquent des conceptions délirantes. Une malade écoute sa mère et son oncle chuchoter ceci : « Nous sommes arrivés trop tard, le testament était fait — Oui, si elle ne meurt pas,... c'est une mauvaise affaire pour nous... » Ces paroles se gravent dans sa mémoire ; les rapprochant de la mort récente d'un évêque, elle conclut que, fille de cet évêque, ses prétendus parents veulent la faire mourir pour dérober son héritage.

Parfois l'expression perçue prend un sens emblématique : de véritables jeux de mots constituent autant d'arguments aux yeux de l'interprétateur. *Coq* signifie orgueilleux; *poire,* imbécile; on lui présente une *brosse*, « il peut se brosser » ; on lui offre du *riz,* « on se rit de lui » ; on lui tend un *mètre ;* serait-il le maître ? Parle-t-on de *peau* ou de *gruyère :* sa femme est « une peau, une grue d'hier » ; un individu nommé *Lafay* s'asseoit à côté de lui : l'accuse-t-on d'un crime ? (*il l'a fait*). Une malade prétend qu'une infirmière est payée pour la faire disparaître, elle et une autre pensionnaire : elle l'entend en effet fredonner la « chanson du roi de *Thulé.* » (tue-les).

Ces interprétations basées sur des similitudes de sons, sur des à-peu-près, des calembours, sont assez caractéristiques. Elles utilisent jusqu'aux noms propres des personnes de l'entourage. Une de nos pensionnaires, femme intelligente (obs. I), nous parle un jour de « rapprochements bien intéressants ». « A l'époque, dit-elle, du viol (prétendu) de ma fille, j'ai souvent répété le nom de celle-ci : Marie. Or en arrivant à la maison de santé, j'apprends qu'une infirmière s'appelle Marie *Potin* » : allusion aux potins qu'on lui reprochait de faire à propos de sa fille. « Autres faits curieux, ajoute-t-elle, ma belle-mère causait un jour dans

une chambre voisine avec mon mari ; je l'ai entendue dire : « mon fils, elle devient dangereuse, *je compte* sur son internement » et elle le répéta trois fois. Or il y a une surveillante qui s'appelle « Mme *Conté* ». Enfin mon mari me disait souvent que j'avais des « voix », et j'apprends qu'une infirmière est originaire de la *Savoie*. Le Dr *Mauclaire* vient l'examiner ; encore un nom significatif : sa situation n'est pas claire !

L'écriture manuscrite sert également de point de départ à maintes interprétations. La tournure des phrases, les jambages des lettres, un mot souligné, les fautes d'orthographe, la ponctuation, le paraphe de la signature, un rien éveille les soupçons. « A la fin du nom de mon fils, dit l'une, on dirait un *u* et non un *n ;* jamais il n'écrirait ainsi » ; elle conclut qu'on lui envoie une correspondance truquée. Une autre croit reconnaître deux écritures sur l'enveloppe : donc on la mystifie. Une troisième trouve un point trop gros à la fin d'une phrase : cela équivaut à une négation (point), à la rétractation de la phrase bienveillante.

La lecture des journaux fournit des données innombrables. Les malades découvrent dans les articles des allusions sur leur compte ; les faits-divers, les feuilletons narrent leur propre histoire ; quelques-uns croient entretenir une correspondance par les annonces. Les illustrés publient sous de faux noms les portraits de leurs ennemis : un de nos pensionnaires prend les portraits du roi et de la reine d'Italie pour ceux de sa femme et d'un prétendu amant. Chez une femme cultivée (obs. I) le *Matin* joue ainsi un rôle important comme cause provocatrice d'interprétations : manchettes sensationnelles, gravures, programmes des théâtres, bulletin météorologique, tout sert à alimenter son délire ;

l'administration du journal, au courant des infamies et des faux commis par ses ennemis, cherche à faire chanter ces derniers. La triple manchette « *il faut* des otages, *il faut... il faut...* » signifie que ses persécuteurs ont commis « trois faux ». Les titres d'article : Le faux familial,... Protecteurs de la fraude,... La traite des blanches,... En flagrant délit de mensonge,... Trahison, vol et vente de documents,... Le pavillon de l'éternité,... Le secret du gain, etc... sont autant d'allusions à sa famille, au médecin, à la maison de santé. Un périodique illustré reproduit une mosquée avec trois portes, ce qui indique les trois sorties de la malade de divers établissements. On lui envoie une carte postale représentant *deux* chaumières et une guirlande de *violettes* pour lui rappeler les deux viols de sa fille.

Enfin pour quelques-uns la chose se complique : la lecture des journaux ou des lettres sert à déchiffrer des énigmes très complexes, de « véritables rébus », des « hiéroglyphes intéressants ». Ils expliquent, commentent, traduisent en langage clair des formules cryptographiques. Ce déchiffrement semble réalisé par un procédé analogue à celui des grilles cryptographiques qui, appliquées sur un texte, cachent certains mots et ne laissent voir dans les parties à jour que ceux qui servent à composer la phrase secrète. Notre malade (obs. I) isole ainsi dans un article quelconque des mots, des syllabes, des lettres au moyen desquels elle prétend reconstituer le sens caché du texte. Par exemple dans la phrase suivante d'une lettre de sa mère « tu n'aimes pas qu'on te parle du temps, *mais on* ne peut faire autrement. *Dans cette* saison *où on devrait sortir* sans crainte... » elle lit en groupant les mots soulignés : « Dans cette

maison (de santé) où on devrait sortir ». A la deuxième page de la lettre on lit « *ma pauvre petite* » ; à la troisième il est question d'une ombrelle *déchirée* et, quelques lignes au-dessous, de Mlle Y... : elle rapproche ainsi ces mots « ma pauvre petite Mademoiselle déchirée » (sa fille qu'elle croit avoir été violée par son mari). Au bulletin météorologique d'un journal : *ven*t *d'ou*est » signifie que le médecin est « vendu » (par combinaison des lettres qu'elle souligne). Quand sa mère (par laquelle elle se croit persécutée) lui écrit : « *Tu* oubli*es* *toi* même... », elle conclut que sa mère lui conseille de se suicider : « tue-toi ! » Elle relève sur une carte postale les mots suivants : *Union* postale (en imprimé), amitié*s*... *bien*... *avec*... *B*..., et elle forme la phrase suivante, en faisant remarquer que l'*s* d'amitiés, anormalement grosse, équivaut à *est-ce* : « Est-ce bien avec B..., que tu voulais t'unir ? » Dans les renseignement financiers, la phrase : « la hausse va s'accen*tuer*, on *doublera son capital*... » veut dire qu'on doublera la somme promise à celui qui la tuera... Les mots Ti*rol*... *Véné*tie signifient que X..., qui revient du Tirol, est « vérolé ».

Certains interprétateurs vont même jusqu'à soutenir qu'on imprime pour eux un numéro spécial de tel journal : « En juin 1900, écrit un malade de Legrain, bien qu'abonné au *Matin*, j'ai reçu tout à coup une suite de numéros où l'on me disait clairement que j'étais empereur d'Allemagne. Plus tard j'ai été au *Matin* pour retrouver ces numéros. J'ai compulsé toute la collection. Or il m'a été impossible de retrouver ces articles. D'où j'ai conclu qu'on avait imprimé un numéro spécial pour moi ». Deux de nos pensionnaires font une supposition analogue : l'une parle des

journaux « affolants » et tirés spécialement pour elle, qu'on lui met sous les yeux (obs. I); l'autre, recherchant en vain un numéro qui a attiré son attention, assure qu'on a prémédité de n'en vendre qu'un petit nombre d'exemplaires (obs. V).

2° INTERPRÉTATIONS ENDOGÈNES. — a) *Interprétations tirées de l'état organique.* — Aux innombrables causes provocatrices émanées du monde extérieur viennent encore s'ajouter les *sensations internes.* L'introspection somatique (Vaschide et Vurpas) n'est parfois que l'expression d'un délire d'interprétation.

Souvent le malade n'appuie ses déductions sur aucun trouble morbide, mais uniquement, comme le remarquent les auteurs précédents, sur l'observation minutieuse de son organisme « qui lui fait considérer comme pathologiques certaines constatations qu'il n'avait pas faites jusqu'ici, simplement parce qu'il ne les avait pas cherchées ». Des phénomènes physiologiques (fatigue, érection...) servent de point de départ aux interprétations. Un de nos persécutés impute à l'intervention du médecin les « picotements » ou « les mouvements désordonnés » qu'il ressent dans les membres; si, après avoir lu son journal, il est fatigué, c'est qu'on l'hypnotise; ses pollutions nocturnes proviennent des ingrédients qu'on lui fait absorber à son insu, etc. Une femme explique les crises clitoridiennes qu'elle éprouve par une influence étrangère occulte; elle accuse diverses personnes d'agir à distance sur ses organes génitaux.

Certains attribuent à un empoisonnement des troubles provoqués par la neurasthénie, la tuberculose, la dyspepsie,

l'entéro-colite, etc... A l'occasion d'un embarras gastrique, celui-ci se dit « imbibé d'arsenic ». « La nuit parfois, écrit cette autre (obs. VI), je suis réveillée par une sensation indéfinissable, comme le courant d'un fluide qui se serait acharné à me frapper sur le front, les tempes, le sommet du cerveau ; le résultat de cette sensation des plus pénibles se résume par des élancements torturants et d'insupportables bourdonnements d'oreille... Du plomb fondu ou de la chaux vive répandus liquides dans les veines pourraient vous définir ce martyre. C'est surtout en sortant de table ou bien le matin que les actes de cruauté implacable s'acharnent. » Secousses musculaires, frissons, crampes sont mis sur le compte de courants électriques. L'insomnie ou un sommeil profond, la somnolence après les repas sont causés par des drogues. A l'occasion d'une angine, un malade écrit : « Je suis en ce moment victime des procédés les plus violents dans la gorge, sur les amygdales ; elles sont gonflées savamment. » Et il ajoute : « On fait tomber mes cheveux, lorsque je me peigne ; le coiffeur m'a écorché quatre fois la figure ce matin et m'a arraché des poils : c'est, paraît-il, afin de me vieillir ; mes cheveux sont gris comme ceux d'un vieillard ; on me rend les dents molles afin de m'empêcher de mastiquer ; le sang est vicié et des eczémas surviennent à la suite de ces manœuvres infâmes... C'est grâce à la science personnelle que je déploie et à la robustesse de ma constitution que je réussis à conserver intactes mes forces physiques et intellectuelles. »

Les femmes expliquent leurs troubles menstruels, les accidents de la ménopause par l'intervention de leurs ennemis. Voici une pensionnaire qui, arrivée à l'âge cri-

tique, attribue ses bouffées de chaleur, ses alternatives de rougeur et de pâleur à des jets de fluide. « On lui ride la peau, on la rend jaune, on déforme ses joues, on lui pique les yeux. » Les trois points douloureux de sa névralgie faciale sont dus à trois grains de plomb lancés là pendant son sommeil.

Observation II. — M. Célestine, soixante ans, entrée à la maison de santé en 1900. Dyspepsie et migraines depuis l'âge de vingt-cinq ans. Caractère jaloux et querelleur. Vers l'âge de quarante ans, elle manifeste quelques idées de persécution : une bande de drôlesses est à sa suite ; l'une se gratte la tête, l'autre croise les bras, celle-ci fait des grimaces, celle-là se noircit le cou. Au moment de la ménopause elle s'étonne de ne plus avoir ses règles : c'est l'effet d'un poison. Quelques années après, son frère meurt subitement ; elle croit à un empoisonnement et dépose une plainte au parquet. Des difficultés survenant dans le règlement de la succession, elle suppose qu'on veut lui dérober cet héritage. Elle devient de plus en plus acrimonieuse et méfiante ; la mort de sa mère, des revers de fortune aggravent son délire qui se systématise définitivement. Ce sont les magistrats, les officiers et les prêtres qui la poursuivent, dirigés par le commandant G... et deux abbés avec la complicité de son mari. Elle les accuse de crimes et d'attentats anarchistes lus dans les journaux. Tous les jours, le *Petit Journal* s'occupe d'elle. Les journaux illustrés publient des gravures qui ont trait à quelque fait personnel. Elle habite successivement cinq localités : partout les voisins deviennent rapidement ses ennemis.

A la maison de santé elle englobe dans son délire le personnel et les malades, s'excite, injurie ses compagnes, les menace et parle quelquefois de se suicider. La plupart de ses interprétations sont provoquées par des troubles de la sensibilité. Elle accuse ses voisins de faire naître des rides sur sa figure, de lui lancer un fluide tantôt chaud, tantôt froid, surtout après les repas. Tous les gestes qu'on fait devant elle ne servent qu'aux jets de fluide. Se mouche-t-on, tousse-t-on, c'est une « douche de saletés » sur son

visage. On emploie les procédés les plus bizarres. Ses voisins mettent à la fenêtre une serviette, un chiffon, un édredon rouge et, à chaque signal, elle éprouve une commotion dans tout le corps, sa figure s'empourpre et se gonfle. Il y a non loin de chez elle une machine qui lui lance comme des grains de blé à la face. Elle sent comme trois petits pois sous la peau, (localisés au point d'élection de la névralgie du trijumeau). Toutes sortes de petites bêtes pénètrent dans sa peau et l'excorient. A certains moments on dirait que des marionettes jouent sur sa figure. Il se produit des sortes de petites poches sous ses paupières. On la rend tantôt jaune, tantôt rouge. On lui pique les yeux, on la fait pleurer, on lui ride le front, on enfonce sa joue sous ses dents ; sa bouche devient irrégulière et grimaçante, on lui cause des démangeaisons sous le menton, on met des « cassures à ses petites veines (couperose), des marbrures à ses cuisses ». Il est aisé de reconnaître dans ces plaintes l'interprétation des symptômes soit de sa sénilité commençante, soit de sa névralgie faciale.

Elle emploie de nombreux procédés de défense. Elle introduit dans le sillon gingival des morceaux de liège, des zestes d'orange pour effacer les rides. Elle porte constamment un bandeau qui couvre la moitié du visage atteinte de névralgie, afin de se protéger contre les jets de fluide. Elle garnit de mastic les rainures du parquet où se trouve un « dépôt de petites bêtes ». Elle surveille avec soin le moindre repli de sa figure ; à chaque instant elle se regarde à la glace avec un lorgnon et compte ses rides. Elle examine à la loupe ses photographies et si elle aperçoit une fine éraillure, elle la retrouve aussitôt au même point de son visage.

Ses ennemis imaginent mille façons d'annoncer leurs machinations. Le charbonnier dissimule sous une poussière noire les rides qu'il lui lance. On lui envoie une boîte avec l'étiquette fendillée pour lui dire qu'il en arrivera autant à sa peau. On lui présente des catalogues d'orthopédie pour lui prédire une paralysie prochaine. Les annonces sur le traitement de l'eczéma la menacent de cette maladie.

Le but de toutes ces persécutions est de l'enlaidir, de la rendre repoussante pour ses parents et son mari. On ne l'in-

jurie pas, mais tous ces tourments ne sont-ils pas dix fois pires que des injures !

b) *Interprétations tirées de l'état mental.* — Certains états de conscience, certains troubles fonctionnels psychiques servent d'aliment aux interprétations (délire par introspection mentale de Vaschide et Vurpas). Quelques malades s'étonnent d'être assaillis par des pensées inaccoutumées, ou bien ils voient une relation entre ces pensées et les faits concomitants. L'un d'eux pensait au maréchal de Biron, un traître né dans son pays, quand au même instant son frère entre : c'est donc que son frère le trahit, est l'amant de sa femme. « Comment, dit-il encore, ai-je pu raconter toute ma vie à ma femme comme à un confesseur? C'est bizarre, on cherche à me rendre fou. » Un autre s'étonne des aveux extraordinaires qu'il fait à ses parents; il faut que par des « procédés raffinés » on l'oblige à « dévoiler son état d'âme ». Certains cherchent une cause même à leurs sentiments : tel d'entre eux, surpris de n'éprouver aucune affection pour sa mère, en conclut qu'il n'est pas son fils. Les actes répréhensibles commis antérieurement sont attribués à des suggestions.

Il n'est pas jusqu'aux manifestations dues aux émotions, à la fatigue, à l'épuisement nerveux qui ne soient interprétées. Un de nos malades remarque que chaque fois qu'il est examiné par un magistrat, il perd tous ses moyens, balbutie, n'arrive pas à s'expliquer : que lui fait-on prendre dans ce but ? Veut-on le faire passer pour atteint de paralysie générale? Un autre ne peut concevoir sa pusillanimité; on doit projeter sur lui des rayons spéciaux qui ont la propriété de donner l'illusion de la peur. « Pourquoi suis-je

nerveux, irascible, excité ; ou bien ahuri, hébété, incapable de rien dire ? Comment se fait-il que certains jours j'écrive avec difficulté, comme si on me retenait la main ? Parfois, moi instituteur, je fais des fautes d'orthographe ! Est-ce l'hypnotisme, la suggestion ? D'autres fois, je ne puis détacher mon regard des lampes électriques. Pourquoi ai-je un jour tourné autour d'un puits et me sentais-je poussé à m'y jeter ? Magnétisme, assurément ! » Divers interprètent des troubles neurasthéniques ou psychasthéniques. Marandon de Montyel a publié[1] une observation qui paraît être un cas de délire d'interprétation édifié sur des troubles neurasthéniques, que le malade croit occasionnés par des individus soudoyés pour l'empoisonner, le troubler dans ses études et ses travaux.

Dans d'autres cas les épisodes délirants aigus (états de dépression, accès hallucinatoires, etc.) apparaissant parfois au cours du délire d'interprétation, sont bien considérés par le sujet lui-même comme des accès de folie, mais il les attribue à un empoisonnement ou à des suggestions.

Certains vont jusqu'à interpréter leur délire rétrospectif : il n'est pas naturel de se remémorer ainsi les moindres faits passés ; on agit sur eux pour qu'ils puissent se souvenir des plus petites peccadilles.

Enfin un certain nombre de conceptions délirantes empruntent aux rêves du sommeil normal des chimères acceptées sans modification ou dénaturées. Un mystique justifie son appel à la tiare par les terreurs nocturnes de son enfance ; il prédit les événements politiques pour les avoir vus en songe. Une allemande, nommée Katzian, eût

1. Marandon de Montyel. *Une aberration de la personnalité physique*. Annal., méd. psychol., 1878.

ainsi la révélation qu'elle n'était pas une Katzian : elle vit dans un rêve son père nourricier en prison, ayant à sa droite un chien, symbole de la fidélité, à sa gauche un chat, symbole de la fausseté : elle est donc une fausse Katzian (*Katz*, chat en allemand).

Interprétation des souvenirs. — L'observation du moment présent, l'interprétation des faits actuels ne suffit pas aux malades. Poussés par le besoin de trouver de nouveaux motifs à leurs malheurs, ou de mieux satisfaire leur orgueil, ils fouillent dans l'arrière-fond de la mémoire ; la reviviscence de souvenirs anciens fournit ample matière à des erreurs de jugement (*délire rétrospectif*). L'un d'eux se demande si c'est « pour avoir gardé, comme malgré lui, des timbres il y a vingt-quatre ans, qu'on pourra l'embêter toute sa vie? » Certaines phrases insignifiantes, prononcées il y a longtemps, viennent confirmer les propos d'aujourd'hui, éclairer les sous-entendus. Réflexions puériles de l'enfance, petits compliments, caresses ou réprimandes prennent tout à coup une signification précise. Le jour de sa première communion l'un déclare : « Je veux être pape », inspiration divine certes et qui prouve ses droits à la tiare.

Dans cette investigation rétrospective, l'interprétation joue encore un rôle prédominant, mais n'est pas seule en cause. Les illusions, la falsification des souvenirs doivent entrer en ligne de compte. Sans doute la trame de ce délire rétrospectif comporte quelques faits exacts, mais la broderie est en grande partie œuvre de l'imagination. Un paranoïaque de Bleuler a bâti son délire uniquement sur des illusions de la mémoire : celles-ci ne se produisaient qu'assez longtemps, un an même, après le fait réel. Un

malade de Kraepelin dessinait avec détails le château de son père qu'il affirmait avoir été ministre des Finances du Hanovre ; lorsqu'on lui eût prouvé qu'il n'y avait jamais eu de ministre portant son nom, il prétendit qu'on avait détruit par malveillance toutes les archives du Hanovre et fait imprimer, pour les remplacer, de faux documents.

Transformation du monde extérieur. — Entraînés durant des années à cette gymnastique spéciale de l'esprit, les malades font des progrès surprenants dans l'art d'interpréter : leur perspicacité s'aiguise et acquiert une pénétration singulière. Enfin, par la déformation systématique des faits, ils arrivent à une conception délirante du monde extérieur. L'interprétateur ne voit plus rien sous l'angle habituel ; tout lui paraît étrange, il vit dans un milieu factice d'où les explications naturelles sont bannies. « C'est le monde renversé » dit-il, « c'est un labyrinthe de sous-entendus ; quelle vaste comédie, comme chacun joue bien son rôle ; il faut avoir la tête solide pour ne pas devenir fou ! » Tout ce qui se fait autour de lui est apprêté, artificiel, illusoire ; même le calendrier devient trompeur. Alors se produisent des erreurs de personnalité, de fréquentes fausses reconnaissances : l'entourage est affublé de noms d'emprunt réels ou fictifs. Une fille croit retrouver sa mère dans une de ses compagnes. Une mère ne reconnaît plus sa fille qu'elle affirme avoir été coupée en morceaux[1].

Voici une observation de délire de persécution à base d'interprétations où les fausses reconnaissances, fréquentes,

1. Des exemples intéressants d'illusions de fausse reconnaissance dans le délire d'interprétation ont été récemment publiés par Albès et par Damaye (*loc. cit.*).

contrastent, par leur caractère de certitude, avec les doutes délirants habituels de la malade.

Observation III. — C... Hortense a été internée à quarante-huit ans, pour un accès mélancolique qui dura un mois environ. Cet accès n'était qu'un épisode au cours d'une vie délirante déjà ancienne ; la malade d'ailleurs l'apprécie exactement.

Son délire de persécution paraît avoir débuté douze ans auparavant, peu après l'abandon de son mari et son divorce. On la suit dans la rue, on fait des allusions sur son compte. Un soi-disant tailleur se livre en face d'elle à toutes sortes d'excentricités et d'obscénités. Des gardiens de la paix disent en passant à ses côtés : « On va la coffrer ce soir ». On pousse son fils à se marier malgré elle, à épouser la fille d'une espèce de magnétiseuse. Une jeune fille la bouscule dans l'escalier, puis elle apprend que cette même personne, hypnotisée, s'est jetée par la fenêtre. Il se passe dans sa maison des choses atroces. On finit par lui faire perdre la tête, si bien qu'elle sort plusieurs fois sans savoir où elle va. Elle craint d'être empoisonnée, et s'alimente très peu. Alors survient l'accès de dépression au cours duquel elle aurait eu quelques hallucinations de l'ouïe.

Son délire est faiblement systématisé. Elle ne désigne pas formellement un persécuteur. C'est peut-être son oncle (il scandalisait les gens en lui parlant sur un ton méchant) ; peut-être un jeune homme qui l'a autrefois demandée en mariage et a lancé un mauvais regard à son fils sur le boulevard. Peut-être est-ce une femme qui, pour l'attirer dans un guet-apens, lui donna rendez-vous un soir ? Voulait-on l'empêcher de se remarier ? Un homme la protégeait pourtant et désirait l'épouser. Elle l'a compris à mille indices : il était toujours à sa fenêtre quand elle passait dans la rue ; il dit un jour à son fils : « C'est bien triste de ne pas avoir de père », offrant ainsi de lui en rendre un ; il est allé jusqu'à lui dire : « Donnez-moi la main. »

Durant son séjour à la colonie de Dun, où elle a été transférée en 1902, son délire reste imprécis, sans hallucinations, mais enrichi par de fréquentes interprétations ; plusieurs

personnes de la localité y sont englobées. Dès son arrivée elle a entendu quelqu'un dire : « Le médecin voulait se payer la petite vache » ; il s'agissait d'elle. Ce même médecin, à qui elle se plaignait d'avoir des pertes, lui a proposé de la visiter ; peut-on admettre pareil outrage ? Pourquoi fabrique-t-on tant de lettres ici ; pourquoi cherche-t-on à imiter telle ou telle écriture ? On ne cesse de la tourmenter ; ses nourricières prononcent continuellement des mots à double sens. A l'aspect des aliments elle comprend qu'on y met de l'acide borique, de l'arsenic, d'où ses fréquentes coliques. La nuit on lui travaille les dents. On l'accuse de se montrer toute nue ; les enfants lui tirent la langue. Quelques interprétations rétrospectives : son père lui disait quand elle était petite : « tu parles chinois » ; donc on agissait déjà sur elle ; un jour elle eût peur de se jeter dans un puits : donc on la magnétisait.

Fausses reconnaissances multiples : elle a très bien reconnu ici le soi-disant tailleur ; il se dissimulait derrière un arbre. A deux reprises elle a vu son oncle : la première fois il se cachait derrière une dame ; la seconde, il avait un costume bizarre et plus d'embonpoint. Elle a vu aussi Mme R... et M. X... ; celui-ci avait mis une fausse barbe. Elle a rencontré M. Y... qui a ri en la regardant puis a pris une direction opposée à la sienne ; néanmoins, chose étrange, elle l'a de nouveau croisé faisant le moulinet avec sa canne, d'un air menaçant. Une nourricière n'est autre que la femme qui essaya de l'attirer dans un guet-apens : celle-ci a habité Aubusson et lui parle sans cesse d'Aubusson ; or le jeune homme qu'elle a refusé d'épouser et dont son père disait : « il t'en voudra toute la vie », travaillait pour les tapisseries d'Aubusson : bizarre coïncidence. De plus elle a vu dans un dictionnaire une tête de dictateur qui ressemble singulièrement à cet individu. Elle est certaine aussi d'avoir rencontré son fils, errant dans les rues. Et quand celui-ci vient la voir, elle se demande si c'est bien lui ; n'est-ce pas simplement un garçon qui lui ressemble ? pourquoi a-t-il un tricot rose, alors qu'il n'aime que le bleu ? Les lettres qu'il lui envoie, pure comédie : ce n'est pas sa signature, il y a un *u* à la place d'un *n ;* d'ailleurs le format du papier est identique à celui qu'on a dans les bureaux de la colonie ;

en outre les plis sont trop peu marqués pour que la lettre soit arrivée par la poste; enfin l'adresse indiquée est fausse: son fils n'a jamais habité là. Elle répond à une adresse imaginaire; ses lettres lui sont retournées : nouvelle preuve qu'on la mystifie.

Le défaut de systématisation se traduit dans sa manière habituelle d'interroger et de s'exprimer : « C'est un mystère qui dure trop longtemps... je cherche le pourquoi sans le trouver... il y a des choses que je ne comprend pas. » C... n'a rien d'une mélancolique, ni dépression, ni douleur morale; pas d'idées d'humilité, mais au contraire une satisfaction marquée : elle compose des poésies boîteuses dont elle est très fière. Sa tenue est correcte, sa conversation normale en dehors du délire.

II. — SYMPTOMES NÉGATIFS

L'extravagance de certaines interprétations, la paralogique flagrante des malades laisseraient supposer chez eux l'existence d'un affaiblissement intellectuel. Cette impression s'efface si l'on abandonne le terrain du délire.

On se trouve alors en présence d'une intelligence parfois vive, et le même sujet, qui se montrait si manifestement aliéné, apparaît lucide et raisonnable. L'absence de troubles graves de la vie intellectuelle ou de la vie affective — le défaut ou la pénurie de troubles sensoriels constituent deux caractères importants du délire d'interprétation.[1]

A. — État mental.

Sans doute il existe chez l'interprétateur une constitution

1. Parmi les signes négatifs, notons encore l'absence des symptômes physiques que l'on retrouve dans un grand nombre d'autres maladies mentales: ni insomnie, ni céphalalgie, ni troubles somatiques indiquant une auto-intoxication ; point d'amaigrissement, de tremblement, de troubles pupillaires. Il s'agit bien d'un délire « essentiellement psycho-

mentale spéciale dont nous essaierons de donner la formule : hypertrophie et hyperesthésie du moi, défaillance circonscrite de l'auto-critique ; mais il s'agit là plutôt des conditions du développement de la psychose que de symptômes qui en relèvent. Doit-on admettre un amoindrissement psychique congénital qui prédisposerait aux interprétations erronées ? Nous ne le pensons pas. On trouve chez ces sujets, comme chez les gens non délirants, des degrés très divers de développement intellectuel, depuis les débiles jusqu'à des intelligences élevées. Les conceptions délirantes, si on les analyse, ont bien le caractère d'idées fixes, prédominantes ; cependant, même dans l'exposé des troubles vésaniques les plus caractérisés, on note la persistance de l'activité des centres corticaux supérieurs. L'interprétation fausse apparaît exagérée, extravagante, mais rarement absurde ; elle reste parfois vraisemblable.

L'intelligence n'est en rien modifiée par l'apparition du délire. Il n'y a ni trouble de la conscience, ni confusion dans les idées, pas d'altération générale des facultés syllogistiques; le sujet apprécie exactement les faits qu'il ne met pas en relation avec ses préoccupations morbides. Sa mémoire est fidèle : il n'a rien oublié des notions acquises antérieurement et sait en tirer parti ; parfois même il peut citer une foule de dates et de noms propres avec une rapidité, une précision voisines de l'hypermnésie, qui le séduisent lui-même. « Par moments, dit une de nos malades, ma mémoire devient d'une acuité étonnante : je vois dans le passé de toutes petites choses, des détails auxquels je ne pensais plus depuis longtemps. »

logique » pour employer l'expression dont se servait Lasègue à propos du délire de persécution.

Abstraction faite des conceptions délirantes, les jugements des interprétateurs restent sensés, leurs appréciations souvent justes. Quelques-uns sont de fins observateurs, caustiques et ironiques, écrivant d'une façon agréable, parfois mordante. La capacité professionnelle demeure entière : un de nos pensionnaires continue à diriger une importante maison d'industrie ; on le consulte chaque fois qu'il s'agit de prendre une décision. Certains sont capables d'acquérir des notions nouvelles ; ils apprennent la jurisprudence, la mécanique, des langues étrangères, font des travaux scientifiques ou littéraires.

Cette vivacité de l'intelligence se manifeste dans la défense des convictions délirantes. L'interprétateur y déploie souvent toutes les ressources d'une dialectique serrée. Confiant dans la valeur de ses syllogismes, dont le témoignage irrécusable des sens fournit les prémisses, il s'avance de déductions en déductions. Tout se tient, tout s'enchaîne dans son histoire, nul détail superflu à ses yeux. Le contredit-on, il s'arrête l'air surpris, se demandant si l'on est sincère. Il accumule preuve sur preuve, il a pour chaque objection une réponse toujours prête, il sait rétorquer les arguments. Il cite des dates, précise les moindres points, rapporte des propos confirmatifs, pose des dilemmes, s'empare du fait le plus minime pour l'employer adroitememt aux besoins de sa cause. Il en appelle aux informations de son entourage, de sa famille, subjugués souvent par la vigueur de ses raisonnements. Il s'indigne des faux rapports sur son compte : « On ose prétendre que j'ai des illusions ! s'écrie l'un de nos malades. Voudrait-on me faire passer pour un halluciné ? Je n'ai jamais déliré et ne délirerai jamais ! Tout ce que j'affirme est exact : les preuves existent.

Si mon histoire peut paraître extraordinaire, tout ce que je raconte est cependant vrai ! » Lui résiste-t-on plus ouvertement, essaie-t-on de lui faire toucher du doigt ses erreurs, il a le sourire ironique de quelqu'un dont la conviction, assise sur des faits non contestables, est et demeurera inébranlable. Il finit par clore la controverse en se retranchant dans un mutisme dédaigneux, ou bien, attribuant la ténacité de son interlocuteur à un mobile intéressé, il le range dès lors parmi ses ennemis. Toute discussion avec l'interprétateur reste donc vaine ; elle irrite souvent, elle ne persuade jamais.

Les sentiments affectifs ne présentent aucun trouble primitif. Les malades conservent les mêmes relations avec leurs parents, leurs amis et toutes les personnes que n'englobe pas leur délire. L'amour-propre, le sentiment de la dignité n'est en rien altéré. Une fois interné, le sujet est sensible aux égards qu'on a pour lui. « Le paranoïaque, dit Tanzi, n'est pas toujours un homme d'action, mais c'est toujours un homme de caractère. » Les sentiments éthiques, esthétiques, religieux persistent sans altération. L'humeur varie, comme celle de chacun de nous, au gré des circonstances ou de l'état organique ; elle reflète aussi la couleur que prennent les idées délirantes : expansive dans certains cas de mégalomanie ; chagrine, acrimonieuse chez les persécutés. Mais il n'y a jamais rien de comparable à la dépression ou à l'euphorie si fréquentes dans les autres psychoses.

Ce mélange de raison et de déraison, ce contraste déjà noté dans les anciennes descriptions des « délires partiels », de la « folie raisonnante », ne s'observe nulle part aussi frappant que dans le délire d'interprétation. On le retrouve

dans le langage, les écrits et la conduite des malades.

La conversation des interprétateurs, très variable suivant leur éducation antérieure, est habituellement facile, empreinte le plus souvent d'une certaine recherche, visant à l'élégance et parfois à l'emphase. Certains parlent avec une abondance prolixe : c'est un flot de paroles intarissable ; des incidentes surviennent à tout instant, sans leur faire perdre le fil de leurs idées, et l'on est surpris de les voir se retrouver dans ce dédale de faits : ils lassent l'auditeur plus vite qu'ils ne se fatiguent eux-mêmes. Quelques-uns ont un langage mesuré ou ne s'expriment qu'à demi-mot, jugeant inutile de détailler des événements universellement connus. Tous savent soutenir une causerie sans rapport avec leur délire ; il en est qui ont des réparties amusantes, des expressions humoristiques. On ne les voit pas s'interrompre brusquement au milieu d'une phrase pour interpeller un individu imaginaire ou lui répondre, comme le font les hallucinés. Jamais on ne note la verbigération ou la « salade de mots » des déments précoces. Les stéréotypies verbales, les néologismes sont exceptionnels.

Aux écrits des interprétateurs s'appliquent les mêmes constatations négatives : pas d'incorrection dans la construction grammaticale, absence de verbigération, de stéréotypie véritable, de néologismes, de signes cabalistiques, de formules d'incantation ou d'exorcisme. L'écriture est correcte, sans troubles graphiques élémentaires, sans surcharge, sans exagération de mots soulignés. Les malades ne s'emparent pas de chiffons de papier pour y inscrire en tous sens des phrases insignifiantes ou des idées délirantes. Leur style, reflet de leur langage et de leur état mental, ne présente rien d'anormal ; il varie, bien entendu, suivant

l'instruction et la culture. Nous avons demandé à une de nos pensionnaires (obs. I) de nous donner son avis sur le roman de Frapié, *La Maternelle*. Voici la note qui nous fut remise par cette personne dont les interprétations ont un caractère pathologique si accusé.

« Je viens de lire le mot « fin » de *La Maternelle* de Frapié. — Cette description d'une école enfantine de Ménilmontant, quoique touffue certaines fois, est remplie d'intérêt. On s'attache à cette pauvre *déracinée*, femme de service à cette école, que la cruelle Fatalité oblige à vivre dans un monde et à faire des travaux indignes d'elle : une haute philosophie lui adoucit sa pénible tâche.

« Elle critique la nature du sentiment qu'éprouve la femme du peuple pour ses enfants. Le fait est que le véritable amour maternel, sentimental, cérébral, plein de tendresse, n'est pas à comparer à ce besoin qu'ont les ouvriers de tourmenter, maltraiter ces petits êtres. Ces gens souvent alcooliques, non disciples de Malthus, procréent des enfants souffrants et malheureux qui portent sur leur petit corps les stigmates de la dégénérescence.

« Elle fait aussi un parallèle entre l'institutrice normalienne et celle qui n'a que son brevet : c'est un peu la différence qui existe entre l'officier sortant du « rang » et celui sortant de l' « Ecole ».

« Une histoire de chat et de mésange est un peu fastidieuse.

« Je n'aime pas non plus les mots d'argot imprimés : ils choquent la vue, comme ils choquent l'ouïe quand on les entend.

« L'idylle est discrète, fine et bien amenée. »

Les lettres conservent, aussi bien dans leur contenu que dans les formules de politesse, les nuances de familiarité, d'indifférence ou de respect qui conviennent. Ces écrits impressionnent parfois au plus haut point les parents, les magistrats, les administrateurs qui ne peuvent tenir pour

aliéné un homme capable d'écrire d'une façon aussi correcte, parfois même aussi littéraire. Certaines dénonciations sont, remarque Legrand du Saulle, rédigées « dans les termes les plus froids, les plus mesurés, les plus perfides. Elles ont souvent une apparence de sincérité et un air de vraisemblance qui au premier abord pourraient en imposer. » Voici deux lettres rédigées, la première par une mégalomane persécutée avec idées d'empoisonnement et délire très actif, la seconde par la malade de l'obs. I.

I

« Monsieur le docteur,

« Vous seriez fort aimable en voulant bien me prêter un dictionnaire. La construction des mots les plus usuels m'échappe... Ma correspondance, n'ayant point l'étendue de celle d'un homme d'État, est par conséquent plus restreinte, j'oublie parfois les règles de la grammaire, et, c'est odieux à dire, parfois celles de l'orthographe.

« Je n'ai pas d'amour-propre en ces sortes de choses; parfois il m'est arrivé des erreurs grammaticales monstrueuses, et sans que je m'en aperçoive. Je ne relis jamais, ou fort rarement, ce que j'écris, je me contente d'exposer ma pensée dans un dialecte accessible à tous — il y en a qui le trouvent bon, d'autres fort mauvais, j'en connais certains, ayant fort mauvais caractère, qui n'ont pas encore pu digérer mon style.

« Hier j'ai été dans une indécision très grande au sujet du mot « asphyxiée » (je ne sais pas encore s'il est correct); j'étais très embarrassée pour placer mon x, elle me gênait; pour trancher la difficulté je voulais ne pas en mettre, c'était un moyen de concilier! Mais cette atteinte aux règles de l'Académie Française m'a fait réfléchir à la sévérité avec laquelle serait accueillie cette suppression et, à tout hasard, je l'ai placée n'importe où! — Il faut que je m'ennuie bien pour vous écrire aussi longuement pour une chose aussi

simple ; je m'ennuie mortellement, reléguée dans ma chambre du matin au soir, les journées sont des siècles, les heures des journées. Enfin qu'attendez-vous donc ? Je m'adresse à tous et tous me font la même réponse : ceci dépend du docteur. Comment puis-je juger celui qui me retient ? Quelles impressions flatteuses voulez-vous que j'emporte de ce procédé inique ? Je laisse à votre conscience et à votre droiture de sentiments le soin de juger de tels actes... »

II

« Monsieur le docteur,

« Il y a trois mois que je quittais Ville-Evrard. J'espérais que ma famille m'aiderait à faire les démarches nécessaires pour reconquérir mes droits. Mais chaque fois que j'ai voulu en parler ou réclamer on m'a répondu soit par des phrases évasives, soit par des scènes. Aussi depuis longtemps je ne réclame plus et je pleure. Mais les larmes n'arrangent pas les situations et la mienne est désespérément pénible. Je suis dépossédée de tout : de ma fille, de ma fortune, de mes meubles et même de mes petits souvenirs de jeune femme et jeune fille. Je n'ai pas touché un centime depuis que je suis ici. On m'a défendu d'écrire. On m'a défendu de parler et depuis trois mois je n'ai communiqué qu'avec mon confesseur. Je suis bien plus séquestrée qu'à Ville-Evrard où je pouvais parler à des Docteurs et des Magistrats. Je ne suis pas parfaite, mais je n'ai jamais mérité les calomnies et les humiliations que je supporte avec une résignation héroïque. Bien que ma vie soit celle d'une véritable trappistine, raisonnable, travailleuse, douce, obéissante, à chaque instant je suis menacée d'être enfermée dans une maison d'aliénés. Je vous envoie comme preuve la lettre ci-jointe. On me fait comprendre qu'on me loge et me nourrit par charité...

« Après me l'avoir refusé on m'accorde enfin le voyage de Paris. Pourrai-je vous voir aux dates indiquées ? Je désire vous dire certaines choses de vive voix. Je vais craindre que la mort ou un piège ne mettent obstacle à mon projet ; ou qu'on ne m'enferme de force dans un fiacre pour me con-

duire dans une maison close comme on me l'a déjà fait. Vous comprendriez ces craintes si vous connaissiez les ultimatums effrayants qui me furent posés et vous viendriez au secours de votre malheureuse pensionnaire qui vous a conservé toute sa confiance... »

Quelques interprétateurs sont des graphomanes qui couvrent d'encre chaque jour une dizaine de pages, expédient des lettres de tous côtés (lettres parfois stéréotypées) et croient avoir des correspondants dans toute l'Europe. Avec la même abondance de détails, ils exposent leurs doléances au Président de la République, aux ambassadeurs, aux ministres ou à leurs amis. Ils rédigent habituellement et font même parfois imprimer des mémoires, des « confessions » souvent fort intéressantes à tous points de vue.

Notons que ces graphomanes ne sont pas toujours les plus loquaces. Quelques-uns même ne délirent que dans leurs écrits et savent, dans les interrogatoires les mieux dirigés ou les conversations les plus insidieuses, taire toutes leurs conceptions vésaniques. Une Anglaise de notre service, graphomane infatigable, dont on n'arrive qu'avec peine oralement à tirer quelques mots, écrit au Président de la République : « Je demande de savoir pourquoi je suis détenue par la France ; si c'est parce qu'on m'a offert la couronne des Iles Britanniques, est-ce-que cela est l'affaire de la France ? Je demande d'être traitée comme une prisonnière d'Etat, envoyez-moi au château de Fontainebleau. »

Nombre de malades cultivés, ayant des prétentions littéraires exagérées, composent des ouvrages qu'ils n'hésitent pas à traiter de chefs-d'œuvre (voir page 105). Les poètes

ne manquent pas : leurs poésies, plus ou moins bien tournées, selon leurs aptitudes, peuvent n'avoir aucun rapport avec le délire; parfois au contraire elles en sont l'expression. Voici quelques vers d'une interprétatrice invertie sexuelle (obs. XVIII).

A SAPHO

Aimer ne suffit pas, il faut savoir le dire
Autrement qu'en œillade, autrement qu'en sourire ;
Vers notre amoureux cœur, tentez le premier pas,
Sinon vous risquerez de rester solitaire.
Imitez cet exemple et cessez de vous taire ;
Le succès, croyez-le, est d'avance acquis :
On s'ennuie, allez-donc, le terrain est conquis.

A certains de ces interprétateurs peuvent s'appliquer les réflexions suivantes de Rogues de Fursac : « Le psychopathe a le culte de ses écrits. Il les range, les catalogue avec soin, les commente même. Persuadé qu'il a produit quelque chose d'excellent, il traite sans hésiter d'imbécile quiconque se hasarde à lui faire la moindre critique. Il accepte au contraire avec une naïveté complète et une satisfaction non dissimulée tous les éloges, même les plus hyperboliques, qu'on lui décerne sur la profondeur de ses pensées et la perfection de son style. En un mot il fait preuve, là comme dans toute sa conduite, d'une autocritique insuffisante[1]. »

L'aspect extérieur, l'attitude, ne présentent rien d'anormal. Il n'y a pas de troubles de la mimique involontaire ou émotive (pas plus d'ailleurs que de la mimique volontaire).

1. Rogues de Fursac. *Les écrits et les dessins dans les maladies nerveuses et mentales.* Paris, 1905, p. 250. Voir p. 262, Les écrits dans le délire à forme interprétative.

Comme le dit Dromard, « la mimique demeure parfaitement normale en tant que fonction... elle reste adéquate aux émotions qu'elle extériorise... elle est très exactement ce qu'elle serait chez un sujet sain à équivalence d'état d'âme... La méfiance du persécuté, l'orgueil du mégalomaniaque... tous ces états d'âme en un mot n'ont pas une expression mimique différente de celle qui traduirait des sentiments analogues chez un sujet normal[1]. » La physionomie reflète donc les préoccupations du sujet. Elle est, suivant les cas, résignée ou mécontente, sérieuse ou souriante, hautaine ou avenante, inquiète et crispée ou calme et sereine. Parfois, quand le sujet expose ses interprétations, sa physionomie prend une expression maligne, il cligne de l'œil d'un air entendu avec la satisfaction de déjouer toutes les ruses et d'être seul à deviner des allusions secrètes.

La conduite de ces malades, leur façon de se comporter dans la vie quotidienne, est sous la dépendance de leur caractère antérieur. C'est dire qu'ici encore on relève surtout des symptômes négatifs. L'activité motrice n'est pas pervertie : ni trouble de la volonté susceptible d'influencer la manière d'agir, ni aboulie, ni impulsions ; on n'observe pas non plus ces stéréotypies d'attitude ou de geste, ces troubles catatoniques, ou ce maniérisme fréquents chez les déments précoces. Les manies ou les tics ne témoignent qu'en faveur d'une tare dégénérative. Normales aussi sont les allures. La tenue n'attire en rien l'attention ; tout au plus note-t-on parfois une certaine recherche, une originalité dans le costume, exceptionnellement de l'excentricité ; on n'en voit guère, sauf parmi les débiles, se parer de

1. Dromard. *Essai de classification des troubles de la mimique chez les aliénés.* Journ. d. psychol., janv. 1906.

décorations, et encore le font-ils discrètement ; ils n'ont pas cette folie d'ostentation des déments mégalomanes. Calmes, polis, réservés, soignés dans leur toilette, ils s'intéressent à leur entourage, aux faits quotidiens, politiques ou autres ; ils aiment lire, s'occuper à divers travaux.

Les interprétateurs peuvent vivre longtemps en liberté, n'éveillant l'attention que par de rares extravagances incompréhensibles pour l'entourage ; quelques-uns cependant, rapidement agressifs, se livrent à des violences. Ces réactions, conséquence des idées délirantes et du caractère antérieur, tranchent par leur singularité sur une vie jusque-là régulière. Leur étude sera mieux à sa place dans le chapitre suivant.

B. — Absence de troubles sensoriels.

D'une manière générale on peut dire que l'absence de troubles sensoriels caractérise le délire d'interprétation. Dans quelques cas néanmoins des hallucinations existent : mais elles ne se montrent qu'à intervalles éloignés, ne jouent qu'un rôle tout à fait accessoire dans l'élaboration du délire, et demeurent dépourvues d'influence sur son évolution. Il est loin d'en être ainsi dans d'autres psychoses systématisées où ces troubles dirigent la scène morbide.

Dans d'autres cas on pourrait prendre certains interprétateurs pour des hallucinés, en raison de leur façon de s'exprimer qui prête à l'équivoque ; nombreux sont ceux qui, interprétant des mots ou des phrases réellement perçus, déclarent qu'on les injurie dans la rue ; nous avons déjà signalé cette cause d'erreur.

Hallucinations épisodiques. — Chez quelques-uns on observe des troubles sensoriels auditifs, rares à la vérité, mais incontestables ; s'agit-il bien d'hallucinations ? Ce sont plus souvent, pensons-nous, des illusions. En effet les malades n'entendent pas de « voix » dans la solitude de leur chambre, ils ne racontent pas qu'on leur parle à travers les murs ou par téléphone. C'est à l'inauguration d'une statue que celle-ci s'entend appeler trois fois par son nom ; c'est dans la rue que les passants crient à un autre : « Détourne-toi ! » ; c'est au milieu de la foule que pour cette dernière on proclamait : « Voilà notre reine ! » Parfois l'hallucination survient au contraire dans le silence de la nuit, mais son apparition est subordonnée, remarque Tanzi, à une émotion intense, comme chez les gens normaux, ou bien elle est liée à la peur, au fanatisme, à l'attention expectante. Toujours cette hallucination auditive se réduit à un mot ou à une phrase brève.

D'ailleurs n'arrive-t-il pas à certains obsédés et même à l'homme qualifié normal, au cours d'une méditation ou sous l'influence de la fatigue, d'entendre distinctement un mot, un appel. Pareil fait peut se produire chez nos malades comme un écho des préoccupations délirantes ; il y a loin de ce symptôme isolé, épisodique, à un délire à base hallucinatoire.

Dans un très petit nombre de cas on note des hallucinations psycho-motrices verbales, des « voix intérieures ». Deux de nos pensionnaires déclarent avoir l'une des « pensées extra-terrestres », l'autre des « inspirations angéliques », une troisième parle parfois de « communications magnétiques » qui paraissent plutôt des phénomènes de représentation mentale vive. Si l'on admet que les halluci-

nations psychiques ne sont que l'interprétation délirante du langage intérieur, c'est-à-dire « consistent en des pensées dont le malade méconnaît l'origine personnelle et qu'il attribue à une influence extérieure » (Francotte), on s'explique leur existence possible chez nos sujets.

Les hallucinations et les illusions de la vue semblent exceptionnelles, sauf chez les mystiques. Nous n'en avons observé qu'un seul exemple ; encore s'agit-il d'une hallucination hypnagogique, antérieure de quelques années à la systématisation du délire, mais qui exerça une influence considérable sur ce dernier. Notre malade, assis dans la soirée auprès de sa table de travail, vit surgir devant lui un fantôme vêtu de blanc. Il fut plus tard convaincu que la Vierge lui était apparue et l'avait choisi pour sauver la France, d'où les persécutions des Allemands.

Observation IV. — N... William, interné en 1894 à l'âge de quarante ans. — Grand'mère maternelle aliénée, mère nerveuse, morte démente, sœur hystérique. — Irlandais, élevé très religieusement par sa mère. Nommé shériff de comté à vingt-cinq ans, des scènes de violences au cours d'une émeute lui causèrent une vive émotion. Vers cette époque un soir, comme il travaillait à son bureau, une femme très belle, à l'air triste, vêtue de blanc, lui apparut. Il n'en fut pas effrayé mais en garda un souvenir vivace. Peu de temps après, il refuse d'appliquer une loi qu'il juge inique, et donne sa démission. Craignant la colère du gouvernement, s'imaginant qu'on veut se débarrasser de lui, il se réfugie en France.

Il trouve la France très affaiblie par le désastre de 1870, et, se rappelant sa vision d'il y a cinq ans, il est convaincu que la Vierge l'a chargé de relever ce pays. D'autres indices lui prouvent qu'il est digne de cette mission : en effet, la reine Victoria est montée sur le trône à dix-huit ans, et quand il est né elle avait juste deux fois dix-huit ans. Il est vrai que d'autres coïncidences analogues sont d'un mauvais pré-

sage : il est né exactement cinquante ans après la bataille de Trafalgar où Nelson fut tué. Ne périra-t-il pas lui aussi de mort violente ? Son affection pour la France, les services qu'il lui rend, et dont il voit la preuve chaque jour dans les journaux, lui attirent la haine de l'Allemand. Des espions le surveillent qui veulent sa perte ; l'impératrice d'Allemagne, elle-même, vient à Paris. Une dame inconnue lui remet un jour, à Saint-Sulpice, une boîte portant l'étiquette : pilules de sulfate de strychnine et renfermant 50 francs en or ; c'est pour l'engager à se méfier. Il y a un garçon allemand dans son hôtel ; il va se loger ailleurs. A mesure que, grâce à son intervention, la prospérité de la France augmente, la crainte d'être assassiné par un Allemand grandit. Il ose à peine se montrer dans les rues. Il mange seul dans sa chambre, pour ne pas être empoisonné. Un soir il entend une voiture s'arrêter à sa porte, il croit qu'on vient l'enlever, saute à sa fenêtre criant : « Au voleur, à l'assassin ! » Il est interné.

Depuis lors ses interprétations et son délire continuent à progresser. Au moment des fêtes franco-russes, il appréhende d'être poignardé, car c'est lui le promoteur de l'alliance. Pendant l'Exposition, il est effrayé à la pensée des nombreux étrangers, parmi lesquels peut facilement se cacher son assassin. Une lettre rend compte de son état mental : « Depuis longtemps je suis dans la plus terrible angoisse d'esprit à cause de l'intime certitude que j'ai d'être assassiné, poignardé ou empoisonné, par je ne sais quel terrible moyen. Je n'ai pas de consolation plus grande que d'être un enfant de la sainte Eglise romaine. Je vois très clairement que la très Sainte Vierge m'a choisi et a fait de moi, un instrument (cependant très humble) pour le relèvement de la France, pour la servir et la sauver de sa situation plus grave, périlleuse et précaire à côté de l'Allemagne depuis la guerre de 1870 ; pour exposer les intrigues de l'Allemagne, pour chasser par ma parole et par ma plume les espions allemands de la France et pour empêcher toute nouvelle invasion... Mon nom restera et vivra dans l'histoire comme un des sauveteurs de la France... »

En 1907, treize ans après son internement, même état mental, mêmes interprétations fausses : quand il entend,

dans le voisinage, un coup de fusil tiré par un chasseur, il prétend que c'est sur lui qu'on tire, il dit avoir entendu siffler la balle et la cherche à terre. Dans le jardin il se tient toujours à l'abri d'un arbre. Il remarque que lorsqu'un souverain visite Paris, il se trouve dans un état nerveux extraordinaire. Ne se croyant plus en sûreté en France, il demande à être conduit en Angleterre ; il est insulté par la presse parisienne ; les malades qui l'entourent sont des espions. Les idées de grandeurs sont aussi actives que les idées de persécution : il appartient à une des plus grandes familles d'Irlande qui, sous un autre nom, a joué un rôle dans l'histoire de son pays ; toute l'œuvre diplomatique de ces dernières années a été accomplie à son instigation : il est le promoteur de l'entente franco-anglaise ; il a dirigé le roi Edouard ; sans lui la ville de Paris aurait été ravagée et brûlée, et la France rayée de la carte d'Europe. Lord Kitchener a reçu les millions auxquels lui seul avait droit. Il est la cause des miracles qui se sont produits en Irlande. Il est plus que le vice-roi d'Irlande. Le Seigneur lui a communiqué une science surnaturelle.

Les hallucinations — ou plutôt les illusions — du goût et de l'odorat sont aussi rares que celles de la vue. On n'observe pas ces troubles de la sensibilité générale, si intenses parfois chez les persécutés hallucinés.

Le rôle des hallucinations dans le délire d'interprétation reste donc souvent nul, quelquefois effacé, toujours passager : c'est bien un symptôme épisodique et secondaire.

Dans certains cas cependant le retentissement du délire sur les centres sensoriels augmente ; les hallucinations (surtout celles de l'ouïe) interviennent d'une façon plus active, bien que généralement intermittente. Enfin des bouffées hallucinatoires éphémères, avec ou sans confusion, peuvent apparaître : c'est alors une véritable complication. Nous étudierons ces divers cas ultérieurement.

*
* *

Terminons ce chapitre par une observation qui, comme la première, en confirme les différentes parties. Le malade, dont les idées de jalousie et de persécution prédominent depuis neuf ans, multiplie les interprétations ; de plus il a présenté au cours de son délire trois de ces épisodes hallucinatoires très passagers que nous venons de signaler.

Observation V. — H..., instituteur, est né en 1860. Peu de renseignements sur l'hérédité : un frère se serait suicidé. Onanisme de douze à vingt ans. De vingt-deux à vingt-sept ans excès sexuels. Peu travailleur, il eût pourtant des succès au séminaire. Sa femme définit ainsi son caractère : « inquiet, impressionnable, emporté, n'aimant pas la contradiction, mais bon, généreux, affectueux, sensible à l'excès ». Il se dit lui-même « très impressionnable et suggestible ».

Vers l'âge de trente ans (1890) se manifestent des tendances hypocondriaques : H... passe pour malade imaginaire, neurasthénique. Il se marie à trente-huit ans (1898). Jalousie caractérisée dès le début du mariage : tendance aux interprétations fausses. Il se plaint du caractère maussade de sa femme, de son orgueil immense, de ses bouderies sans motif. Cette même année il remarque qu'un député, M. R... dont il est l'agent électoral, change d'attitude à son égard. En 1899, même tendance aux interprétations, et scènes conjugales. En 1900, il constate un changement dans les allures de sa femme ; l'ayant parfois rencontrée dans la rue, il suppose qu'elle va voir un amant ; il appuie ses dires sur des détails infimes.

En novembre 1900 sa femme qui, depuis huit mois, allaitait son bébé, est arrêtée dans un grand magasin pour vol à l'étalage. Grâce à l'intervention du député, l'affaire n'eut pas de suite, mais ce fut pour Mme H... l'occasion de faire plus ample connaissance avec ce personnage. Ce dernier plaide les circonstances atténuantes auprès du mari. Il lui déclare qu'il

a donné, pour lui, à Mme H... sa parole d'honneur que le mari pardonnerait et ne demanderait pas le divorce. « Je crus, écrit H..., qu'à partir de ce moment ma femme devait être sacrée à ses yeux. J'ai bien peur de m'être trompé et voici pourquoi. Quelque temps après cette parole donnée pour moi par M. R..., ma femme me dit un jour en déjeunant et cela sans raison : « Comme tu as un beau front. » Venant après son aventure, ce compliment (si c'en était un) me révolta et je lui dis : « C'est étonnant comme certaines femmes ont une âme de boue. » Cette riposte l'exaspéra. A partir de ce jour, ma femme me chercha sans cesse des motifs de querelle, me traitant presque journellement de fou ; parfois son cynisme ne connaissait plus de bornes, elle me menaçait même de m'empoisonner. »

L'état mental de H... s'aggrava à la suite de la mort de sa mère qui l'affecta profondément, et du surmenage causé par une maladie de son enfant. Il remarque que souvent on lui tourne le dos. Il se prétend victime d'une injustice de son directeur qui a empêché sa promotion à un grade supérieur.

1902. — En janvier, pendant une grippe, il prend par mégarde 60 grammes de Sedlitz que sa femme a fait dissoudre, « à dessein sans doute », dans un seul verre. « Il en résulta une entérite dont je souffre toujours depuis cette époque malgré tous les traitements. Un nouveau médecin (choisi par ma femme) fait tout pour me persuader que ma maladie s'aggrave : « Regardez dans quel état il est » dit-il à ma femme. Au surplus, ajoute H..., je puis au besoin préciser certains faits et établir sans peine le rôle joué par quelques-uns, que je croyais être de mes amis, et qui m'ont peut-être fait plus de mal que des ennemis déclarés (trois instituteurs et d'autres) ». Au cours de cette année, entérite et bronchite, qu'il impute à sa femme : il prétend qu'on l'a envoyé dans un pays humide exprès pour aggraver son état. Il change de résidence. A peine installé, il fait des scènes à Mme H... qui devient, dit-il, une furie, casse des objets et le soigne mal intentionnellement. Il la frappe et la met à la porte à huit heures du soir.

Sa femme demande pour lui une situation meilleure au

député. H... se rend chez ce dernier pour le prier de n'en rien faire, et cependant n'en parle pas : « Pourquoi restai-je muet là-dessus, c'est ce que je ne m'explique pas ? » Quelque temps après le député lui paraît plus froid à son égard ; d'accord avec sa femme, il cherche à lui faire prendre des congés pour mieux le tenir plus tard.

En octobre il reprend ses fonctions à l'école. Il est taciturne, défiant. Il raconte qu'un de ses collègues ne lui a pas serré la main, qu'un autre la lui a serrée froidement, que deux autres parlaient avec animation (de lui assurément) ; quelques-uns enfin riaient dans un coin en le regardant à la dérobée. En vain sa femme lui affirme qu'il se trompe, rien ne peut le désabuser.

Menacé de tuberculose, il part en novembre pour l'Algérie « où le pousse à aller un de ses ennemis ». Un ami franc-maçon lui donne une lettre de recommandation pour un autre franc-maçon habitant Alger. Après un déjeuner chez ce dernier, ayant éprouvé des troubles intestinaux, ainsi que sa femme et son enfant, il voit là une « coïncidence tout au moins étrange », puis affirme qu'on a voulu les empoisonner tous avec des champignons vénéneux. D'ailleurs la femme de son hôte lui a dit, bien qu'il fut à peine rétabli : « si vous aviez affaire à moi, je vous ferais bien marcher ».

Les idées de jalousie se montrent de nouveau. Il soupçonne un jeune soldat, secrétaire du député, qui, « chose tout à fait bizarre », se trouvait précisément à Alger, et qu'il a lui-même présenté à sa femme, d'être l'amant de celle-ci. Il remarque que l'attitude du jeune homme (d'ailleurs timide) est gênée : preuve des relations avec sa femme. Celle-ci prend le parti de ne plus adresser la parole au soldat; H... voit dans cette réserve une comédie et une nouvelle preuve qu'ils ont des rendez-vous en ville. Enfin sa femme se lie de plus en plus avec le couple dont il accepta le déjeuner suivi de symptômes d'intoxication, tandis que ce même couple s'éloigne de lui. Impatientée, Mme H... lui dit un jour, faisant allusion au divorce : « Tu me ferais faire des choses que je ne voudrais pas. » H... prend cette phrase pour un aveu de l'adultère. Il remarque, lorsque sa femme veut sortir, la façon dont elle fait sa toilette, dont elle s'habille ; il s'oc-

cupe de son linge, et si elle rentre avec une épingle déplacée ou une agrafe défaite, ou les yeux cernés, c'en est assez pour confirmer ses soupçons. Plus tard il suppose qu'on donne des rendez-vous à Mme H... dans le but de l'affilier à la franc-maçonnerie afin que, cette société préconisant, dit-il, l'union libre, sa femme n'ait aucun scrupule de le tromper. Un jour le secrétaire du député se permet de lui donner un conseil dans une lettre. « Tu vois donc ce garçon à mon insu », dit-il à sa femme ; à partir de ce jour le jeune homme cessa de lui écrire.

1903. — H... rentre en France en avril. A peine de retour les troubles intestinaux se reproduisent « provoqués sans doute par sa femme ». Il rend visite au député qui l'accueille froidement et « le lendemain sa femme lui fait les cornes ». Elle s'entretient longuement avec le médecin, cherchant déjà sans doute à le faire passer pour fou. En juillet, H... s'installe près de Toulouse. Mêmes préoccupations de persécution et de jalousie. Sujet à de la somnolence après les repas, il croit que sa femme lui donne un narcotique afin d'être libre une fois qu'il serait assoupi. « C'est à cette époque, écrit H..., que ma femme commença à mettre ses menaces à exécution, en essayant de me rendre fou, comme elle me l'avait souvent dit. Le 12 août, comme je me disposais à aller dans mon pays avec mon frère, ma femme (qui me faisait depuis plusieurs jours des scènes effroyables) me traite d'hypocrite et finalement me proposa « la paix ou la guerre ». Je lui dis de choisir. (H... attache à ce propos une importance capitale). Elle me répondit qu'elle verrait, écrivit rageusement une lettre — à qui ? au député sans doute — et m'offrit alors une tasse de lait que j'eus tort d'accepter, car c'est de ce moment que datent mes plus grands malheurs. Qu'y avait-il dans ce lait ? Je l'ignore, mais ce que je sais c'est que, pendant trois jours je fus comme abruti... » Il va à Toulouse et pendant la nuit, regardant par la fenêtre, il aperçoit deux sergents de ville assis en face de la porte de son hôtel qu'ils avaient l'air de surveiller, sans doute sur l'ordre de sa femme ou du député ; croyant que Mme H... veut se venger de lui, il quitte l'hôtel à deux heures du matin ; aussitôt les agents s'en vont. De retour à la maison,

H... reproche à sa femme qui, pour ne pas rester seule, avait demandé l'hospitalité à une amie, personne respectable et âgée, de « faire la vie » avec cette dame; il lui demande, d'un air égaré et soupçonneux, des explications. « Le lendemain, sans pouvoir m'expliquer pourquoi, je dis à ma femme : « tu es franche-maçonne ». Ce qui me le faisait supposer, c'est qu'à notre retour d'Alger, étant allé voir Mme X..., femme d'un de nos amis (ou que je croyais tel), un franc-maçon, cette dame, avec qui auparavant elle sympathisait fort peu, la reçut à bras ouverts (comme une *sœur*)... Depuis cette époque quelques francs-maçons avérés m'en ont fait entendre de dures, cependant que j'étais moi-même comme privé de volonté, entendant tout sans pouvoir répondre. Du reste ma femme me dit quelque temps après un jour que je l'appelais encore franche-maçonne : « Ne touche pas à la franc-maçonnerie, tu sais bien que cela a failli te rendre fou déjà ! »

Après cette discussion, les époux se réconcilient et échangent différents serments. « Pourquoi ai-je fait ces serments, écrit H...? Je n'en sais rien! Après déjeuner le même sommeil inexplicable s'empara de moi et je montai me coucher laissant ma femme et un ami seuls. A mon réveil j'avais les yeux d'une grande fixité, comme révulsés et je laissai partir mon ami sans avoir pu lui adresser la parole. Alors ma femme m'affola tellement avec certaines insinuations que je crus que mon frère, pour éviter de mauvaises affaires, avait commis quelque sottise. A partir de ce jour je ne pus aller dehors sans entendre dire par certaines personnes : « Voilà le plus grand cocu de la terre! » ou bien : « Voilà notre maître à tous! » Dans les tramways, d'aucuns me marchaient sur les pieds sans s'excuser, ajoutant même parfois : « Il n'y a rien à faire ». J'avais tellement conscience qu'on me cherchait quelque mauvaise querelle pour me faire enfermer comme fou que je supportais tout en effet sans rien dire ».

Peu de temps après, H... part pour Toulouse afin de déposer une plainte en empoisonnement contre sa femme; mais aussitôt qu'il veut entrer quelque part il aperçoit des personnes suspectes, des individus qui avaient déjà « voulu

l'esbrouffer » ; il erre plusieurs heures dans les rues et finit par échouer dans un bureau d'octroi où il demande protection contre les ennemis qui le poursuivent. A ce moment il semble bien qu'il se soit produit un épisode aigu hallucinatoire, car le lendemain, en présence de ses belles-sœurs, il ne les reconnaît pas et les prend pour des personnes que sa femme a introduites chez elle pour se livrer à des orgies. Il entend des voix qui le narguent, entre autres celle de son frère (pour lui, l'amant de sa femme). Quelques jours après, voyant de loin arriver son frère, il prend un rasoir et tourne autour de Mme H... qui, effrayée, lui demande ce qu'il veut. « C'est pour te couper la tête, dit-il, tu me trompes avec mon frère ! » A table, on sert un canard *farci*, c'est une allusion de sa femme à sa conduite : il refuse d'en manger et parle de fuir sans retard une maison maudite.

Fin août, après une courte accalmie due à un changement de milieu, les interprétations se reproduisent de nouveau sans intervention d'hallucinations. H... reproche à sa femme ce qu'elle et d'autres lui ont fait ; il précise que toutes ces persécutions datent seulement de l'époque où elle lui a dit de « choisir la paix ou la guerre ». Il la conduit au cimetière, et, sur la tombe de ses parents, lui fait jurer qu'elle ne l'a jamais trompé et qu'elle n'est pas affiliée à la franc-maçonnerie. Ce serment le tranquillise momentanément ; mais un matin, ayant rencontré une personne tenant un journal qui donnait le portrait du roi et de la reine d'Italie, il s'imagine que c'est le portrait de Mme H... et de son amant et qu'on veut le bafouer ; il revient furieux à la maison : « C'est honteux, dit-il à sa femme, de te livrer publiquement à la débauche dans ton pays natal, tu n'es pas digne de porter mon nom. » Mme H... proteste. Il sort, court chez tous les marchands de journaux afin d'acheter le numéro en question. N'en trouvant pas, il prétend qu'on n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires qui ont été rapidement enlevés.

Bientôt de nouvelles interprétations se produisent : une étiquette portant le nom d'une gare voisine est pour lui matière à réflexion : il voit dans ce nom une allusion. Les saltimbanques qui jouent du tambour devant sa maison, les

marchands qui crient sous ses fenêtres, les enfants qui font des rondes en chantant, les gamins qui se querellent, les épouvantails placés dans les vignes, il interprète tout dans un sens délirant.

Il refuse avec obstination la proposition que lui fait sa femme d'aller à une chapelle d'où l'on a une vue renommée, et cela parce que la chapelle est dédiée à saint Joseph. Il s'indigne quand un ami lui demande s'il y a beaucoup de poisson dans la rivière ; c'est une allusion, on veut le faire passer pour souteneur. Il rend visite avec sa femme à un haut personnage politique pour solliciter une faveur et revient convaincu que M[me] H... n'a suggéré cette visite que pour s'offrir elle-même.

De retour à Paris en octobre, il entend ses collègues parler de femmes, de maris trompés : autant d'allusions. Les hommes qui viennent chez lui sont tous les amants de sa femme; lorsque celle-ci reste quelques minutes à la fenêtre, il l'accuse de raccrocher les passants.

Prenant en dégoût sa profession, il cherche une autre situation. Sa femme l'engage à se faire appuyer par le député « qui n'a rien à lui refuser ». C'est pour lui la preuve que le député est son amant. « Quelques jours après, les insinuations recommencent de plus belle à l'institution et au dehors. La concierge dit : « Il n'en fera jamais d'autres ! » Un collègue parle devant moi d'un instituteur qui, s'étant entendu avec sa femme pour surprendre au bon moment l'inspecteur dont elle était la maîtresse, fit signer à celui-ci un papier qu'il ne lui rendit qu'après avoir eu un bel avancement; l'autre (je dirai les noms au besoin) venait me dire : « Regarde un tel, il a sorti sa boîte à cornes. » Un troisième disait tout à coup sans raison : « La vérité est en marche. » L'homme de service lui-même, quand je passais, disait aux mères qui attendaient dans le vestibule de l'école : « C'est celui-là ! » ou encore : « Lagardère ! » (Il disait sans doute : Lagardère ! parce que j'avais dit la veille à ma femme dans un moment de colère que, si j'étais sûr de la chose, un régiment ne m'empêcherait pas d'aller trouver M. Loubet lui-même !) Jusqu'à certaines mères de mes élèves qui venaient me demander si je n'aurais pas bientôt une petite fille et me

riaient ensuite au nez! Bref j'en entendis tellement que j'endurais le martyre. C'était à devenir fou réellement. Si je ne voulais plus aller chez le député, c'était plus fort que moi, j'y allais tout de même. Je finis par retomber malade et cela d'une façon étrange, car ce fut après avoir bu une tasse de thé chez un collègue, franc-maçon lui aussi. Un jour ce collègue dit à ma femme, moi présent : « Il y a de beaux produits sur les bords de l'Ariège. » L'Ariège passe dans mon pays natal ; or, comme déjà on me traitait presque de maquereau, je le pris forcément pour moi. Un autre jour, la femme de cet instituteur, parlant de la représentation de *Falstaff*, répondit ironiquement à mes demandes réitérées au sujet du rôle de Falstaff : « Il joue le rôle de cocu ! » (ce qui est faux d'ailleurs), et ma femme se mit à ricaner. »

1904. — En janvier, colite pseudo-membraneuse à la suite de deux purgations dont la seconde fut ordonnée par le « fameux » Dr L... (qu'il croit complice de sa femme). H... passe les premiers mois de l'année à la maison, ruminant ses idées délirantes, voyant des ennemis dans tous ceux qui l'approchent, pensant au suicide. « J'ignore, écrit-il, ce que pouvait bien me faire prendre ma femme, mais chose bizarre, je lui racontai peu à peu ma vie entière, comme j'aurais pu le faire à un confesseur. »

En avril, il rencontre un ancien secrétaire du député qui l'engage à envoyer chez ce dernier Mme H... ajoutant que là où le mari avait échoué, la femme pouvait réussir. « Pendant plus d'une heure cet individu reste à m'abrutir sans que je trouve le moyen de protester. » Il ne comprend plus rien à toutes ces machinations. D'ailleurs sa femme l'avait bien prévenu : « Tu auras beau faire tu n'y comprendras jamais rien. » Et c'est vrai, car à partir de ce jour on ne cessa de « l'ahurir ».

En mai, nouvel épisode aigu à l'occasion duquel il est interné. Le 1er mai il devient sombre, pleure. Un jour, recevant à déjeuner quelques parents, on l'engage à se soigner. Il se lève brusquement, congédie ses invités, criant qu'il ne tolérait pas qu'on l'insultât chez lui. Le lendemain il est agité, chante à tue-tête, déclame des vers en gesticu-

lant; quelques heures après il se dit Jésus-Christ, ne cesse de parler de Dieu, prend sa femme pour la Vierge. Le troisième jour il a des hallucinations actives, entre en fureur, brise les meubles et la vaisselle et arbore des drapeaux aux fenêtres; il se barricade dans sa chambre et menace tous ceux qui cherchent à entrer. Par un subterfuge on réussit à le faire sortir, mais dans la rue il recommence ses extravagances. Des agents interviennent et le conduisent au Dépôt (premier internement, 12 mai 1904). A Sainte-Anne il est encore en pleine crise : il se croit le premier de la course organisée par le *Matin* et soupçonne le médecin de vouloir lui faire perdre son rang. (Pas d'albumine dans les urines).

A son arrivée à Ville-Evrard (25 mai) le malade est lucide. L'épisode hallucinatoire a duré une douzaine de jours. Maintenant le délire à base d'interprétations persiste seul. Il n'y a pas d'affaiblissement intellectuel ; l'attention est normale, la mémoire excellente. Nulle désorientation. Pas d'hallucinations. Les écrits sont corrects. H... déclare qu'il ne veut pas rechercher les causes de sa crise soudaine, parce que sa femme lui a promis de le faire sortir. Lésions tuberculeuses du poumon, entéro-colite, psoriasis.

H... s'étonne d'avoir, avant l'éclosion de son accès hallucinatoire passager, traversé une phase de dépression ; il suppose que sa femme lui a donné des stupéfiants. Il raconte les interprétations exposées plus haut, de l'exactitude desquelles il reste convaincu. Une dame, qu'il suppose franc-maçonne, a dit un jour en montrant des noyaux de datte qui avaient germé : « cela rappelle la datte » ; elle voulait faire allusion à la *date* de l'affiliation de sa femme à la franc-maçonnerie. Le 3 juin il écrit à son frère : « Cette crise est survenue bien rapidement et elle est repartie bien vite pour qu'elle ne me paraisse pas suspecte. » Il reste convaincu que sa femme veut le rendre fou. Il revient sur les allusions passées. Une dame a dit devant lui qu'elle se ferait opérer de la cataracte : c'était pour lui faire comprendre qu'il était un mari peu clairvoyant. Un jour, en 1903, sa femme parut très surprise en le voyant entrer dans la cuisine : préparait-elle quelque mets empoisonné? Une autre fois remarquant deux « creux » dans le lit de son frère, il suppose que

sa femme y a passé la nuit. « Promène-toi longtemps » lui disait-elle dans le but de l'éloigner. Un docteur lui déclare : « il faut changer d'air », allusion au rôle de mari complaisant qu'on lui prête. Mme H... lui dit : « il faudrait aller aux eaux » c'est pour qu'il lui laisse mener une existence dévergondée. Les pertes de sang de sa femme en dehors des époques lui paraissent suspectes ; elle a les organes génitaux modifiés : aurait-elle des relations homosexuelles? Il y a deux ans, raconte-t-il, un médecin cherche à l'affoler d'accord avec sa femme : ils lui parlent tous deux en même temps. Un collègue lui a dit : « Il faut réagir. » (c'est-à-dire faire contre mauvaise fortune bon cœur). C'est ce dernier collègue qui, à l'institution, donnait le mot d'ordre pour qu'on « l'asticote » de façon à l'obliger à quitter l'enseignement et à se séparer de Mme H... (qui deviendrait ainsi libre dans ses relations avec le député). Le mot d'ordre est aussi donné à son concierge : lettres et journaux disparaissent.

La veille de son accès délirant, sa femme a disposé la table et une chaise d'une façon spéciale, comme pour se défendre d'une agression : donc elle prévoyait cette crise. Mme H... est affiliée à la franc-maçonnerie : en effet elle lève le doigt quand des bicyclistes passent, elle relève sa jupe d'une façon toute particulière, elle décrit des cercles avec ses doigts, etc. Il a remarqué aussi son allure singulière lorsqu'elle recevait le *Matin* : elle se jetait sur le journal, le lisait la première, sans doute afin de pouvoir le déchirer en cas de nécessité. Un jour elle lui dit qu'il avait des « papillons » ; le lendemain, il entend des enfants chanter une romance où il était question de « papillons parfumés ». Etrange ! Le concierge de l'institution lui a dit : « avant ce n'était rien », voulant insinuer que lui H.... « en avait pardessus la tête ».

Le 21 juin H... n'avoue plus aucune idée délirante ; jugeant ses aveux imprudents, il cherche à dissimuler. Peut-être essaye-t-il de lutter contre ses idées erronées : « mes suppositions, basées sur des apparences, dit-il, étaient fausses, car ma femme me l'a juré sur la tête de son enfant ; je ne puis croire qu'elle mente. » Mais avec cette dernière il est

moins réticent : il lui rappelle certains détails, certaines preuves d'adultère. Le 26 juin il lui demande s'il n'a pas été accusé d'un crime, si ce n'est pas lui dont on a parlé dans un roman du *Matin ;* il lui fait jurer qu'elle ne lui a pas donné de poison. Dans un feuilleton du même journal il est question d'une femme mariée qui a un amant : c'est l'histoire de sa femme. Les infirmiers disent entre eux qu'il est un mar complaisant. Certains lui font des misères : quel intérêt y ont-ils ? Mystère... Le 1er juillet ayant mangé du fromage apporté par Mme H..., il se trouve indisposé : « qu'y avait-elle mis ? » Un pensionnaire lui fait les cornes ; un surveillant et des malades cherchent à l'exciter en jouant aux cartes.

Le 29 juillet H... sort de la maison de santé, sur la demande de Mme H..., amélioré, en apparence du moins.

. . . .

« Quand j'eus quitté Ville-Evrard, écrit H..., l'entente entre ma femme et moi ne dura pas longtemps... nous résolûmes d'aller dans mon pays... Les menaces qu'elles m'avait faites avant notre départ ne tardèrent pas à se réaliser et les excitations recommencèrent. Donc quand je passais, l'un disait (je pourrai préciser les noms) : « On va le rendre fou ! » A quoi un autre répondait : « on n'a pas encore commencé ». Ou bien on disait : « Dreyfus ! » Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'en 1895, dans une discussion, quelqu'un m'avait déjà appelé Dreyfus. Si je parlais religion avec quelqu'un, on disait : « il prêche encore ! » faisant ainsi allusion à des paroles de l'Evangile que j'avais citées aux agents qui me conduisaient au Dépôt. Quelqu'un se campa même un jour à quelques mètres de moi et me dévisagea pendant plusieurs minutes sans m'adresser la parole. Une autre fois un homme me regarda en face en disant : « Il aurait mieux fait de rester où il était celui-là ! » On cherche à insinuer que ma femme a des amants; on dit : « vous aurez alors un poste double. » Le fils M... m'a dit un jour : « c'est fragile, n'y touchez pas ! » (à la franc-maçonnerie) ; d'autres fois : « nous allons tous sauter aujourd'hui »... « vous ne vous rappelez donc pas ce que vous avez fait ? » Un camarade d'enfance me dit : « tu aurais mieux fait de te faire curé ! » Je suis allé en effet au séminaire, mais pourquoi ces insinuations ? On

me disait également : « N'est-ce pas M. H... ; il n'y a pas de voleurs à X...? » (ma ville natale). Une autre fois, un marchand me dit sans raison plausible : « Si votre frère vous appelait voleur ? » Un jour, une dame se met à rire et dit à une petite fille qui courait : « Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes. » D'autres personnes (dont il cite les noms) lui ont tenu les bizarres propos suivants : « C'est aujourd'hui qu'on va l'arrêter » ; « il faut le faire marcher » ; « ces deux sont de la même famille » (en montrant des champignons). Que signifiait tout cela? Une marchande lui dit : « J'ai beau regarder au plafond, je ne vois pas d'araignée. » Allusion transparente. « L'oncle de cette marchande, camarade de mon frère aîné (mort d'une façon bizarre), provoqua mes confidences, puis il se mit à crier : « Allons! vous vous faites des idées! vous feriez mieux de vous mettre bien avec votre dame! Etonné de cette sortie, je lui dis : « Ah! vous aussi vous êtes de la police ou de la franc-maçonnerie. » Celui-là aurait bien voulu me voir une araignée au plafond. Quelques jours après, ce même individu dit, moqueur, en ayant l'air de s'adresser à un petit enfant au moment où je passais, « tu es bien coiffé! » Une autre fois, une dame disait en me regardant : « il faut le faire marcher ! »

« Enfin la scie finit par devenir trop méchante, car on disait : « C'est aujourd'hui qu'on l'arrête? » ou bien : « Nous allons chercher les gendarmes ! » Ce sont sans cesse des insinuations tendant à me faire croire que ma femme me trompe. Quelqu'un m'a même dit que c'était elle qui excitait ses amants à me faire subir toutes ces avanies. Pourquoi maintenant, changeant de système, se gratte-t-on énergiquement le front ou la tête quand je passe, ou bien se mouche-t-on bruyamment à différentes reprises, ou affecte-t-on de cracher de la façon la plus dégoutante?... Sans doute pour faire comprendre que je porte des cornes, que je suis un malpropre personnage vivant de l'inconduite de ma femme. J'ai en outre été de nouveau, tantôt comme hébété, tantôt plus ou moins excité : et cet hébètement et cette excitation n'ont cessé que du jour où je me suis séparé de ma femme. Pourquoi mon frère cherche-t-il toujours à contrecarrer tous mes projets? Quel est son rôle en ceci comme en tout le

reste ? On cherche continuellement à m'exciter de toutes les façons. Ma femme m'insulte pour me pousser à bout sans doute. Un jour on jeta un champignon à mes pieds, simple hasard, sans doute ! »

Un médecin constate qu'en novembre et décembre H... paraît dangereux pour son entourage. « Il accuse formellement sa femme de lui avoir à plusieurs reprises administré des poisons (mercure ou antimoine), pour obéir aux ordres des francs-maçons et pour devenir, après sa mort, la femme d'un député dont elle serait déjà la maîtresse. Mme H... vit donc dans des transes continuelles. Il m'a également manifesté de vifs sentiments de haine avec désirs de vengeance à l'égard de diverses personnes qu'il accuse d'être affiliées à la franc-maçonnerie ou d'être les amants de sa femme. »

H... convaincu, en décembre 1904, que sa femme veut le faire interner de nouveau porte plainte au procureur de la République, au maire, au brigadier de gendarmerie. Les querelles de ménage se répètent sans répit « provoquées, dit-il, par sa femme qui, froidement, cherche à le mettre hors de lui. Les ennuis, les allusions, les coïncidences (si coïncidences il y a) se multiplient. On se gratte les parties sexuelles sur mon passage, on chante : « pauvre fou ! » H... s'adresse au maire pour qu'il fasse cesser ces nouvelles « excitations »; dans la salle d'attente de la mairie on le bafoue. « Quelque temps après on finit par mettre un bougeoir devant ma porte. Un ami me dit : « Vous ne saurez jamais rien ». Il savait donc quelque chose lui ! »

1905. — En mai H... adresse de nouveau au procureur de la République une plainte en empoisonnement contre sa femme et contre inconnu. Il en envoie le double au *Matin*, espérant intéresser la presse et l'opinion publique. La vie commune devenant impossible, Mme H..., frappée par son mari, quitte le domicile conjugal avec l'enfant, mais revient au bout d'un mois. H... lui fait alors signer l'engagement suivant : « Je soussignée m'engage sur l'honneur à ne jamais faire examiner mon mari au point de vue mental, ni à provoquer son internement d'aucune manière que ce soit... » Le 16 octobre il poursuit de ses réclamations menaçantes son médecin qui se voit obligé, pour le calmer, de

lui signer un certificat constatant qu'il ne présente aucun trouble mental. A cette époque survient une bouffée très passagère de grandeur : H... se prend un instant pour Dieu.

En novembre et décembre, interprétations continuelles, voies de fait contre sa femme, plaintes au procureur, craintes d'empoisonnement. Il ne boit que du lait, l'achète et le fait bouillir lui-même, le tient sous clé. Il croit que ses plaintes au parquet restent sans résultat parce que sa femme appartient à la franc-maçonnerie et à la police secrète qui la protègent.

1906. — Fin janvier, nouvel épisode aigu. H... part pour Paris, va demander au député sa parole qu'il n'a jamais eu de relations avec Mme H... Le soir il a des idée bizarres, se prend pour le chef de la police et peut-être pour Dieu, commet diverses extravagances qui provoquent, le 3 février, son admission à l'Infirmerie spéciale où le Dr de Clérambault rédige le certificat suivant : « Dégénérescence mentale. Délire de persécution. Interprétations actives, illusions de l'ouïe, peut-être hallucinations auditives. Des hommes le suivent, crachent sur son passage, etc... On a dit : « Nous le rendrons fou; cela n'a pas encore commencé. » L'expression courante est que sa femme joue bien au billard (pour signifier qu'elle le trompe); celle-ci a voulu l'empoisonner. Ses amis et même des inconnus font des allusions incessantes... Tendance accusée aux fausses reconnaissances. »

Transféré le 11 février à l'asile de Ville-Evrard et trois semaines après à la maison de santé, il est lucide et non halluciné. Il déclare qu'il ne sait pas si sa femme appartient à la franc-maçonnerie, aux jésuites ou à la police. Peut-être est-elle affiliée à la Compagnie de Jésus, puisqu'elle exige des fraudes conjugales, lui disant qu'elle prend le péché sur elle : or une maxime des jésuites (*perinde ac cadaver*) indique que les chefs prennent sur eux la responsabilité de tout. D'autre part, il se demande si les francs-maçons ne lui en veulent pas de son abstention, car il se souvient qu'un franc-maçon a dit autrefois de lui : « Comme il est nerveux »; « cela voulait dire que j'avais en moi l'étoffe d'un maçon ». Il insiste sur des allusions et des fait signi-

ficatifs. « Déjà il y a trois ans on a acheté à mon enfant une toupie et des chevaux de bois : c'était dire qu'on me ferait tourner comme une toupie, etc... Actuellement je me creuse la cervelle pour savoir si on m'accuse d'avoir lancé une bombe, commis un assassinat ou des faux... Enfin je n'y comprends absolument rien... Mon frère, qui est mort il y a un an, a-t-il été victime d'un assassinat ? Sa mort est restée mystérieuse... Le roman du *Matin* fourmille d'allusions, toute ma vie y est racontée... On me faisait entendre bien des choses : un individu chantait : « Vogue ou chavire » pour me faire comprendre que si je ne marchais pas droit, je sombrerais. » — H... reprend les interprétations des gestes et de ses troubles physiques. Ici les pensionnaires jouent fort bien la comédie : ce sont des policiers chargés de l'étudier ; l'un laisse tomber des cartes exprès, l'autre, qui bêche le jardin, n'est qu'un « mouton » chargé de le « bêcher » lui, H... On lui donne des drogues pour le faire parler. — Il fait des interprétations rétrospectives : il se demande si c'est pour des timbres qu'on lui a fait garder comme malgré lui il y a vingt-quatre ans, qu'on pourra l'embêter toute sa vie; ou bien si cette histoire de vol dans un grand magasin cache quelque chose. Il suppose que vingt-six ans auparavant on lui a fait perdre la place qu'il occupait dans une usine; son successeur a d'ailleurs été également remercié. Quelque temps après on a réussi à lui faire commettre un petit larcin (pâte de jujube). Puis viennent des histoires « étranges » de pièces fausses, de billets de complaisance, de bottines dérobées par un tiers, événements réels qui servent de point de départ à mille suppositions.

En juillet, H... reste toujours aussi délirant, quoique très lucide et non halluciné. Depuis six ans, dit-il, on le fait tourner en bourrique. Sur un pot de lait il a vu une étiquette portant la mention : *La Générale*, et il se demande si sa femme n'est pas en rapport avec le général des jésuites. En 1903, un médecin l'a blessé volontairement en le sondant : ce doit être un franc-maçon. Un de ses collègues l'a embrassé sur la bouche : encore un franc-maçon. D'après certaines allusions (un infirmier a parlé de bombes glacées) ne serait-

il pas un nouveau Lesurques, un lanceur de bombes. Ici on cherche à le paralyser : parfois sa parole est embarrassée. Il trouve bizarre de s'endormir comme une souche après le déjeuner : on lui donne des drogues pour le rendre idiot. Pourquoi dans un square était-il poussé à suivre la tondeuse qu'on manœuvrait ? Pourquoi à son premier internement, quand les infirmiers passaient, se penchait-il comme pour les suivre ? Une dame a déployé un jour, devant lui, un éventail de métal : y a-t-il eu une influence magnétique ? Pourquoi ses collègues de l'institution frappaient-ils le sol de leur canne ? Pourquoi F... portait-il sa canne sur l'épaule, sinon pour dire : « il faut que ça marche. » Pourquoi sa femme, son frère et lui-même regardaient-ils en l'air ? sans doute pour signifier qu'il n'y voyait pas clair. Un jour au restaurant, son frère lui a dit : « Prends-tu du poisson doré ? » C'était pour lui dire qu'il était un maquereau. Et son frère continuait : « Mange un peu plus de *blanc* de poulet... aimes-tu la *morue ?* » Il insistait en parlant de la *peau* du poulet (la peau, sa femme) ; en lui offrant du *gruyère* (grue d'hier, voulait-il dire), et du *riz* (on se rit de toi). Sa femme achète une côtelette d'agneau : encore une allusion, il est un agneau. A l'école on apprenait à son fils la fable du *Faux malade* (allusion transparente) ; on disait : « on va faire la guerre aux limaces » (aux paresseux).

H... se pose ainsi sans cesse des questions qu'il n'arrive pas à résoudre, bien que, dit-il, « il envisage toutes les hypothèses possibles et imaginables ». Malgré ce délire d'interrogations, de suppositions, il reste calme, docile, poli, d'une humeur normale ; il écrit d'une façon très correcte, la mémoire est excellente. Il proteste contre son internement, demande la lumière et adresse de nombreuses requêtes aux autorités.

En août ses protestations continuent : « Il faut qu'il ait la tête solide pour ne pas devenir fou. » Certains pensionnaires lui disent volontairement, sciemment ou par ordre, des paroles déplacées. Il se demande si l'incident du vol dans le grand magasin n'a pas été inventé de toutes pièces par le député (qu'il croit toujours l'amant de sa femme) pour lui lier les mains ; puis on a machiné son internement.

En novembre « les insinuations se multiplient du matin au soir ». Il écrit au *Matin* : « Déclaré fou par ordre, je suis actuellement interné dans une de ces maisons si bien nommées « Bastilles modernes ». Il expose le détail de son affaire et conclut en demandant que « s'il lui arrivait malheur (il faut tout prévoir dans ces maisons), le journal entreprenne une campagne acharnée contre cette abominable loi de 1838, qui sert à couvrir tant de crimes. »

En décembre, H... reçoit la visite d'un inspecteur envoyé par le ministre. Il remarque qu'il était dans un état d'énervement : « c'est une coïncidence voulue ; je suis toujours plus énervé quand je reçois une visite motivée par mes réclamations ». Un pensionnaire est envoyé exprès dans son pavillon pour agacer les gens ; un autre, un faux-malade, lui dit qu'il y voit trop clair. On lui met des draps trop rudes. Le surveillant parle de « corne » au billard, faisant allusion à son affaire ; on lui parle d'un « voyage à la Nouvelle-Calédonie ». Sous nos yeux même, H... interprète d'un ton agressif chaque geste et chaque mot du surveillant. Un infirmier se passe la main sur le cou, est-ce pour insinuer qu'il sera guillotiné ? De quoi l'accuse-t-on ? Que cette comédie finisse ! Il est décidé à s'adresser à la *Ligue des droits de l'homme*. Il s'inquiète des troubles qu'il ressent : « Est-ce la suggestion, le magnétisme, des drogues ? Que se passe-t-il à la cuisine ? »

1907. — Dans les trois premiers mois, les interprétations de faits actuels ou passés se multiplient. H... raconte qu'avant son mariage sa femme a séjourné en Russie ; elle a dû y faire de l'espionnage ou accomplir une mission pour le compte de la franc-maçonnerie. En 1898, se promenant avec sa fiancée, il rencontra deux hommes, l'un dit : « Elle ne sera pas pour toi. » Revenant sur le larcin de timbres de 1881, il suppose qu'il était magnétisé ; il l'était aussi pendant les quelques jours qui ont précédé son second internement. Le 16 janvier, examiné par des médecins experts, il manifeste des idées de persécution actives (le médecin de l'établissement l'intoxique, etc.). Il se demande si les experts sont bien des médecins ; l'un d'eux s'est absenté un instant : n'a-t-il pas été faire une perquisition dans sa chambre. Le

procureur est aussi très suspect; pourquoi a-t-il été déplacé « comme par hasard »? On excite les malades contre lui; l'un d'eux obtient sa sortie; c'est qu'il a terminé la tâche qu'on lui avait confiée. « N'a-t-on pas substitué quelqu'un à moi à Sainte-Anne, un fou qui a été interrogé à ma place? Ici même comment se fait-il qu'on ait pu introduire une demande en divorce contre un pensionnaire? (le fait est exact); n'y a-t-il pas substitution et ne présente-t-on pas M. X... à ma place pour mon divorce? » La suggestion peut expliquer bien des choses et par exemple le fait suivant : « Un jour, je pensais au maréchal Biron, un traître. Or, précisément, mon frère arrive. C'était assez bizarre. Le château de Biron est dans mon pays : or, chaque fois que je voyais ce château, je pensais à mon frère! Maintenant, je crois que mon frère m'a trahi. » Fin janvier, il accuse avec véhémence le médecin d'avoir brisé sa carrière et abîmé son existence, de le suggestionner, de vouloir le rendre fou. Il voit des Juifs partout : le procureur, l'interne. Les « pseudo-malades » le taquinent. Un infirmier a un frère gérant d'un café que fréquente le député. Pourquoi lui a-t-il demandé, à lui H... des leçons de grammaire? « Sans doute pour voir où j'en étais. » Il y a un an, il a fait, lui instituteur, une faute d'orthographe; on l'avait évidemment suggestionné. Mille détails insignifiants servent de points de départ à des interprétations. Il voit dans le *Matin* les portraits de deux célébrités qu'il prend pour ceux d'un député et d'un instituteur : « Pourquoi, s'écrie-t-il, a-t-on mis ces portraits avec des faux noms ? C'est une preuve de la puissance du député et de sa canaillerie. » Un journal publie le portrait d'un des experts qui l'ont examiné. « Pourquoi ce portrait du Dr R... quelques jours après que je l'ai vu ici ? » On l'hypnotise : pourquoi, par exemple, regarde-t-il malgré lui les lampes électriques ?

En mai, après un mois de calme relatif, il est de nouveau persécuté, se croit visé par les propos des malades, regrette de n'avoir pas « fait son affaire à sa femme et au député ». Son état ne se modifie pas en juin et en août : il croit toujours qu'on parle de lui. En septembre, menaces au procureur et au médecin. Disputes quotidiennes avec les pension-

naires qui tous manœuvrent contre lui, tournent autour de lui sur l'ordre du médecin : l'un est un jésuite, l'autre un faux malade; ils font des grimaces, ainsi que les infirmiers, dans le but de le rendre fou. Jadis un médecin lui a touché la langue après avoir examiné une petite fille; plus tard il lui a offert un cigare après en avoir longtemps pétri le bout entre ses doigts : n'est-il pas atteint de syphilis ou de paralysie générale ?

En octobre le médecin cherche à lui faire croire qu'il a des « voix » : on crie dans le couloir : M. X !... On a employé le même truc au *Matin ;* une bonne est sortie tout d'un coup d'un corridor en criant : le *Matin !* On recommence des insinuations à propos de prétendus vols. Quel est donc ce secret ? qu'on s'explique ! On lui a dit qu'il avait l'attitude d'un coupable, on parle de cambriolages, de faux. Un de ses amis lui a dit : « J'entre ici comme un cambrioleur. » « J'ai fait un faux pour vous, » dit un concierge. Le surveillant touche à la pendule : « Est-ce une allusion à ce vol de pendules qu'aurait commis un individu que je connaissais et dans lequel je ne suis pour rien ? » L'histoire du vol de timbres le préoccupe de nouveau : « Je n'y comprends rien, sinon que cela cache tout autre chose. C'est une machination arrangée à l'aide de ma femme qui appartient sans doute à la police... Est-ce un complot policier organisé par mon frère qui était de la police, je crois ?... »

1908. — Pendant tout le cours de l'année il présente le même délire à base d'interprétations fausses. Il est transféré dans un asile de province en octobre. Avant son départ il renouvelle les mêmes interprétations : « J'en ai assez de tous vos bateaux; de toutes vos histoires de poisson ; qu'avez-vous à me narguer ? » La lecture d'un article sur l'atropine le convainc que c'est à ce poison que sont dus les troubles de son premier internement.

La maladie dure depuis neuf ans environ et, pendant ses deux internements qui ont duré le premier deux mois et le second près de trois ans, nous n'avons observé, malgré des examens minutieux, ni affaiblissement intellectuel, ni hallucinations.

CHAPITRE II

NATURE ET FORMULE DES CONCEPTIONS DÉLIRANTES. — RÉACTIONS

Valeur nosographique de la nature des idées délirantes et des réactions; leurs facteurs. — Combinaisons habituelles de deux ou plusieurs idées directrices.

I. Délire de persécution. — II. Délire de grandeur. — III. Délire de jalousie. — IV. Délire érotique. — V. Délire mystique. — VI. Délire hypocondriaque. — VII. Délire d'auto-accusation.

La psychiatrie contemporaine n'attache plus aucune valeur nosographique à la nature des idées délirantes ainsi qu'aux réactions consécutives.

La nature des idées délirantes varie, dans la même psychose, suivant l'orientation individuelle, la formule psychologique du sujet : caractère, niveau intellectuel, tendances, habitudes, éducation, vicissitudes de la vie interviennent pour aiguiller le prédisposé sur la voie des idées de grandeur ou sur celle des idées de persécution, ou encore vers telle autre direction (idées mystiques, érotiques, etc.). De même la façon dont se formule une catégorie déterminée de conceptions, reste intimement liée à des influences accessoires : instruction, culture intellectuelle, croyances, occupations journalières et surtout milieu social. Plus que tout autre le délire d'interprétation, qui emprunte la plupart de ses fictions à des faits réels, utilise les données fournies par

l'organisation économique, les luttes politiques, les progrès des sciences et de l'industrie. Il reflète à sa manière une époque : le diable, les sorciers qui tourmentaient les persécutés au moyen-âge, de nos jours cèdent la place aux jésuites, aux francs-maçons ou aux policiers. Certains débiles, dont la mentalité reste celle des siècles passés, associent ces deux ordres de conceptions ; on rencontre aussi ces sortes de délires mixtes chez des individus intelligents, mais adonnés aux sciences occultes.

Les réactions du malade sont « la manifestation de son tempérament actionné par son délire » (Vallon). Les modalités du caractère, sans parler de l'individualité physiologique, exercent ici une influence prépondérante : « suivant que l'individu est énergique ou faible, émotionnable ou non, égoïste ou non, en présence de motifs aussi semblables, aussi égaux que possible, sa conduite sera tout autre. » Un apathique et un impulsif, peuvent interpréter un fait de la même façon, mais ils agissent de manière opposée : fuite, agression. La même intention de défense ou d'attaque s'exécute aussitôt chez l'un, s'ajourne indéfiniment chez l'autre. Il y a des persécutés résignés, il en est de combatifs. La manière de se conduire varie enfin suivant que prédominent les idées de supériorité ou les idées d'infériorité. Notons d'ailleurs que le caractère intervenant pour donner aux idées délirantes leur couleur, leur ténacité, leur vivacité, la formule de ces dernières fournit d'utiles présomptions sur la nature des réactions. Nous décrirons donc parallèlement le thème délirant et les réactions.

La prédominance de telle ou telle catégorie d'idées donne naturellement à chaque malade une physionomie originale. On peut, dans le délire d'interprétation, distinguer sept

types : les persécutés, les mégalomanes, les jaloux, les amoureux, les mystiques, les hypocondriaques, les auto-accusateurs. Mais, avant de passer en revue chacun d'eux, il importe d'observer qu'il est exceptionnel de rencontrer un type absolument pur. Généralement deux idées directrices s'associent par contraste, ou par ressemblance, et il existe une foule de nuances au point de vue de leur importance réciproque. La plus fréquente de ces combinaisons est celle des idées de grandeur et des idées de persécution. Parfois l'une des deux conceptions reste à l'état embryonnaire : tel persécuté, ayant un fond de vanité, motivera les misères qu'il subit par l'envie qu'inspire sa supériorité ; tel ambitieux se plaindra de l'hostilité de certains individus. Souvent les deux conceptions associées s'équivalent en intensité, et les interprétations s'emploient à satisfaire aussi bien la crainte que l'orgueil. L'idée de jalousie reste rarement isolée ; elle n'est en général qu'une forme revêtue par l'idée de persécution. Le délire érotique peut se combiner au délire de jalousie et au délire de persécution. Le mystique, mégalomane d'un aspect spécial, devient souvent persécuté. L'idée hypocondriaque est habituellement épisodique, origine ou conséquence d'idées de persécution. Les auto-accusateurs ne sont d'ordinaire que des persécutés d'un caractère particulier. Enfin des associations complexes de plusieurs de ces conceptions délirantes peuvent survenir.

La malade de l'observation suivante est un exemple du polymorphisme des conceptions délirantes qu'on observe parfois dans le délire d'interprétation : idées de persécution, idées ambitieuses, érotiques et mystiques. Elle délire depuis une trentaine d'années, interprétant ses moindres

troubles organiques ainsi que les gestes de l'entourage. C'est de plus une graphomane infatigable.

Observation VI. — Mme N... entrée à la maison de santé de Ville-Evrard en 1895, à l'âge de cinquante-cinq ans, a toujours été d'un caractère bizarre et s'est fait remarquer de bonne heure par ses excentricités. Elle raconte que dans son enfance elle a été exposée aux plus grands dangers, mais Dieu l'a protégée. « Ces terribles épreuves semblaient, dit-elle, me préparer aux combats incessants qu'ensuite il m'a fallu livrer. » A treize ans elle est soumise à des « épreuves physiques, intellectuelles et morales ». Plus tard, on profite d'une adénite inguinale pour la « torturer » ; jeune fille elle a failli trouver au sein de sa famille la mort et le déshonneur. On l'accuse de vices contre nature parce qu'elle est atteinte d'herpès. Elle est victime « d'indélicatesses multiples dont on se sert pour effleurer sa virginité ». Son oncle l'ayant embrassée avec trop d'effusion, elle croit qu'il a l'intention d'abuser d'elle pendant son sommeil et se barricade dans sa chambre. Elle se croit remarquée par tous les hommes.

Mariée en 1862, à vingt-deux ans, Mme N... écrit en 1871 une lettre pathétique à Bismarck pour l'exhorter à la paix. Quelques années après, elle prétendait avoir été changée en nourrice, et se disait fille de Bismarck et d'une princesse espagnole. Puis elle manifeste des idées de persécution : elle trouve que « les yeux de ses parents hésitent à rencontrer son regard loyal ». « Que voulait dire cette main au poing crispé vers laquelle je sentais ma vue attirée ? A qui s'adressait cette vague menace ? »

En 1879, elle perd son mari ; depuis elle devient manifestement délirante. Reprise de préoccupations érotiques, elle prend les allures d'une persécutrice amoureuse avec interprétations incessantes. Elle s'imagine que ses voisins veulent la séduire, se croit menacée de viol par son jardinier. Elle écrit à son médecin que, se sachant aimée de lui, elle l'invite à fixer au plus tôt la date du mariage. Quelque temps après elle s'adresse au Dr L... qu'elle ne cesse de poursuivre pendant deux ans : elle lui écrit lettres sur lettres, prétend que M. L... la suggestionne et la fait écrire ; elle s'introduit

un jour dans sa chambre et s'empare des portraits des deux enfants. Elle est convaincue que Mme L... occupe indûment sa place, qu'il y a eu substitution de personnes, que les registres de l'état civil ont été falsifiés. Le Dr L... étant devenu veuf, elle veut se faire épouser, lui envoie un de ses corsets et une de ses bagues pour qu'il ait les mesures des cadeaux à offrir; elle finit par signer ses lettres Mme L... (1882). Elle trouve la confirmation de ses idées délirantes dans des symboles qu'elle remarque à l'église (branche de lys, ancre de salut, etc.), dans des regards, des sourires, des pleurs. Elle voit partout des « manifestations divines, sublimes, imposantes » en sa faveur. Quand il lui faut renoncer à ce projet de mariage (1883) elle voit dans un autre médecin son futur époux ; un prospectus où il est question de « chaînes », d' « anneaux » provoque des interprétations. Plus tard enfin elle se croit destinée à épouser le professeur C... Elle poursuit d'ailleurs les prêtres, ainsi que les médecins ; on a dû à plusieurs reprises l'expulser du confessionnal.

En même temps (1879) que les conceptions érotiques et ambitieuses, se manifestent des idées de persécution : Mme N... dit avoir à subir « des préoccupations quotidiennes, des privations, des équivoques, des insinuations cruelles, fausses ». Elle se plaint d'outrages, de souffrances, de tortures. On la suit dans la rue, elle interprète tous les gestes, elle voit partout « froideur, hostilité, accusations lancées trait par trait, avec persistance : ce sont des séries de révélations inouïes, des alternatives poignantes... elle est brûlée de suggestions terribles ». « Mon frère, écrit-elle, imagine tout pour dénaturer le passé et le présent de ma vie ; il m'a frappée à tous les titres en aveugle, en ennemi acharné ; on ne peut croire au raffinement de ces accusations mensongères, aux cruautés intellectuelles et physiques qu'il a exercées sur moi et mon enfant ». Elle redoute de mourir « frappée dans l'ombre par la main du lâche qui profite de son sommeil ».

Ce délire de persécution fut aggravé par une querelle avec sa fille. Mme N... attristée de voir celle-ci manifester l'intention d'entrer au couvent entendit un soir une voix qui disait : « Nous t'exécrons, nous te séparerons de ton enfant. » Elle

écrivit à Jules Grévy pour protester contre cette « usurpation illégale de son autorité maternelle ». Après des scènes fréquentes et violentes entre la mère et la fille, l'entrée de cette dernière au couvent s'effectua. La malade suppose alors que sa fille est la cause inconsciente du martyre qu'elle subit : sous-entendus incessants, insinuations calomnieuses, tentatives d'empoisonnement et tortures corporelles. Ces idées de persécution n'ont pas d'autre origine que des interprétations délirantes. En dehors de l'hallucination auditive signalée plus haut, Mme N... n'a jamais eu de troubles sensoriels.

Un délire rétrospectif rend à peu près indéchiffrable l'évolution de ses idées. Elle interprète le moindre mot qu'elle a entendu. On l'accuse d'avoir perdu sa virginité avant le mariage. Lorsqu'on prononce l'adjectif « favori » au cours d'une conversation, elle y voit une accusation de bestialité à propos des caresses que lui aurait faites un chien de ce nom ; on brode sur ce sujet, on prétend même qu'elle s'est donnée à un cheval. Le mot « parfaitement » a aussi un sens très défavorable. Elle se débat dans « un labyrinthe de sous-entendus ». Elle surveille tous les gestes : se passer la main sur le front, appuyer les doigts sur les sourcils, autant de mouvements agressifs. Quand sa montre marche mal elle « dénonce la main criminelle qui a fait retarder sa montre d'une heure ». De 1883 à 1888, il y eut cinq années « intraduisibles, qui dépassent tout comme atteintes contre l'honneur, la pudeur, la vérité... C'est une tyrannie révoltante, ce sont des crimes atroces ». La malade repousse l'accusation de bestialité et veut prouver qu'elle était vierge en se mariant, malgré « les allusions, les flèches, les équivoques parfois si monstrueuses, les insinuations atroces... Ces années valent un siècle pour l'intensité des dangers, les attaques plus ou moins calculées, les révélations, les cauchemars ».

En 1885, une crise délirante paroxystique se produit à l'occasion de l'affaire de Mme Clovis Hugues. Elle déménage nombre de fois et partout elle se plaint qu'on s'introduise chez elle pour la rouer de coups, pour la violer : le matin, en effet, elle est anéantie, a les reins brisés, la porte de son

antichambre est ouverte, la nuit elle se réveille « en proie à des souffrances suspectes ». Elle adresse une plainte au commissaire qui procède à une perquisition chez un jeune homme qu'elle accuse; elle se place sous la protection du clergé, va trouver de hauts personnages politiques. Elle prétend que son mari n'est pas mort, qu'elle l'a rencontré au Palais-Bourbon ; on a changé sa fille en nourrice... On cherche à ternir sa réputation, à la supprimer à cause d'un héritage. Il y a deux « hostilités complices » qui veulent la faire chanter.

En 1888, mêmes persécutions : « Sa vie passée est dénaturée, dit-elle, calomniée; sa vie présente est une torture incessante. Depuis dix ans, une barrière, qui va toujours s'élevant, semble vouloir l'exclure de la plénitude de la vie. » On se livre à des insinuations atroces sur sa pudeur de jeune fille. « Pourquoi sur un livre de prix donné à ma fille, se trouve-t-il une gravure représentant un employé qui lorsque j'étais jeune fille a porté, par suggestion, une accusation contre ma pudeur ? Je demande à être interrogée ! » Et elle s'adresse au Cardinal Richard pour être réhabilitée. En décembre 1888, elle écrit une lettre au pape pour protester contre « les guet-apens, les infamies, les cris de forcenés, les lâchetés, les menaces qu'elle subit de la part de ses frères, belles-sœurs et de leurs complices. Ses parents s'approchent d'elle avec des regards, des gestes, des paroles inouïs de cruauté ». On attente à sa dignité d'épouse, de veuve, de mère.

En 1889 elle dénonce à toutes les autorités un traître auquel elle aurait été vendue par son frère et qui, pénétrant dans sa chambre, commet des crimes et des obscénités atroces : elle se réveille avec des bourdonnements d'oreille, un étourdissement de la pensée... On intercepte ses lettres. Partout et toujours ce sont « des équivoques, des faux-fuyants. Pourquoi ? » Elle ne peut prendre un repas sans être indisposée : on empoisonne ses aliments. On l'influence par suggestion : c'est un guet-apens intellectuel. Elle est vendue, revendue. On lui tend des pièges perpétuels, « elle épie chaque geste, chaque parole, d'une manière extraordinaire ». Elle interprète un tremblement, une sensation de

chaleur, une rougeur, les cris de la rue, divers malaises. « On attente à ma pudeur par quantité d'équivoques insupportables, imméritées, par des nuances, des regards, des gestes, des éclats de rire, des coups de sifflet, des paroles insolentes, des sous-entendus criminels, des menaces inouïes de rancune. » Ses dénonciations répétées restent sans résultat. En vain elle s'adresse à l'Eglise, au pape, à la loi, à la science pour repousser « attaques, chantages, guet-apens ». Elle finit par se réfugier dans un couvent.

Les idées ambitieuses ne sont pas moins caractérisées. Dieu la protège d'une façon spéciale, « la pourpre romaine » veille sur elle. Elle réclame l'héritage de J. Grévy dans des lettres adressées à l'Elysée. Elle se croit en communication avec Dieu : ce ne sont pas des « voix », mais des « inspirations », des « intuitions ». Un avertissement moral lui dévoile les dangers qui la menacent; certains de ses pressentiments sont dus à une inspiration divine. Grâce à ce secours céleste elle a pu accomplir des actions merveilleuses, emporter sa fille dans ses bras en 1870 au milieu des obus qui éclataient à ses pieds. Trois sublimes découvertes l'ont placée au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité : découverte d'un procédé pour extraire du peuplier un coton qui deviendrait la source d'une richesse providentielle ; elle fera, de la fortune que lui donnera cette découverte, trois parts pour l'Eglise, la France et elle-même. Par l'emploi de son filet, de sa ceinture et de sa corde de sauvetage, on éviterait tous les accidents du travail, on préserverait les mineurs du grisou, on sauverait les marins en détresse. Autres exploits glorieux : elle a écrit à Jules Grévy pour lui demander le rétablissement des croix dans les écoles ; elle a adressé à Victor Hugo mourant une lettre pour l'exhorter à une fin chrétienne.

Internée en 1895, ses interprétations se poursuivent avec la même richesse de suppositions et d'interrogations, mais sans arriver à une systématisation définitive du délire. Graphomane infatigable, elle exprime ses craintes en un langage emphatique ; ce sont « des révélations inouïes, des alternatives poignantes ». Une infirmière allant et venant dans le couloir, une autre annonçant l'heure du tramway à

sa sœur, la visite du médecin sont, à son avis, « autant d'actes arbitraires, intolérables, une équivoque insupportable ». « Quel coupable, cherchant à offenser injustement son prochain, s'est servi de Mme X... pour m'offrir à lire les *Parents pauvres* de Balzac ?...» (voir p. 30).

Mais ce ne sont là que ses moindres maux. Bien plus horrible est le véritable martyre que lui font subir ces « hostiles qu'elle ne connaît pas ». « Demandez, dit-elle, aux forcenés, aux brandons de discorde, de quelles armes ils se servent arbitrairement pour me torturer. » Dans ses lettres on trouve longuement détaillées ces interprétations qui grossissent démesurément ses névralgies ou ses troubles dyspeptiques pour les transformer en souffrances intolérables. «Son cerveau est en ébullition, sa poitrine brûlante, ses cheveux baignés de sueur : n'est-ce pas une asphyxie du cerveau?» (voir p. 38). Et elle se demande ce qu'elle pourrait bien avoir pris malgré elle : «Le vin est-il inspecté, l'eau pure, le lait inoffensif ? » Le délire d'une compagne lui communique de nouvelles craintes : « Est-il vrai que la viande est empoisonnée ? »

Cependant ses tendances érotiques s'éveillent quelquefois. Elle voit dans les gestes et les regards d'un médecin des déclarations d'amour à son adresse ; elle lui écrit de nombreuses lettres. Elle finit par être convaincue que ce médecin l'a possédée et déclare à sa sœur qu'il l'a deux fois rendue mère.

En 1902, mêmes idées de persécution : on la nargue ; chaque jour elle est victime d'une nouvelle agression. Les gestes des malades sont interprétés : l'une rit à table pour se moquer d'elle, ou se met le doigt dans l'oreille ou dans le dos pour l'offenser : l'autre se tient d'une façon blessante et la regarde d'un air provocant ; une autre la fait souffrir, en s'appuyant sur le mur ; une autre enfin est cause des douleurs qu'elle ressent dans le dos. Bref on s'acharne après elle. Elle est victime des machinations de sa famille qui veut s'emparer d'un héritage qui lui revient. C'est un guet-apens effroyable. Le matin elle se réveille « le dos torturé, le cœur endolori » : ce sont les endroits choisis pour la martyriser. Elle se plaint encore d'humiliations, de souf-

frances « non-naturelles », de privations, d'un « courant agressif cherchant à s'arroger des droits inqualifiables, d'offenses ou de souffrances corporelles »...

La malade est décédée, en 1903, à l'âge de soixante-trois ans, en pleine activité délirante et sans avoir présenté d'affaiblissement intellectuel ni d'hallucinations.

I. — DÉLIRE DE PERSÉCUTION

Nombre d'interprétateurs n'accusent que des idées de persécution atténuées (*idées de préjudice*), traduction d'une susceptibilité ombrageuse, d'une méfiance outrée, ou d'une sensibilité hyperesthésiée. Le malade aperçoit des modifications dans l'attitude de son entourage : on l'évite, on chuchote ou on se tait à son approche, les témoignages d'amitié manquent de franchise, cachent une arrière-pensée. Il a maintes raisons de se plaindre. On lui lance des allusions tout en ayant l'air de s'adresser à des tiers, à des enfants. Un meuble déplacé ou détérioré, un objet égaré, des lettres interceptées, de mauvaises affaires, une période de chômage : autant de preuves que certaines personnes veulent lui nuire, le voler, lui faire perdre sa place, le réduire à la misère ou au vagabondage. On le tourne en ridicule, on imite ses petites manies, on siffle, on le bouscule, on lui marche sur les pieds, on lui claque les portes au nez, on le fait tomber dans la boue. On cherche à le déshonorer en répandant sur son compte des insinuations calomnieuses. Un de nos pensionnaires se croit le jouet d'une comédie ayant pour but de le pousser au duel. Pourquoi les journaux publient-ils des annonces de mise en vente de fusils, pistolets ? C'est pour faire allusion au duel. Les annonces pharmaceutiques : « Traitement par le fer »,

celle du papier à cigarettes « le Persan » (perçant) sont autant d'incitations. On fait aussi le geste de se fendre et d'autres encore ; les bouchées de chocolat, les pruneaux servis à table sont des « allusions fines et délicates » à un duel au pistolet.

Aux idées de préjudice s'ajoutent généralement des *idées de persécution* plus accentuées. Tout semble suspect aux malades : quand ils sortent, les bruits de la rue augmentent, les tramways cornent à leurs oreilles, les omnibus grincent en les frôlant, les ménagères jettent les ordures à leurs pieds, les passants se campent devant eux l'air arrogant, crachent sur leurs talons, portent la main aux parties sexuelles, « clignotent des yeux d'une façon intense », prononcent intentionnellement des mots grossiers. Autour d'eux, il y a toujours plus de monde qu'ailleurs. Des gens déguisés les suivent : ils reconnaissent le même individu habillé aujourd'hui en bourgeois, demain en ouvrier ; on leur envoie de « pseudo-ramoneurs ». Les visiteurs font toutes sortes de grimaces, des « tas de singeries », le geste de leur couper le cou. S'ils font faire leur portrait, l'artiste cherche à les rendre méconnaissables, ou altère l'expression de leur physionomie. Si on offre à leur enfant une toupie, cela veut dire qu'on les fera tourner eux-mêmes comme une toupie. Leur femme ne cesse de les provoquer, de les harceler, de les pousser à bout pour les amener à commettre un acte de violence.

Très caractéristiques sont les expressions dont se servent les interprétateurs persécutés : ils parlent des « menaces », des « machinations », des « manœuvres » de leurs ennemis. Rien ne leur est épargné : « farces, provocations, excitations, allusions, insinuations, mauvaises plaisante-

ries pénibles ou ridicules, petites comédies, fumisteries, chantages, agaceries, petites misères, niaiseries, mystifications, bateaux » tels sont les mots qui reviennent le plus souvent dans leurs plaintes. « On m'ennuie, disent-ils, on m'embête, on me fait marcher, on m'asticote, on me talonne du matin au soir, on me lance des pointes, on me fait tourner en bourrique, on veut m'exciter, m'ahurir, m'abrutir, m'affoler, m'horripiler; on me monte des scies, on m'esbrouffe... Le mot d'ordre est donné, tout cela est commandé, c'est de la haute comédie, il y a une consigne admirablement exécutée. » Et parfois, après avoir exposé ses interprétations, le malade ajoute, ironiquement : « simple hasard, n'est-ce pas, pure coïncidence »! Certains vont plus loin et leurs récriminations ont moins de vraisemblance : on les drogue, on les magnétise, on les suggestionne. D'ailleurs pourquoi les interroger? « Vous le savez bien, disent-ils; vous êtes au courant! »

Plus tard les récriminations s'accentuent : les malades sont victimes d'un guet-apens, d'un crime; on les séquestre arbitrairement; on cherche à les empoisonner, à les rendre fous; on agit sur eux par les moyens les plus odieux. Tous leurs maux prouvent qu'on met du poison dans leurs aliments, qu'on les électrise, qu'on les magnétise. Celui-ci trouve de la fumée dans sa chambre : on l'asphyxie. On profite du sommeil de celle-là pour la violer : elle se sent si fatiguée au réveil. Une jeune fille prétend qu'une actrice se sert de l'hypnotisme pour l'attirer chez elle. Dans le but de la faire disparaître on lui fait prendre un bain dans une baignoire qui a servi à un enfant atteint d'une maladie contagieuse. On fabrique sur elle un dossier d'infamies qui la suit partout; on l'oblige

à déménager tous les quinze jours. Elle remarque que les voisins, gens tout aussi pauvres qu'elle, se livrent à des dépenses exagérées, précisément quelques jours après lui avoir cherché querelle : donc ils ont été payés.

Quels sont ces ennemis qui, sans répit, s'acharnent après l'interprétateur persécuté et l'obligent à se tenir sur un « qui-vive perpétuel »? Le plus souvent ce sont des personnes de l'entourage : la femme ou le mari, des parents, des amis, des voisins, le concierge, des collègues, parfois un supérieur hiérarchique, des subordonnés, un médecin, un prêtre, un homme politique. Plus rarement ce sont des collectivités : la police secrète, le clergé, les jésuites, les nonnes, les juifs, les francs-maçons, ou une agence spéciale avec laquelle leurs ennemis ont traité à forfait pour les faire disparaître. A la tête du complot ils placent quelquefois une haute personnalité. Un malade, observé par Marandon de Montyel (*loc. cit.*), explique ainsi comment il est arrivé à cette conviction que ses persécuteurs sont l'empereur et l'impératrice : « Pour que la persécution dont je viens de parler ait pu durer si longtemps, malgré toutes mes plaintes, sans que je n'aie jamais pu obtenir délivrance, il faut que celui qui s'est trouvé à la tête de la persécution ait été bien puissant. S'il n'avait pas été tout à fait puissant, ma persécution prouverait qu'en France, il n'est plus ni justice, ni parenté, ni amitié, ni charité, ce qui est faux. J'ai beaucoup d'autres preuves pour impliquer ces personnes éminentes dans cette persécution de seize ans : des intrigues qui ont eu lieu et dont on trouverait la trace jusque dans la polémique des journaux... Je me tais sur plusieurs paroles qui m'ont été dites et qui m'ont clairement fait entendre que ces personnes toutes puissantes, — l'empe-

reur et l'impératrice — étaient à la tête de la persécution. ».

Les mobiles de ces persécutions varient d'un sujet à l'autre : on veut les dépouiller de leur fortune, leur dérober un héritage, s'opposer à un mariage ou à un divorce, détruire leurs œuvres, mettre obstacle à la mission dont ils sont chargés, les réduire au vagabondage, les faire passer pour aliénés, les supprimer. Souvent le but poursuivi reste ignoré du malade en raison d'une incertitude persistante ou d'hypothèses différentes surgissant au gré d'interprétations multiples : « il y a un mystère que je n'arrive pas à éclaircir », déclare-t-il (délire de supposition, voir p. 168).

Les *réactions* des interprétateurs persécutés diffèrent de celles des hallucinés par le caractère moins insolite des moyens de défense (absence de conjurations orales ou mimiques, de formules d'incantation, etc.). On peut, avec Magnan, distinguer trois manières, parfois successives, de réagir : fuite, défense, attaque.

Les uns restent longtemps dans un état de « qui-vive » fort pénible. Une méfiance tyrannique gâte tous leurs plaisirs. Dans une excursion en Italie une jeune femme redoute en montant au Vésuve que son mari la jette dans le cratère ; à Venise elle appréhende qu'il la précipite dans la mer ; sur la côte à pic de Sorrente elle a soin de ne pas se mettre entre le vide et son mari, ce dernier préméditant de l'envoyer, par une poussée, se briser sur les rochers.

D'autres cherchent à éviter leurs persécuteurs, ils passent le temps à les épier, prennent des notes sur la « tactique » employée. Ils abandonnent leur atelier ou leur bureau, parfois changent de nom, osent à peine sortir

de leur appartement, ne se promènent que le soir, se barricadent dans leur chambre, déménagent, voyagent de ville en ville, traversent les mers, espérant dépister leurs ennemis (*persécutés migrateurs*). Les trois sœurs de l'observation suivante, pour échapper à leurs persécuteurs, changent à maintes reprises de logement, puis habitent chaque jour dans un hôtel différent, enfin, errant le jour dans les rues, elles passent leurs nuits dans des fiacres.

Observation VII. — Trois sœurs, Jeanne, Annette et Clotilde (cinquante-neuf, cinquante-six et quarante-huit ans), sont envoyées au Dépôt sous l'inculpation de vagabondage en 1902. Depuis la mort des parents (1895), elles vivent isolées et dans la plus étroite intimité. Leur existence retirée, leurs allures un peu étranges provoquent des railleries, des commérages. Peu à peu un délire de persécution se développe. Les agents d'affaires spéculent sur leur inexpérience, elles se méfient de leurs auxiliaires et la moindre signature à donner les affole. Finalement elles en arrivent à se considérer comme les victimes de machinations ténébreuses, dirigées non seulement contre elles, mais contre leur père qui en a souffert toute sa vie. En lisant les papiers de ce dernier, elles ont eu la présomption de ce complot : on voyait son nom écrit de trois façons différentes sur les factures, on changeait ses prénoms. Tout le monde connaît leur histoire, sauf elles. Ce sont les *Mémoires* de Goron qui leur ont appris le peu qu'elles savent ; l'une d'elles y a lu qu'elles étaient des « castors ». C'est pourquoi on les traite en parias. Une ligue s'est formée sans qu'elles sachent par qui ni comment. Afin d'échapper aux persécutions, elles changent souvent de logement, puis habitent dans les hôtels. Enfin, plus méfiantes, elles en arrivent à ne loger que dans des fiacres. A minuit elles prenaient une voiture qu'elles quittaient seulement le lendemain à huit heures. Le matin, elles faisaient leur toilette dans les chalets publics, mangeaient du pain sec, buvaient aux fontaines, passaient les journées dans les musées ou les églises. La foule les poursuivait parfois de quolibets et

d'injures. La nuit dans le fiacre, l'une d'elles veillait toujours; dès qu'un cocher semblait suspect, on le quittait. Elles ont dépensé ainsi en quelques mois 12.000 francs[1].

Enfin toutes trois sont internées; Annette mourut bientôt de tuberculose. Ses deux sœurs se trouvent en sûreté à l'asile, mais restent convaincues qu'un complot était tramé contre leur vie. Leurs idées de grandeur se précisent : elles se croient apparentées à la maison de Savoie et ont édifié une généalogie fantaisiste. Clotilde reste l'agent actif du délire.

Actuellement (1908) les deux sœurs vivent tranquilles à la colonie de Dun, mais elles n'abandonnent rien de leurs croyances. « On apprend beaucoup de choses par les journaux, nous disait récemment Clotilde; il y a dans notre affaire des quiproquos surprenants; nous avons reçu de notre oncle des lettres prodigieuses, des phrases surchargées... Cet oncle voulait s'emparer de nos biens... Nous avons appris indirectement que notre père avait une grosse situation en Savoie. »

Ceux qui craignent un empoisonnement s'entourent de précautions pour acheter et préparer leur nourriture : ils font la cuisine eux-mêmes, vont eux-mêmes puiser leur eau, ne boivent que du lait qu'ils mettent sous clé après l'avoir fait bouillir. L'un d'eux place sur une fontaine publique l'écriteau : « Ne buvez pas de cette eau, elle est empoisonnée. »

Quelques-uns se protègent à l'aide d'objets matériels : l'une intercepte par un bandeau sur son visage les « jets de saletés » qu'elle prétend recevoir et bouche les rainures du parquet avec de la cire; un autre, surpris de voir s'agrandir les fentes du plafond, les recouvre de papier.

En général la défense ne tarde pas à devenir plus éner-

1. Obs. publiée par Guiard et de Clérambault (*loc. cit.*).

gique : plaintes à la police, aux magistrats, aux personnages en vue, à la presse; prospectus, affiches collées sur les murs, annonces dans les journaux. Il en est qui se font délivrer des certificats médicaux de non-aliénation. Enfin, pour quelques désespérés le suicide devient l'ultime refuge. Un de nos malades se pend pour échapper à ses ennemis (Sérieux et Mignot).

Un certain nombre d'interprétateurs ne dépassent pas la période de défense; en général l'attaque se produit à son tour. Désignant formellement un persécuteur, ils le fatiguent de leurs réclamations, lui écrivent lettres sur lettres sur un ton de plus en plus agressif : ils se présentent à plusieurs reprises chez lui, exigent des explications, le menacent de le dénoncer, de porter plainte en diffamation, en empoisonnement, en adultère. Une de nos malades écrit : « Si nous ne sommes pas rendues aujourd'hui à la liberté, si nous ne retrouvons pas nos papiers intacts, c'est alors qu'il y aurait danger permanent de mort pour Mme X... et les siens ; les personnes de mon parti n'ont pas ma patience. » Parfois méconnus, ces persécutés passent pour faire des tentatives d'escroquerie ou de chantage.

Enfin ils en viennent aux actes : l'un demande le divorce, l'autre déshérite ses parents, considérés comme ennemis. Quelques-uns se font arrêter volontairement, provoquent un scandale, se livrent à des voies de fait, commettent une tentative d'incendie ou de meurtre dans le but d'exposer leurs plaintes en cour d'assises ou encore pour soustraire les leurs aux poursuites de leurs ennemis. Un malade de Joffroy tue sa fille d'un coup de révolver pour ne pas la voir tomber entre les mains de ses persécuteurs.

Vallon distingue les violences impulsives et les violences raisonnées[1]. Si les premières s'observent de préférence à l'occasion d'une hallucination, elles peuvent également résulter d'une interprétation. Une de nos interprétatrices frappe brusquement de son ombrelle un passant qu'elle accuse de la poursuivre ; un autre se jette sur un individu qu'il prend pour un mouchard.

Les violences raisonnées sont plus fréquentes. Le persécuté achète des armes, prépare son plan, attend le moment propice pour l'exécuter. Il épie son ennemi, le provoque, le frappe et souvent ne recule pas devant un crime qui pour lui est un acte de justice : « Il a, dit Joffroy, l'orgueil de la légitime défense. » Un de nos persécutés a été hanté par l'idée d'étrangler sa femme, de lui couper la gorge, de la jeter à l'eau et de se noyer lui-même ensuite (obs. V). Une autre va guetter son père à la sortie de l'atelier et tire sur lui deux coups de révolver (obs. XV). Une troisième tire sur son mari cinq coups de révolver ; à peine sortie de la maison de santé où elle avait été placée, elle fait une nouvelle tentative : pendant que son mari prend le café, elle lui assène plusieurs coups de hache sur le crâne ; elle est convaincue de son « bon droit » : son mari est « le vrai coupable et devrait être en prison » (obs. I).

L'acharnement que d'aucuns mettent à lutter contre leurs ennemis imaginaires les a fait désigner sous le nom de persécutés-persécuteurs. Telle est la meurtrière de l'abbé de Broglie : pendant plus de trois ans elle ne cesse de surveiller les moindres faits et gestes du prêtre qu'elle

1. Vallon, *Les réactions des persécutés*, Journal de médecine légale psychiatrique, 1906, nº 2.

accuse de la faire passer pour fille de mauvaise vie. Elle remarque les maisons où il se rend, les personnes qu'il fréquente, elle habite le même quartier afin de mieux épier ses allées et venues, s'attache à ses pas, la figure dissimulée sous une épaisse voilette, le suit dans la chapelle où il dit la messe, l'apostrophe, lui fait promettre de venir écouter ses plaintes chez elle, et là, le tue de quatre coups de révolver tirés à bout portant ; elle va ensuite confesser froidement son crime et reste impassible, indifférente, devant le cadavre de sa victime[1].

A l'asile, l'interprétateur, devenu encore plus méfiant, englobe souvent le médecin parmi ses persécuteurs : il l'accuse de lui substituer des aliénés complètement inconscients quand surviennent des magistrats, d'intercepter sa correspondance, d'ajouter à ses réclamations aux autorités des phrases ou des mots qui en dénaturent le sens. Il soupçonne même les magistrats de corruption ou de complaisance. La plupart protestent avec persévérance contre leur « séquestration arbitraire », ils se plaignent d'être « enterrés vivants », d'être « déclarés fous par ordre »; ils exposent à la Presse « le crime inouï » dont ils sont victimes. Ils réclament des dommages-intérêts, veulent être jugés, attaquent les médecins, cherchent à les frapper et parfois accomplissent sur eux une tentative d'assassinat longuement préméditée. Leurs violences s'exercent aussi quelquefois contre les infirmiers ou d'autres malades qu'ils englobent dans leur délire.

Certains persécutés au contraire, restent doux, calmes ou résignés, passent leur temps au jeu, à la lecture, à

1. Raoul Leroy, *Les persécutés-persécuteurs*. Thèse Paris, 1896, obs. IV.

différents travaux et se contentent de quelques protestations platoniques.

II. — DÉLIRE DE GRANDEUR

L'idée de supériorité, forme atténuée de l'idée de grandeur, se rencontre chez nombre d'interprétateurs. Ils vantent leurs talents, exaltent leurs vertus, font admirer leurs ouvrages, discutent avec assurance des questions qui leur sont inconnues. Un malade de Ball déclare qu'il « a brillé comme une étoile à l'école primaire ». L'orgueil des persécutés peut se manifester encore par le choix d'un ennemi puissant ou d'un défenseur illustre.

L'exaltation de la personnalité aboutit maintes fois à une mégalomanie caractérisée : *idées ambitieuses, idées de richesses, idées de grandeurs*. Les ambitieux se croient appelés aux plus hautes destinées : ils se posent en politiques profonds, en réformateurs de génie. Les millionnaires se plaisent à calculer le chiffre de leur fortune, à établir sa provenance, à compter le nombre d'héritages dont on les a frustrés. Les idées de grandeur proprement dites sont très diverses et se traduisent par des titres variés : un prétendu Lord redouble une lettre de son nom et le prononce avec l'accent britannique ; un autre s'anoblit en prenant la particule ; une pseudo-musulmane écrit Iz-Ab-El son prénom Isabelle ; une normande qui s'appelle Raul... affirme qu'elle descend de Rollon ; une jeune femme dont la mère s'appelle Marie Micis, estime que c'est là un nom tronqué : elle appartient en réalité à la grande famille des Médicis. Quelques-uns, reniant leur famille qu'ils qualifient de famille

adoptive, bâtissent tout un roman rétrospectif pour démontrer que leur véritable père est un roi, un prince, un évêque... (voir obs. VIII, XV, XVIII). Un malade de Magnan[1] se persuade qu'il est fils du roi de Hollande, par l'examen des moindres incidents de sa vie passée : sa présentation à la reine, étant tout enfant, les poignées de main du fils aîné du roi ; les cadeaux du prince d'Orange ; les persécutions qu'il subit, preuve qu'on veut le faire disparaître. Un interprétateur, observé par Régis, se croit apparenté aux Romanoff parce qu'en apprenant l'histoire de Russie, il a trouvé qu'Alexandre II s'exprimait comme lui et comme lui encore ne pouvait voir couler le sang ; en outre l'expression de son regard est identique à celle du grand-duc Boris; enfin il n'a pas l'oreille de son père ni de sa mère, mais bien celle d'Alexandre III.

Nombreux sont, surtout parmi les débiles, les prétendants à la couronne de France. Un malade de Ball dit s'appeler Pierre de Bourbon et posséder deux cents millions ; né aux Tuileries du duc d'Enghien et d'Adélaïde de Bavière, il doit monter sur le trône après le comte de Chambord. Tous les faux monarques n'échouent pas dans un asile. Quelle que soit la fantaisie de leurs récits, ils savent leur donner un caractère de vraisemblance qui parfois séduit la foule. L'histoire des faux-Dauphins en fournit des exemples. Le plus célèbre d'entre eux, Naundorff, loin d'être un imposteur, fut, semble-t-il, un interprétateur de bonne foi, quand il contait la substitution au Temple et son séjour en Vendée chez un individu qu'on n'a jamais retrouvé, dans un château qu'on n'a pu situer. C'est avec

1. Magnan, *Le délire chronique à évolution systématique*. Leçons recueillies par Journiac et Sérieux. Obs. XXVIII. Paris, 1893.

la même conviction qu'il publiait plus tard sa *Doctrine céleste* où il exposait ses élucubrations mystiques, affirmant que Jésus-Christ n'est pas un Dieu, mais un ange, et cela malgré l'excommunication de Grégoire XVI qui lui enlevait ses principaux partisans.

Le délire de grandeur revêt parfois une forme altruiste : titres et richesses sont attribués à l'entourage. Une de nos malades annonce au médecin un gros héritage, lui dévoile son origine réelle, s'étonne qu'il n'accepte pas un siège de sénateur et le salue « Monsieur le Duc ».

D'ordinaire la mégalomanie s'exprime par des idées de premier plan analogues à celles que nous venons de signaler; idées directrices autour desquelles gravitent des idées accessoires, souvent dans la pénombre, mais pouvant passer en pleine lumière. Ces idées de second plan représentent un mode de réaction particulier qui se traduit par des prétentions littéraires, artistiques ou scientifiques, par des projets de réforme, des inventions, des prédictions. Une de nos malades a « le don de clairvoyance » : en sa qualité de « voyante » elle offre au médecin de lui indiquer l'endroit où se trouve un papier prouvant qu'il descend d'une illustre famille belge. Une autre se vante d'avoir rendu à l'humanité des services incalculables en imaginant plusieurs appareils pour sauver les naufragés, protéger les mineurs contre le grisou, extraire du peuplier un coton supérieur.

Ces idées d'inventions et de réformes peuvent parfois constituer presque à elles seules tout le délire. Les pseudo-inventions de ces sujets reposent sur un vaste échafaudage d'interprétations fausses, d'erreurs coordonnées en système. Les auteurs notent tous l'absence ou la rareté des

hallucinations : c'est un délire de combinaisons appuyé sur une paralogique originaire (Krafft-Ebing).

Les *inventeurs* découvrent le mouvement perpétuel, bouleversent les lois de la physique et de la chimie. Un malade [1], qui prétend descendre des princes régents du Tyrol et dont le père inventa l'analyse spectrale, a préparé un grand travail qui sera son testament artistique : il y a là dedans, dit-il, 80 planches qui sont toutes des chefs-d'œuvre. Il a découvert la quadrature du cercle et expose son système avec verve et originalité. Il est le père de la géologie moderne. Il a trouvé le moyen de diriger les ballons, ainsi qu'un nouveau principe qui doit révolutionner l'art de la navigation (bateau mû par un jet d'eau qui s'échappe à l'arrière). Il a vendu cette dernière invention pour trois millions au gouvernement anglais qui a versé cinq cent mille francs d'arrhes ; malheureusement cette somme lui a été dérobée par un intermédiaire. C'est aussi un philologue éminent ; il a analysé les racines de quarante-deux idiomes, créé une langue universelle, trouvé la clef de tous les hiéroglyphes.

Un persécuté mégalomane [2] a découvert un « nouveau mécanisme financier qui produira des milliards », une boîte électorale pour empêcher les fraudes ; il s'est occupé d'amélioration des chemins de fer. C'est à lui qu'est due l'annexion à la France de la Tunisie. Dans un grand travail intitulé : *Transformation des États de l'Europe pour obtenir la paix perpétuelle*, paru au moment du Congrès de Berlin et adressé aux ministres et aux ambassadeurs,

1. Ball, *Du délire des persécutions*, p. 92, 1890.

2. Dagonet, *Étude clinique sur le délire de persécution*. Annales méd. psych., nov. 1890.

il a jeté les bases de la politique coloniale française. Guillaume et Bismarck n'ont fait qu'exécuter ses projets ; et depuis le Congrès de Berlin, la France a pris possession des pays qu'il avait désignés : Tunisie, Madagascar, Tonkin.

Les *réformateurs* sont proches parents des inventeurs. Là encore il s'agit d'un délire d'erreurs enchaînées en système. Les utopies les plus irréalisables les séduisent de préférence ; ils en deviennent des apôtres enthousiastes. L'un veut régénérer la religion catholique, l'autre a tout un plan de coopératives pour le relèvement de la classe ouvrière. Si ces projets sont parfois marqués d'un cachet de débilité mentale, il arrive souvent qu'ils témoignent d'une activité intellectuelle, dévoyée sans doute, mais séduisante, à tel point que l'entourage y voit une étincelle de génie. Trélat raconte qu'un de ses malades avait exposé à de Villèle le plan d'un journal financier dont ce ministre fut enthousiasmé si bien qu'il eût peine à croire qu'il s'agissait d'un aliéné. Une de nos réformatrices dénonça à l'Elysée l'existence d'un complot, inventé de toutes pièces, mais présenté avec tant de vraisemblance qu'on le prit un instant au sérieux. L'histoire de la civilisation prouve que certains interprétateurs ont eu une grande influence sur la vie sociale et politique de leurs contemporains.

Inventeurs et réformateurs sont presque tous des graphomanes et en général ils deviennent des persécutés. Ils exposent leurs théories en des livres souvent volumineux, trouvent parfois des éditeurs, poursuivent de leurs récriminations les libraires qui refusent de les publier et finissent par les éditer à leurs frais ou même par les imprimer de leur main. Ils se croient entourés d'espions chargés de

les dépouiller de leurs œuvres (la malade de l'obs. XVIII accuse une actrice de lui avoir volé un drame). D'autres se prétendent plagiés. Une mégalomane compose un « livre philosophique et métaphysique, *Les Planètes Rocheuses*, son œuvre capitale, glorieuse et la cause de tous ses malheurs ; dès son apparition ce livre souleva l'enthousiasme du monde entier, une formidable coalition se forma dans le but de lui arracher son œuvre ; l'éditeur le vendit aux puissances étrangères, le gouvernement en trafiqua. *Les Planètes Rocheuses* furent attribuées à d'autres écrivains qu'elles enrichirent ; elles révolutionnèrent le monde à la gloire de ces imposteurs ; elle en reconnaît des passages dans quantité d'ouvrages : Flammarion l'a plagiée » (Guiard et de Clérambault, *loc. cit.*).

Sous l'influence de ces conceptions, les interprétateurs ambitieux se livrent à des actes bizarres. L'une veut pénétrer de force dans une cave d'hôtel, où, assure-t-elle, des événements historiques viennent de se passer. Plusieurs recourent à la publicité, aux journaux, aux affiches pour répandre leurs idées, se ruinent en frais d'impression. Certains commettent des escroqueries : le prétendu fils du Roi de Hollande, se fit arrêter pour avoir emprunté 120 francs à un compatriote et signé son billet « Prince d'Orange ». S'ils sont parfois inoffensifs, ils réagissent souvent en persécutés.

A l'asile leur conduite varie. Les uns protestent contre leur internement ou deviennent réticents. Les autres reprennent le cours de leurs rêves ambitieux. Des interprétations nouvelles viennent les consoler ; ils se croient dans leur château entourés de serviteurs ; ou bien ce séjour à l'asile est une épreuve prévue, l'indice que leur destin se

réalise, la confirmation du bien-fondé de leurs espérances (Kraepelin).

Voici l'observation d'une mégalomane qui, à côté d'idées de persécution peu actives, présente les idées de grandeur les plus exagérées : richesses, prophéties, origine illustre, prétentions à la couronne d'Angleterre ; elle est en outre restée longtemps réticente.

Observation VIII. — H... Isabelle, cinquante-cinq ans, d'origine anglaise. Aucun renseignement sur les antécédents héréditaires et personnels. Peu loquace mais en revanche scribomane, c'est d'après ses écrits qu'on arrive à connaître son délire. Elle apprit sa véritable origine vers l'âge de vingt ans : issue d'une riche famille maure, son grand-père était un noble musulman ; elle est née en Espagne. Pour lui épargner les dangers de la révolution, on l'envoya en Angleterre. Là son père nourricier, voulant la faire passer pour sa véritable fille, fit simuler une grossesse et un accouchement à sa femme ; il lui donna le nom d'Agnès H..., tout en lui conservant son premier nom maure Iz-Ab-El. Le prêtre qui l'a baptisée connaissait seul ce secret. Plusieurs fois son père nourricier a prononcé des mots en apparence énigmatiques mais dont le sens est devenu clair dans la suite. Ainsi il lui donna une photographie en disant : « Conservez-la et aimez-la bien, c'est votre plus précieux trésor. » La mère demanda : « Pourquoi donnez-vous ce portrait ? » et il répondit : « Il faut bien qu'elle le connaisse tôt ou tard. »

Pendant sa jeunesse, elle a beaucoup voyagé, beaucoup appris : son intelligence supérieure la familiarisa rapidement avec toutes les sciences ; elle connaît aussi bien la stratégie que l'économie politique. Elle écrivit dans diverses revues, signant ses articles de son vrai nom Iz-Ab-El, et elle acquit ainsi une renommée universelle. On sait partout qu'elle a le don de clairvoyance. Grâce à cette faculté, elle prévoit l'avenir infailliblement : tout événement qu'elle annonce se réalise fatalement. On devine quel parti peuvent tirer d'elle les gouvernements. Lord Salisbury ne prenait

jamais une décision sans la consulter, et lui offrit même de partager la direction des affaires publiques. Elle refusa et comme il voulait quitter le pouvoir, elle lui ordonna de le conserver. Très populaire, elle était reconnue dans les rues et saluée malgré son costume très simple. On l'acclamait ; elle entendait dire : « Voilà celle qui devrait nous gouverner. » Elle avait conquis l'affection des soldats qui se rangeaient sur son passage. La reine Victoria finit par s'émouvoir, redoutant qu'une émeute ne lui enlevât le trône pour y faire asseoir H... Alors, sous prétexte de la protéger, la police se mit à surveiller ses moindres mouvements. Elle résolut de quitter ce pays, d'abandonner cette souveraine ingrate. Qu'avait-elle d'ailleurs à s'occuper de la protestante Angleterre, elle une catholique Espagnole? A son départ, le peuple organisa une manifestation imposante.

Très surexcitée, elle vint à Paris. Dans un hôtel qu'elle avait habité antérieurement, elle ne retrouve plus le même propriétaire : indice suspect. La reine ne la fait-elle pas espionner? En effet bientôt on l'accable de vexations, on se moque d'elle et de ses oracles. Un jour, comme elle demande à visiter la cave, qu'elle croit avoir été le théâtre d'événements historiques, on lui rit au nez. On exécute évidemment les ordres de la reine. On lui sert un vin d'un goût étrange ; elle tombe malade. C'est la grippe, dit-on ; en réalité c'est une tentative d'empoisonnement. Elle finit par s'exciter, se barricade dans sa chambre, brise divers objets. On la conduit à Ville-Evrard (1898).

Là, après quelques heures d'exaltation, elle prend une attitude hautaine et réservée et rapidement dissimule son délire. Elle passe dès lors ses journées dans sa chambre, occupée à d'interminables travaux de couture. Elle parle raisonnablement, ne manifeste aucune idée délirante, se contente de réclamer quelquefois sa sortie. Son langage, sa conduite paraissent tout à fait normaux, si bien qu'on se disposait à la mettre en liberté. Mais en 1900, elle écrit au Président de la République la lettre suivante, signée duchesse Augustine de Navarre : « Je demande de savoir pourquoi je suis détenue par la France. Si c'est parce qu'on m'a offert la couronne des Iles Britanniques, est-ce l'affaire de la France ?

La France ne peut pas me garder prisonnière pour toujours, et de me traiter comme une insensée lui fera un compte cher à payer. Je demande d'être traitée comme une prisonnière d'État... envoyez-moi au château de Fontainebleau. »

Depuis lors, son attitude ne se modifie pas : réticente dans la conversation, elle se livre dans ses écrits. En outre elle se répand en plaintes contre le personnel, grossit de minimes incidents, se croit persécutée parce qu'on change son infirmière ou qu'on accorde à cette dernière un jour de sortie, se prétend entourée de méchantes femmes qui se moquent d'elle. Elle manifeste parfois des craintes d'empoisonnement. Ses idées de grandeur progressent. Les journaux lui annoncent des héritages considérables : sa fortune se chiffre par milliards. Les projets politiques reprennent de plus belle; elle critique la conduite des souverains. Un seul trouve grâce à ses yeux : le Sultan. Elle est avec lui dans les meilleurs termes et lui adresse la plupart de ses appels; elle confie ses intérêts à l'ambassadeur Munir-Bey, le plus juste des hommes. Elle se propose d'aller prochainement habiter la Turquie. Elle ne signe pourtant plus Iz-Ab-El, mais duchesse de Navarre, tout en refusant d'expliquer l'origine de ce nouveau titre.

Elle continue à se croire prophétesse. Dieu l'inspire, elle vit en communion avec les anges. Cette faveur céleste lui permet d'annoncer des événements extraordinaires; ces prédictions paraissent être l'interprétation ou l'amplification de ses rêves. En voici un exemple pris dans une de ses lettres : « Le château où vous êtes sera brûlé; il y a deux ans et trois mois que j'ai vu cela... Un interne et la surveillante seront brûlés... Le directeur va donner sa démission. Mon cher ami lord Kitchener, avec lequel je parle souvent magnétiquement, va passer aux Boers et leur faire cadeau de lui-même comme prisonnier... lui le grand guerrier d'Angleterre! Naturellement c'est une farce instituée entre lui et Mme Botha. » En sa qualité de « voyante » elle offre au médecin de lui indiquer l'endroit où se trouve un papier prouvant qu'il descend d'une illustre famille belge et de lui donner la marche à suivre pour entrer au Sénat. Elle

emploie ses loisirs à composer en anglais de nombreuses poésies.

Actuellement (1908) la malade, internée depuis dix ans, est toujours dans le même état. Elle signe Alésia. Rien dans sa conversation, ni dans ses écrits, ne révèle de troubles sensoriels. Ses « conversations magnétiques » paraissent être des rêves qu'elle interprète, ou des hallucinations motrices verbales. Elle n'a pas d'affaiblissement mental.

III. — DÉLIRE DE JALOUSIE

Les idées de jalousie s'associent souvent dans le délire d'interprétation aux idées de persécution dont elles préparent parfois l'éclosion (voir obs. V). Elles acquièrent dans certains cas une telle prépondérance qu'elles donnent à la psychose une couleur spéciale [1]. Une observation de Bombarda est un bel exemple de ce délire systématisé de jalousie à base d'interprétations : un homme (non alcoolique) conserve depuis plus de vingt ans la certitude des infidélités conjugales ; il ne cesse de surveiller sa femme, d'examiner le linge et les draps où il découvre des taches suspectes ; un craquement de lit, un meuble déplacé lui

1. Ces délires systématisés de jalousie à base d'interprétations, entrevus par Trélat (1861) qui les range dans la « Folie lucide », ont été bien étudiés par Werner (1892) et surtout par Bombarda (1896). Citons encore les travaux récents de Joffroy, Leroy, Imbert, Villers (1899) Victor Parant (1901), Mairet (1908). Régis en a publié (1897) une observation intéressante qu'il classe dans le délire de persécution à forme raisonnante à cause de l'absence d'hallucinations et de la logique apparente des conceptions morbides. Dans le tableau tracé par Bombarda, on retrouve tous les caractères du délire d'interprétation. — Les idées de jalousie peuvent aussi être observées dans d'autres psychoses (délire alcoolique, etc.). Certains jaloux sont des obsédés chez lesquels une idée prévalente d'intensité extrême s'impose d'une façon tyrannique. — La même réflexion est applicable d'ailleurs aux délirants amoureux qui doivent, pour la plupart, être répartis dans deux catégories distinctes : délire d'interprétation et délire de revendication.

sont des preuves évidentes ; il reconnaît l'amant déguisé en maçon ou en boulanger, l'accuse de pénétrer chez lui en sautant, à travers la rue, d'une fenêtre opposée à la sienne, il finit par soupçonner ses deux enfants d'être les complices de leur mère ; il a par intervalles des craintes d'empoisonnement. Malgré l'activité de son délire, sa conduite restait si correcte que plus de vingt médecins se refusèrent à attester la folie.

Les interprétations de ces sujets gardent en effet souvent un caractère de vraisemblance tel que l'on se demande si leurs dires ne sont pas justifiés. Elles se ressemblent chez tous les jaloux : elles portent principalement sur les moindres gestes du conjoint soupçonné. Celui-ci a-t-il l'air fatigué ? c'est une preuve d'adultère ; l'air gai ? il arrive d'un rendez-vous. Un regard, un mouvement des sourcils, des lèvres, ou des doigts sont autant de signes révélateurs ; de même les sourires ou les pleurs. Prononce-t-il le nom de l'amant supposé, le timbre de la voix ne laisse aucun doute ; le répète-t-il souvent, c'est « pour s'exercer à l'entendre en public sans rougir » ; s'il cesse d'en parler, on en devine le motif. Dans la rue le jaloux croit que les passants se moquent de lui ; on fait mille allusions à son malheur ; on a l'air de le prendre pour un mari complaisant. Son portrait est « orné d'une corne sournoisement formée avec une mèche de ses cheveux ». Pour l'un d'eux les pas de sa femme sur le parquet, signes d'intelligence entre elle et les amants, composent par leurs bruits variés un alphabet télégraphique qu'il parvient à traduire. Certains en arrivent à douter de la légitimité de leurs enfants. Plusieurs, convaincus de l'infamie de leur conjoint, s'imaginent qu'il cherche à les empoisonner ; à les

rendre fou, à les faire disparaître pour se livrer librement à la débauche.

Le plus souvent les jaloux choisissent l'amant prétendu dans leur entourage ; c'est un voisin, un ami, ou même leur frère. Dans quelques cas le malade n'est pas seulement jaloux des hommes mais aussi des amies de sa femme qu'il accuse d'inversion sexuelle. Une femme conserve le linge de son mari comme pièce à conviction ; il porte des traces d'infamie ; aujourd'hui la chemise est tachée dans le dos, c'est donc un pédéraste, le lendemain ces souillures n'existent plus : de passif il est devenu actif. Elle raconte tous les faits avec une précision et une minutie de détails tels qu'elle fait partager son délire à sa fille (Régis).

Caractéristiques sont les réactions de l'interprétateur jaloux, ses procédés de surveillance, ses violences. L'un, après chacune de ses sorties, visite toutes les chambres, fouille les tiroirs, soulève les rideaux, déplace les meubles ; il inspecte le linge et le flaire, y trouvant des odeurs de sperme, il examine les parties génitales de sa femme. L'autre la suit pas à pas, lui indique le chemin qu'elle doit suivre pour se rendre à tel endroit, simule un départ, ferme hermétiquement la porte de sa chambre, cache la clef, lui épingle la chemise au drap pendant la nuit, dispose en secret différents objets près de la fenêtre puis s'assure qu'ils n'ont pas été déplacés. A l'égard de l'amant ou de la concubine supposés ils se conduisent en persécuteurs. Les voies de fait succèdent aux menaces. Celui-ci conduit sa femme sur le tombeau de famille et là, lui fait prêter le serment de ne pas le tromper. Celui-là, revolver au poing, oblige sa femme à lui jurer fidélité. Cet autre la contraint par des violences à écrire le récit détaillé de relations ima-

ginaires avec un souverain. Ce dernier essaie de l'hynoptiser pour obtenir un aveu. La femme jalouse commet des tentatives de vitriolage, d'empoisonnement, de castration pendant le sommeil (Krafft-Ebing). La vengeance s'exerce parfois sur l'enfant, fruit supposé de la faute, qui est déshérité. Quelques-uns enfin demandent protection à la police, ou bien, dans un moment de désespoir, essaient de se tuer. Un de nos malades a fait ainsi en peu de temps trois tentatives de suicide.

Observation IX. — F... Etienne, trente-huit ans, mécanicien, entré dans le service du professeur Joffroy[1] en décembre 1901. — Pas de tares héréditaires, pas d'alcoolisme. Les idées de jalousie se manifestent pour la première fois vers la fin de l'année 1899. F... venait alors de prendre pour maîtresse une jeune fille, dont il fréquentait la famille depuis douze ans et qu'il épousa quelques mois plus tard. Au début, ses soupçons restent imprécis ; il reproche à sa femme d'avoir adressé trop de sourires à un de leurs amis; il lui tend des pièges, lui donne des rendez-vous en lui fixant le chemin qu'elle doit suivre, passe des heures à la surveiller. Il la voyait partir « avec un air vif, et se faufiler le long des murs comme si elle avait peur d'être suivie ». Aux Folies-Bergère, il entend une dame dire en la regardant : « Elle est entretenue par un Espagnol. » Quelque temps après, chez Bruant, c'est une chanteuse qui s'écrie : « Vous êtes la maîtresse d'un toréador. »

Sa femme avait une amie d'enfance qu'elle voyait souvent. Cette amitié parut suspecte à F... Il se rappelle que ses beaux-parents lui ont dit : « Antoinette ne sera pas complètement à vous tant qu'elle connaîtra Marguerite. » « Voyant ses allures, écrit-il, je résolus de l'étudier et l'invitai un jour à déjeuner : ce ne fut que lèvres entre-ouvertes, claquement de langues produisant un son de baisers. » Il chasse

1. Nous remercions M. le professeur Joffroy d'avoir bien voulu nous autoriser à publier les observations prises dans son service.

alors Marguerite mais reste convaincu que sa femme continue à se livrer aux pratiques lesbiennes avec ses ouvrières ; la liberté de langage de ces dernières le prouve. La physionomie de sa femme et des voyageurs dans les omnibus, les yeux qui brillent, les langues passées sur les lèvres, sont autant de preuves. Un jour après avoir essayé un corsage, sa femme s'assoit : il l'accuse de s'être pâmée sous les regards de l'essayeuse et examine ses parties génitales. D'ailleurs elle couche avec une chemise longue qui, chaque matin, est remontée au-dessus du ventre.

Enfin, il découvre des communications télégraphiques entre sa femme et les voisins, « car si on avait planté des clous chaque fois qu'on tapait, les appartements auraient été pleins. » La cadence et le nombre des coups ont une valeur qu'il étudie. Huit coups rapides se succèdent souvent, ils représentent les huit lettres de « ma chérie ». Il arrive ainsi à composer un alphabet qui lui dévoile bien des secrets. Habituellement sa femme répond aux coups en laissant tomber ses ciseaux d'une certaine façon. Un jour, celle-ci étant partie à l'improviste, on se met à frapper, il écoute, compte et comprend : « Qu'as-tu enfin ? »

F... accablait sa femme de reproches, ne cessait de l'épier ; maintes fois il a chassé de l'atelier des ouvrières qu'il prétendait amoureuses d'elle. Il va trouver une prostituée pour se faire donner l'explication des « signes saphiques ». Dans la journée, à propos d'un regard ou d'un geste, dans la nuit à l'occasion d'un soupir, il l'obligeait à montrer ses parties sexuelles auxquelles il trouvait toujours une chaleur ou des battements anormaux. Il l'a un jour menacée et saisie à la gorge pour lui faire avouer ses habitudes honteuses. Dans le même but il a essayé de l'hypnotiser. Il a demandé à la Préfecture de police de la faire suivre. Il a menacé de se suicider si elle ne changeait de conduite : il a fait en 1901 trois tentatives d'empoisonnement et s'est tiré un coup de revolver. Il assure n'avoir jamais eu la pensée de tuer sa femme ni ses complices. Pas de troubles sensoriels, et en particulier pas d'hallucinations de l'odorat. Ce malade a quitté la Clinique en janvier 1902 ; aucun raisonnement n'avait pu modifier ses convictions qui, en réalité, ne

paraissaient avoir aucun fondement. Il nous a été impossible de savoir ce qu'il est devenu.

IV. — DÉLIRE ÉROTIQUE

Parfois associées aux idées de jalousie, les idées amoureuses persistent plus ou moins longtemps dans quelques cas de délire d'interprétation : amour tantôt purement platonique, tantôt accompagné de désirs charnels, suivant la mentalité et les tendances du sujet. Né d'interprétations le délire érotique en est aussi une source abondante. Il a quelquefois pour objet une personne que le malade n'a jamais vue, mais qu'il connaît par des allusions voilées, des propos mystérieux dont il a seul la clef.

Pour les amoureux d'artistes lyriques, les jeux de physionomie et la déclamation deviennent autant de témoignages d'amour. Un dégénéré se trouvant au théâtre de la Monnaie à Bruxelles fut frappé de l'étrange fixité du regard d'une chanteuse : « On eût dit qu'elle voulait me jeter un fluide », déclare-t-il. Quelques mois après à l'Opéra il retrouve la même actrice qui de nouveau le regarde avec une troublante fixité. Chaque fois qu'elle est rappelée sur la scène ses salutations ne s'adressent bien visiblement qu'à lui. Le lendemain il revient au théâtre mais se met à une place différente, de côté et non de face ; malgré ce changement c'est encore vers lui, à l'exclusion des autres spectateurs, que se tourne la cantatrice. Une autre fois, avant de disparaître dans la coulisse, elle lui décoche un baiser passionné ; il assiste à la représentation suivante et a soin de changer encore de place : toujours le baiser s'envole dans

sa direction[1]. Le sujet de l'observation X s'attribue de même les gestes et les phrases du livret chantées par l'actrice : « Poète des amours, viens sur mon sein dormir... »

Les interprétations apparaissent même loin de l'être aimé. Des phrases de journaux, quelques lignes d'un feuilleton, répondent aux lettres des malades. Une correspondance s'établit par l'intermédiaire des « petites annonces ». Sur celles-ci une paranoïaque de Krafft-Ebing bâtit presque entièrement son délire : entre elle et celui qu'elle appelle « son sanctuaire » brouilles et réconciliations se succèdent suivant la tournure des réponses aux communications qu'elle envoie à la quatrième page du journal . De prétendus rendez-vous se donnent ; les amants n'ont garde d'y manquer ; sous un déguisement ils reconnaissent l'objet de leur tendresse. Celui-ci, frôlé par une femme voilée, la voit tressaillir aussitôt ; cet autre rencontre un fiacre dont le cocher lui fait signe : « elle est là ! » L'aimée ne se montre pas : c'est que leurs sentiments doivent rester secrets, qu'elle craint de se compromettre ou de ne pouvoir maîtriser son trouble. Sont-ils repoussés : on veut les éprouver, les hausser à un amour sublime. Telle couleur de robe, de chapeau, tel geste d'une personne rencontrée veut dire qu'il y a empêchement momentané au mariage, ou bien que l'union doit se faire tel jour, à telle heure, à tel endroit. D'aucuns imaginent que des hostilités étrangères s'opposent à une union désirée des deux côtés ; on leur tend des pièges : « Je remarque, écrit l'un d'eux, que l'on me fait passer, dans le demi-jour, des sosies de ma fiancée qui me traitent malhonnêtement pour me tromper sur ses senti-

1. Magnan, *Leçons sur les délires systématisés dans les psychoses*, recueillies par Pécharman. Ob. IX, p. 80, 1897.

ments; ou bien on me fait attaquer par des aventurières ayant le teint et la taille justement opposés aux siens, dans l'espérance de me rendre hésitant. » Nous avons observé un persécuté amoureux qui depuis vingt-cinq ans se croit fiancé à une princesse arménienne ; il demeure convaincu qu'on ne cesse de le filer, de le calomnier pour empêcher ce mariage dont il attend toujours la célébration (le sujet, érudit, intelligent, a toujours vécu en liberté, sauf un internement de quelques semaines motivé par des excentricités passagères).

Quelquefois, surtout chez les femmes, à la suite d'un rêve ou d'une interprétation, naît l'idée d'un mariage clandestin ou d'un mariage mystique, célébré à distance. Une malade de Deny et Camus assistant au mariage de sa sœur, comprend, aux gestes du prêtre, qu'on célèbre son propre mariage, bien que son prétendu fiancé ne soit pas présent. Au moment de la bénédiction elle répond « oui » mentalement; malgré le caractère exclusivement symbolique de cette union, elle demeure fermement convaincue qu'elle est légitimement mariée. Cette conviction s'accompagne parfois ensuite de rêves ou de suppositions de rapports sexuels qui amènent à l'idée de grossesse; les malaises qui se produisent par hasard n'ont pas d'autre cause, tandis que les règles ou même l'affirmation de la virginité par un médecin ne trouble pas la certitude. Une de nos malades assurait avoir eu deux enfants de ses relations imaginaires; comme une amie niait pareille absurdité, « seriez-vous jalouse » ? répliqua-t-elle.

Habituellement ces érotomanes ne se contentent pas longtemps de témoignages d'amour indirect. Ils cherchent à se rapprocher de leur prétendue maîtresse. Ils écrivent

une première lettre, bientôt une seconde, puis les missives quotidiennes se succèdent accompagnées de longues tirades de vers. L'abondance des écrits épistolaires est caractéristique. Ce sont des périodes enflammées remplies des protestations de l'amour le plus ardent. A la longue le ton se modifie : aux supplications pressantes s'ajoutent des reproches acerbes et enfin des menaces. La correspondance ne leur suffit plus, ils errent autour du logis de celle qu'ils aiment, suivent ses pas, courent derrière sa voiture, se jettent à ses pieds. Nouveaux Don Quichotte, il n'est pas d'extravagance dont ils ne soient capables pour leur Dulcinée. Finalement, réagissant en persécuteurs, ils causent du scandale, menacent de se tuer ou de tuer leur trop cruelle maîtresse, ils essaient de forcer la porte d'un domicile qui leur reste obstinément fermé, et se font arrêter. A l'asile, tout en gardant leurs convictions, ils se conduisent surtout comme des persécutés: à la longue en effet, la haine succède à l'amour, le délire érotique s'associe ou fait place à un délire de persécution dont on connaît les caractères. On retrouve dans l'observation suivante la plupart de ces traits.

Observation X. — B... Joseph, trente ans, interné à l'asile Sainte-Anne (service du professeur Joffroy) [1], en 1902. On ne sait rien de ses antécédents héréditaires. Stigmates de dégénérescence : léger bégaiement, nystagmus, malformation des oreilles. Ses gestes sont exubérants, sa mimique expressive. Il a une très haute opinion de lui-même : il se vante de tout savoir, il a effleuré toutes les sciences, s'intéresse surtout à la psychologie expérimentale qu'il a

1. Joffroy. *Délires systématisés spirites*, leçon recueillie par J. Capgras. Arch. générales de méd., 1904 n° 2.

approfondie en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis et en France. Un homme de cette valeur ne pouvait exercer une profession banale : il est « médium commandeur, professeur de thérapeutique magnétique », capable d'endormir d'un seul geste dix sujets à la fois. La désagrégation de la matière, le dédoublement de la personnalité n'ont pas de secrets pour lui. Son nom, d'origine trop plébéienne, manque de prestige ; il prend un pseudonyme plus sonore, celui de José Palma.

Le début de son délire date de 1899. Il allait alors souvent à l'Opéra-Comique où il fut remarqué par Mlle G..., « âme très pure et très naïve, qui s'éprit follement de lui ». Sur la scène elle se tournait vers lui. Ses gestes, ses saluts gracieux, ses élans passionnés — dus à son rôle — ses chants d'amour lui étaient spécialement adressés. A son tour il répondait par des signes que sa puissance magnétique rendait compréhensibles. Au retour de l'actrice d'un voyage à Nice, elle n'a plus la candeur qui faisait son charme, elle le trompe; il lui écrit une lettre de rupture. A la représentation du soir Mlle G... ne peut retenir ses larmes; les pleurs ne fléchissent pas la résolution de B... La cantatrice ayant abandonné le théâtre il attribue ce départ à la cessation de leur amour. Mais déjà ses interprétations lui ont désigné une autre actrice aussi éprise de lui, Mlle R... qui réédite à son adresse les mêmes aveux sur la scène. Ce nouvel amour dure peu, l'infidèle s'étant mariée. D'ailleurs dès le début de ses relations fictives avec Mlle G..., B... avait remarqué que Mlle D..., actrice du même théâtre, cherchait à le séduire. Elle lui tendait les bras, s'écriait dans *Orphée :* « Poète des amours, viens sur mon sein dormir, etc. », il restait impassible : D... n'était pas assez pure à son avis, n'avait que des désirs charnels. Cependant vers 1901, il céda. Mlle D... devint sa troisième maîtresse, dans son imagination.

Chaque fois qu'elle joue, il se rend à l'Opéra-Comique, et alors commence entre eux une conversation sentimentale. Elle lui lance les regards les plus significatifs, ne chante que pour lui, toujours tournée de son côté, parfois même elle l'appelle par son nom : « Mon José », dit-elle tendrement dans *Carmen.* A son tour il se fait très bien comprendre

par un coup d'œil, un geste. Rentré chez lui, il prend sa plume, et comme il se croit poète, il compose pour elle « des poésies d'une envolée superbe où vibre tout son cœur ». Plusieurs fois par semaine il lui envoie de longues tirades enflammées qu'elle lit avec une émotion qu'il constate à son entrée en scène. Ils en viennent enfin à se donner des rendez-vous : avec quelle joie elle les accepte ! Jamais elle ne manque de s'y rendre : la voiture arrive, le cocher par un signe le prévient « qu'elle est là ». Malheureusement toujours, soit à cause du mauvais temps, soit par un caprice subit, Mlle D... refuse de se montrer, reste voilée. N'ayant pas vu le fiacre un soir, il lui écrit : « Hier, quand je ne te vis pas, j'ai perdu la tête ! J'ai circulé plein de larmes et de rage. Je t'ai cherchée parmi les voitures. J'étais dans une telle colère que je préméditais un crime ! » Ces menaces ne se renouvèlent pas ; plus souvent revient l'idée de suicide : « Oh ! quelles douleurs, écrit-il, unissons-nous dans l'amour et mourons tous deux ! Je suis prêt ! » Il n'en est pas moins sûr d'être aimé. Mlle D... est même très jalouse. Elle épie toutes ses sorties : il remarque souvent le va et vient d'un fiacre; c'est Mlle D... qui le surveille. S'il lui arrive de s'arrêter sur le trottoir à causer avec une jeune fille, aussitôt on frappe vivement au carreau du fiacre pour le prévenir qu'il est vu. Reste-t-il chez lui, les mêmes fiacres continuent à passer sous ses fenêtres, et parfois les cochers se mettent à siffler pour l'appeler et lui faire comprendre que Mlle D... l'attend. Il s'est quelquefois présenté chez elle, après l'avoir prévenue au théâtre, mais, toujours capricieuse, Mlle D... était sortie lorsqu'il arrivait. Enfin, un jour elle lui ouvre sa porte, mais deux agents s'emparent de lui.

A Sainte-Anne il proteste contre son internement : il est victime d'un vaste complot dont Mlle D... s'est fait l'instrument. Peu à peu son amour passe au second plan : on redoute surtout en lui le « médium commandeur », on veut l'empêcher de continuer ses cures merveilleuses : « le syndicat médical a juré de faire disparaître le magnétisme... mais malheur à qui naît pour troubler mon chemin !... Je vais quitter la France, c'est un pays qui n'a plus de place pour un homme tel que moi. J'ai le droit de dire, sans vou-

loir en imposer, que j'ai fait des cures merveilleuses. Ce n'est pas la science factice qui peut faire naître de telles œuvres et opérer de tels prodiges. »

V. — DÉLIRE MYSTIQUE

Sous la dénomination de folie religieuse on a décrit des faits disparates qu'unissait le lien factice des préoccupations extra-terrestres. On distinguait une forme expansive ou *théomanie* et une forme dépressive ou *démonomanie* suivant que le ciel ou l'enfer intervenaient dans le délire et lui donnaient une apparence glorieuse ou abjecte, euphorique ou mélancolique : les illuminés rentraient dans la première catégorie, les possédés du démon dans la seconde. Les cas de prétendue « folie religieuse » se répartissent aujourd'hui dans les psychoses les plus différentes ; nous décrivons uniquement ceux qui relèvent du délire d'interprétation.

Les interprétateurs mystiques ne sont en général que des ambitieux auxquels leurs tendances et leur éducation impriment des traits particuliers. On trouve parmi eux certains thaumaturges, prophètes et messies. Les plus humbles et les moins tarés se contentent d'exalter leurs vertus et de propager la bonne parole ; les plus orgueilleux et les plus débiles se proclament fils de Dieu. A l'origine de leur délire n'est souvent qu'une interprétation délirante. Telle malade se trouve une ressemblance physique avec la bienheureuse Marguerite Marie ; elle conclut que, comme son modèle, elle doit ramener au Sacré-Cœur les fidèles de sa paroisse et la France entière[1]. Une mystique persécutée

1. Vurpas et Duprat. *Du rôle de l'imitation dans la formation d'un délire.* Annales médico-psych., mai 1904.

interprète ses « rêves avertisseurs »; elle rêve « cercueils » : Dieu lui prédit la mort prochaine d'une ennemie. Une nuit elle s'est vue « sur un cheval blanc, un étendard à la main, à la tête d'une armée invisible » : elle y voit une analogie avec Jeanne d'Arc; d'ailleurs antérieurement, comme elle regardait une statue de la Pucelle, les passants exprimaient par leur étonnemeut la ressemblance surprenante des deux figures; bien souvent depuis elle a montré à diverses personnes une image de la jeune héroïne et « toutes ont constaté cette similitude frappante »; un jour dans une église, juste au moment où elle pensait à cette ressemblance, des enfants assis devant elle se retournèrent pour la regarder; serait-elle appelée à jouer le rôle de Jeanne d'Arc? [1]

Les rêves du sommeil normal ont sur les idées délirantes des mystiques une action plus grande que dans les autres formes de délire d'interprétation. Moreau de Tours rapporte l'observation d'un mystique qui « fasciné par les visions qui l'assiègent lorsqu'il est endormi, finit par croire à ses rêves avec toute la ténacité d'un monomaniaque... Pour tout ce qui n'avait pas de rapport avec ses rêves la raison et le bon sens ne lui faisaient jamais défaut ». Ces songes, parfois très compliqués, s'accompagnent de sensations de déplacement, de vol dans les airs. « Une nuit, à l'asile de Bordeaux, raconte la mystique citée plus haut, je sentis un être ailé me saisir dans mon lit et m'emporter à travers l'espace; il me conduisit au-dessus d'une grande ville que je reconnus être Paris. Alors une croix gigantesque apparut

1. Cette malade, dont actuellement le délire a vingt-huit ans de durée, n'est nullement affaiblie; à deux reprises et récemment encore les journaux entreprirent une campagne contre « sa séquestration arbitraire ». Voir Truelle et Capgras, *loc. cit.*

dans les airs; je me prosternai et fis une longue prière. Quand j'eus fini, l'être ailé me remporta vers Bordeaux; je gémis suppliant qu'on ne me ramenât pas à l'asile, mais une voix très douce me dit : « Console-toi, ma fille, il le faut, tu souffriras pour le salut du monde. » A mon réveil, je me sentis toute glacée, comme si je venais de faire un long voyage dans la nuit froide. »

Des troubles sensoriels surviennent presque toujours chez le mystique qui, parfois, cherche lui-même à les provoquer par les longues oraisons et les jeûnes prolongés. L'hallucination peut donc résulter de la dépression physique ou de l'inanition (voir obs. IV). D'ailleurs, elle n'est jamais qu'un épisode bref auquel le malade accorde, en raison de ses croyances, une valeur surnaturelle.

Les hallucinations de la vue, les plus fréquentes, reproduisent sous un jour éblouissant divers spécimens de l'imagerie religieuse. Dieu le Père apparaît sous la forme d'un vénérable vieillard à longue barbe blanche assis sur un trône; la Vierge se montre vêtue en Notre-Dame de Lourdes : robe blanche et ceinture bleue... Des hallucinations de l'ouïe s'ajoutent parfois à ces visions. L'apparition, muette au début, se met à parler, généralement en termes sibyllins : « Il y a quelque chose. »... « On verra plus tard »; phrases énigmatiques qui ne s'expliquent que par les interprétations consécutives. On peut observer des hallucinations motrices verbales. S'agit-il vraiment d'un phénomène psycho-moteur, ou bien l'habitude des longues méditations, des oraisons silencieuses n'aboutit-elle pas à une sorte d'hypertrophie ou d'automatisme du langage intérieur? Pendant de longues stations devant le tabernacle, le malade de l'observation qui va suivre entend ses « voix

intérieures » lui promettre la tiare, confirmant les paroles qu'il avait prononcés dans son enfance : « Je veux être pape. » Souvent, le mystique sent la présence d'un être surnaturel, sans le voir ni l'entendre, d'après les modifications de sa cénesthésie : un frémissement, une chaleur interne lui donnent l'illusion d'un souffle divin. Une illusion de l'odorat (odeur de soufre) peut révéler l'approche du diable. Ces troubles sensoriels se combinent maintes fois en une scène de durée plus ou moins longue, sorte de « rêve éveillé » auquel Régis a donné le nom d'*hallucinations oniriques*.

Ces sujets, capables d'obéir à une interprétation ou à une hallucination impérative, peuvent devenir dangereux : violences, auto-mutilations, meurtres. Tous en effet conforment leurs actes à leurs pensées, leur vie à leur mission divine. Quelques-uns, se croyant persécutés, deviennent rapidement agressifs. D'autres se contentent de se livrer à mille excentricités. Il en est de pacifiques qui mènent une existence toute de vertu et de mortifications, restant doux et calmes malgré les sarcasmes. Enfin chez nombre d'entre eux on observe des tendances érotiques.

Observation XI. — V... Arsène est âgé aujourd'hui de sotxante ans. Quand il avait neuf ans, s'est produit l'incident qui devait orienter son délire. A l'occasion de la première communion des enfants du village, l'évêque demandait à chacun d'eux à quelle profession il aspirait ; le tour de V... venu, celui-ci répondit ingénument : « Monseigneur, je veux être pape ! » « Ce fut, dit V..., un étonnement dans toute l'église » ; et à partir de ce jour, dans le village, on ne l'appela plus que le pape. A la même époque il eut des terreurs nocturnes dans lesquelles il se croyait aux prises avec le diable.

A dix-sept ans, il se rend auprès de sa tante, supérieure

d'un couvent, et reprend ses projets mystiques oubliés pendant un séjour de quatre ans à Paris. Quelques faits maladivement interprétés, à ce moment-là ou plus tard, viennent confirmer ses pensées : un Juif le prie un jour de l'aider à éteindre un chandelier à sept branches dans une synagogue ; cela ne veut-il point dire qu'il éteindra le judaïsme et les hérésies ? Il entre au séminaire à vingt-quatre ans. C'est alors que pendant une de ses longues stations devant le tabernacle, il entend pour la première fois ses voix intérieures lui annoncer qu'il sera pape. Il charge bientôt après le directeur de signifier à Pie IX son appel à la tiare et abandonne la soutane (1874). Il occupe divers emplois et oublie pendant trois ans ses idées de grandeur. Mais vers la fin de 1876, après de nombreux déboires, il devient triste, découragé. Une nuit (1877), il se réveille aux miaulements furieux d'un chat ; pris de terreur il passe le reste de la nuit en prières ; le lendemain, la concierge lui dit : « Avez-vous entendu crier ce chat, cette nuit ? il était tout noir ; je crois bien que c'était le diable ». V... persuadé, en effet, que ce chat était une incarnation du démon, voit là un avertissement de la Providence.

A partir de ce jour, ses conceptions mystiques l'assaillent de nouveau ; il interprète ses rêves à leur profit ; il prédit des événements politiques pour les avoir vus en songe. Il écrit à Pie IX pour lui ordonner d'abdiquer en sa faveur ; à la mort de ce pape, il pose sa candidature devant le Conclave. Il proteste contre l'avènement de Léon XIII, parle d'aller poignarder cet antipape. Dès lors, son activité s'accroît ; en quelques années il adresse plus de 15.000 cartes postales aux grands personnages de l'Europe. Ces cartes ont, pense-t-il, une influence colossale sur les destinées du monde : elles ont créé partout le « V... disme » et préparé la venue du pape Chrysostôme (c'est le nom qu'il prendra). « Ce n'est pas sans motif, écrit-il à Guillaume II, que la Providence Nous fit écrire tant de petits carrés de carton à Votre Majesté. Quelle coïncidence bizarre de la disgrâce inopinée du Grand Chancelier quinze jours après l'envoi de notre télégramme... Grâce à nos cartes au Saint-Siège, le pont de fer qui était près de relier le Vatican au Quirinal fut totalement brisé.... Pour ce qui est de l'Espagne, par nos Télé-

grammes à Don Carlos, Nous Nous félicitons d'avoir causé les plus grandes difficultés à la Régente et Nous en susciterons à Alphonse XIII de plus grandes encore dans l'avenir. »

En 1884, il est impliqué dans une affaire d'escroquerie qui le fait interner une première fois pendant quelques mois. Ses excentricités l'ayant fait chasser de partout et réduit à la misère, il est arrêté pour mendicité et conduit de nouveau à Sainte-Anne (1893). Il est plus que jamais convaincu qu'il sera pape. « Mon appel à la tiare peut, dit-il, se justifier, car il repose sur les bases suivantes qui lui donnent un cachet parfait d'authenticité : 1° deux manifestations extérieures, la voix de Dieu parlant par ma bouche quand je dis, enfant, « je veux être pape » ; et l'incarnation du diable dans le corps d'un chat ; 2° mes visions dans le sommeil et les paroles que j'entends alors ; 3° une voix intérieure. A l'asile ces voix ne sont notées que très rarement dans ses nombreux écrits. Il entend un jour : « Ce n'est qu'une critique », et un autre jour ces mots inspirés par Jésus-Christ : « Je fustigerai Léon XIII dans l'éternité. »

Ses rêves, assez nombreux, se rapportent habituellement à des questions politiques. Voici comment il explique l'un d'eux à Guillaume II : « Sire, que Votre Majesté Nous permette, en attendant le Conclave, de Lui dédier une vision que Nous avons eue. Nous l'intitulerons : *Croissance des socialistes, La République à la Broche.* Dès le matin, assis sur notre couche, Nous fûmes transporté en esprit sur les bords d'un canal... Sur la rive opposée Nous remarquâmes à la façade d'un bâtiment très élevé des ouvriers occupés à dépecer un gros poisson pour le mettre à la broche... Pendant que Nous contemplions le superbe brochet, Nous entendîmes partir des étages les plus élevés du bâtiment une voix formidable... Nous vîmes que la façade entière était garnie d'ouvriers entassés sur des balcons étroits et le corps penché vers le canal... Nous entrâmes dans un hall plein de consommateurs. C'étaient les ouvriers que Nous avions vus sur les bords du canal... Voilà qu'un gosse arrive à la figure intéressante ; soudain arrive un autre gosse plus grand que le premier de la tête. Puis en survient un troisième surpas-

sant le deuxième de la tête. Nous admirions ces trois adolescents lorsque derrière eux arrive une Demoiselle ayant trois yeux. L'œil du milieu était recouvert d'une petite plaque de lustrine en satin noir. L'orbite de l'œil droit était de beaucoup plus grand, plus arrondi que l'orbite des deux autres yeux.

« Revenu à la réalité de la vie et des sens, ayant l'entendement de cette vision, Nous comprîmes que rien n'était encore perdu pour jeter promptement dans le canal les Socialistes ; que le poisson à la broche représentait la République dont il était l'image ; que par l'œil du milieu fermé, le parti centre gauche et gouvernemental était impuissant à atteindre ce résultat ; mais que par l'œil démesurément ouvert enfin, par la droite monarchique et romaine, on pouvait empêcher une quatrième tête de surpasser la troisième. A l'œuvre, Sire, et que cette journée marque dans les fastes de l'Europe. »

En 1895, il écrit : « Bien que je ne sois pas encore élevé à la Tiare, ce qui d'ailleurs n'est plus qu'une question de jours, il est bon que je n'apparaisse pas aux peuples comme un météore tombant du ciel à l'improviste. Le vrai et unique mérite de mon avènement subit consiste dans la connaissance de mon programme. » Et il profite de « l'interrègne de la tiare » pour exposer ce programme : intervention dans toutes les questions européennes, restauration du pouvoir temporel, expulsion du Faux-Prophète de Stamboul et désarmement général. « L'Église ! Ce sera moi. C'est moi ». V... n'aurait eu que très rarement des illusions ou des hallucinations auditives ; il prétend même les avoir inventées pour plaire au médecin.

Transféré en 1906 à Ville-Evrard et désireux d'obtenir sa liberté pour soigner une prétendue paralysie générale qu'on refuse de traiter, il déclare qu'il renonce à ses idées, mais il le fait en termes qui méritent d'être cités. « Ce que les aliénistes contestent, traitent de démence, c'est de vouloir être pape sans faire partie du Conclave et appartenir au Sacerdoce... bien qu'au VIIIe siècle les Lombards aient élu d'un seul coup à la tiare un simple laïque. Or, du moment qu'ils traitent de folie les aspirations d'un simple laïque à la

Tiare papale, comme je suis sain d'esprit, *je dis* que je ne veux pas de Papauté[1] ».

VI. — DÉLIRE HYPOCONDRIAQUE

Parmi les différentes formes nosographiques qui se sont partagé l'ancienne hypocondrie, aujourd'hui démembrée, doit prendre rang le délire d'interprétation. On tend d'ailleurs de plus en plus à admettre que l'idée hypocondriaque est l'interprétation fausse de sensations réelles : des observations récentes prouvent que ces plaintes exagérées, ces divagations fantaisistes, tenues pour des hallucinations cénesthésiques, ont en réalité pour origine les douleurs ou les paresthésies provoquées par des troubles viscéraux.

Le plus souvent, dans le délire d'interprétation, l'idée hypocondriaque s'associe à d'autres conceptions délirantes, surtout aux idées de persécution. Nombre de malades, à propos de la moindre souffrance, manifestent une appréhension exagérée et détaillent leurs plus légers malaises, criant à la torture, au martyre pour une courte céphalée ou quelques troubles dyspeptiques : « On traite leurs terribles maux par le dédain et ils courent au cancer ou à la paralysie générale. » Tantôt ces préoccupations hypocondriaques restent en dehors du système délirant, tantôt au contraire elles s'agrègent à lui, et deviennent alors une nouvelle preuve des persécutions subies.

Dans quelques cas l'idée hypocondriaque prépondérante

1. Ce malade a été successivement étudié par Ball (Société méd. psych., 1887, II, p. 413) et par Magnan (*Leçons sur les Délires syst. dans les pychoses.* Obs. XIV, p. 123.)

dirige les interprétations, oriente la systématisation (*hypocondrie délirante*, Gilbert Ballet). Les malades disent avoir la colonne vertébrale cassée, la mâchoire démolie, le cœur prêt à se détacher...

Les hypocondriaques passent leur temps à s'analyser, à écrire leurs impressions, à consulter nombre de médecins. Souvent ils accusent ces derniers d'une erreur de diagnostic, leur reprochent l'ordonnance d'un médicament nocif, les persécutent et deviennent dangereux. Quelques-uns se suicident.

Les idées de possession, extrêmement rares, ne s'observent guère que chez les débiles. Ces derniers croient quelquefois à la pénétration d'un animal dans leur corps (délire hypocondriaque de zoopathie interne[1]). Les idées de négation, d'énormité, d'immortalité, de transformation corporelle ne paraissent pas compatibles avec l'intégrité mentale de l'interprétateur; nous ne les avons jamais observées, même d'une manière transitoire.

VII. — DÉLIRE D'AUTO-ACCUSATION

L'interprétateur ne se croit presque jamais un coupable. Néanmoins ses interprétations l'induisent parfois à supposer qu'il a pu commettre un délit ou un crime. « Ce délire d'auto-accusation n'est qu'une sorte de présomption résultant d'un délire de persécution. Le malade conclut à sa culpabilité par l'attitude du monde à son égard[2]. » Mais

1. Dupré et Lévi, *Revue neurologique*, 1903, n° 81.

2. Séglas, *Leçons clin. sur les maladies ment. et nerv. Les persécutés auto-accusateurs*, p. 540 Paris, 1895.

le sujet rectifie le plus souvent cette idée, émise en général sous forme interrogative.

Pourtant Gilbert Ballet et Séglas admettent qu'il est des cas où les idées d'auto-accusation, une fois installées, persistent d'une façon constante à côté des idées de persécution. Une observation de Gilbert Ballet où « il n'est pas prouvé que le malade ait eu des hallucinations [1] », appartient peut-être au délire d'interprétation. En outre Séglas a établi l'existence d'un délire systématique primitif d'auto-accusation qui nous apparaît, en raison de ses caractères, comme une forme du délire d'interprétation.

« Le délire, écrit Séglas, se présente sous un aspect, avec des caractères intrinsèques très différents de ceux du délire d'auto-accusation de la mélancolie... Loin d'avoir cette fixité monotone qui fait du délire mélancolique une sorte de litanie, les conceptions délirantes revêtent un caractère de systématisation des plus nets. Les moindres faits sont interprétés par le malade dans le sens de ses idées et deviennent autant de preuves à l'appui de ses convictions... il ne se borne pas à chercher des preuves dans le présent, mais il remonte dans son passé pour y trouver à chaque pas de nouvelles preuves de son indignité et de ses fautes. Le délire d'auto-accusation repose essentiellement sur des interprétations délirantes ; dans les cas de forme chronique que nous avons observés, nous n'avons pu relever d'hallucinations... En dehors de leur délire partiel, les malades conservent toute leur lucidité, toute leur vivacité d'esprit ; et beaucoup d'entre eux peuvent même continuer à s'acquitter comme devant de leurs occupations ordinaires. Cette forme délirante peut-elle aboutir à la démence ?... Les observations que nous avons relevées ne nous permettent pas de l'affirmer catégoriquement [2]. »

1. Gilbert Ballet, *Leçons de clinique médicale*, 1892. page 34.

2. Séglas, *Le délire systématique primitif d'auto-accusation.* Arch. de Neurol., juin 1899.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION

Caractères généraux de l'évolution.

I. Évolution normale. — Division schématique en trois périodes : 1° *Période d'incubation :* insidieuse. — 2° *Période de systématisation.* — Apparition de l'idée directrice. — Délire rétrospectif. — Systématisation, parfois incomplète. — Défaut d'évolution méthodique. — Extension progressive — 3° *Période terminale.* — Absence d'affaiblissement intellectuel. — Atténuation des interprétations et des réactions. — Involution sénile.

II. Anomalies d'évolution. — Rémissions. — Paroxysmes interprétatifs. — Exaltation maniaque. — Dépression mélancolique. — Bouffées délirantes intellectuelles ou hallucinatoires. — Etats oniriques. — Psychoses combinées : alcoolisme, épilepsie.

Dans le délire d'interprétation les conceptions délirantes, coordonnées en un ensemble dont les différentes parties se relient, forment un groupement, un système plus ou moins bien organisé. Comment se prépare cette systématisation, comment elle s'organise, se fixe et se développe, quel est son avenir et sa terminaison ? Autant de questions qu'il faut examiner pour connaître l'évolution de la maladie.

Cette psychose présente à ce point de vue des caractères spéciaux qui la différencient des autres délires systématisés : après une longue incubation elle s'organise rapidement et progresse par extension quasi indéfinie sans jamais

se transformer ni se désagréger; elle n'aboutit pas à la démence, elle ne guérit jamais. Cette marche normale est quelquefois troublée par des rémissions ou par des épisodes paroxystiques, ou enfin par des psychoses intercurrentes ou combinées.

I. — ÉVOLUTION NORMALE

Le délire d'interprétation ne passe pas, comme certaines psychoses systématisées hallucinatoires, par des phases bien tranchées : on ne saurait décrire une succession de périodes de soupçon, de persécution, de mégalomanie et de démence ; la psychose se confond presque avec la vie entière du malade et ne s'éteint qu'avec lui. Néanmoins on peut, schématiquement, considérer trois moments dans son évolution : 1° Période d'incubation ou d'élaboration, généralement longue et méconnue. — 2° Période d'état et de systématisation. — 3° Période terminale.

1° Période d'incubation. — La date d'apparition, le mode de début de la psychose restent habituellement mal déterminés, faute de renseignements précis. Magnan, dont la description du « délire intellectuel chronique des dégénérés » correspond en partie à celle du délire d'interprétation, admet que « dans bien des cas le délire s'élève sur un terrain où il était pour ainsi dire préformé ; il succède à des tendances maladives, plus spécialement orientées vers telle ou telle forme vésanique ».

Pour Kraepelin « le début s'annonce des années à l'avance par des modifications légères de l'humeur, de la méfiance

et aussi par des troubles physiques vagues, des craintes hypocondriaques. Le malade est mécontent de sa position ; il se croit mis à l'écart : ses parents, ses frères et ses sœurs ne lui témoignent plus l'affection à laquelle il a droit ; on le méconnaît. Une opposition secrète se développe progressivement entre lui et son entourage. Son attitude avec les siens est celle d'un étranger : froide, affectée, hostile même. Dans son for intérieur il cache une profonde aspiration à quelque chose de grand. Peu à peu les pressentiments et les enchaînements d'idées morbides commencent à influencer les perceptions. Il remarque qu'on ne l'accueille plus d'une façon aussi amicale, qu'on l'évite ; d'où exagération de sa susceptibilité et de sa méfiance. C'est alors que les interprétations délirantes se succèdent en foule et que la systématisation se fixe définitivement. »

D'après Rogues de Fursac le début, quelquefois lent et progressif, est plus souvent rapide, presque brusque. Dans ce dernier cas l'idée fixe est primitive relativement aux interprétations délirantes, tandis que dans le premier l'idée fixe est consécutive aux interprétations.

En réalité, le médecin n'assiste presque jamais à ce début : les malades ne sont examinés qu'à l'occasion d'un épisode d'excitation ou d'un acte de violence, en pleine période d'état de la psychose qui dure depuis des années (parfois depuis dix ans et même vingt ans). L'entourage révèle alors des propos bizarres, une « manie soupçonneuse », des attitudes incompréhensibles qui, contrastant avec la vivacité de l'intelligence et la correction habituelle de la conduite, ont fait passer l'interprétateur pour un original, un esprit nourri de rêveries et de chimères, ou encore foncièrement faux et allant d'instinct au paradoxe et à

l'erreur. Mais on n'arrive pas à démêler l'enchaînement des événements. S'adresse-t-on aux malades, mêmes difficultés : ils assurent avoir toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui ; idées de persécution et idées ambitieuses existent parfois aussi loin que remontent leurs souvenirs. D'aucuns, qui attribuent à leurs conceptions une origine toute récente, avouent ensuite des interprétations antérieures. Quelques-uns, en raison de l'existence d'un délire rétrospectif, ne peuvent donner que de fausses indications.

Malgré ces difficultés, à travers les réticences et les erreurs, se dégage une phase méditative où s'accumulait la matière des interprétations futures. Certains incidents, quelques mots aimables ou ambigus, des rêveries d'adolescent, une admonestation légère, toute une série de faits, insignifiants en eux-mêmes, acquièrent, aux yeux du sujet, une importance capitale, se gravent dans son esprit, sans qu'il cherche encore à les expliquer. Il doute, il hésite ; « où veut-on en venir ? » se demande-t-il. Ainsi s'enregistrent diverses images qui prennent un relief de plus en plus saillant et se déforment à mesure que s'ajoutent de nouvelles acquisitions conformes aux tendances. Ce travail préparatoire s'accomplit insidieusement sans provoquer l'inquiétude observée au début d'autres psychoses systématisées. Des suppositions, des pressentiments naissent et grandissent peu à peu. Une cause occasionnelle banale — événement quelconque, émotion plus ou moins forte — suffit ensuite pour inaugurer la seconde période ; la déraison, l'illogisme systématique apparaît alors manifeste : c'est le plein épanouissement d'une personnalité anormale.

Ce début insidieux se voit dans l'observation suivante. Dix ans avant l'éclosion d'idées délirantes, une institutrice

montre un penchant marqué aux interprétations fausses : récriminations fréquentes contre les injustices de ses supérieurs, la malveillance de ses collègues, les taquineries de ses élèves ; changements de poste presque chaque année. Vers l'âge de quarante-neuf ans s'organise enfin un délire de persécution très actif.

Observation XII. — B..., institutrice, entrée à la maison de santé, en 1898, à l'âge de cinquante-cinq ans, a toujours eu un caractère difficile. Mécontente de son sort, elle avait sans cesse quelque plainte à formuler, ne s'entendait jamais avec ses directrices qui, dit-elle, cherchaient (depuis seize ans) à l'irriter par mille coups d'épingles, la tournaient en ridicule, éloignaient d'elle ses collègues, incitaient ses élèves à la taquiner. Elle a plus de dix fois changé d'école, retrouvant partout la même malveillance. Depuis six ans l'hostilité devient plus manifeste : on la fait surveiller par des mouchards (elle a donné un coup d'ombrelle à une femme qui la filait) ; on intercepte les lettres qu'elle adresse à ses supérieurs, ou bien on détruit d'avance l'effet de ses démarches. On essaya même de la compromettre gravement en déposant chez elle certains objets pour faire croire qu'elle les avait dérobés. Ces actes de malveillance sont accomplis à l'instigation de sa directrice. A la suite d'une discussion assez vive avec cette dernière, on lui donne sa retraite proportionnelle. Elle est convaincue qu'un chef de bureau et son propre frère lui dérobent la différence entre la retraite intégrale et la retraite proportionnelle. Elle refuse de toucher le mandat qu'on lui envoie, elle se propose d'intenter un procès à l'administration, elle prétend avoir été reçue à la préfecture par un « faux chef de bureau qui lui a tendu un piège et a fait des faux ». Son frère lui donne de bons conseils : elle l'accuse d'hostilité à son égard. Quand son propriétaire réclame le terme du loyer, elle le renvoie à l'administration. Elle se plaint du concierge, ou de l'homme qui se dit concierge sans l'être : Qu'a-t-il à siffler ainsi toute la journée ; n'a-t-il pas eu un jour l'idée de miauler; pourquoi s'amuse-t-il à imiter parfois le cri d'autres animaux ? est-ce

bien un concierge ? Cette maison est bien suspecte : on y voit des allées et venues mystérieuses, plusieurs locataires sont des mouchards, certains appartements ne sont pas habités. Malgré cela elle se refuse à déménager; une menace d'expulsion la laisse impassible ; quand les agents se présentent, elle prétend que ce sont de faux agents qui se sont grimés, et s'arme d'une hachette pour défendre l'accès de son logis. Elle est alors internée.

A la Maison de santé les interprétations continuent. Personnel et malades sont des policiers déguisés chargés de la surveiller. Elle demande à plusieurs quel est leur rôle. Les dates même du calendrier sont inexactes ! Les taquineries continuent « sur commande »; on fait grincer les portes, on crie pour l'empêcher de dormir. On lui parle un jour de revenants pour lui faire croire qu'elle est folle, on cherche à la faire glisser, à lui troubler la vue. Tout est comédie : il n'y a pas ici une seule malade ni un médecin. Les magistrats qui viennent la voir ne sont point des magistrats ; les pensionnaires sont des comédiennes à qui on fait faire mille grimaces pour l'agacer et l'irriter. Il faut qu'elle ait la tête solide pour ne pas devenir folle ! Quand une malade est guérie, elle la félicite d'avoir si bien joué son rôle, etc. A table, on lui donne les plus mauvais morceaux ; se méfiant de la nourriture, elle ne prend jamais sa part, mais celle d'une voisine. Elle se montre elle-même insupportable, se moque de tout le monde, contrefait les pensionnaires, secoue ses tapis au nez des infirmières, s'empresse de salir les endroits qu'on vient de nettoyer; parfois elle devient grossière et insolente, essaye de frapper, casse des carreaux. Elle se promet bien de poursuivre tout ce monde-là devant les tribunaux à sa sortie de cette prison. Malgré la très haute opinion qu'elle a de sa personnalité, on ne trouve pas chez elle d'idées de grandeur; elle a pourtant pendant plusieurs mois porté sur son corsage une décoration dont elle se refuse à expliquer la signification.

Actuellement B... est internée depuis dix ans ; elle ne présente pas d'hallucinations ni d'affaiblissement intellectuel ; ses interprétations sont toujours très actives.

2° Période d'état. — L'interprétation délirante éclate donc : véritable révélation, l'esprit du sujet l'accueille avec satisfaction car elle concorde avec son état affectif ; sans discussion, sans contrôle elle apporte la clarté de l'évidence, la certitude absolue. Ce premier pas franchi, la systématisation progresse rapidement à la lumière de l'idée directrice. Si parfois il a fallu longtemps pour faire éclore la fiction délirante, celle-ci ne tarde pas à s'entourer de tout un cortège d'interprétations nouvelles. « Maintenant que j'ai la clef, dit un malade, je retrouve tout. »

L'interprétateur travaille sur des perceptions exactes ; c'est donc son ambiance, les faits et gestes des gens avec lesquels il est en contact, qui lui fourniront les explications désirées. Tandis que les persécutés hallucinés ne désignent d'abord qu'un « on » mystérieux, ensuite des collectivités vagues, puis, restreignant lentement le champ de leurs investigations, ne les fixent qu'à la longue sur un seul individu — l'interprétateur, suivant un procédé inverse, nomme expressément un parent, un voisin, une personnalité connue, pour finir par découvrir autour de lui des ennemis toujours plus nombreux. Une série d'inductions ou de déductions illuminent tous les points obscurs : les misères subies ont pour cause la jalousie, la cupidité ou la crainte qu'inspirent des richesses, des titres, une mission ; le malade découvre le but que poursuit son persécuteur, les individus qu'il soudoie, les moyens qu'il utilise. Les souvenirs anciens s'éclairent et s'organisent en un délire rétrospectif qui s'adapte aux interprétations actuelles. « Ma pauvre enfant » répétait-on à l'une, pour lui annoncer ses malheurs présents ;... « Il y a intrigue » a dit autrefois le père de cet autre : allusions certaines aux machina-

tions d'aujourd'hui. On appelait celle-ci « Ma petite reine ». N'est-ce pas la preuve de ses droits à la couronne? « Je reconstitue, dit celle-là, toutes les conversations entendues autrefois, et j'en arrive ainsi au nœud de l'affaire. »

L'interprétateur compose ainsi un système plus ou moins cohérent. Cette systématisation n'est pas toujours rigoureuse. Sans doute les erreurs délirantes tendent à se grouper, à se fortifier; mais l'œuvre dépend de l'ouvrier; si quelques-uns savent solidement appareiller leurs matériaux, d'autres paraissent les assembler sans règle. Pour Tanzi la systématisation peut être longue, laborieuse, semée de doutes et d'hésitations pendant des années. Le caractère du sujet exerce ici son influence. Une variété assez curieuse s'observe chez les douteurs qui, paraissant sans cesse à la recherche d'une explication introuvable, n'arrivent jamais à la certitude, n'exposent leurs déductions que sous forme interrogative ou hypothétique, et ne réussissent pas à établir un système stable, malgré l'uniformité de leurs conjectures.

Ce travail de systématisation s'opère par cristallisation d'interprétations successives autour d'une conception ou d'une tendance prédominante. Celle-ci est en général une idée de grandeur ou de persécution, quelquefois une idée mystique, une idée érotique, une idée de jalousie... Le développement du délire modifie d'ailleurs parfois plus ou moins profondément la valeur initiale de cette conception. Il n'est pas rare de voir la psychose débuter par des idées de jalousie et, à la période d'état, se traduire par un délire de persécution. Le rapport des idées de grandeur et des idées de persécution n'est en rien comparable à celui que l'on observe dans le délire chronique sensoriel où le per-

-sécuté se transforme à la longue en mégalomane. Au point de vue de la succession de ces idées, quatre cas peuvent se présenter dans le délire d'interprétation : 1° le plus souvent idées de grandeur et idées de persécution apparaissent simultanément et évoluent parallèlement : elles ne sont en effet toutes deux que l'hypertrophie de la méfiance et de l'orgueil constitutionnels ; 2° la maladie débute par des idées de persécution ; les conceptions ambitieuses surviennent ensuite, parfois assez vite, parfois au contraire longtemps après l'éclosion des premières ; 3° inversement, les idées de grandeur sont primitives, le délire de persécution secondaire. Dans ces deux cas, quelle que soit la nature de l'idée initiale, l'une donne naissance à l'autre par suite d'un raisonnement logique identique à celui qui, selon Foville, expliquerait la naissance de la mégalomanie chez les persécutés et qui, de la même manière, conduit l'ambitieux aux idées de persécution. 4° Enfin la psychose peut rester indéfiniment circonscrite au seul délire de persécution ou au seul délire de grandeur.

En résumé, idées de grandeur et idées de persécution coexistent en général, diversement combinées. Elles dominent alternativement, suivant l'humeur momentanée, et colorent alors de teintes opposées les interprétations, sans que les unes arrivent jamais à supprimer les autres. Notons que s'il existe chez ces sujets une hypertrophie de certains éléments de la personnalité, on n'observe point la transformation de la personnalité. Cette altération grave fait défaut parce qu'il n'y a chez l'interprétateur ni modification du sens du corps, de la cénesthésie, ni troubles sensoriels.

Si la fixité, la stabilité sont les caractères essentiels du thème vésanique, ces qualités n'impliquent nullement

la monotomie, la simplicité. Toute interprétation formulée est définitivement acquise; la richesse du délire n'en est pas moins inépuisable : c'est un roman qui n'a jamais de fin. Certains malades le retouchent, l'amplifient, le parachèvent sans cesse : les chapitres succèdent aux chapitres et le dénouement s'éloigne toujours. Le délire progresse par accumulation, par rayonnement, par extension. La systématisation première, immuable, devient le canevas sur lequel brode l'imagination. Le plan de l'édifice ne change pas, mais ses proportions augmentent : chaque interprétation nouvelle apporte une pierre qui le consolide ou l'agrandit. Les persécutés demeurent toujours persécutés, mais les machinations de leurs ennemis varient, de nouveaux complices sont recrutés : alors qu'au début ils suspectaient un seul individu, ils ont maintenant toute une bande à leurs trousses. Les ambitieux estiment insuffisant un titre unique, ils en ajoutent un second, un troisième; celle-ci n'était d'abord qu'une noble musulmane, plus tard elle se dit en outre duchesse de Navarre. Celle-là, simple princesse au début, finit impératrice. Les millions se multiplient, les prophéties succèdent aux projets de réforme.

Cette puissance d'expansion du délire est parfois très accusée. Une femme (obs. I) incrimine d'abord son mari, puis sa belle-mère, ensuite sa propre mère, son frère, ses autres parents, enfin les médecins, les magistrats, le personnel de l'établissement, les malades, les journalistes. Elle accuse successivement son mari d'avarie, de viol, de farces de mauvais goût, puis d'empoisonnement, enfin de bigamie. La cause de ce rayonnement réside dans ce fait que l'interprétateur ne s'isole pas dans l'expression stéréotypée de sa conception délirante primordiale; il reste en relation

avec son milieu (ce que ne font pas les délirants paranoïdes). Ce milieu continuant à réagir sur lui, à lui fournir une matière inépuisable, le patient finit généralement par englober dans son délire non seulement tous les individus qui sont en rapport avec lui mais encore un grand nombre de personnalités étrangères.

Souvent l'appréciation du monde extérieur reste assez exacte. Dans certains cas pourtant ce travail aboutit à transformer complètement l'ambiance. Le sujet, sans être désorienté, voit partout de faux malades, de pseudo-médecins, des sosies etc...; il vit dans un monde imaginaire peuplé de fausses reconnaissances. Ce délire palingnostique et métabolique n'est pas seulement la conséquence ultime des psychoses à teinte vésanique accentuée; il apparaît parfois assez vite lorsque les interprétations ne dépassent pas l'entourage immédiat.

3° Période terminale. — L'évolution du délire d'interprétation est pour ainsi dire indéfinie ; la maladie ne marche pas progressivement vers l'affaiblissement intellectuel. Même arrivés à un âge avancé, quinze ou vingt ans après le début de la psychose, les interprétateurs conservent la même activité délirante et la même vigueur intellectuelle. Un paranoïaque, qui se croit à la fois pape et empereur, a appris sous les yeux du médecin huit langues (Kraepelin). Un collectionneur, qui délire depuis vingt ans, a gardé la même sûreté de jugement pour les objets d'art qu'il affectionne. Un mystique, après un internement de vingt ans, reste capable de donner à ses fictions l'apparence des plus solides syllogismes. Un malade de Dagonet, âgé de soixante-cinq ans, et atteint depuis trente-trois ans de délire de

persécutions avec idées ambitieuses, n'est point affaibli intellectuellement : « ses idées sont bien coordonnées, ses lettres parfaitement rédigées, elles sont logiques en admettant le point de départ. » Une institutrice, persécutée mégalomane, après un séjour de trente ans dans plusieurs asiles, s'adapte rapidement au régime de semi-liberté d'une colonie familiale; âgée de 70 ans, elle donne encore au récit de son délire un mouvement dont serait incapable un dément. Tanzi cite (1905) l'observation d'un vieillard de 82 ans, délirant depuis 1834, sans avoir jamais eu d'hallucinations, et qui ne présente aucun signe de démence (*loc. cit.*, p. 684). Il est donc permis de conclure qu'une affection mentale qui, après trente ans de durée, laisse intactes la lucidité et l'intelligence, n'a aucune tendance à évoluer vers l'affaiblissement psychique.

Assurément les interprétateurs ne conservent pas tous leur activité mentale. Généralement, sous l'influence de l'âge, la faculté créatrice diminue peu à peu, les interprétations se font plus rares, le cercle des idées se rétrécit, le rayonnement s'éteint; le malade ressasse les mêmes conceptions et s'intéresse moins à ce qui ne touche pas à son système vésanique; ses réactions s'atténuent, il s'est adapté à la vie de l'asile, il a cessé de réclamer sa sortie. Selon l'expression très juste de Tanzi, « le paranoïaque ne guérit pas, il désarme. » C'est la période de résignation. Tout s'estompe dans le crépuscule de l'involution (Pseudo-démence, Ziehen, Bleuler). Chez certains on constate une pseudo-stéréotypie : ils écrivent d'une façon périodique des lettres qui semblent copiées les unes sur les autres. Chez d'autres les interprétations deviennent tellement absurdes (jeux de mots, etc.) qu'on serait tenté

d'y voir la preuve d'un affaiblissement intellectuel ou d'une débilité mentale congénitale; mais cette absurdité n'est qu'apparente[1].

La désagrégation du délire, l'affaiblissement psychique, doivent, s'ils surviennent, être attribués non pas à la marche progressive de la psychose, mais à la sénilité. Ces malades ne sont pas à l'abri de l'artério-sclérose et des lésions cérébrales des vieillards : leurs souvenirs peuvent s'effacer, leurs idées devenir confuses. Le délire d'interprétation cède peu à peu la place à la déchéance sénile des facultés, mais de par lui-même, il n'a pas, comme les états paranoïdes, une action lentement destructive de la synthèse mentale, de la personnalité ; issu au contraire des profondeurs mêmes d'une constitution psychopathique et confondu avec elle, il ne s'effondre que par l'intervention d'une complication[2].

II. — ANOMALIES D'ÉVOLUTION

En outre de l'affaiblissement intellectuel dû à la sénilité, on observe d'autres modifications accidentelles : rémissions, paroxysmes interprétatifs, psychoses intercurrentes ou combinées.

Des *rémissions* d'une durée de quelques mois à plusieurs années, peuvent venir interrompre la marche du délire.

1. Kraepelin admet qu'à la longue se manifeste d'habitude un certain degré d'affaiblissement psychique qui ne s'accentue que graduellement : l'activité mentale diminue, tandis que persiste l'élaboration très lente du délire.

2. Voir, à la fin de l'Observation de J.-J. Rousseau p. 203, l'opinion de Régis touchant l'influence de la sénilité sur la période terminale de la maladie.

Idées de persécution et idées ambitieuses s'éclipsent. Les interprétations cessent momentanément, ou deviennent plus rares, ou enfin ne sont plus émises que sous forme d'hypothèses. Le malade avoue qu'il n'a pas de preuves, qu'il peut se tromper sur tel point ; il hésite ou se retranche derrière des réticences. Cette rémission n'intéresse d'ailleurs que certaines conceptions ; elle ne va pas jusqu'à l'abjuration totale des erreurs passées, jusqu'à la conscience d'un état maladif antérieur ; sur ce point l'interprétateur reste irréductible, à moins qu'il ne dissimule. Rémission et réticence sont parfois malaisément distinguées. La rétrocession passagère du délire survient quelquefois à la suite d'un changement de milieu ; elle peut être alors la conséquence d'une interprétation. Un de nos pensionnaires, pour fuir ses persécuteurs, change à diverses reprises de domicile : chaque fois ses interprétations disparaissent ou s'atténuent pendant un ou deux ans ; puis elles se montrent de nouveau, souvent à l'occasion d'excès alcooliques.

Observation XIII. — C... Gaëtan, 50 ans. Hérédité : le père et deux frères sont des persécutés. — Instabilité. Spéculations malheureuses à la Bourse. Tentatives infructueuses de culture agricole en 1874. Excès de boisson suivis d'un accès mélancolique et d'une tentative de suicide.

Bientôt C... trouve le motif de ses malheurs (1880). Ce sont les curés qui ne lui pardonnent pas d'être athée et voudraient le contraindre à aller à la messe. Ils prêchent contre lui, engagent sa femme à l'abandonner, soudoient sa bonne pour qu'elle mette du poison dans ses aliments. La malveillance à son égard est manifeste : les gardes-chasse tirent des coups de fusil dans sa direction, les chiens aboient toute la nuit, etc.

Fatigué d'être en butte à l'hostilité générale, il quitte sa ferme en 1886 et vient habiter Dunkerque. Il vit tranquille

pendant un an, puis le parti clérical s'acharne de nouveau après lui. On cherche à l'empoisonner, à l'écraser dans la rue, on fait des gestes menaçants sur son passage. Les réactionnaires le font chasser par tous les hôteliers, le font arrêter deux fois pour vagabondage. Il fuit alors une seconde fois ses persécuteurs et s'installe à Amiens. Ceux-ci l'y retrouvent au bout de quatre ans, et ne lui laissent plus dès lors un moment de repos. C... lutte pendant deux ans. Il change une troisième fois de résidence en 1898, et s'établit à Paris. Là, il ne remarque aucune hostilité, mais se tient sur ses gardes. En mai 1900, il faillit être écrasé par un tramway et reconnut à ce guet-apens que ses ennemis l'avaient découvert. La bande est maintenant plus nombreuse; il s'y joint filles et souteneurs; un anarchiste l'attaque un jour. On le suit partout, on gêne tous ses mouvements; quand il veut entrer dans un urinoir, trois souteneurs l'y précèdent et lui font des grimaces. Sa blanchisseuse lui met du mercure dans ses chaussettes, il en résulte une plaie au pied. De vieilles entremetteuses jettent du verre pilé sur son passage. Les bouchers le menacent de leurs grands couteaux. On cherche à l'empoisonner ainsi que son chien. Sa famille, sa femme, dont il est séparé, s'associent aux curés et aux anarchistes. Il s'adonne alors à la boisson, se met à gaspiller sa fortune, se livre à une série d'actes extravagants.



Interné à Ville-Evrard en 1900, il bénéficie de nouveau rapidement de ce changement de milieu. Mis en liberté un an après, il revient dans sa famille à Paris. Au bout d'un mois les mêmes idées de persécution se réveillent. Il se croit entouré de filles de mauvaise vie, reconnaît la même personne qui le poursuit sous des déguisements différents, accuse son fils de le voler ; s'imaginant qu'on veut l'empoisonner, il va chercher lui-même l'eau à la fontaine : le lendemain la fontaine est fermée. Il erre dans Paris où la police, dit-il, le suit pas à pas. Il change tous les jours de restaurant; des individus suspects viennent s'asseoir près de lui, il les reconnaît ensuite métamorphosés, la barbe rasée. Il ne sort jamais sans son revolver.

A l'occasion d'un nouvel accès de délire alcoolique, il est

interné une seconde fois. Il se montre soupçonneux, ne veut laisser entrer personne dans sa chambre, bouche la serrure, se barricade la nuit. Il refuse de répondre aux questions qu'on lui pose, mais écrit beaucoup. Dans ses lettres il revient surtout sur le passé, découvre dans certains faits qui alors n'avaient pas attiré son attention, des guet-apens tendus par son fils et par les curés.

Le malade est sorti quelques mois après, conservant les mêmes interprétations ; il n'a jamais présenté d'hallucinations.

A ces accalmies passagères s'opposent des *paroxysmes interprétatifs*. Il s'agit simplement d'une exacerbation des symptômes ordinaires de la psychose : les interprétations se multiplient, au point de désorienter plus ou moins le sujet ; l'activité délirante s'exalte ; des réactions émotionnelles intenses se produisent, le moindre bruit devient effrayant ; qu'une voiture s'arrête à la porte, le malade crie « à l'assassin ! » et s'apprête à sauter par la fenêtre ; une autre brise, dans un accès de colère, tout ce qui lui tombe sous la main et précipite ses meubles dans la rue. Propos désordonnés, déclamations, gestes exubérants, menaces, voies de fait, telles sont les manifestations bruyantes qui, surgissant au cours de ces paroxysmes, déterminent assez souvent l'internement.

Parfois on observe des états d'*excitation maniaque*. Tantôt il s'agit d'exaltation intellectuelle simple (manie raisonnante) avec état passionnel hypertrophié. En proie à un besoin d'activité morbide, obsédé par son idée fixe, l'interprétateur réagit en persécuteur. Un épisode revendicatif peut ainsi se greffer sur un délire d'interprétation : ce sont alors des poursuites acharnées, des extravagances sans nombre, que fait brusquement cesser la satisfaction de l'idée

obsédante. Tantôt l'agitation, plus vive, s'accompagne de désordre dans les idées : on a affaire à un véritable accès maniaque.

En d'autres circonstances, c'est un *accès de dépression* qui survient. Découragé, abattu, le malade manifeste des idées d'indignité, de culpabilité, de suicide, des préoccupations hypocondriaques.

Enfin parfois éclate une de ces *bouffées délirantes polymorphes*, intellectuelles ou hallucinatoires, qui ne sont pas rares chez les dégénérés. Contrairement aux conceptions principales, ces bouffées de couleurs diverses, — idées ambitieuses surtout — n'ont qu'une existence éphémère ; sortes de scories étrangères au délire d'interprétation, elles sont assez rapidement critiquées et rejetées par le malade. Ces formules nouvelles et inattendues, subitement écloses, modifient complètement l'aspect habituel de la psychose : tel persécuté, absorbé par ses multiples invocations à la Vierge, apparaît uniquement mystique ; tel autre, tout entier à ses projets ambitieux, oublie ses préoccupations antérieures.

Parmi ces désordres intercurrents, les épisodes hallucinatoires, les *bouffées oniriques*, sont les plus importants par leur durée, par l'influence qu'ils exercent parfois sur le contenu du délire, et surtout par les erreurs de diagnostic qui en découlent. Il ne s'agit pas ici de ces hallucinations rares, brèves, survenant isolément, à des intervalles souvent très éloignés, et que nous avons indiquées comme symptômes accessoires, mais d'un véritable délire sensoriel greffé sur le délire d'interprétation. Sa durée varie de quelques semaines à quelques mois. Nombre de médecins, en présence d'accès sensoriels de ce genre, les

regardent comme partie intégrante de la psychose, quand ils ne tendent pas à y voir le phénomène essentiel. C'est ainsi que des épisodes de confusion hallucinatoire, d'origine toxique vraisemblablement, font à tort considérer certains cas de délire d'interprétation comme des psychoses à base d'hallucinations.

Dans des cas exceptionnels, une psychose hallucinatoire aiguë, sans obnubilation notable, peut faire des emprunts au délire systématisé sous-jacent et paraît ainsi n'être que l'exacerbation de ce dernier. Mais, — preuve qu'on a vraiment affaire à une complication — le malade, une fois guéri, reconnaît le caractère morbide de ces troubles, et leur cherche une explication conforme à ses idées délirantes anciennes, qui, celles-ci, lui semblent normales. Un de nos persécutés considère ces paroxysmes comme des « accès de folie » provoqués par un empoisonnement (Obs. V). Il a eu à trois reprises des épisodes oniriques d'une durée de huit à dix jours. Très lucide dans l'intervalle de ces accès, il est pris subitement d'une vive agitation, il a des hallucinations de l'ouïe très actives, interroge ses « voix », leur répond qu'il est prêt à monter au ciel, prend sa femme pour la Vierge, et s'imagine voir un serpent dans une S tracée sur un toit, etc. Séglas a cité une observation remarquable de « délire de persécution systématique avec hallucinations corrigées par le malade ». Un persécuté, dont le délire reposait au début sur des interprétations avec divers troubles sensoriels espacés, présente dans la suite des hallucinations auditives incessantes, prédominantes, progressivement croissantes : voix d'abord indéterminées, puis particularisées, colloques à distance, écho de la pensée, image en raccourci d'un délire chronique sensoriel. Ces

hallucinations ne tardent pas à être critiquées, puis rectifiées par le sujet et disparaissent au bout de deux mois et demi environ. Le délire subsiste ensuite aussi irréductible, et bien qu'appréciant la nature réelle de ses « voix », le malade continue à les interpréter comme le résultat et la preuve de l'action exercée sur lui par ses persécuteurs[1].

D'ordinaire, en même temps que ces épisodes sensoriels, apparaissent des idées, des réactions nouvelles, opposées même aux conceptions antérieures. Dans l'observation suivante d'Arnaud, ce caractère extrinsèque des troubles sensoriels par rapport au délire d'interprétation apparaît nettement. Un accès de confusion hallucinatoire, avec idées contradictoires de grandeur et de culpabilité, dépression et anxiété réactionnelles, supplante pendant quelques mois la psychose primitive, laquelle continue à évoluer sans trace d'hallucinations ni d'affaiblissement intellectuel, une fois cette complication transitoire guérie[2].

Observation XIV (résumée). — P..., officier de marine, entré à la maison de santé de Vanves en février 1894 à l'âge de 29 ans. Sentiments religieux développés. Idées de damnation pendant une fièvre typhoïde. Dix-huit mois avant son internement il aurait été surpris se masturbant. Il n'attache pas d'abord à ce fait une importance excessive ; mais dix mois plus tard, il crut s'apercevoir qu'il y avait un changement dans l'attitude à son égard des hommes de l'équipage. Il en conclut aussitôt qu'on connaissait l'histoire. Bientôt tout le monde à bord est au courant et si les officiers continuent à se montrer polis, c'est par esprit de corps ; au fond ils le méprisent. Au bout de quelques mois

1. Séglas, Annales médico-psychologiques, janvier 1901.

2. Arnaud, *Idées de grandeur précoces et transitoires dans le délire de persécution chronique*. Obs. III. Journal de psychologie normale et pathologique, mars-avril 1904.

des idées de persécution caractérisées apparaissent; un jour qu'il est en civil, des officiers d'infanterie disent du mal devant lui des officiers de vaisseaux. Il se croit poursuivi de ville en ville, indirectement désigné dans les journaux qui, à mots couverts, parlent de son affaire. Puis les symptômes s'aggravent, des hallucinations de l'ouïe apparaissent : on l'injurie à son bord comme dans les rues de la ville.

Les huit premiers jours de son internement, il a une crise de vive anxiété, s'imagine qu'on veut l'empoisonner, qu'on lui fait absorber des cantharides pour le pousser à se masturber; il annonce qu'il a appris par des bruits qu'il est pape et qu'il a causé la mort de deux personnes; il est le plus grand criminel de la terre. L'agitation et l'anxiété décroissent ensuite peu à peu; les hallucinations persistent pendant trois mois environ; il semble qu'on répète ses pensées sur un certain rythme; les voix prédominent dans l'oreille droite où l'ouïe est plus faible qu'à gauche. En juin tous les phénomènes hallucinatoires disparaissent et P... reconnaît franchement qu'il a été gravement malade du cerveau. Cependant il croit toujours à la réalité des anciennes persécutions.

Il retourne dans sa famille en juillet 1894 et bientôt reprend du service. Mais il ne tarda pas à manifester de nouveau une extrême défiance, une tendance marquée à tout rapporter à sa personne, une susceptibilité maladive. Il se croit en butte à la malveillance générale, on fait des gestes obscènes sur son passage, les journaux contiennent des allusions blessantes à sa personne et à sa famille, etc. Il perd le sommeil, il s'excite, devient menaçant, et on doit le ramener à la maison de santé (décembre 1898).

Son attitude est très différente de ce qu'elle était à sa première entrée. Aucune trace des tendances mélancoliques, des idées de culpabilité du début ; au contraire P... est menaçant, agressif, il se déclare prêt à cravacher le premier qui se permettra un mot ou un geste inconvenant, à lui brûler la cervelle, et il est décidé à régler son ancien différend avec l'officier qui l'a offensé. Il ne présente plus d'hallucinations de l'ouïe, plus d'idées de grandeur, si ce n'est les tendances orgueilleuses, l'autophilie communes à tous les persécutés. Il prétend gêner trop de monde, savoir trop de

choses ; dans un moment de colère il dit qu'il fera sauter le ministre. Après une crise anxieuse de huit jours, son délire reprend de plus belle. Il retrouve dans son passé et dans l'histoire de sa famille des indices et des preuves du complot actuel. Il a quelques idées de défense, il est persuadé qu'un ami inconnu a voulu le sauver. Interprétations innombrables à propos de tout ce qui lui rappelle son passé, son métier, sa famille, son pays. Il voit des allusions dans les journaux tous les jours ; la mort par submersion du jeune L... lui rappelle qu'il a dû être victime, il y a dix ou douze ans, d'une tentative de noyade à la Guadeloupe; l'incendie de la Bourse de commerce, l'explosion de Lagoubran sont des conséquences de son affaire; c'est parce qu'on le croyait à Toulon qu'on a fait sauter la poudrière, etc.

La situation de P... en 1904 ne s'est pas sensiblement modifiée depuis 1899. « Malgré toute notre attention, dit Arnaud, nous n'avons jamais constaté d'hallucination quelconque depuis cinq ans. Il n'y a aucune espèce de fléchissement dans ses facultés et dans les rares instants où il peut s'occuper d'autre chose que de son affaire, un interlocuteur mal averti ou incompétent ne pourrait soupçonner qu'il est en présence d'un grand malade. »

M. Arnaud a eu l'obligeance de nous fournir les indications suivantes sur l'état de P... en 1908 : « Il passe son temps à interpréter dans le sens de sa personnalité, tout ce qui survient dans le monde, y compris les cataclysmes naturels : éruptions volcaniques, tremblements de terre, etc. Par voie de liaison et de conséquence il rattache tout à sa propre histoire, à ses aventures passées. « Il ne faudrait pas croire, écrit P..., que ce qui se passe maintenant est de l'imprévu; tout se tient; tout cela est la conséquence de ce qui s'est passé il y a quinze ou vingt ans dans l'histoire de France... » Le malade, interné depuis quatorze ans, ne présente ni hallucinations, ni affaiblissement intellectuel.

On connaît, surtout depuis les travaux de Magnan et Dericq, la coexistence possible de plusieurs délires d'origine différente chez le même aliéné (*psychoses combinées*).

Quelques-unes des complications que nous venons de citer pourraient rentrer dans ce cadre. On peut voir aussi le délire d'interprétation se combiner avec l'alcoolisme ou l'épilepsie. Les deux affections évoluent chacune de leur côté, sans se pénétrer. Rémond et Lagriffe (*loc. cit.*) ont publié un cas de délire de persécution à base d'interprétations compliqué de délire alcoolique; ils font judicieusement la part de ce qui revient à chacune des deux psychoses : délire onirique, scènes terrifiantes et auto-accusations apparaissent seulement après les excès de boisson. Meeus (*loc. cit.*) a cité deux observations de délire d'interprétation associé à l'épilepsie ; les deux affections évoluent côte à côte sans aggraver leur évolution respective ; elles ne s'influencent que par certains détails : les sensations pré ou post-épileptiques, les crampes prémonitoires, l'incontinence d'urine pendant l'accès, comme en général l'épilepsie en elle-même, sont attribués par les deux malades aux « manigances » de leurs persécuteurs.

CHAPITRE IV

VARIÉTÉS

Répartition des cas de délire d'interprétation d'après certains caractères accessoires, mais saillants.

I. Variété précoce. — II. Variété tardive. — III. Délire d'interprétation des débiles. — IV. Délire de fabulation. — V. Délire de supposition. — VI. Délire d'interprétation fruste. — VII. Variété persécutrice. — VIII. Variété résignée : Le délire d'interprétation de J.-J. Rousseau. — IX. Variété à paroxysmes hallucinatoires.

Contagion du délire d'interprétation : Folie communiquée, Folie simultanée.

Malgré l'invariabilité des caractères fondamentaux du délire d'interprétation, tous les cas ne sont pas calqués les uns sur les autres. Sans parler de la diversité des conceptions délirantes précédemment étudiées, des différences existent suivant que la psychose éclôt dans la jeunesse ou aux approches de la vieillesse, suivant la nature de l'état mental sous-jacent, de l'individualité psychique : niveau intellectuel, aptitudes spéciales, développement exagéré ou restreint de telle faculté ; caractère sensitif, actif ou apathique. C'est ainsi que la richesse ou la pénurie des idées délirantes, leur systématisation rigoureuse ou imparfaite, leur exagération ou leur atténuation, donnent aux formes extrêmes un cachet tellement différent qu'on aurait

peine à reconnaître la même psychose, s'il n'existait entre elles toute une série de transitions.

Nous distinguerons les variétés suivantes : 1° variété précoce ; 2° variété tardive ; 3° délire d'interprétation des débiles ; 4° délire de fabulation ; 5° délire de supposition ; 6° variété atténuée ou fruste ; 7° variété persécutrice ; 8° variété résignée ; 9° variété à paroxysmes hallucinatoires[1].

Ce classement offre l'intérêt de mettre en vedette quelques particularités secondaires, qui d'ailleurs se trouvent parfois réunies dans la même observation. Commode, mais en partie arbitraire, il n'a nullement pour but de séparer des faits foncièrement identiques.

I. — VARIÉTÉ PRÉCOCE

Cette variété comprend les cas où le délire débute approximativement vers l'âge de 20 ans, mais s'accompagne d'interprétations rétrospectives qui feraient reporter son origine jusqu'à la puberté ou à l'enfance (8 ans, 13 ans). Cependant, chez certains sujets, il semble que le début de la psychose soit réellement précoce. Ce sont généralement des déséquilibrés dont l'instinct sexuel s'éveille de bonne heure et se manifeste d'une façon anormale. Vaniteux et susceptibles, soupçonneux et rêveurs, la moindre réprimande leur est insupportable, la plus petite flatterie les impressionne. Leurs tendances, se développant rapidement,

1. On pourrait encore, suivant la prédominance de telle ou telle particularité, distinguer des variétés *rétrospective*, *métabolique* (avec transformation de tous les événements, objets et personnes dans le sens d'une adaptation aux idées délirantes), *palingnostique*, etc.

aboutissent d'ordinaire à l'éclosion d'idées de grandeur : haute origine, richesses considérables, mission glorieuse. Nombre de ces sujets, interprétant l'attitude de leur entourage, renient leurs parents : ils se disent fils d'un prince, d'un évêque ou d'un grand personnage ; quelques-uns construisent tout un roman de supposition d'enfant, de captation d'héritage, de tortures infligées par le prétendu père adoptif. Des idées de persécution, parfois très actives, s'ajoutent ainsi aux idées ambitieuses et les poussent même à des agressions contre leurs parents véritables ou supposés. Il en est qui se bornent à des réclamations anodines : tel ce malade de Ballet qui se croit fils naturel de Jules Grévy. Ces sujets on été décrits en France sous le nom de persécuteurs familiaux[1].

Dans l'observation suivante, prise par l'un de nous[2], le délire paraît avoir débuté vers l'âge de dix ans. La malade se croit fille de l'évêque d'Amiens : elle a remarqué qu'un jour ce dernier est resté « comme pétrifié » à sa vue ; divers gestes ou paroles de son entourage ont confirmé sa présomption. De nombreuses interprétations, sans intervention d'hallucinations, la poussent à accuser ses parents d'avoir fait assassiner l'évêque et dérobé son héritage. Après de fréquentes menaces elle tire sur son père deux coups de revolver. Vingt ans après, sa conviction reste aussi inébranlable : son véritable père est un prince de l'Église qui lui a légué plusieurs millions.

Observation XV. — B... Marie, internée à Sainte-Anne, à l'âge de 35 ans (mars 1888), après une prévention de deux

1. Voir sur la question des persécuteurs familiaux page 323.

2. Magnan, *Leçons cliniques* recueillies par Journiac et Sérieux (*loc. cit.*), obs. XXVII, p. 348.

mois à Saint-Lazare pour coups de revolver sur son père. — Tares héréditaires nombreuses. Pas de stigmates physiques de dégénérescence. Instable, perverse ; débauche et vagabondage de 15 à 20 ans.

Son délire, très ancien, soutenu par une mémoire excellente et une dialectique très serrée, repose sur des interprétations fausses, sur des phrases ambiguës. Vers l'âge de 5 ans, raconte-t-elle, étant à l'église, elle vit l'évêque d'Amiens tourner la tête et rester comme « pétrifié » en apercevant sa mère. Il la regarda elle-même : elle en fut frappée. Quelque temps après Mgr de X... fut assassiné. L'homme accusé du crime venait chez sa mère. On interroge celle-ci, on lui demande si elle est sortie le jour du crime : elle répond non, mais l'enfant dit oui; alors son père « se cramponne à une chaise pour ne pas tomber à la renverse ». Peu de temps après son oncle dit : « Nous sommes arrivés trop tard, le testament était fait. Il faudra rendre à César ce qui appartient à César. — Oui, répond la mère, si elle ne meurt pas, c'est une mauvaise affaire pour nous. » Elle considère ces faits et ces « indiscrétions » comme la preuve irréfutable qu'elle est la fille de l'évêque d'Amiens assassiné par sa mère à elle et son prétendu père qui l'ont dépouillée de l'héritage. D'ailleurs elle ne ressemble nullement au mari de sa mère; de plus, aux processions elle portait une riche corbeille, munificence due certainement aux générosités de l'évêque. De 7 à 8 ans elle croit que sa mère veut la faire mourir à petit feu. Tombée malade au couvent, elle est convaincue que sa mère a donné l'ordre aux religieuses de se débarrasser d'elle. Un jésuite vient la voir et lui demande son nom : « Marie », répond-elle. — « Mais vous avez un autre nom ? — Oui. B... Ce nom lui faisait l'effet en le prononçant d'un charbon dans la bouche ». Le jésuite reprit : « Souvenez-vous que vous vous appelez B... ». Etrange ! elle pouvait donc porter un autre nom. Elle se souvient d'une conversation entre un paysan et sa mère : « Il y a du sang noble qui coule dans ses veines. » A 13 ans elle retient des phrases significatives : « Que font-ils ? » disait l'oncle à sa mère : il s'agissait des innocents condamnés pour l'assassinat. Un jour le curé en la quittant s'écria :

« Pauvre enfant ! » La grand'mère dit : « Le sang des innocents crie vengeance ! » Quelqu'un ayant parlé de l'affaire, sa mère lança un regard farouche à cette personne qui depuis a disparu, sans doute victime de son indiscrétion. Le médecin, qui la soignait pour des maux d'estomac, se fit à lui-même, dit-elle, cette réflexion : « Si j'essayais d'un contre-poison. » Donc sa mère l'empoisonnait. Dix ans plus tard elle reste certaine de cette tentative d'empoisonnement, car le médecin a cessé de faire partie du bureau de bienfaisance.

De 13 à 18 ans, ses idées de persécution, ses interprétations délirantes s'accentuent : « C'était bien drôle les grimaces que l'on faisait partout où je passais. Les personnes disaient quelques paroles à voix basse : « Ah ! vraiment ! » etc. On me regardait comme une bête curieuse et on m'interrogeait pour me faire parler, tout simplement. » Une personne s'occupe d'elle pour lui trouver un emploi : c'est une âme damnée des jésuites.

Sa mère la poursuivait de sa haine. La nuit elle venait guetter son sommeil. Elle approchait la lampe de son visage et disait à son mari : « Nous n'en avons pas pour longtemps, nous en serons débarrassés. » Une nuit elle l'a entendu dire : « Va donc la regarder... c'est tout à fait lui sur son lit de mort ; ce que j'en fais, c'est pour m'habituer au grand coup. » Il est clair qu'il s'agissait de sa mort. A 19 ans, elle dépose une plainte contre sa mère, l'accusant de mauvais traitements ; elle portait un couteau-poignard, et répétait qu'elle le destinait à sa mère. A 25 ans, voulant attirer l'attention de la justice sur celle-ci, elle l'accuse de faux et de vols.

Elle se marie ; les époux sont arrêtés sous l'inculpation de vol, mais l'affaire ou plutôt le « complot monté contre elle » n'aboutit pas. Cependant elle confie à son mari les convictions qui n'ont pas cessé de la préoccuper depuis son enfance. Elle fait écrire à des notaires et dénoncer « le crime d'Amiens ». Sa mère ayant de nouveau essayé à plusieurs reprises de l'empoisonner, la malade va l'épier tous les matins et, un jour, elle se jette sur elle un couteau à la main. A 32 ans, plus que jamais hantée par ses idées de spoliation, de haute naissance, elle devient plus agressive.

Elle écrit à sa mère une lettre de douze pages dans laquelle elle lui reproche sa conduite et l'accuse de vols et de faux. Elle écrit au curé de son village, au maire, à la *Lanterne*, au procureur de la République, etc... Enfin, en décembre 1887, elle achète un revolver ; elle veut aller demander à son père des explications : elle l'attend dans la rue, le poursuit jusque dans l'atelier et, devant les ouvriers, lui rappelle le crime d'Amiens, lui reproche d'avoir fait guillotiner un innocent. Elle l'attend le soir à la sortie et lui tire des coups de revolver, non pour le tuer, dit-elle, mais pour obliger la justice à faire une enquête. A l'asile elle reste inébranlable dans ses convictions, réclame des juges et ne regrette pas l'acte qu'elle a commis. Jamais d'hallucinations ni de troubles de la sensibilité générale.

Elle s'évade en juillet 1889, est réinternée en août et sort en mai 1890, conservant les mêmes idées délirantes. En mai 1895, B... est arrêtée cherchant à s'ouvrir les veines avec un couteau; elle est réinternée pour la troisième fois (même délire).

Dix ans après (1905) la malade, toujours internée, toujours aussi convaincue, nous écrit pour dire qu'elle est « le pot de terre contre le pot de fer »; la menace de sa mère la poursuit; on l'accuse maintenant de violer des petits garçons; un médecin l'a précipitée dans un gouffre d'où elle ne sortira pas. Elle se propose de distribuer le tiers de l'héritage de neuf millions qui lui revient : elle donnera deux millions au département de la Lozère (où elle est internée) et un million aux enfants du Directeur de l'asile.

Le Dr Nolé, médecin de l'établissement, a eu l'obligeance de nous renseigner sur l'état de B... en novembre 1907 : « Depuis douze ans qu'elle a été transférée à Saint-Alban, l'état délirant n'a guère varié ni dans le fond, ni dans la forme; les manifestations en ont été plus ou moins accentuées suivant les époques ou les circonstances, mais les idées ambitieuses (naissance, richesse...) en ont invariablement constitué la base. Se considérant comme très supérieure aux malades qui l'entourent, elle demande à être transférée dans un établissement plus digne d'elle, et quand on lui objecte qu'elle n'est pas en état de payer la pension,

elle met en avant le fameux héritage de son père supposé, évêque, peut-être même cardinal. Dans ses lettres aux autorités elle s'exprime avec une telle conviction, fait, avec des réticences, des sous-entendus suggestifs, un tableau si navrant des tortures morales ou autres qu'elle avait endurées ou endurait encore, que bien des personnes perdent de vue le côté délirant de ses réclamations. En février 1904 elle devient inquiète, anxieuse; elle avait appris qu'un magistrat qui lui avait imprudemment promis son transfert avait démissionné. En mars, elle fait une tentative d'incendie de deux dortoirs, habilement combinée. Quelques mois après tentative de suicide (ou d'évasion) »

II. — VARIÉTÉ TARDIVE

Moins déséquilibrés originairement que les précédents, ces sujets semblent avoir besoin des premières atteintes de la sénilité pour arriver au délire. Régis a publié une observation remarquable de délire raisonnant de persécution chez une femme âgée de 73 ans; malgré la prédominance des idées d'empoisonnement, les conceptions délirantes avaient assez de vraisemblance pour impressionner l'avoué et l'avocat consultés par la malade.

Pareils cas sont exceptionnels. Le délire d'interprétation tardif se déclare après la quarantaine. Les sujets ont auparavant manifesté les traits caractéristiques des interprétateurs : on les voit se poser déjà en victimes de la malveillance d'autrui ou en défenseurs de la morale, se croire des aptitudes remarquables et méconnues, vanter leur honnêteté. Leur délire ne relève donc pas des troubles de l'involution, il n'est que l'exagération de leur manière d'être habituelle. Il se meut souvent dans le cercle des idées de persécution et des idées hypocondriaques, en utilisant les

interprétations de la déchéance physique ou mentale due à l'âge. Plusieurs de nos observations (obs. II, obs. XII, etc. appartiennent à cette variété.

III. — DÉLIRE D'INTERPRÉTATION DES DÉBILES

Un cerveau trop invalide est incapable de systématiser un délire. Petren admet l'existence, dans l'imbécillité, d'une forme rudimentaire de paranoïa, caractérisée par des idées délirantes vagues, non systématisées, sans hallucinations.

Dans la débilité mentale, le délire d'interprétation porte l'empreinte des lacunes intellectuelles du sujet. Pauvres et plus ou moins stéréotypées, les interprétations apparaissent particulièrement absurdes ; ce sont très souvent des affirmations non motivées ou défendues par de puérils arguments[1]. Les mégalomanes ne s'embarrassent d'aucune impossibilité : l'un se déclare empereur universel, l'autre fils de Dieu. Bien différents des variétés précédentes, ils satisfont aisément leurs prétentions, s'affublent d'oripeaux chamarrés de décorations fantaisistes. Par leurs allures et leurs conversations ils sont la risée de leur entourage auquel ils se contentent d'infliger des châtiments imaginaires. Pourtant si la discussion est superflue avec eux, la plaisanterie peut être dangereuse, car ils ont parfois des colères subites et deviennent violents (Voir obs. XIX).

1. Notons cependant que des malades intelligents peuvent parfois émettre des interprétations absurdes ; ce dernier caractère n'est donc pas suffisant pour diagnostiquer la variété dite des débiles.

IV. — DÉLIRE DE FABULATION

Cette variété représente le terme extrême du délire d'interprétation, celui dont la systématisation est le plus compliquée : ici certitude absolue, explications claires, évidence indiscutable. Le fabulateur déroule la chaîne de ses déductions avec une imperturbable assurance; il ne perd jamais le fil de son histoire à travers le dédale de ses innombrables interprétations. Il conte son roman avec facilité, souvent avec verve, l'accompagnant d'une mimique et d'une gesticulation expressives, parfois sur un ton badin ou bien d'une voix ardente et ensuite d'un air confidentiel; mais son récit conserve toujours l'allure familière d'une conversation où sont exposés des faits si bien acquis que l'on ne saurait même songer à les discuter (*délire de confabulation* de Neisser).

Le délire associe entre elles les personnalités les plus éloignées et les événements les plus disparates. Tout autre que l'interprétateur se perd au milieu de ces fictions si complexes; on a peine à suivre ces raisonnements trop encombrés d'arguments hétérogènes. Si on y découvre par intervalles la trace encore bien conservée d'une interprétation, le plus souvent on croit entendre un roman bâti de toutes pièces : impression d'autant plus justifiée que certaines parties sont incontestablement de pures fables. La suggestion, ainsi que le note Ziehen, contribue largement à enrichir ce système : il suffit souvent de poser au fabulateur une question sur un voyage ou un événement quelconque pour provoquer sur ce sujet des fictions nouvelles.

Assurés de la solidité de leur jugement, ils se jouent de la réalité qui sert à leurs constructions délirantes ; s'ils en conservent quelques parcelles ils les disposent à leur guise sans autre souci que celui du romancier combinant une intrigue : les fables que crée leur imagination font partie intégrante de leur vie. Ils inventent des épisodes glorieux, s'attribuent des exploits héroïques ou simplement des situations avantageuses. Plus que dans tout autre forme de délire d'interprétation, il y a, ici, un mélange surprenant de raison et de folie, une opposition frappante entre l'étrangeté des conceptions vésaniques et la vivacité de l'esprit qui les expose.

L'apparence de hâblerie fantastique que revêtent certaines de ces fabulations permet peut-être, non pas de les confondre, mais de les rapprocher de la *mythomanie* de Dupré, en opposant les *interprétateurs mythomanes* aux mythomanes imposteurs et hâbleurs. Dupré élimine les cas où « l'aliénation mentale entraîne les malades à altérer la vérité, à créer de toutes pièces des situations imaginaires et à vivre des romans d'origine purement subjective » ; mais lorsque, à côté d'éléments interprétatifs, on en trouve qui ont nettement l'aspect de récits fabuleux, on peut se demander si ce dernier caractère ne relève pas d'une tendance congénitale à la mythomanie vaniteuse, et si ces fictions, qui aujourd'hui paraissent « vécues » aux sujets, n'ont pas été au début, en partie, sciemment imaginées.

Voici une femme qui délire depuis au moins trente-deux ans. Son système complexe englobe un grand nombre de personnalités et d'événements. Ses interprétations multiples se combinent à des aventures extraordinaires où elle joue toujours un rôle brillant : idées de persécution et idées

de grandeur évoluent parallèment chez elle et surgissent tour à tour au gré des circonstances. Bien qu'âgée de 70 ans elle conserve une vivacité d'esprit remarquable, sans indice d'affaiblissement intellectuel.

Observation XVI. — Raul... Julie, a été internée à 39 ans en 1877 (délire de persécution avec hallucinations, croit qu'on a empoisonné un de ses enfants ; elle est la victime de la police belge, on lui jette des pierres et on lui vole sa réputation). — Transférée à l'asile de Saint-Lô où elle a passé vingt-trois ans, elle est entrée à la colonie de Dun-sur-Auron en 1900 ; elle a actuellement 70 ans. — Antécédents héréditaires et personnels mal connus. Orpheline elle fut élevée dans un couvent. Institutrice à 20 ans. Elle a mené une existence assez mouvementée, s'est mariée trois fois, a habité la France, l'Angleterre et la Belgique.

Malgré son long internement (trente ans), son activité intellectuelle ne s'est pas ralentie ; son histoire est tellement touffue que de longs entretiens n'ont pu satisfaire le désir qu'elle a de n'omettre aucun détail. Ses interprétations rétrospectives empêchent de fixer exactement le début de la maladie ; celle-ci semble avoir commencé en 1875, à l'âge de 37 ans. Voici, résumé d'après ses nombreux récits, ce délire dont il est impossible de retrouver l'évolution.

« Ma famille descend du pirate Rollon (analogie de nom), duc de Normandie, gendre du roi de France et ancêtre de Guillaume le Conquérant. Je suis donc alliée aux couronnes de France et d'Angleterre. Mon père possédait dans les environs de Cherbourg 18 fermes et une fortune de 58 millions. Il fut empoisonné, sur l'ordre de mon oncle, le député, avec la complicité du clergé et des nonnes ; un médecin lui fit prendre du curare fourni par un ingénieur anglais que je devais épouser plus tard. Je fus frustrée de l'héritage paternel, et enfermée dans un hospice d'indigents dont les religieuses avaient pour mission de me faire disparaître. En effet le médecin essaya quarante-huit fois de m'empoisonner ; je n'échappai que grâce à l'affection d'une sœur qui me donnait chaque fois un contre-poison. Les autres sœurs

m'étaient hostiles ; l'une en particulier, pour me tuer, me forçait à travailler une partie de la nuit, et chercha un jour à me communiquer le mal vénérien d'une compagne. Mais à 4 ans, j'étais déjà capable de me défendre. Je luttai, je parvins à obtenir la démission du maire favorable à ces religieuses, et le nouveau maire m'accorda le déplacement de cette sœur. Un nouveau médecin fut nommé, qui reconnut en moi une intelligence supérieure. A l'âge de 12 ans, lors du passage du prince Napoléon, je lui fus présentée : il m'invita à monter dans sa voiture, me demanda des conseils, me disant qu'il avait beaucoup entendu parler de moi, et finalement je l'autorisai à émettre un emprunt de 4 millions que le prestige de mon nom, si considérable en Normandie, suffirait à garantir. Napoléon ne m'a jamais oubliée : chaque année il m'envoyait quatre robes de soie que je n'ai jamais reçues ; les nonnes s'en emparaient.

« A l'âge de 16 ans, je parvins à m'échapper du couvent et vins à Paris. Peu après l'empereur me fit entrer d'autorité dans son école normale d'institutrices. Je suis allée ensuite en Angleterre où je me suis mariée ; devenue veuve, je rentrai en France où je suis intervenue dans les affaires les plus importantes de l'État. Je devins le conseiller intime de l'Empereur ; on me mandait souvent aux Tuileries à une heure du matin. Au moment de la visite de la reine Victoria, j'ai su prendre adroitement à mon compte une incorrection de Napoléon et éviter ainsi une guerre. Vers la fin de l'Empire, je fis la connaissance d'un ingénieur anglais : il me déroba divers objets et me viola ; de ce viol naquit un enfant. Il m'épousa bientôt après. Il descendait des Corvin, rois de Hongrie ; il avait été complice de l'empoisonnement de mon père. C'est moi qui dirigeai toutes ses entreprises ; j'ai creusé avec lui le port de Calais, et devins une des grosses actionnaires des bassins houillers du Hainaut dirigés par un certain P... qui n'était autre que le baron Alphonse de Rothschild associé à mon oncle, le député, pour voler la fortune que je tenais de mon père, augmentée de celle que j'avais gagnée dans ces entreprises.

« En 1870, j'accompagnai mon mari, chargé d'une importante mission en Allemagne ; je réussis à lui éviter d'être

arrêté comme espion. Quelque temps après je vins en aide au gouvernement de la Défense nationale en lui donnant 4 millions primitivement destinés au denier de Saint-Pierre, mais que j'ai promis de restituer au pape. J'habitais alors Bruxelles où je fis la connaissance de Ranc, qui s'est bien trouvé de suivre mes conseils. Je devins rapidement l'intime de Léopold. J'eus alors des démêlés avec les bassins houillers du Hainaut dont le directeur s'obstinait à ne pas me payer. Ce Rothschild est un grand coupable ; j'ai récemment dénoncé son infamie à Paul Doumer, et, redoutant les suites de cette lettre, il s'est laissé mourir ; j'ai compris à la lecture des journaux que les remords l'ont empêché de se soigner. On a aussi annoncé la mort de mon oncle le député ; mais c'est une invention ; il a peur de ma vengeance. Ces deux associés avaient à leur service le clergé, les nonnes et la police. Cette dernière se met à mes trousses à Bruxelles en 1875, enfonce ma porte, s'empare de mes titres de rente, m'oblige à errer d'hôtel en hôtel ; moi, millionnaire, on me prend pour une vagabonde, on me fourre en prison, mais on est forcé de me relâcher. Je rentre en France, c'était me jeter dans la gueule du loup. Au bout de quelques jours en effet on me séquestre à Ville-Évrard, puis on m'envoie à Saint-Lô, en pleine Normandie, où j'étais bien connue et où je serais bien surveillée.

« Cet asile de Saint-Lô est en réalité une maison de prostitution, uniquement fréquentée par les policiers : nonnes et policiers, filles et souteneurs, se liguaient contre moi. La supérieure, que j'avais connue autrefois, a été condamnée pour meurtre. Ses nonnes lui ressemblent ; l'une d'elles a eu l'audace de me demander de faire des brassières : elle était enceinte ; une autre commettait chaque jour des infanticides. Souvent partaient de l'asile de grandes caisses remplies de fœtus ; un médecin particulier était préposé aux accouchements clandestins des nonnes. Dès les premiers jours, on me proposa de me vendre pour dix sous ; je fus indignée. Je reconnus presque toutes ces religieuses, et je compris qu'elles m'avaient autrefois causé les plus grands malheurs. Ainsi l'une, de connivence avec le coadjuteur Richard, avait simulé l'enterrement d'un de mes enfants pour me l'enlever et le

donner au baron R..., incapable d'avoir des héritiers sains. Un autre enfant m'a également été volé, celui-ci sur l'ordre de la reine des Belges, je l'ai dit à Léopold ; cet enfant est aujourd'hui l'architecte du Sacré-Cœur, il a succédé à Abadie, j'ai vu ses plans et j'ai bien reconnu les dessins de mon petit garçon. Ces nonnes m'ont fait subir mille tortures : elles me nourrissaient de pain et d'eau, me retenaient en cellule. Une fois je les ai entendu dire : « On va lui donner un bouillon d'onze heures. » Elles m'ont électrisé trois fois : elles allaient charger leurs clés à la pile Volta de la pharmacie et me communiquaient le fluide ; la secousse a été si forte un jour que je suis tombée dans l'escalier.

« Toutes ces tortures ne m'empêchaient pas de conserver mon influence. Je restais en relations avec le dehors grâce aux journaux que je recevais et qui contenaient toujours quelques signaux à mon adresse. Je répondais par de petits papiers soigneusement ficelés que je lançais par-dessus le mur, où des amis venaient les ramasser. Par ce moyen j'ai pu autoriser Alphonse XIII, après la perte de Cuba, à se servir de mon nom pour lever à Cherbourg un emprunt de 4 millions qui a été couvert aussitôt. Aujourd'hui je vois que mes efforts sont près d'être couronnés de succès : on a commencé en France à récurer la vaisselle des couvents, ce n'est pas trop tôt. Mais c'est insuffisant. Je demande justice. Je veux que mon oncle le député soit séquestré à ma place, et que l'on me restitue ma fortune qui doit s'élever actuellement au chiffre de 7 milliards. »

S'il est impossible de reconnaître dans ces récits l'enchaînement des interprétations, leur existence n'est pas douteuse ; quelques-unes émergent encore : tout ce qui a trait à sa jeunesse, à ses exploits, résulte d'un délire rétrospectif édifié pendant son séjour à Saint-Lô. Quelques malades y jouent un rôle : telle paysanne est transformée en comtesse... C'est en grande partie la lecture des journaux et certaines conversations qui l'ont éclairée.

Il y a pourtant une part de fabulation ; par exemple, sa prétendue entrevue avec le cardinal Guibert : « Un curé, conte-t-elle, vient m'annoncer son déplacement d'un air navré. « Ne vous désolez pas, dis-je, je cours chez le car-

dinal » ; je m'y rends en toute hâte ; un secrétaire m'arrête à la porte : « On n'entre pas, Monseigneur est entre les mains de son barbier ! — Oh ! peu m'importe, j'ai une nouvelle de la plus haute importance à lui annoncer », et je me glisse dans l'entrebâillement de la porte, à la stupéfaction du prêtre et à celle non moins grande de l'archevêque. » Elle lui présente un papier tout prêt à signer, il se défend, elle insiste et arrive à lui arracher l'annulation de l'ordre donné. — Non moins curieux est le récit de son pseudo-entretien avec Napoléon III, après Sedan, dans un café de Bruxelles. Elle était attablée avec quelques amis, et comme l'on attaquait le vaincu, elle s'écrie : « Ce que vous faites là est lâche ; s'il venait, j'irais lui tendre la main ! » Un instant après un garçon s'approche et la prie d'aller trouver un consommateur assis dans un coin. C'était l'Empereur ; elle le reconnaît aussitôt : « Que faites-vous ici, malheureux ? lui dit-elle. Où est votre femme ? — Je l'ai laissée à Londres, à l'hôtel. — Quelle imprudence, votre place est auprès d'elle. — Mais... — Ah ! je comprends, vous n'avez pas d'argent. Qu'à cela ne tienne, allez à la banque en mon nom... » et les conseils, l'offre des millions continuent sur le même ton de familiarité. Elle conte encore avec verve quatre ou cinq épisodes analogues.

Cette malade vit tranquille à la colonie familiale de Dun où elle s'est rapidement acclimatée (1900-1908). Son délire reste aussi actif et n'a aucune tendance à se désagréger, il s'alimente par de nombreuses interprétations, prises surtout dans la grande actualité ; elle y fait entrer quelques habitants du pays, alliés des nonnes qui continuent à la surveiller de loin, après avoir transmis la consigne aux médecins de la colonie ; elle trouve dans les journaux la réalisation de ce qu'elle croit avoir avancé, aussi déclare-t-elle posséder le don de double vue. Elle écrit en termes délirants mais corrects aux souverains d'Europe, aux ministres, aux ambassadeurs : chaque fois qu'on l'interroge c'est, pense-t-elle, sur l'ordre du Président de la République. Elle traite familièrement tous les chefs d'État : « Léopold est son intime, elle le tutoie presque ; à son protégé Alphonse, elle demande quelques caisses d'oranges ; quant à son cousin Edouard, il

n'entreprend ses voyages que pour s'occuper d'elle ; Loubet fut son ami ; elle entretenait déjà une correspondance régulière avec Fallières quand il était président du Sénat ; l'an dernier il a envoyé un colonel procéder à une enquête à son sujet (cantonnement d'un régiment dans la localité) ; elle vient de lui glisser une note en le priant de la remettre au tsar ; Nicolas lui doit la plus grande reconnaissance, car c'est elle qui, par ses conseils à Roosevelt, fit conclure la paix entre la Russie et le Japon. »

Rien dans sa tenue, dans son attitude extérieure, ne laisse deviner une telle richesse délirante ; son esprit est alerte, elle raisonne juste sur les questions étrangères à son système, elle montre de l'initiative et de l'habileté dans son travail, elle comprend la plaisanterie, mais elle n'admettrait ni railleries, ni objections sur ses idées délirantes. Elle n'a jamais d'hallucinations.

V. — DÉLIRE DE SUPPOSITION

D'ordinaire les interprétations sont précises : un fait observé entraîne une conclusion ferme. Dans quelques cas, au contraire, en dépit de leur abondance, l'affirmation catégorique manque ; le malade reste incertain, ne sachant à laquelle s'arrêter, d'où une systématisation imparfaite. C'est un véritable délire de supposition, d'interrogation, constitué, non par des convictions, mais par des *doutes délirants* (Tanzi).

Le langage de cet interprétateur reflète son indécision : « Gestes inquiétants, propos équivoques, allusions mystérieuses, manœuvres souterraines se succèdent ; il se perd dans des calculs infructueux, il s'égare au milieu d'énigmes indéchiffrables ; il est plongé dans une obscurité profonde, il se débat dans les ténèbres, il n'y comprend rien... que lui veulent tous ces hostiles qu'il ignore » ? Il accuse tantôt

celui-ci, tantôt celui-là, sans parvenir à fixer ses soupçons ; aujourd'hui une phrase l'éclaire, le lendemain un incident suspect remet tout en question. Essaie-t-on de traduire en une phrase précise ce qui est au fond de ses suppositions multiples, il proteste : « Je questionne, dit-il ; j'émets des hypothèses, rien que des hypothèses. » Si l'on rassemble néanmoins ces interrogations et ces conjectures diverses, on y distingue le substratum d'un délire coordonné ; mais cet essai de systématisation ne se fixe jamais.

Ce défaut de certitude n'implique pas une psychose passagère ; cette forme est aussi incurable et aussi envahissante que les mieux organisées. Le malade découvre chaque jour de nouveaux motifs à ses soupçons, en arrive à douter de la réalité du milieu où il vit, se demande s'il n'est pas entouré de gens déguisés, ne l'assure pas, accepte la contradiction un instant, pour reprendre aussitôt la série de ses recherches : « Je me creuse la tête, dit-il, je puis tout supposer, suis-je accusé de quelque chose ? qu'on me le dise ! Je fais toutes les hypothèses possibles et imaginables. »

Ce caractère douteur, et la prolifération d'interprétations qu'il engendre, détermine un sentiment de perplexité qui contribue à augmenter encore la tendance aux recherches infructueuses. Le délire est alors presque continuellement en voie de métamorphose ; des jugements contradictoires empêchent toute systématisation. Parfois surviennent des idées de culpabilité qui, loin d'être acceptées comme dans la mélancolie, sont réfutées avec indignation, sans arriver pourtant à s'effacer. Cet état d'incertitude perplexe, cette production incessante d'interprétations, donnent à ces sujets une physionomie spéciale.

La persécutée dont l'observation suit a conservé pendant douze ans, jusqu'à sa mort, une floraison exubérante de jugements erronés sans systématisation et sans troubles sensoriels. Les conceptions les plus étranges l'assaillent et suscitent des accès de perplexité anxieuse.

Observation XVII. — S... Marie est internée à l'asile de Vaucluse en 1890 (38 ans). Antécédents héréditaires : père buveur, interné à 17 ans pour un accès délirant; un oncle aliéné. A l'âge de 19 ans S... quitte le domicile paternel pour vivre avec un amant, qui meurt en 1887 ; elle mène ensuite une vie galante, devient enceinte en 1888 et accouche d'un enfant mort-né en mai 1889.

Le délire s'est manifesté surtout après la mort du premier amant. — La malade assure que dès 1885 (33 ans) on commençait à la persécuter; c'était encore peu de chose ; mais en avril 1886, elle remarque qu'on fait des mystères dans le quartier, on lui cherche chicane pour des niaiseries, on la suit dans les rues.

En 1887 un va-et-vient suspect se produit autour de sa maison; des policiers stationnent devant la porte; quand elle regarde dans la rue, le voisin apparaît aussitôt à la fenêtre. Les camionneurs disent sur son passage : « où est-il le maquereau ?... elle en a du rouge sur les lèvres ! »

En 1888 (début de sa grossesse au mois d'août) les interprétations redoublent d'intensité, sans systématisation. Un individu de la bande noire habite dans sa maison. Son père lui donne à entendre qu'elle va disparaître. « Je demandais le pourquoi, dit-elle ; à partir de ce jour je sentais qu'on le payait pour mentir et me faire souffrir. » Dans la rue c'étaient des cris continuels à son adresse. Les marchands criaient : « à la moule ! à la coule ! » Devant les omnibus on disait : « Charenton-Vincennes ! » pour lui faire entendre qu'elle devenait folle. Une voisine s'écriait : « la voilà, la pourrie ! » On l'appelait la femme au gros ventre, l'éléphant. Une dame lui déclare un jour : « J'ai une carte de recherche dans ma poche », ce qui signifie que la police fait des recherches sur son compte. D'ailleurs elle a entendu des

ouvrières dire : « on va la mettre en carte ». Des gamins crient : « elle se déplume » ou bien : « As-tu une plume ? » Une dame au deuxième étage chantait : « Je t'ai fait souvent cornette. » Une femme, en la fixant, s'écrie : « elle n'a pas l'air si bonne ! » Quand elle donne une pièce aux marchands, ceux-ci remarquent : « à la bonne heure, ce n'est pas de la contrebande ! » et examinent la pièce avec affectation. Dans les cafés *elle voyait* tout le monde chuchoter. Quand son amant lui envoie de l'argent par la poste, elle reconnaît deux écritures sur la même enveloppe. Pourquoi ? Veut-il la faire passer pour une voleuse ? Quand il vient la voir, il a soin de fermer les rideaux ; pourquoi ces précautions ? Quand elle sort avec lui elle entend des propos inquiétants : « il a posé sa canne », dit-on, ou encore : « le tailleur », ou bien : « l'homme de Neuilly ». Elle se débat ainsi, presque continuellement assaillie par une multitude d'interprétations, sans arriver à trouver une explication satisfaisante. Elle adresse plusieurs plaintes au commissariat de police.

Après son accouchement, nouvelle exacerbation de son délire. Pendant son séjour à la Maternité elle a écrit, pour une fille de service, une lettre à un dragon. Depuis lors on insinue que le père de son enfant est un militaire. On fait passer un dragon sous ses fenêtres, on suspend des habits militaires aux croisées voisines ; que signifient ces rideaux rouges ? Elle adresse encore de nombreuses plaintes aux autorités, sort trois fois avec l'intention de se faire arrêter, et finit par être internée.

A son entrée à l'asile (janvier 1890) elle est très excitée, accuse son père et un de ses amants de la faire passer pour folle, de vouloir se débarrasser d'elle. Ses interprétations la conduisent aux idées les plus extravagantes : on l'accuse d'avoir tué un enfant de trois ans, son père doit être l'assassin de Gouffé. A chaque visite elle s'emporte, injurie le médecin. Dès que l'on cause avec elle, elle devient calme et donne des renseignements très détaillés ; mais à chaque instant elle hésite dans l'interprétation de tel ou tel fait ; sa conviction semble mal établie, soumise qu'elle est aux moindres événements quotidiens qui viennent chaque jour modifier telle ou telle conception délirante.

Avril 1890. — Tous ses malheurs viennent de son père qui a touché de l'argent de M. C... Les interprétations sont incessantes : on représente continuellement dans la cour des choses qui la concernent. Une malade *Lafay* s'asseoit auprès d'elle, cela veut dire « elle l'a fait ». « Je ne comprends rien, écrit-elle, à ce milieu qu'on me représente, ni à cette question de curés, de pouilleux, d'assassins. » On l'accuse de rapports avec une fille publique ; la moindre parole, le moindre geste, tout sert de prétexte aux interprétations.

Juillet 1890. — On lui dit que M. B... (son premier amant) a violé une petite fille; elle ne l'entend pas, mais on le lui fait voir ; tout se fait par signes : on va chercher une timbale, on va aux cabinets, on a un tablier de telle couleur; chaque objet a un sens symbolique, le tablier blanc représente M. Blanc. Elle a compris qu'on avait empoisonné une concierge. M. X... fait courir le bruit qu'elle a fabriqué de la fausse monnaie.

Septembre 1890. — Toutes les femmes qui sont ici, y ont été mises pour la faire causer. Son père pendant l'hiver avait un sac sous le bras, c'est donc un assassin. M. C... a des chaussettes marquées L, il porte donc tous les noms; il a tué plusieurs voisins ; c'est un pédéraste parce que, comme les pédérastes, il porte la chaîne de sa montre du côté droit. A la figure de son oncle elle voyait qu'il avait tué. On ne cesse de la taquiner : quand elle se gratte le nez, on rit ; mêmes moqueries quand elle se lave. On prend un air courroucé en passant auprès d'elle. De nouveau elle cherche pourquoi on l'accuse d'être la maîtresse d'un militaire. « Depuis un an je creuse ma pauvre tête pour savoir d'où peut venir cette question militaire. » Elle compose des mémoires ; elle s'efforce d'y donner l'explication de menus détails des quatre années précédentes à l'aide de symboles qu'elle a appris à l'asile. « Je crois remarquer, écrit-elle, que le rose représente un joli bébé, le fichu blanc représente B... (son premier amant), le tablier ma belle-mère. » Quand on se gratte le front il s'agit de tel ou tel de ses amants; pour désigner un autre on se passe la main derrière la nuque ou derrière le dos, ou bien on regarde les

cabinets ; si l'on met les mains dans les poches, cela veut dire *argent*; pour dire *noir* on porte un châle noir ou on se passe le doigt sur les sourcils etc. Cette abondance de symboles ne fait que compliquer ses conceptions sans les préciser ni les fixer. De préférence elle accuse son père et son dernier amant : pourquoi celui-ci, tel jour, s'est-il arrêté devant une porte, qu'avait-il plus tard à fixer étrangement la fenêtre ? Et son père qui criait Charles ! Charles ! sachant très bien que c'était le nom d'un lieutenant ! Que signifient ces propos : « si tu n'as rien fait, il ne te sera rien fait ? » Son choix reste hésitant, et parfois elle se défend contre les soupçons qui lui viennent au sujet de son premier amant pour lequel elle a conservé un culte et auquel on ose attribuer diverses vilenies.

A de nombreuses reprises elle repousse les idées de culpabilité qui l'envahissent comme malgré elle. On lui reproche d'avoir contracté la syphilis. Par divers signes, en lui montrant une pantoufle bleue, ou une rose, ou par différentes allusions, on l'accuse d'avoir tué sa fille ; elle se souvient qu'en face de sa fenêtre était suspendue une chemise d'enfant, et à une fenêtre voisine étaient écrits ces mots : « Marâtre, tête de veau, tête verte. » Une malade dit un jour : « J'ai trois enfants » ; c'est pour signifier qu'elle-même S... a eu trois enfants. Elle proteste, mais un moment après se demande : « serait-ce vrai » ? Elle écrit de longues lettres pour se justifier et finit en suppliant qu'on la pardonne. Puis elle se redresse à nouveau, se répand en invectives contre ses infâmes calomniateurs, causes de toutes ses souffrances. Elle passe ainsi très souvent des injures et des menaces aux larmes et aux supplications. « Quelle vie de mystère ! » conclut-elle.

Au mois de novembre 1890 cette malade, toujours dans le même état délirant, a été transférée à l'asile de Saint-Lô. Le médecin de cet asile nous écrit qu' « elle a conservé cette même expression morbide jusqu'à l'époque de son décès qui s'est produit en 1898 ».

VI. — DÉLIRE D'INTERPRÉTATION ATTÉNUÉ

Friedmann a décrit des formes bénignes de la paranoïa non hallucinatoire, caractérisées par le peu d'extension du délire, et susceptibles de rétrocéder en deux ou trois ans[1]. A notre sens, l'évolution constitue un des caractères essentiels de la psychose ; tout sujet qui guérit complètement après quelques années a bien présenté un délire à base de fausses interprétations, mais il ne s'agit que d'une bouffée délirante interprétative symptomatique d'une autre psychose. Nous réservons le nom de formes frustes à des états, chroniques aussi bien que les plus accentués, mais où l'expression du délire reste atténuée, les interprétations peu fréquentes, le système ébauché, l'évolution très lente, sinon stationnaire. Cette forme se rencontre chez les dégénérés supérieurs. On peut supposer, avec Möbius, que dans les cas de ce genre, l'intelligence du malade oppose une digue à l'envahissement du délire et l'oblige à ne pas dépasser certaines limites ; à la condition pourtant que cette intelligence ne se mette pas au service d'une hyperesthésie affective : on voit en effet des individus très bien doués au point de vue intellectuel, se lancer dans les interprétations les plus extravagantes, et construire des délires complexes. Pour une raison contraire ces formes frustes, abortives, se montrent souvent chez les débiles, incapables d'élaborer un système solide. Nombre d'inven-

1. Friedmann, *Contrib. à l'étude de la Paranoïa*. Monats. f. Psych. und. Neur. t. XVII, 1905, n°s 5 et 6. Halberstadt, qui expose les idées de Friedmann, adopte une opinion analogue à la nôtre (*loc. cit*).

teurs et de réformateurs, faibles d'esprit, rentrent dans cette catégorie. Ces sujets sont aux frontières de la folie ; la plupart vivent en liberté.

VII. — VARIÉTÉ PERSÉCUTRICE

Les interprétateurs à caractère actif défendent avec ténacité leurs droits fictifs et réagissent d'une manière agressive : tels les persécuteurs filiaux ou familiaux qui, pour la plupart, appartiennent au délire d'interprétation ; tels encore certains interprétateurs persécutés, érotiques, jaloux, etc...

Les symptômes essentiels de cette variété n'offrent aucun caractère particulier ; les interprétations y sont aussi nombreuses et aussi fantaisistes qu'ailleurs ; les malades s'acharnent contre un ou plusieurs individus, pris généralement dans leur entourage. Seules leur combativité exaspérée, leurs réactions dangereuses donnent à ces interprétateurs persécuteurs une physionomie spéciale qui présente certains traits communs avec celle d'autres aliénés à réactions également agressives. Citons comme exemples la persécutrice qui a tué l'abbé de Broglie (page 99), celle qui a tiré des coups de revolver sur son père (obs. XV), celle qui à quelques années d'intervalles commit deux tentatives d'assassinat sur son mari (obs. I) et enfin celle de l'obs. XX.

Nous avons observé une persécutée ambitieuse — citée, dans la thèse de Raoul Leroy, comme type de persécutée-persécutrice avec hallucinations épisodiques, — qui appartient en réalité au délire d'interprétation. La malade, per-

sécutée dès l'âge de treize ans, se croit la fille de Sarah Bernhardt et du prince de Galles. Persuadée que sa prétendue mère commande les ennuis qu'elle subit, elle la poursuit de ses réclamations incessantes, la guette dans la rue, l'invective et profère contre elle des menaces de mort. Internée actuellement depuis dix-sept ans, elle conserve des idées de persécution aussi actives, mais modifie ses idées de grandeur : elle déclare aujourd'hui avoir été volée aussitôt après sa naissance dans un temple de l'Inde ; elle est la grande Brahmane de Kâli et elle signe ses écrits du nom de Koddah Lotus. Elle ne présente ni hallucinations, ni signes d'affaiblissement intellectuel.

Observation XVIII[1]. — L... Berthe, internée en 1891 (27 ans) avec sa mère (folie à deux). Pervertie sexuelle, déséquilibrée, renvoyée successivement des écoles pour inconduite et indiscipline.

Dès l'âge de 13 ans elle manifesta des idées de persécution que partageait sa mère. Elles changeaient à chaque instant de domicile pour échapper aux machinations de leurs ennemis : on excitait les locataires contre elles, on menaçait les propriétaires s'ils continuaient à les garder, on répandait des bruits injurieux sur leur compte ; les concierges les invectivaient, les voisins attentaient à leur vie. Berthe déposa des plaintes nombreuses aux commissariats, au procureur de la République, prétendant être filée par le même individu dont les rapports l'avaient fait renvoyer de toutes les écoles. Se croyant surveillée par la police elle se fait adresser ses lettres chez une amie, puis, voyant partout des espions, elle a recours exclusivement à la poste restante. — De bonne heure également elle manifesta un sentiment exagéré de la personnalité ; elle assure qu'à 13 ans elle avait un don de diction remarquable, que ses maîtresses l'engageaient à se présenter au Conservatoire, etc.

1. Résumée d'après l'obs. de R. Leroy, nos notes personnelles et celles des Drs Lwoff et Trénel.

En 1889 (25 ans), à l'inauguration d'une statue elle aperçut Sarah Bernhardt. « Je la regardais avec curiosité, dit-elle, lorsque cette femme, que je ne connaissais que par ouï-dire, m'appela trois fois par mon nom, à ma profonde stupéfaction ». Deux ans plus tard elle se figura qu'une nièce de l'actrice venait dérober les lettres qu'on lui adressait poste restante : elle s'imagine que Sarah veut s'emparer d'un drame écrit par elle, Berthe, « œuvre remarquable » dont elle espérait tirer de grands profits pécuniaires. Elle se demande alors pourquoi l'actrice s'occupe ainsi d'elle et acquiert bientôt la conviction qu'elle est fille de Sarah et du prince de Galles. « Comment j'ai été mise au courant de tout cela, dit-elle, c'est facile à comprendre. Quand je n'avais rien d'autre à faire, je m'installais sur l'avenue du bois de Boulogne. J'entendais dire que j'étais la fille du prince de Galles et de Sarah ; j'étais le sujet de toutes les conversations ; je gênais, paraît-il, mon père pour un motif que j'ignore et Sarah était l'instrument principal de celui-ci ». Berthe en arriva donc à regarder sa mère comme une étrangère. Dès sa naissance le Consistoire de Neuilly a essayé de l'enlever ; plus tard on voulut la séparer de sa mère, sous le prétexte que celle-ci la martyrisait. Elle voit là des preuves certaines du mystère qui entoure sa haute origine. Dès lors elle ne cessa de poursuivre l'actrice de ses réclamations, l'accusant de la faire diffamer, de payer des filles publiques et des cochers pour l'insulter, de monter une cabale contre elle. Elle se plaçait sur son passage pour l'invectiver et allait même jusqu'à proférer des menaces de mort.

A son entrée à l'asile (1891) elle se défend d'avoir écrit un grand nombre de lettres d'amour à Sarah Bernhardt, affirmant qu'on a imité son écriture. Elle prétend que Sarah l'hypnotisait et l'attirait chez elle par suggestion ; elle laisse entendre qu'elle était victime de manœuvres lesbiennes. Pendant la première semaine elle se montre excitée, violente. Ses convictions délirantes s'affirment ; elle écrit à l'ambassadeur d'Angleterre d'avertir son prétendu père ; elle justifie son délire par des raisonnements qu'elle regarde comme irréfragables. Une malade l'ayant traitée de « prussienne » elle voit là une preuve certaine de sa haute origine : « si je ne

suis pas Française, alors je ne suis donc pas la fille de Catherine (sa mère), mon acte de naissance serait donc un faux, et je serais donc réellement la fille de Mme Sarah et du prince de Galles. Il n'y a pas à sortir de ces deux alternatives. Vous n'aimez peut-être pas beaucoup les questions précises; malheureusement pour vous je suis très positive et très logique... Du reste, vous n'êtes pas le seul qui discutiez ainsi de ma nationalité, d'ailleurs mystérieuse. Quand nous habitions rue..., le commissaire de police m'envoya jusqu'à quatre sommations d'avoir à faire une déclaration d'étrangère, sous peine d'amende et d'expulsion du territoire français ».

Berthe donne à ses réclamations une allure agressive. Elle englobe dans ses sentiments de haine le préfet de police, les médecins. Elle invoque l'existence de partisans inconnus de tous. Des ordres supérieurs la délivreront, la force armée s'en mêlera. Les plus hautes personnalités de la société parisienne s'occupent d'elle, tous les consuls européens savent ce qui se passe et vont déférer l'affaire au Parquet. Il est arrivé et il arrivera des choses terribles. L'assassinat de Carnot est pour elle « une justice du ciel ».

Tout lui est bon pour forger des interprétations nouvelles. Une femme, qui a été autrefois sa voisine, étant entrée dans le service, Berthe croit que c'est pour la surveiller. La plupart des malades d'ailleurs sont placées à l'asile dans l'unique but de l'espionner; elle les appelle des « soi-disant malades ». Elle assiège le médecin de lettres sans nombre, écrites avec facilité et parfois même avec esprit. Ajoutons — fait intéressant — que Berthe sut gagner à sa cause la Presse et le Parlement. Une campagne de presse violente fut menée; plusieurs députés vinrent à l'asile la visiter, une interpellation faillit même se produire à la Chambre.

Actuellement, cette malade, internée depuis dix-sept ans, n'est nullement affaiblie au point de vue intellectuel et n'a pas d'hallucinations. Ses idées de persécution, basées sur des interprétations, sont très actives ; on lui fait subir la nuit mille tortures qui la laissent tout endolorie à son réveil : on lui hache les cheveux, on lui cogne la nuque, on lui tord

le doigt (panaris), on lui corrode les organes et les os. Elle continue à protester contre son internement, contre les moyens clandestins qu'on emploie à son égard : infirmières et malades se livrent à des simagrées pour lui nuire, lui font des propositions honteuses, cherchent à l'affoler à tout prix, tâchent de la faire violer, lui crachent dessus, la brutalisent. Ces femmes, écrit-elle, « très plates, très lâches, très proxénètes, très bassement envieuses de tout ce qui leur est supérieur au point de vue intellectuel, artistique, plastique, etc..., voudraient me pousser à force de tortures de tout genre à tenter une évasion impossible, de manière à me sauter dessus et s'emparer de mes travaux littéraires et artistiques, un de leurs rêves les plus caressés... On me supprime pour n'avoir pas à me restituer ma fortune. »

A côté de ces idées de persécution ne cessent de se développer des idées de grandeur. Berthe ne parle plus de Sarah. Depuis trois mois environ elle est devenue la grande Brahmane de Kâli. Elle écrit (1907) à l'ambassadeur de Chine et « aux honorés bonzes de la Pagode » pour demander une place d'infirmière en Indo-Chine : « Il me faut mon état civil, le mien, Koddah Lotus, née à Dehli (Inde) en 1869 ou 73, car enfin, mes chers tuteurs, vous savez cela mieux que moi, car moi c'est tout juste si j'ai pu savoir que je suis la fille d'Hyder- Ali (et à force de prêcher le faux pour connaître le vrai) et d'une dévadassi, volée dans le temple de la déesse Kâli. En cette qualité, l'Angleterre me doit protection... Or ma mère m'écrit qu'une polémique très violente vient de s'engager, non entre journalistes, mais *entre diplomates*, à mon sujet. »

Quelques extraits d'une lettre (nov. 1907) montrent l'activité persistante de ses interprétations égocentriques et de ses tendances persécutrices. Elle écrit au médecin : « Je viens vous demander ce que vous allez répondre lorsqu'on va vouloir savoir pourquoi, dans quel intérêt crapuleux on écoute les faux rapports, les mauvais conseils, les ordres des employées lesbiennes (ainsi que des folles) que je refuse d'assouvir, et dont la kleptomanie, poussée jusqu'à la frénésie, entraîne les plus basses, les plus lâches ven-

geances. Expliquerez-vous pourquoi on donne le soir et le dimanche une pâtée de pain mouillée et trop salée et poivrée parce que j'en mange, alors que le matin des autres jours c'est de la bonne soupe aux légumes verts, parce que je n'en mange pas, étant obligée de me soigner vu l'état dans lequel on me met? Expliquerez-vous pourquoi on ne donne pas de légumes verts à midi parce que j'en profiterais, ou pourquoi, quand on m'en donne, m'en donne-t-on dérisoirement avec poignées de poivre ou de sel? (mes dents s'en brisent au ras de la gencive les unes après les autres). Expliquerez-vous pourquoi les chauffeurs ne chauffent pas les cellules dès qu'ils savent que j'y suis, ou la salle quand j'y reste ou quand j'ai été au bain? Expliquerez-vous aussi dans quel but vos employées me font passer pour prussienne, et pour être une gadoue (moi, vierge) et une crapule, enfin ce qu'elles sont? (Cela va coûter cher à la fin, vous verrez!) Et pourquoi dois-je me taire moi, devant les provocations? Pourquoi dois-je subir tout? En vertu de quelle loi? Pourquoi? Est-ce des divagations tout cela? Est-ce clair? »

VIII. — VARIÉTÉ RÉSIGNÉE

Cette variété contraste avec la variété persécutrice. La psychose reste identique; seul le mode de réaction de l'interprétateur diffère. La cause en est dans la personnalité psychique du sujet, son caractère passif, sa tendance à la résignation. Ces interprétateurs sont rarement observés dans les asiles, puisque le malade s'isole, se résigne, fuit ses ennemis et, par suite, n'est pas interné.

Jean-Jacques Rousseau peut être cité comme exemple de la variété résignée : les idées de persécution qui se développèrent chez lui entre 40 et 45 ans et durèrent jusqu'à 66 ans, âge de sa mort, relèvent en effet du délire d'inter-

prétation. Il en a présenté tous les symptômes : multiplicité des interprétations, vraisemblables au début, fantaisistes à la fin[1] ; absence de troubles sensoriels ; évolution progressive (de l'inimitié réelle des Encyclopédistes il arrive peu à peu à la conviction d'une ligue universelle) ; persistance de la puissance intellectuelle (ses chefs-d'œuvre datent les uns de la période initiale, les autres de la période terminale de la psychose). Mais ce délire ne s'accompagna jamais de réaction agressive : la fuite, la recherche de la solitude étaient ses moyens habituels de défense ; il ne protestait que par des lettres parfois acerbes, ou des « billets circulaires » contre les accusations dont il se croyait l'objet. C'est pour se justifier qu'il écrivit les *Confessions*. Il eût, par intervalles, des paroxysmes d'affolement et des idées de suicide ; il finit dans une résignation complète, désespérant même du jugement de la postérité. Ces caractères ont conduit Régis, qui les a analysés avec beaucoup de pénétration, à considérer Rousseau comme un persécuté mélancolique ; mais il faut remarquer que Jean-Jacques n'a aucun des symptômes essentiels des mélancoliques, tandis qu'on retrouve chez lui tous ceux des interprétateurs résignés.

1. Ses contemporains ne s'y trompaient pas. « Il partait toujours d'un principe fruit de son imagination blessée; principe qu'il ne pouvait examiner sensément, mais les conséquences qu'il en tirait étaient toutes dans les règles de la plus saine logique, de façon qu'on ne pouvait qu'être infiniment étonné de le voir sur le même fait si sage ensemble et si fou » (Corancez 1778). « L'homme le plus juste, dit-il lui-même, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont ». C'est aussi l'opinion de critiques modernes : « Déformation des choses par la sensibilité et généralisation hâtive, tel est le cas de Rousseau » (J. Lemaître). « Jean-Jacques est un romanesque, un visionnaire, à qui les événements ne servent que de point de départ pour tirer des conséquences, former des chimères et s'escrimer contre des fantômes » (Lanson).

Le délire d'interprétation de Jean-Jacques Rousseau[1].

Rousseau offrait un terrain propice à l'éclosion du délire d'interprétation que de nombreuses causes occasionnelles favorisèrent. Sa constitution, nettement psychopathique, fut le facteur fondamental. Nous laisserons de côté ici tout ce qui a trait à sa déséquilibration constitutionnelle ; rappelons seulement son instabilité, sa « fureur des voyages », ses tendances hypocondriaques, ses anomalies sexuelles, ses troubles psychasthéniques, sa timidité pathologique, ses tendances au scrupule, à la mythomanie. Insistons davantage sur son émotivité morbide. Rousseau se définit lui-même : « Une âme paresseuse, qui s'effraie de tout soin, un tempérament bilieux, facile à s'affecter et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte... Deux choses presque inalliables s'unissent en moi : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et ma tête n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon âme ; mais au lieu de m'éclairer, il me brûle, il m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien[2] ». Parlant de la « bile noire qui ronge son cœur » il déclare que « cette agitation a son principe dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême ». Ses commentateurs reconnaissent, chez lui, la subordination étroite du jugement à une sensibilité morbide exclusive de l'esprit critique.

De bonne heure il manifeste des tendances à la misanthropie, à la méfiance et aussi à l'orgueil. « L'orgueil est dans Rousseau le virus originel[3] » (Brédif). A 20 ans, il

1. Régis, *Étude médicale sur J.-J. Rousseau*. Chronique médic. fév.-juill., 1900. — Möbius, *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte* Leipzig, 1889. — Brédif, *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*, Hachette, 1906. — Lemaître, *J.-J. Rousseau*, C. Lévy, 1907.

2. « Rousseau, dit Hume, n'a fait que sentir toute sa vie durant, et sous ce rapport sa sensibilité s'élève à un degré dont je n'ai jamais vu d'exemple. »

3. Rousseau se flatte en plusieurs circonstances d'avoir prédit l'avenir : « J'avais, dit-il, de longue main une grande vocation pour être sorcier ». « Je suis très assuré, écrit Hume en 1765, qu'à certains

craint d'être regardé comme un espion à Lausanne. A 28 ans, il écrit ces vers :

Mes maux se comptent par mes jours,
Imprudent quelquefois, persécuté toujours.

Marmontel nous le montre, à l'âge de 38 ans, susceptible et méfiant : « Son regard en dessous observait tout avec une ombrageuse attention... on lui connaissait un amour-propre inquiet, chatouilleux, facile à blesser ». Vers la même époque, Duclos dit qu'il « a de l'humeur comme un dogue ».

Vers l'âge de 40 ans, des malheurs et des inimitiés réels, une vie d'inquiétude font sentir leur influence sur un cerveau ainsi prédisposé. Humiliations, injures, calomnies, flétrissures, rien ne fut épargné à cette âme d'une sensibilité hyperesthésiée, qui « avait besoin d'aimer et d'être aimée ». De là, comme il le dit lui-même, « son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels ». Les griefs de Rousseau contre Grimm, Diderot, d'Holbach, Voltaire, d'Alembert, Hume, Choiseul, etc., ne sont pas sans fondement : méconnu par les uns, raillé par les autres, il fut haï et attaqué par beaucoup. Ces persécutions réelles contribuèrent à exagérer ses tendances interprétatives et le conduisirent à imaginer l'existence d'un complot, d'une ligue universelle. Expulsé de plusieurs endroits par des décrets ou par l'hostilité de quelques gens, il finit par se croire sans cesse entouré de pièges, et, pour y échapper, il devint, « voyageur perpétuel », un persécuté migrateur.

Le délire d'interprétation de Jean-Jacques se développa très lentement peu après la quarantaine. Comme chez tous ces malades, il est malaisé de fixer avec précision la date du début des troubles psychiques. Dans les *Confessions*, il place en l'année 1752 — il avait alors 40 ans — « l'origine de l'odieuse trame », à propos d'une « petite mais mémorable aventure » qu'il eut avec Grimm. Mais sa conviction ne se formula qu'ultérieurement ; il n'avait alors, semble-t-il, que

moments M. Rousseau croit avoir des inspirations par suite d'une communication immédiate avec la divinité. »

de vagues inquiétudes qui fixaient dans sa mémoire certains incidents dont l'interprétation ne se précisa que plus tard. Il déclare en effet que c'est en « repensant *dans la suite* » à l'aventure en question, qu'il en a conclu que Grimm « couvait dès lors, au fond de son cœur, le complot qu'il a exécuté depuis avec un si prodigieux succès ». De même, à l'époque de la composition du *Discours sur l'Inégalité* (1753 ; 41 ans) : « Je n'avais, écrit Rousseau, encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm ; sans quoi j'aurais aisément reconnu combien le premier abusait de ma confiance pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. »

Cependant quelques-unes des interprétations se rapportant à cette période furent peut-être entrevues vers 1753. Depuis le succès du *Devin du village* (oct. 1752), « je ne remarque plus ni dans Grimm, ni dans Diderot, ni dans presque aucun des gens de lettres de ma connaissance, cette cordialité, cette franchise, ce plaisir de me voir que j'avais cru trouver en eux jusqu'alors. Dès que je paraissais chez le baron, la conversation cessait d'être générale. On se rassemblait par petits pelotons, on se chuchotait à l'oreille, et je restais seul sans savoir avec qui parler ». Des coïncidences étonnantes l'induisent à se demander si on a l'intention de faire courir le bruit qu'il n'est pas l'auteur du *Devin :* en effet le baron d'Holbach l'a obligé, par ses instances, à insérer dans cet opéra un divertissement pris dans ses cahiers de musique et qu'il promet de ne jamais montrer ; or un jour chez Grimm, Rousseau voit du monde autour du clavecin, on jouait précisément ce morceau ; quelque temps après il voit encore ce même recueil de d'Holbach chez Mme d'Épinay. Effectivement dans la suite, assure-t-il, on l'accuse de plagiat.

Il publie, bientôt après, sa *Lettre sur la musique* qui « souleva toute la nation » contre lui, détournant les esprits de la grande querelle du Parlement et du clergé, si bien que « cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'État ». Sa vie fut en danger, l'orchestre de l'Opéra complota de l'assassiner, le prévôt des marchands lui fit refuser publiquement ses entrées au spectacle. Cette singulière

anecdote, exacte en partie, dévoile les exagérations habituelles de Jean-Jacques.

C'est, dit Rousseau, le 1er juin 1754 — il avait 42 ans — qu'il dut dépouiller son caractère confiant. Mais « la manie soupçonneuse », les idées de persécution, les interprétations fausses ne commencent à se fixer que vers l'âge de 45 ans, durant son séjour à l'Ermitage de 1756 à 1758, « cette époque de sa vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à son dernier jour ». Alors surviennent ses premières brouilles avec Grimm et Diderot ; alors aussi le Dr Tronchin et Mme d'Épinay commencent, sous ses auspices, « les liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à ses dépens ». Dès cette époque son entourage reconnaît en lui un malade. Mme d'Epinay écrit à Grimm : « Sa tête fermente, il est malheureux... il accuse jusqu'à ses amis... Il voit partout des chagrins, des dangers, des complots ». Lui-même, dans sa Correspondance, se plaint des airs de tyrannie et d'intrigue qui l'environnent, du ton équivoque et soupçonneux qu'on emploie, des lettres très dangereuses qu'on lui envoie et dans lesquelles on lui tend visiblement des pièges, on médite sourdement un mauvais coup ; il reproche à Mme d'Épinay de chercher à le réduire en servitude ou à l'employer selon de secrètes vues ; Diderot lui écrit un billet extravagant, lui parle sur un ton impérieux et pédagogue ; la phrase du *Fils naturel* : « Il n'y a que le méchant qui soit seul », est une allusion perfide contre laquelle il proteste de toutes ses forces.



Grimm associé à Diderot et au baron d'Holbach commença en 1758 « par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fut impossible de percer pour éclairer ses manœuvres et pour le démasquer... Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie holbachique, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistaient ces accusations. Deleyre me disait dans ses lettres qu'on m'imputait des noirceurs ; Diderot me disait plus mystérieusement la même chose... Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de Mme d'Houdetot... J'entrevoyais mille choses cruelles sans rien voir distinctement. J'étais dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'ima-

gination s'allume aisément ». — « Grand Dieu ! s'écrie-t-il, suis-je un scélérat ? un scélérat, moi ! je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. »

De 1758 à 1762 le délire ne progresse pas sensiblement. Quelques personnalités s'y ajoutent : Marmontel devient son ennemi « furieux et implacable ». C'est la période la plus féconde de travail : *Nouvelle Héloïse*, *Contrat social*, *Emile*. En 1761 l'impression de l'*Emile* fut un moment suspendue. Rousseau, tourmenté de ces retards, apprend qu'un jésuite a parlé de l'ouvrage. Aussitôt il se figure que les jésuites, prévoyant sa mort prochaine, veulent retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer son ouvrage. Mais, son sens critique n'étant pas encore annihilé, il se rend aux raisonnements de Malesherbes et reconnaît son erreur. Lui-même, à cette occasion, nous révèle l'acuité de ses tendances interprétatives : « Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie et lui donner un air de vraisemblance ; que dis-je ? m'y montrer l'évidence et la démonstration. » Il a, en effet, alors une certaine conscience de son état : « Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur... m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous... Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie. » (A Moultou, 23 déc. 1761.)

Les condamnations de l'*Émile* à Paris et à Genève, l'expulsion de Jean-Jacques du territoire de Berne, sont un nouvel incitant pour son imagination et sa sensibilité. De Motiers il écrit en 1762 à la maréchale de Luxembourg : « C'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin qui, tout doucement, et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne ; celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connaissez bien. Reste à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies ; mais dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger. » Il eut alors quelques idées de suicide. Cette même année 1762 où « commence l'œuvre de ténèbres dans lequel il se trouve enseveli », Rousseau, âgé de 50 ans, entreprend

les *Confessions* qu'il préparait depuis deux ans. « Je savais, dit-il, qu'on me peignait dans le public sous des traits si difformes que, malgré le mal dont je ne voulais rien taire, je ne pouvais que gagner encore à me montrer tel que j'étais. »

Au début de son séjour à Motiers, sa correspondance contient surtout des réponses éloquentes, acerbes ou plaisantes aux chansons et aux libelles dirigés contre lui. Pourtant il vit dans l'inquiétude : il sent une sourde hostilité autour de sa personne; on excite sous main le pasteur Montmollin contre lui ; on envoie des étrangers dans le pays, tout exprès pour l'attirer dans quelque piège ; il n'entend parler que de projets de l'enlever. Mais il est davantage obsédé par ses préoccupations hypocondriaques et ses troubles urinaires qui lui font prendre l'habit arménien ; il croit sa mort prochaine.

En 1765, une série d'événements s'acharnent contre Jean-Jacques, âgé de 53 ans, et fortifient ses soupçons. Il perd nombre de ses amis, les gamins l'insultent dans les rues de Motiers, « des assassins » cassent à coups de pierres les vitres de sa maison; « ce cuistre de Montmollin se fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets ». Il quitte Motiers, va à Neufchâtel, puis à l'île Saint-Pierre d'où on l'expulse, à Bienne d'où il est encore expulsé ; il se rend à Strasbourg, puis à Paris, et enfin en janvier 1766 il accepte les offres de Hume et part pour l'Angleterre. Cette année 1766 marque le début de la période d'état de sa psychose[1]. Dès lors s'organise peu à peu un délire rétrospectif; les interprétations vont se succéder, presque sans arrêt, jusqu'à sa mort.

Le 31 mars 1766 il écrit à M. d'Ivernois : « Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume... Plusieurs faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire

1. La remarque de Rousseau que « sa stupide et aveugle confiance au milieu de tous les traitements qui devaient le plus le désabuser n'a cessé qu'à son retour à Paris en 1770 », cette remarque est en désaccord avec l'histoire de la maladie, dont le début est bien antérieur à 1770.

sinistres... » « Rien de plus fantastique, dit Jules Soury[1], que les griefs imaginaires de Jean-Jacques... Il faut entendre Rousseau lui-même raconter, avec son admirable éloquence, ces incroyables hallucinations de la fièvre ou du délire. » Les voici telles qu'il les énumère pour la première fois le 9 avril à la comtesse de Boufflers.

« C'est à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille.

« Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très au fait, et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé, mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étais généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osais m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que, sans la protection de M. Hume, je n'aurais osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais, mais qu'il m'avait obtenu le passeport dont je m'étais servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec Mlle Le Vasseur dans tous les jours qui pouvaient jeter sur moi du ridicule... Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parlaient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

« La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué... Durant le voyage il m'avait parlé du jongleur Tronchin comme d'un homme dont il était fondé à se défier; il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité et vient de le placer auprès de M. Michel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute, chargé d'instructions qui me regardent.

1. Jules Soury. *Bréviaire de l'histoire du matérialisme*, Paris, 1881, p. 518.

J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume dans cette même maison. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et les servantes et de quel accueil infâme on y a régalé Mlle Le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnaître au ton haineux et méprisant tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences ; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvaient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains ; qu'il a toujours été très avide de les voir et de les avoir ; que, de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues, que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes ; et celles d'où j'aurais pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques : l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix : « Je tiens J.-J. Rousseau ! » ce que je ne pus alors interpréter que favorablement ; cependant il y avait dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avais écrit le soir sur sa table à Mme de Chenonceaux. Il était très inquiet de savoir ce que j'écrivais, et ne pouvait presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste ; il faut bien la donner ; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive. David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France ; j'accepte. David rentre ; tandis que lord Newnham fait son enveloppe il tire son cachet ; David offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : « Je suis sûr que David va suivre le domestique. » Il n'y manqua pas, et je parierais tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avait été décachetée.

« A souper, il fixait alternativement sur Mlle Le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent... Quand elle fut mon-

tée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air ; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon âme se troubler, j'étais dans une émotion horrible. Enfin le remords de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut ; je me précipitai dans ses bras tout en larmes en m'écriant : « Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible et, s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir. » A cela mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colère, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : « Mon cher monsieur ! Quoi donc mon cher monsieur ? » J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné et conclu, en attendant que je meure.

« J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose... »

Il considère alors le « triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de Hume comme une chose certaine ». Le 23 juin il écrit à Hume : « Je vous connais, Monsieur, et vous ne l'ignorez pas... vous m'avez amené en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asile et en effet pour m'y déshonorer », et le 10 juillet il lui envoie une lette de quinze pages où il répète ses mêmes interprétations du mois de mars. A la suite de ces incidents, Hume « incline tout à fait à croire que Rousseau est une de ces têtes faibles qui flottent continuellement entre la raison et la folie ; » plus tard il le qualifie de *real and complete madman*. Pour Diderot, Jean-Jacques est un « forcené » ; pour Voltaire il est « mentis non compos ». Mme de Boufflers reproche, avec raison, à Hume, d'avoir divulgué sa querelle avec « un malheureux que les passions et son humeur atrabilaire égarent. Votre méprise aura achevé de l'aigrir et de lui renverser la raison. »

Convaincu que ses ennemis veulent lui ôter toute communication avec le continent, et le faire mourir, accusant un de ses cousins « d'être en secret l'âme damnée du bon

David », suspectant même Thérèse, Rousseau reste sur un qui-vive permanent à Wootton, jusqu'en mai 1767. « On guette ses papiers (les *Confessions*) avec une grande vigilance; c'est une des principales raisons pourquoi il est si soigneusement surveillé. » Enfin il s'enfuit affolé, sans argent, sans bagages, se trompant de direction.

A Douvres il écrit au général Conway : « Je veux sortir de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. » — « Arrivé au port les vents étaient contraires : il ne voit dans cet événement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ. Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple qui ne comprenait pas un mot de son discours. Enfin le vent le permet et l'on part » (Régis).

Rentré en France, « craignant que son nom ne le suive à la piste » Rousseau prend celui de M. Jacques. Il accepte l'invitation de M. de Mirabeau à Fleury-sous-Meudon, « malgré le ton bizarre et les tournures singulières des lettres que celui-ci lui adressait à Wootton » ; mais s'apercevant bientôt qu'on « cherche à lui ôter la connaissance de tout ce qui se passe autour de lui », il quitte rapidement cet asile et va s'installer en juin 1767 à Trye, près Gisors, chez le prince de Conti, dans le plus strict incognito, espérant dépister ses persécuteurs. Il y prend le pseudonyme de Renou et recommande à ses correspondants de ne faire figurer en aucune façon le nom de Rousseau dans leurs lettres. Mais « où ses ennemis ne l'atteindraient-ils pas? » Dès les premiers jours de son arrivée, on « suscite contre lui toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays » ; on le prend pour un espion; il est bientôt « submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités ». Un employé du château étant mort subitement, Rousseau supplie le prince de Conti de le faire « ouvrir » pour prévenir les soupçons à son adresse. Il s'imagine qu'on l'accuse d'avoir voulu empoisonner aussi son ami du Peyrou, tombé malade chez lui. Par intervalles, il semble avoir encore conscience de son trouble mental : « Je commence à craindre, après tant de malheurs réels,

d'en voir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau » (mars 1768). Mais les interprétations persistent aussi actives. L'intendant Manoury, « ce sacripant, que le maître avait chargé de le protéger, devient l'exécuteur du projet des gens qui disposent de lui ; par ses tracasseries il le prive de la seule diversion à ses ennuis, l'herborisation ; il lâche sur lui la populace des villages voisins. » Jean-Jacques en vient à douter de son meilleur ami, du Peyrou : « Depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avait que vous d'ami sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul... je vous avoue qu'en résumant tout cela, je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changements dans votre tête » (avril 1768). Enfin les manœuvres des domestiques du château l'obligent à fuir : « un coquin de son espèce ne peut rester parmi ces honnêtes gens ! » En juin 1768 il se dirige de la Normandie vers la Suisse, « d'autant plus effrayé de ce qui vient de lui arriver à Trye qu'il en voit la suite et l'effet à Grenoble ».

« Depuis mon départ de Trye, écrit-il en juillet à Thérèse [1], j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière... Que mes ennemis jouent enfin de leur reste, car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. » — « Ne pensez pas que je conserve le fol espoir de trouver un asile paisible où je sois à l'abri des pièges secrets, des insultes et des affronts. Non, je n'attends plus ni pitié, ni commisération de personne... Je renonce puisqu'ils le veulent aux charmes du repos, aux amusements de la botanique. Puisqu'ils veulent que je sois tourmenté, autant que je me tourmente à courir le monde que de leur laisser tendre leurs embûches à leur aise dans les lieux où ils verraient que je veux me fixer. J'irai sans cesse errant d'un lieu à l'autre... j'irai mendiant mon pain et

1. Il se pourrait que Thérèse ait contribué à fortifier les convictions délirantes de Rousseau (folie à deux?). Voici en effet ce qu'il dit d'elle : « Souvent, en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce que je ne voyais pas moi-même ;... elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément. »

mourrai sans regret quand je n'en trouverai plus » (A M. Servan, 21 août 1768).

« Après diverses courses qui achèvent de le convaincre qu'on est bien déterminé à ne lui laisser nulle part la tranquillité, il prend le parti, rendu de fatigue, de s'arrêter » à Bourgoin (septembre 1768). Il reste en Dauphiné, soit à Bourgoin, soit à Monquin, jusqu'en 1770. On ne cesse de l'y harceler, car ses ennemis dressent d'avance leurs batteries partout où il doit habiter. Dans le but de le faire passer pour un fripon, les intrigues des Anglais, des gens de lettres et d'autres venues de plus haut, lui suscitent une affaire avec un sieur Thevenin, vil imposteur, qui prétend lui avoir prêté de l'argent. Le 3 septembre 1768, il conte ceci :

« Ayant été malade ici dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre. Des passans malintentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage, y ont effacé des mots en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que MM. vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent.

Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.

«... Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

« Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre ; ils y réussiront...

« Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

« Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

« Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépit.

« Des femmes, dupes de deux p.. froids, qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles...

« Les auteurs me pillent et me blâment, les fripons me maudissent, et la canaille me hue...

« Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes.

Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui. »

Traqué dans toute l'Europe, il désirerait finir ses jours en Amérique ou dans les îles de l'Archipel, espérant qu'on voudrait bien l'y laisser tranquille, « en quoi, ajoute-t-il, je crois bien que je me flattais trop ». Il demande un passe-port, mais on le lui fait attendre, pour se donner le temps de machiner à l'aise. Un instant il se demande s'il ne ferait pas bien de retourner en Angleterre, « où, pour le coup, il ne serait pas attendu ». Il hésite ensuite à se rendre dans les Cévennes. Il reste enfin à Bourgoin dans une inquiétude presque perpétuelle, n'oubliant ses malheurs qu'en herborisant. Ses interprétations sont de jour en jour plus actives. On imprime de faux écrits qu'on lui attribue, on vole ses lettres et ses manuscrits ; on y choisit les pièces les plus plates et l'on insère « ces chiffons, ces torche-cul » dans le recueil de ses œuvres (février 1769). On écarte de lui toute encre lisible et celle qu'on lui laisse devient blanche sur le papier. On les livre, sa femme et lui, à un bandit en cotillon qui les abreuve d'outrages atroces. On cherche à l'acculer au suicide. Il accuse son ami Moultou de vaciller dans des sentiments qu'il avait crus jusque-là inébranlables. Il soupçonne même Thérèse : « Vous êtes à votre aise avec tout le monde hors avec moi, lui écrit-il, tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets excepté moi. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses » (août 1769). L'histoire d'une excursion au mont Pila où, comme étant le Sancho de la troupe, on l'a pompeusement gratifié, pour lit, d'un matelas rembourré de puces, court les quatre coins de la France et remplira bientôt l'Europe de son risible fracas (octobre 1769).

Depuis le 9 février 1770, il date la plupart de ses lettres d'une façon singulière $\left(17\ \frac{9}{2}\ 70\right)$ et les commence par ce quatrain :

> Pauvres aveugles que nous sommes !
> Ciel démasque les imposteurs
> Et force leurs barbares cœurs
> A s'ouvrir aux regards des hommes.

C'est le 17 février 1770, à l'âge de 58 ans, qu'il écrit à M. de Saint-Germain l'éloquente lettre de vingt pages où se développe la systématisation de son délire ; en voici des extraits :

« Quoique ma pénétration, naturellement très mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable ; mais à force d'indices combinés, comparés ; à force de demi-mots échappés, et saisis à la volée ; à force de souvenirs effacés, qui par hasard me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenois rien, mais que je voyois certainement couvrir quelque mystère dont je ne m'inquiétois pas beaucoup, parce que, les aimant de tout mon cœur, je comptois qu'ils m'aimoient de même. A quoi ont abouti ces menées ? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main...

« Les holbachiens firent jouer leurs machines par d'Alembert... Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef ; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avoit probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière ; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il falloit, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquoit à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Emile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en vouloit cependant venir que quand j'aurois pris le parti de fuir... Il paroît que dès lors le projet étoit arrangé entre Mme de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'étoit pas là le compte de la ligue, qui, par ses manœuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre, nouvelle résistance de

ma part. Je pars pour aller joindre milord maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allois lui échapper. Son complot s'en alloit peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étois attendu depuis si longtemps. Dès ce moment ils m'ont tenu ; je ne leur échapperai plus.

« Les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue : à mon retour je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyais à Trye...

« Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je ? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération ; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul...

« Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissoit mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire étoit le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avoit point pour moi de pire tourment que celui d'être haï ; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisoit entourer ; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions paroissent me suivre, afin que quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerois quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui...

« Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talents d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs, la séduction de mes amis, l'encouragement de

mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays...

« Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point jusqu'à celle qu'on n'imagineroit pas, de faire disparoître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume, qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables...

« Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacles. Les essaims d'espions malveillans et vigilans dont je suis entouré savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir; s'il y a du mal, ils l'aggraveront; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre. Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables, parce que M. l'un, et M. l'autre, et Mme celle-ci, et Mlle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

« Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence ; mais on s'attachera. sans qu'il y paroisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort ; on me fera garder à vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas ; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller ; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers ; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé ; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens de respect et d'admiration : ce sont de ces politesses de tigres qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer... »

Rousseau en juillet 1770, quitte la campagne où il est « livré sans ressources aux manœuvres des gens qui disposent de lui », et revient à Paris « pour vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant » (M. de Sartine) ; il y reprend son nom. Pendant les premiers mois on l'y laisse tranquille et il commence ses lettres par la devise : « Post tenebras lux ». Mais bientôt retombe sur lui « le sombre voile du complot inouï dont il est enveloppé ». Il donne alors lecture de ses *Confessions* « pour découvrir et déconcerter la grande conspiration ». S'imaginant qu'on les « guette avec une grande vigilance » dans le but de les détruire, il permet aux auditeurs d'en envoyer des extraits aux feuilles publiques. Il distribue à diverses personnes une circulaire dans laquelle il « déclare tous les livres anciens ou nouveaux qu'on imprime ou imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que

ce soit, ou faux ou altérés, mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité par ses persécuteurs ». A une comtesse qui demande à le voir il répond : « Quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire, et non pas chez moi ; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus. » Il dénature même les succès de ses œuvres : l'enthousiasme du public à la reprise du *Devin* sert à prouver que « cette pièce a été volée en entier par celui qui se l'attribue ». Il est « enfoncé tout vivant dans un cercueil ». Il déplore la mort de Louis XV : les Français avaient deux haines, ils vont les concentrer en une seule à ses dépens. « Pour parler de sa destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau, qui n'eût été composé que pour lui. »

Les *Dialogues*, écrits de 1773 à 1777 (de 61 ans à 65 ans), sorte de plaidoyer justificatif, et qui, par la beauté de la forme et l'élévation des idées, témoignent que la puissante intelligence de Rousseau conserve sa vigueur, ces *Dialogues* sont remplis d'idées délirantes, d'interprétations étranges nombre de fois répétées. Les horreurs, que Jean-Jacques prévoyait dans sa lettre à M. de Saint-Germain, se sont réalisées. « Il est l'objet du mépris, de la dérision publique, dans toute l'Europe on le représente comme le plus crapuleux, le plus vil débauché qui puisse exister, pourri de vérole, voleur, empoisonneur, assassin ; le nom de *scélérat* n'est pas assez abject pour ce monstre, celui de *coquin* exprime mieux la bassesse et l'indignité de son âme... Il est si bien connu pour un satyre plein d'impudence que dans les maisons mêmes où l'on tâchait de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisait, dès qu'il paraissait, retirer la fille de la maison pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manières ». Ses ennemis « ont trouvé le moyen de gagner successivement tous les individus dont ils avaient besoin : les grands, les auteurs, les médecins (cela n'était pas difficile), tous les hommes puissants, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques ». On prend un soin particulier de propager dans la jeunesse une « haine envenimée » pour Jean-Jacques. « La

police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public. »

« Tous les événements de sa vie, écrit-il, qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance et tellement ordonnés que tout ce qui lui doit arriver dans la suite a déjà sa place dans le tableau et ne doit avoir son effet qu'au moment marqué. »

Plus loin Jean-Jacques parle de la façon dont on le dévisage en public. « L'air seul dont il est regardé passant dans les rues montre évidemment cette disposition qui se gêne et se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce et se laisse apercevoir malgré eux. A l'empressement grossier et badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudents regards, on les prendrait moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des tas de bandits, tout joyeux de tenir leur proie, et qui se font un amusement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au spectacle, entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes, dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise ! A quoi sert cette barrière ? S'il veut la forcer, résistera-t-elle ? Non, sans doute. A quoi sert-elle donc ? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui faire bien sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être, à son égard, autant d'argousins et d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui, toutes les fois qu'il passe à portée, et qu'on le peut sans être aperçu de lui ? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme, sans y joindre une insulte ouverte et directe, lui sont prodigués de toutes parts.

« A force d'outrages sanglants, mais tacites, à force d'attroupements, de chuchotements, de ricanements, de regards cruels et farouches, ou insultants et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle,

des cafés, des promenades publiques ; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites et de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse endurer[1]. »

Il interprète les moindres faits : « Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on sait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose, et l'on n'oublie pas de l'envoisiner convenablement, c'est-à-dire de mouches venimeuses, de fourbes adroits et de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon... On tient note de tous ceux qui demandent à le voir; on a mis pour cela dans la rue un marchand de tableaux tout vis-à-vis de sa porte, et à cette porte, qu'on tient fermée, un secret, afin que tous ceux qui voudront entrer chez lui soient forcés de s'adresser aux voisins qui ont leurs instructions et leurs ordres... S'il entre en quelque lieu public, il y est regardé et traité comme un pestiféré : tout le monde l'entoure et le fixe, mais en s'écartant de lui et sans lui parler, seulement pour lui servir de barrière ; et s'il ose parler lui-même et qu'on daigne lui répondre, c'est toujours ou par un mensonge ou en éludant ses questions d'un ton si rude et si méprisant, qu'il perde envie d'en faire. Au parterre on a grand soin de le recommander à ceux qui l'entourent, et de placer toujours à ses côtés un garde ou un sergent qui parle ainsi fort clairement de lui sans rien dire. On l'a montré, signalé, recommandé partout aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux savoyards, dans tous les spectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchait un livre, un almanach, un roman, il n'y en aurait plus dans tout Paris ; le seul désir manifesté de trouver une chose telle qu'elle soit est pour lui l'infaillible moyen de la faire disparaître. A son arrivé à Paris il cherchait douze chansonnettes italiennes qu'il y fit graver il y a une vingtaine d'années; mais le recueil, les airs, les planches, tout disparut, tout fut anéanti dès l'instant,

1. « Presque toutes ses persécutions, dit J. Lemaître, s'expliquent par la curiosité du public à son endroit et le soin que prenait la police de le protéger contre cette curiosité. »

sans qu'il en ait pu recouvrer jamais un seul exemplaire.

« On est parvenu, à force de petites attentions multipliées, à le tenir dans cette ville immense toujours sous les yeux de la populace, qui le voit avec horreur. Veut-il passer l'eau vis-à-vis les Quatre-Nations, on ne passera point pour lui, même en payant la voiture entière. Veut-il se faire décrotter, les décrotteurs, surtout ceux du Temple et du Palais-Royal, lui refuseront avec mépris leurs services. Entre-t-il aux Tuileries ou au Luxembourg, ceux qui distribuent des billets imprimés à la porte ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation et même de lui en refuser net, s'il se présente pour en avoir, et tout cela, non pour l'importance de la chose, mais pour le faire remarquer, connaître et abhorrer de plus en plus... Aucun chiffon, ni petit, ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut sortir de ses mains, sans tomber à l'instant même, dans celles des gens établis pour tout recueillir... On s'informe des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance, et l'on a soin qu'au même prix on les lui fournisse de meilleure qualité et par conséquent plus chères[1]... sa bassesse et la générosité de nos messieurs circulent ainsi parmi le peuple, et l'on parvient de cette manière à l'y rendre abject et méprisable en paraissant ne songer qu'à son bien-être et à le rendre heureux malgré lui. S'il fait une erreur de compte, c'est toujours à dessein : est-elle à son avantage, c'est une friponnerie ; est-elle à son préjudice, c'est une ruse... » Si l'on cherche à lui assurer le nécessaire et même les douceurs de la vie, « on veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre... on lui fait boire les affronts comme l'eau ». A Amiens on lui offrait le vin d'honneur ; au Temple le prince de Conti lui envoyait sa musique au lever; à Londres les tambours des gardes devaient venir battre à sa porte : « attentions moqueuses et dérisoires », respects destinés à le rendre « encore plus ridicule aux yeux de la populace ». « Chargé depuis quinze ans d'indignités inouïes jus-

1. « Souvenir déformé d'une attention délicate de Mme de Luxembourg qui avait recommandé à l'épicier de Montmorency de lui diminuer ses mémoires, se chargeant de la différence » (J. Lemaître).

qu'ici par les humains, il demande des juges; on lui refuse toute explication ».

Quand il eut terminé les *Dialogues*, Rousseau, se méfiant des libraires, résolut d'en déposer une copie dans une église sur un autel. Pour combiner plus sûrement sa démarche, il alla plusieurs fois examiner la disposition du chœur de Notre-Dame, puis enveloppa son manuscrit, y mit cette inscription : « Dépôt remis à la Providence » et se rendit à Notre-Dame. Ses yeux furent aussitôt frappés d'une grille, qu'il n'avait jamais remarquée, entourant le chœur; cette grille était fermée. A cette vue il fut saisi d'un vertige : bouleversé il se demanda si le ciel même ne concourait pas à l'œuvre d'iniquité des hommes. Revenu de ce saisissement, il recopie son manuscrit, le porte à un homme de lettres de ses amis, puis en fait une troisième copie pour un Anglais, mais il n'arrive pas à trouver un dépositaire qui ne lui devienne bientôt suspect. Alors il écrit un libelle : « A tout Français aimant encore la justice et la vérité », en fait plusieurs copies et tente de les distribuer, aux promenades et dans les rues, aux inconnus dont la physionomie lui plaît; mais presque personne ne l'accepte.

Dans les deux dernières années de sa vie, la psychose s'atténue, sans disparaître, sous l'influence de l'involution sénile. Régis a bien mis en évidence ces modifications apportées au délire par l'artério-sclérose : « Nous avons, dit Régis[1], dans l'auto-observation laissée par Rousseau sur ce point le tableau frappant d'une phase de régression morbide du cerveau : « Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime ; je m'enivre moins du délire de la rêverie ; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais; un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et sans l'espérance de l'état auquel j'aspire, parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs[1]. »

1. Régis, *La phase de présénilité chez J.-J. Rousseau*, Congr. de Genève, août 1907.

Malgré cette décadence présénile, Rousseau écrit *Les Rêveries* « le plus beau (avec les *Confessions*), le plus original de ses livres». On y retrouve les mêmes préoccupations pénibles, et de ci de là, de nouvelles interprétations. Dans ses promenades, Jean-Jacques avait plaisir à regarder les laboureurs au travail, les femmes sur leur porte avec leurs enfants : « J'ignore, remarque-t-il, si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir et si l'on a voulu me l'ôter encore ; mais au changement que j'aperçois sur les physionomies, à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. » Un jour il se disposait à aller parler au père d'un enfant qu'il s'amusait à faire jaser, quand un homme à mauvaise mine, une de ces mouches sans cesse à ses trousses, le devança et aussitôt le père fixa sur lui un regard peu amical. De même les invalides avec lesquels il aimait causer « ont reçu les instructions communes » ; ils ne le saluent plus : « un air repoussant, un regard farouche avaient succédé à leur première urbanité... ils me montrent la plus violente haine ».

Rousseau ne conserve plus maintenant aucune espérance. Quand il écrivit les *Dialogues*, il avait foi dans les générations futures ; il n'a plus d'illusions aujourd'hui. « Il se passe bien peu de jours, dit-il, que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étais dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge, puisqu'il est conduit, dans ce qui me regarde, par des guides qui se renouvellent sans cesse dans les corps qui m'ont pris en aversion. »

Jean Jacques Rousseau meurt à 66 ans passés, sans doute à la suite d'un ictus apoplectique.

Il est possible de distinguer dans l'histoire du délire d'interprétation de Rousseau, trois périodes, surtout au point de vue des réactions (variété résignée). Ces réactions, Jean-Jacques le dit lui-même, ne sont que la manifestation de son caractère antérieur doux et bon. « Pour peu qu'il y eût quelque mauvais levain dans la mienne (son âme), elle (l'adversité) l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique ; mais elle ne m'a rendu que nul. »

Dans la première période, période d'élaboration (1752-

1766, 40 à 54 ans), Rousseau ne peut réprimer « le bouillonnement d'un cœur fier qui s'indigne ». Ses ripostes à ses ennemis, éloquentes et vigoureuses, sont maintes fois acerbes. Il ne craint pas de faire face à ses adversaires, il avoue même avoir parfois des accès de fureur : il crache et piétine sur un billet de Voltaire ; il déchire avec ses dents une lettre de Diderot. S'il n'est jamais agressif dans sa conduite, il est violent dans ses propos ; au moindre prétexte il traite les gens de bandits, de brigands, de bêtes féroces. « Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance. » Ses ennemis « trouveront à qui parler ». « Ils pourront me faire assassiner, dit-il à Motiers, ils ne me feront pas fuir. »

La deuxième période s'étend de 1766 à 1770 (54 à 58 ans); c'est celle de la systématisation délirante. Sa défense n'est plus courageuse comme la précédente; il devient un persécuté migrateur. Rousseau a peur de ses ennemis ; ils sont devenus trop puissants et trop nombreux; il a parfois des crises d'affolement, de panophobie, désespérant d'échapper aux assassins qui le guettent, se demandant si l'on ne veut pas le contraindre au suicide. Il fuit, il erre de province en province, et partout s'entoure de précautions pour faire perdre sa trace à ceux qui le poursuivent. Si par instants il attaque encore dans sa correspondance, le plus souvent, effrayé par tous les crimes qu'on lui impute, il éprouve le besoin de se justifier. Mais tous ses efforts sont vains ; le complot est trop bien ourdi, il finit par accepter son sort.

On arrive ainsi à la troisième période (1770 à 1778, 58 à 66 ans). Rousseau ne cherche plus à défendre que sa mémoire, et encore y renonce-t-il à la fin. Il ne fuit plus, il reste à Paris à la merci de ses ennemis ; il n'a plus pour eux ni haine ni mépris ; ils sont nuls à ses yeux : « ce sont des habitants de la lune ». C'est la période de rayonnement du délire : il redoute non seulement les philosophes et les magistrats, mais encore les jésuites, les jansénistes, les médecins, les oratoriens ; la ligue devient universelle, elle se poursuit de génération en génération. C'est aussi la période de « l'impassibilité sublime », de la résignation. « Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contre elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré

de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux et tristes jours, leur abandonner l'honneur de mon nom et ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien quoi qu'il arrive : c'est ma dernière résolution. »

La maladie a duré vingt-cinq ans environ ; elle repose exclusivement sur des interprétations fausses ; on ne trouve pas trace de phénomène hallucinatoire ; la psychose n'a pas entraîné d'affaiblissement intellectuel.

IX. — VARIÉTÉ A PAROXYSMES HALLUCINATOIRES

Les troubles sensoriels, généralement très rares au cours du délire d'interprétation, prennent exceptionnellement une certaine importance, et donnent alors à la psychose un aspect assez différent de celui qu'elle offre d'habitude.

On a déjà signalé le caractère particulier du mystique avec ses hallucinations oniriques et visuelles. Dans d'autres cas les hallucinations auditives restent pendant un certain temps au premier plan pour s'effacer ensuite, non sans laisser une trace profonde : le sujet leur trouve alors une explication, il les adapte à son délire ; la singularité du phénomène, son côté mystérieux, l'entraînent souvent à des conceptions ordinairement étrangères au délire d'interprétation.

Nous avons observé un malade, d'autant plus intéressant à ce point de vue, que ses interprétations, presque exclusivement endogènes, simulent des hallucinations cénesthésiques et que tout son délire paraît alors d'origine sensorielle. Par périodes d'une durée variable, il entend des voix lointaines qui tantôt l'injurient, tantôt tiennent des discours contradictoires ; ces voix, en la réalité desquelles il a une

foi entière, sont le pire de ses tourments : il se sent devenir fou. Il est convaincu que ses ennemis agissent sur lui par des procédés scientifiques, se servent de tubes acoustiques et de miroirs dont les rayons provoquent les troubles organiques ou psychiques qu'il éprouve. Son délire, manifeste depuis plus de dix ans, n'a nullement affaibli ses facultés intellectuelles.

Contagion du délire d'interprétation.

Lasègue et Falret ont indiqué, dans leur étude sur la folie à deux, que la vraisemblance d'un délire favorise sa communication d'un individu à un autre. « L'aliéné qui affirme un fait notoirement faux est à l'instant convaincu d'imposture. L'objet qu'il regarde n'est pas visible à ceux qu'il ne saurait entraîner dans la sphère de son hallucination ; la voix qu'il entend n'est pas perçue... Si au contraire le malade se maintient dans le monde des conjectures et des interprétations, si les faits qu'il invoque appartiennent au passé ou ne sont que des appréhensions pour l'avenir, le contrôle direct devient impossible. Comment prouver à un autre et à soi-même que l'événement dont l'aliéné raconte les détails, n'a pas eu lieu ? Sa persuasion à force d'être monotone, circonscrite, devient communicative. »

Le délire d'interprétation est donc un type de folie convaincante. Nombreux en sont les cas acceptés par l'entourage : réformateurs, inventeurs, utopistes propageant au loin leurs idées ; persécutés trouvant des défenseurs jusque dans la Presse et le Parlement. Plusieurs observations précédentes rentrent dans le cadre de la folie à deux, les malades ayant convaincu de la véracité de leurs dires,

leur mère, leur fils ou leur frère. Régis a publié un cas de délire de jalousie, qu'il classe dans le délire de persécution à forme raisonnante, à cause de l'absence d'hallucinations et de la logique apparente des conceptions morbides, dans lequel la mère fait partager sa conviction à sa fille.

Voici un cas de délire d'interprétation à quatre : une débile persécutée a trouvé en ses trois jeunes enfants une proie facile, et ceux-ci, suggestionnés par leur mère, lui apportent les fables créées par leur imagination puérile [1].

Observation XIX. — B... Adèle est internée à l'âge de 37 ans, en 1888. Tares héréditaires (mère alcoolique, frère vicieux). Malade presque illettrée. Sujette dans sa jeunesse à des crises de somnambulisme.

Les premières interprétations apparaissent à 27 ans (1878); on lui fait des misères, on l'accuse d'assassiner ses enfants; la propriétaire lui cherche querelle sans motif, son mari change d'attitude à son égard; il monte la tête contre elle à ses enfants, il la fait enrager. Trois ans après on prétend qu'elle fait des saletés dans la maison; ses amies l'abandonnent. Elle accuse sa belle-mère de sournoiserie, de la calomnier auprès de son mari, de lui en vouloir parce qu'elle a refusé de lui prêter de l'argent.

En 1882 son mari meurt; son beau-père offre de se charger d'un des enfants; trouvant cette proposition étrange elle refuse, puis suppose qu'on cherche à lui enlever ses enfants. On ne se montre généreux envers elle que pour mieux la tromper : ses parents lui font un cadeau, elle le renvoie; on le lui reprocherait plus tard. Dès lors ses accusations se fixent sur ses beaux-parents qui, d'accord avec les voisins, lui font mille misères. Une voisine, jusque-là aimable, lui tourne le dos, l'insulte, crache sur sa robe. Elle a quelques hallucinations ou illusions épisodiques : on l'injurie à travers

1. Cette malade a été suivie au début par l'un de nous et retrouvée par l'autre aussi délirante, non affaiblie et non hallucinée, quinze ans plus tard.

la porte et, quand elle ouvre, elle ne voit personne. On l'empêche de travailler; on lui fait dépenser son argent en courses inutiles; on la force à déménager pour pouvoir la traiter de vagabonde. Elle a beau changer de quartier, les persécutions ne s'arrêtent pas : partout les voisins deviennent les complices de ses beaux-parents : ils frappent à la porte, ils lui envoient des journaux qui parlent mal d'elle. A diverses reprises elle porte plainte au commissariat de police.

Chose plus grave, ses beaux-parents la font tourmenter par ses propres enfants. A chaque instant elle les questionne sur ce sujet; font-ils une sottise, c'est pour obéir aux ordres de leur grand'mère. Ceux-ci finissent tous trois par accepter et entretenir le délire de la mère « Petit à petit, écrit la malade, je m'aperçus que Marthe changeait de caractère et commençait à me prendre de l'argent; je lui ai demandé d'où venaient ces mauvais conseils, elle m'a répondu que c'était sa grand'mère qui les lui donnait et que tous les jours elle venait l'attendre à la porte pour la conduire à l'école et qu'elle faisait courir le bruit que c'était elle qui nourrissait mes enfants... J'ai été trouver ma belle-mère pour lui demander pour quelle raison qu'elle disait tous ces mensonges-là et qu'elle s'était toujours cachée pour fréquenter mes enfants; elle m'a répondu que c'était des mensonges et qu'elle ne les voyait jamais. » (Celle-ci était en effet impotente). En avril 1887 on commande aux enfants de crier, de frapper le long des murs, de se battre, de salir et déchirer leurs habits, d'uriner au lit, de se masturber, et quand elle veut les corriger, ses voisins viennent lui chercher querelle. On les attire dans un cabinet pour les frapper, produire des ecchymoses et répandre ainsi le bruit qu'elle les martyrise ou qu'elle fait des orgies avec eux.

En juillet 1887 Marthe raconte qu'elle a vu son oncle dans un terrain inculte, il tenait deux bouteilles l'une jaune, l'autre bleue; il leur a fait signe de venir, en faisant semblant de boire à la bouteille bleue et de trouver la liqueur de son goût Le lendemain la grand'mère, cachée chez le marchand de vin, offre encore de la liqueur bleue aux enfants; ils refusent; après plusieurs tentatives, elle les fait

boire de force. Cette histoire préoccupe vivement la mère. Les enfants lui déclarent qu'on les a menacés de les empoisonner s'ils ne font pas du tapage. Ils prétendent rencontrer leurs grands-parents déguisés, les entendre parler à travers la porte. On les pousse à être méchants et malhonnêtes. Ils assurent avoir vu une nuit leur grand'mère et un marchand de vins entrer dans la chambre et prendre du linge. Une autre fois la grand'mère, venue dans la nuit, les menace de les tuer s'ils n'ouvrent pas la porte. Ils ne mentaient pas, ajoute Adèle, puisque le matin je ne retrouvais plus les clefs à leur place. Elle cache ses clefs dans la paillasse, mais on entre par la fenêtre pour leur faire boire la liqueur bleue afin de les rendre malades et faire retomber la faute sur elle. On leur conseille de la frapper, de sauter à la corde sur son ventre, de la couper par morceaux.

A la suite d'une altercation violente avec son concierge, B... est envoyée à l'infirmerie spéciale avec ses enfants : Alice, 11 ans, Ernest, 9 ans, Marthe, 8 ans. Interrogée par P. Garnier, Alice répondit : « Oui monsieur, nous souffrons beaucoup. Très souvent des individus nous mènent dans un terrain inculte et nous font absorber, en nous ouvrant la bouche de force, une liqueur bleue qui nous teint tous en bleu. » Et elle ajouta : « Ensuite, presque toutes les nuits nous voyons apparaître notre grand'mère qui nous dit : « Levez-vous ! Toi, Alice, réveille ta mère, frappe-la et appelle ton petit frère pour qu'il piétine dessus. » Les deux autres enfants tinrent les mêmes propos, strictement stéréotypés ; impossible de leur faire changer un mot de leur récit, tous parlent du « terrain inculte », même quand on essaye de remplacer ces mots par ceux de terrain vague. Ils semblaient réciter une leçon apprise depuis longtemps.

Séparés de leur mère ils ne tardèrent pas à guérir. Celle-ci au contraire n'a pas cessé d'enrichir son délire de nouvelles interprétations et de l'accommoder aux circonstances. A Villejuif et à Bégard où elle a séjourné d'abord, les persécutions ne cessent pas. A la colonie de Dun (1905), en dehors de quelques périodes de rémission, elle a sans cesse de nouvelles plaintes à formuler. Elle se plaint d'être abandonnée de ses enfants ; il lui écrivent des « lettres

indifférentes annonçant la haine et le mépris qu'ils ont pour elle et c'est encore par trahison qu'ils ne mettent rien de mal dessus. » Elle écrit de longs mémoires sur ses persécutions d'il y a quinze ans, sur les tentatives d'empoisonnement par la liqueur bleue. On a imaginé un nouveau moyen de la torturer. On salit son linge ; il devient noir, jaune, vert. Elle a beau nettoyer sa cuvette, il y a toujours comme un cercle de rouille. D'abord il n'y avait que sa cuvette ainsi, puis toutes ont eu leur cercle de rouille ; c'était une ruse. On tourne en ridicule tous ses actes. On fait un tas de singeries pour lui dire : « Tiens, voilà comment tu es. » Pour en avoir le cœur net, montrer qu'elle n'est pas folle, et se justifier, elle prend le train pour Paris, va porter ses doléances à la préfecture et revient ensuite à la colonie.

Peu de temps après les mêmes manœuvres recommencent. On lance des ingrédients de toutes couleurs, jaunes, verts, noirs, sur ses habits, sur sa chemise, dans son lit. Parfois, juste à ce moment, elle entend dire : « on va le lui faire ». Ces ingrédients lui décomposent le sang, les urines, la chair. La nuit on met du poil dans ses draps, elle sent comme des puces qui la dévorent. C'est le surveillant de la colonie qui commande toutes ces misères, les nourriciers lui obéissent.

L'activité de ce délire, qui dure depuis une trentaine d'années, est si grande, les interprétations visant l'entourage immédiat si fréquentes, que la malade a été réintégrée dans un asile fermé.

On pourrait se demander si dans certains cas de folie communiquée, le sujet passif n'est pas lui aussi atteint de délire d'interprétation. Expurgée de troubles sensoriels, cette psychose par contagion offre en effet une grande ressemblance avec lui. Mais l'analogie n'est que superficielle ; bien différente, l'évolution. Dans la folie à deux, le sujet contagionné, d'intelligence inférieure généralement, une fois isolé, reconnaît assez rapidement l'inanité de ses conceptions : dénué d'initiative, suggestible, il se laisse

guider aussi docilement dans les chemins de l'erreur que dans ceux de la vérité. Mais il s'agit alors d'une psychose symptomatique à base d'interprétations délirantes, non pas d'un délire d'interprétation chronique.

Il peut arriver néanmoins que deux sujets édifient peu à peu un vrai délire d'interprétation : folie simultanée qui, comme l'a montré Régis, naît en même temps et par influence réciproque chez deux prédisposés en contact. « C'est tantôt l'un et tantôt l'autre qui enregistre et interprète un fait, mais chaque explication est valable pour la communauté, d'où il résulte deux individus absolument identiques[1]. » Anglade et Jacquin ont publié (*loc. cit.*) un cas typique de folie simultanée chez deux sœurs, délire à base d'interprétations : les malades présentent les mêmes conceptions délirantes, les mêmes interprétations fausses, les mêmes revendications ; gestes, écrits, réactions sont identiques.

1. Vigouroux et Juquelier, *La contagion mentale*, Paris.

CHAPITRE V

GENÈSE ET CAUSES

I. *Exposé de quelques conceptions pathogéniques récentes.* — 1° Théorie de l'origine intellectuelle : Hitzig, Berze. — 2° Théorie de l'origine affective : Sandberg, Specht, Grimaldi, Tiling, Linke, Margulies. — 3° Théorie de l'origine idéo-affective : Gierlich, Bleuler. — Aperçu de la genèse du délire d'interprétation.

II. *Mécanisme de l'interprétation délirante.* — Psychoses interprétatives symptomatiques. — États interprétatifs physiologiques : passions, spécialisation intellectuelle. — Analogie psychologique de l'interprétation délirante et de l'erreur. — Rôle des fonctions psychiques dans l'élaboration des interprétations ; raisonnements affectifs.

III. *Causes du délire d'interprétation.* — Causes fondamentales : dégénérescence, hérédité, éducation, constitution paranoïaque. — Anomalies intellectuelles et affectives. — Origine et rôle de l'idée directrice. — Causes déterminantes : chocs émotionnels, conflits sociaux.

IV. *Fréquence* du délire d'interprétation.

I. — CONCEPTIONS PATHOGÉNIQUES

On ne connaît pas actuellement la lésion anatomique, l'altération fonctionnelle ou la cause spécifique susceptibles d'engendrer le délire d'interprétation ; l'étiologie et la pathogénie de cette psychose restent donc en grande partie hypothétiques et sujettes à controverse. Les divergences des auteurs sur ce point s'expliquent d'autant mieux

que leurs essais pathogéniques s'appliquaient indistinctement, pour la plupart, au groupe hétérogène des délires systématisés, de la paranoïa (Griesinger, Schüle, Krafft-Ebing, Ducasse et Vigouroux, Bresler). Nous limitant exclusivement à l'étude des conditions d'apparition du délire d'interprétation, nous n'examinerons que les théories qui concernent les délires systématisés non hallucinatoires (paranoïa de Kraepelin). Celles-ci sont de trois sortes : l'une, qui a longtemps régné sans conteste, considère la paranoïa comme une création primaire du cerveau, d'origine intellectuelle, dépourvue de toute base émotive ; l'autre au contraire fait jouer à l'élément affectif un rôle primordial et exclusif ; la troisième reconnaît à la maladie une origine à la fois intellectuelle et affective.

Hitzig défend la première opinion dans un travail important sur la *folie quérulante*[1], groupement qui correspond à peu près au délire d'interprétation et au délire de revendication. Le *Quärulantenwahnsinn* est un état d'affaiblissement psychique, consistant principalement en une pauvreté des représentations et des associations, qui empêche le sujet d'opposer à une représentation de contenu absurde, des représentations antagonistes. Cette inhibition résulte, a-t-on prétendu, de la prédominance d'une représentation intense ; mais ce n'est là qu'une hypothèse. En réalité, pour Hitzig, cette faiblesse psychique doit être attribuée à des modifications cérébrales morbides. A l'état normal, l'excitation d'un groupe déterminé de cellules et de fibres — condition d'une représentation — s'irradie à travers un grand nombre de systèmes : la pénsée normale, conséquence de cette irradiation, nécessite donc le fonctionnement simultané des centres. Chez le malade, certains groupes cellulaires continuent à fonctionner suivant le mode ordinaire, mais, les fonctions de certains neurones d'association ne s'exerçant pas, l'ex-

1. Hitzig, *Ueber den Quärulantenwahnsinn*, Leipzig. 1895.

citation ne peut se propager d'un groupe à un autre. Il en résulte une production de représentations incomplète dans tous les cas, mais surtout appréciable lorsque le territoire lésé serait appelé à jouer un rôle spécial. Le trouble intellectuel de la paranoïa est, en somme, pour Hitzig, la manifestation, certaine au point de vue clinique, très probable au point de vue anatomique, d'un symptôme de déficit permanent : l'interruption des associations d'un plus ou moins grand nombre de territoires cérébraux, d'où la diminution plus ou moins grande dans le nombre et l'intensité des représentations possibles.

Incontestablement séduisante, la conception de Hitzig n'est pas encore confirmée par l'histologie. Psychologiquement elle a le mérite de mettre en lumière ce défaut d'autocritique si remarquable chez nos malades ; en ce sens il serait peut-être permis de dire qu'ils présentent un état de déficit, de faiblesse psychique. Comment expliquer cependant que cette lacune reste circonscrite non pas à une fonction, mais à une catégorie de représentations ? Pourquoi les centres d'association paraissent-ils conserver leur intégrité tant que certaines idées n'interviennent pas ?

Berze[1] place à la base de la paranoïa un trouble de l'aperception, c'est-à-dire une difficulté du processus qui consiste à maintenir un état psychique au premier plan de la conscience. Il en résulterait un rétrécissement du champ de la conscience qui favorise les associations erronées, entraîne un amoindrissement du sens critique et permet le développement d'idées de grandeur. D'autre part, à l'aperception passive se lie un sentiment de souffrance qui provoque d'abord le soupçon d'être lésé, puis des idées de persécution. Weygandt objecte avec raison que cette théorie convient pour les seuls cas où existent des troubles graves de l'aperception, c'est-à-dire pour la démence paranoïde mais non pour la Paranoïa ; Berze d'ailleurs maintient les délires systématisés hallucinatoires dans le cadre de cette dernière affection.

1. Berze, *Paranoïa oder Dementia praecox* (Psych. Woch., 1904, n° 4) *Ueber das Primärsymptom der Paranoïa*, Halle, 1903, et Centrbl. f. N. u. Psychiat., juin 1906.

La conception qui attribue l'apparition du délire dans la paranoïa à une maladie primitive de l'intelligence perd de plus en plus du terrain ; on tend aujourd'hui à considérer les troubles affectifs comme primitifs. Déjà Guislain, J.-P. Falret, Griesinger, Cotard avaient insisté sur le rôle important et primitif des lésions des sentiments et des penchants. Schüle, tout en attribuant le délire systématisé non hallucinatoire à un trouble primitif de l'intelligence et à une imperfection du raisonnement, admet que « la tension psychique intérieure joue un rôle actif... Sous l'influence de l'hyperesthésie de l'attention, le moi transforme en perceptions puissantes et claires toutes sortes d'idées vagues et obscures... tout finit par être interprété. »

Neisser[1] a insisté sur le rôle des états affectifs; il considère le délire de signification personnelle comme le symptôme primitif, le symptôme cardinal de la paranoïa. Pour Sandberg (1895), un état affectif caractéristique et primitif, la méfiance, état de « perplexité pessimiste », commande la genèse des idées de persécution, de même qu'un état affectif particulier détermine un délire d'humilité dans la dépression mélancolique, un délire de grandeur dans l'euphorie maniaque. Specht[2] fait dériver la paranoïa d'un état pathologique de méfiance, et il la classe, comme troisième psychose affective, à côté de la manie et de la mélancolie. Grimaldi[3] adopte aussi cette opinion tout en la modifiant légèrement ; il accorde le rôle initial, non à la méfiance, mais à un sentiment instinctif de crainte.

Selon Tiling[4], ce sont les états affectifs, base du caractère, qui se trouvent lésés dans la paranoïa; cette altération de la vie affective détermine une modification de la personnalité tout entière : sensibilité, pensée, activité. L'impulsion serait donnée par un sentiment qui conduit au doute, au soupçon et enfin à la certitude. « Le paranoïaque a le sentiment pénible d'un danger menaçant, d'un malaise dont il

1. Neisser, *Erörterungen ub. d. Paranoïa*. Centr. f. Nervenh. 1892.

2. Specht, *Uber den pathologischen Affekt in d. chron. Paranoïa*, Erlangen, 1902.

3. Grimaldi (Naples). *Annali di Nevrol.*, 1903.

4. Tiling, *Zur Paranoïafragen*, Psychiat. Wochensch. 1902, n°s 43-44.

cherche les causes en dehors de lui (et non en lui comme le mélancolique). Il fatigue son esprit dans cette recherche incessante et soupçonneuse. Mais à qui considère le monde extérieur dans cet état de perplexité, événements et gens apparaissent comme différents de ce qu'ils étaient jadis : le malade fait des remarques qui jusqu'alors ne l'avaient pas frappé ; aux énigmes qu'il se pose, des faits insignifiants viennent apporter des solutions. Quand il a trouvé ce fil d'Ariane il est soulagé et espère ; il se cramponne à cette idée avec amour et foi ; c'est une ancre qui lui a permis de toucher le fond. Il s'habitue dès lors à l'invraisemblable. »

Pour Linke[1] c'est l'*attente anxieuse* (*Erwartungsaffeckt*) qui constitue le trouble affectif primaire de la paranoïa, psychose voisine de la manie et de la mélancolie. Or, dans l'attente anxieuse, les perceptions sont toutes accompagnées d'un ton émotionnel intense ; et c'est ce dernier résultat seul qu'aperçoit le malade lorsqu'il a perdu conscience de son état affectif : alors des perceptions tout à fait indifférentes apparaissent éminemment importantes et significatives. A la base du délire on trouve ainsi une augmentation dans l'intensité des perceptions, due elle-même à un état affectif pathologique. Cependant Linke admet que dans certains cas purement combinatoires, avec incubation très lente (cas qui correspondent au délire d'interprétation), la méfiance peut être considérée comme le trouble primitif qui conduit au délire ; il ne s'agit plus à proprement parler d'un état affectif, mais d'un état de « doute » ; c'est le développement pathologique d'un caractère inné, comme le veut Tiling.

Margulies[2] soutient qu'il peut exister au début de la paranoïa des états affectifs variés et qu'il faut distinguer la méfiance de la crainte. Ces états ont tous un caractère commun : une inquiétude imprécise, et comme conséquence, une attention hypertrophiée. Plus tard, au cours de l'élaboration délirante, apparaissent fréquemment des états affectifs pas-

1. Linke, *Zur Pathogenese des Beachtungswahns*. Allg. Zeits. f. Psychiat., t. LIII, f. 4, 1896. *Noch eimmal der Affect der Paranoïa*. Allg. Zeit. f. Psych. t. LIX, f. 2, 3, 1902.

2. Margulies, *Die primäre Bedeutung der Affekte in ersten Stadium d. Paranoïa*, 1901. Anal. par Neisser, Centr. f. Nerv. u. Psych., 15 mars 1903.

sagers, secondaires. Pick se rallie à l'opinion de Linke et de Margulies.

Ces théories mettent en relief l'influence incontestable de l'affectivité, trop négligée autrefois ; mais, si elles renferment toutes une part de vérité, elles accordent un peu arbitrairement à tel ou tel élément l'action prépondérante. Différents auteurs (Jolly, Kraepelin, Percy-Smith...) se sont élevés contre ces théories unilatérales qui isolent des facteurs inséparables dans la réalité ; ils jugent artificielle la dissociation établie entre les troubles de l'intelligence et ceux du sentiment. La méfiance et la crainte que les partisans de la thèse affective considèrent comme des sentiments, sont en réalité des états mixtes résultant de l'association d'une représentation à un sentiment. Selon Bleuler la méfiance serait même un processus intellectuel ; les émotions qui l'accompagnent peuvent varier qualitativement et quantitativement sans la modifier, tandis que si l'on supprime l'élément intellectuel, elle devient vide de sens. De même la crainte naît aussi bien avec un sentiment de plaisir qu'avec un sentiment de douleur, suivant que se présente à l'esprit une idée capable de diminuer le plaisir ou d'augmenter la douleur. En outre, la conviction inébranlable des persécutés s'opposerait, jusqu'à un certain point, à la méfiance ; celle-ci, d'autre part, ne s'observe pas chez les mégalomanes.

Selon Gierlich [1], la méfiance n'est pas un des sentiments du début de la paranoïa ; elle survient secondairement. La maladie, ni purement intellectuelle, ni uniquement affective, résulte d'une altération de la sensibilité produite par les émotions intenses et prolongées de l'attente, de l'anxiété, du regret, de l'envie, combinée à une faiblesse du jugement vis-à-vis de ces idées et de ces représentations très fortement accentuées.

Bleuler établit comme caractère constant de la Paranoïa la persistance au premier plan de la conscience d'un système de représentations avec accompagnement affectif (ana-

1. Gierlich, *Sur la paranoia périodique et la formation des idées paranoïaques*. Arch. f. Psych., 1905, f. 1.

logie avec « l'idée prévalente » de Wernicke). Des faits quotidiens ou des événements moins ordinaires, viennent s'associer à ce complexus idéo-affectif prédominant, en raison d'un motif émotionnel, ou par « constellation », de la même manière que chez les sujets normaux dominés par des idées déterminées. Nombre de faits, n'ayant aucun rapport avec le malade, peuvent être mis par erreur en relation avec ce complexus : il en résulte un délire de relations, de signification personnelle (délire d'interprétation). D'autre part, tout complexus idéo-affectif ayant un rapport très étroit avec le moi, ce dernier semble poussé au premier plan ; le caractère égocentrique, l'hypertrophie du moi est donc une conséquence de l'existence même de ce complexus, et non un symptôme primordial. « L'examen attentif des circonstances subjectives et objectives au début de la maladie ne montre rien d'autre que l'apparition d'erreurs analogues à celles qui peuvent se montrer normalement dans des états affectifs identiques, et une association d'événements fortuits à un complexus de pensées tenu constamment en éveil par un état affectif et un enchaînement d'idées, comme il arrive à l'état normal. »

La théorie idéo-affective semble s'adapter le mieux aux faits cliniques. Hypertrophie ou hyperesthésie du moi, — esprit faussé soit par la sensibilité, soit par une déviation intellectuelle, soit plutôt par une influence convergente de ces deux facteurs — conflits de cette personnalité psychopathique avec le monde extérieur — idée fixée par l'émotivité et soustraite ainsi à l'auto-critique, telle nous paraît la formule des conditions de développement du délire d'interprétation. Par suite du monoïdéisme et des états affectifs qui l'accompagnent, du rôle amoindri du sens critique, un processus d'association et d'inhibition systématiques préside au choix des explications : seules sont retenues celles qui concordent avec les états de conscience habituels, avec les

idées maîtresses et les tendances prédominantes. L'interprétation apparaît alors, tantôt spontanément, tantôt par une concentration de l'attention ; simple essai au début, elle devient de plus en plus envahissante, puis acquiert une certaine autonomie ; c'est une tournure d'esprit, une habitude qui finit par s'exercer même en dehors de tout état émotionnel intense. « Tous les états paranoïaques, dit Dupré d'une façon analogue, se caractérisent par des anomalies de la sensibilité (augmentation du sens de la personnalité, méconnaissance hostile des gens et des choses) et une anomalie de l'intelligence qui consiste en une perversion du sens critique, incapable de redresser les erreurs de la sensibilité. »

II. — MÉCANISME DE L'INTERPRÉTATION

L'influence de ces deux facteurs pathogéniques, relevant l'un de la sensibilité, l'autre de l'intelligence, permet de comprendre le mécanisme de l'interprétation délirante : suivant la juste remarque de Bleuler, il ne diffère en rien de ce que l'on observe à l'état normal.

Ce mécanisme est éclairé par la genèse de certains états interprétatifs les uns morbides, les autres physiologiques. Parmi les premiers, ceux qui surviennent dans la mélancolie, dans la folie intermittente, dans les délires des dégénérés, mettent bien en relief le rôle des états affectifs. Par contre, les états interprétatifs apparaissant dans la démence sénile, la démence précoce, la paralysie générale montrent combien l'insuffisance du jugement laisse le champ libre à des interprétations erronées et souvent

absurdes. Dans l'alcoolisme chronique avec délire interprétatif de jalousie, on voit les deux éléments s'associer : l'affaiblissement intellectuel avec diminution du sens critique se combine à l'état affectif anormal (émotivité) et, de cette association, résulte un système d'interprétations délirantes dont on connaît la cause, à savoir les lésions cérébrales dues à l'intoxication par l'alcool. Ce délire de jalousie des alcooliques est précisément celui dont le tableau symptomatique offre la plus grande ressemblance avec le délire d'interprétation essentiel[1].

A l'état normal, le penchant aux interprétations erronées est un phénomène banal. « En vertu de la tendance de toute représentation à l'objectivation nous sommes toujours sur le seuil des croyances absurdes » (Rabier). « Si nous réfléchissons, dit Esquirol, à ce qui se passe chez l'homme le plus raisonnable, seulement pendant un jour, quelle incohérence dans ses idées, dans ses déterminations ! » Meynert estime que, chez tout individu, l'idée délirante existe à l'état d'élément inconscient, réduite au silence par le fonctionnement normal des facultés. « Eveillé

1. Cramer a étudié (1902) la *signification personnelle pathologique* et le *délire d'observation*, états interprétatifs apparaissant dans les délires paranoïdes aigus ou chroniques et aussi dans des troubles de la conscience transitoires, plus ou moins marqués, au cours de nombreuses maladies mentales (épilepsie, hystérie, névroses et psychoses traumatiques, paralysie générale, alcoolisme, dégénérescence, affections cérébrales organiques, neurasthénie). Pour Cramer les interprétations maladives sont généralement favorisées par la débilité mentale et le rétrécissement du champ de la conscience. Dans les cas de débilité mentale on peut voir soit une tendance à l'exagération du moi, soit un sentiment d'insuffisance : de toute façon, le sujet se croit facilement l'objet de l'attention. Dans d'autres cas, ces facteurs n'interviennent pas ; le délire de signification personnelle est alors consécutif au sentiment d'une « modification de l'organisme » due à une altération de la sensibilité cénesthésique, altération que ne justifie aucune cause physiologique ; ce sentiment est associé, en général, à un état affectif. Cramer, *Krankhafte Eigenbeziehung und Beachtungswahn*, 1902, Anal. par Neisser, Centr. f. Nerv. u. Psych. 15 mars 1903.

ou endormi, dit Jules Soury, l'homme délire toujours, mais ses sensations actuelles extraordinairement multiples et complexes dans la veille, dissocient les associations erronées et redressent, par l'observation et par l'expérience acquise, ses jugements naturellement faux. » Ces correctifs peuvent momentanément disparaître sous l'influence d'un état affectif intense. « C'est le propre d'une préoccupation forte et exclusive de devenir le point de départ et l'aboutissant de toutes les actions, de toutes les pensées... Par suite de cette tendance le sage même est exposé à de fausses interprétations » (J.-P. Falret).

Ce délire d'interprétation physiologique — qu'on nous passe l'expression — n'apparaît nulle part avec plus de netteté que dans les états passionnels. « Les passions, dit Leuret, ayant pour effet de diriger fortement notre attention vers leur objet, nous privent souvent de la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier la valeur de nos sensations. A celui que l'obscurité effraie tout paraît un géant, un fantôme; au criminel tout semble un accusateur. » Dès longtemps les psychologues ont décrit l'aveuglement passionnel, expliqué par « les entraînements du cœur, les égarements de l'esprit », et analysé, à la suite de Stendhal, ces jugements insensés de l'amour qui bravent l'opinion et le sens commun et aboutissent à la cristallisation « cette opération de l'esprit qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections[1] ».

1. « J'entends par *cristallisation*, dit Stendhal, une certaine fièvre d'imagination, laquelle rend méconnaissable un objet le plus souvent assez ordinaire... Du moment qu'il aime, l'homme le plus sage ne voit aucun objet *tel qu'il est*... Il n'attribue plus rien au hasard; il perd le sentiment de la probabilité, une chose imaginée est une chose existante pour l'effet sur son bonheur. » Plus loin parlant de « ce commencement de folie » Stendhal dit : « une marque effrayante que la tête

La timidité, cette « hyperesthésie affective » (Hartenberg) que Tanzi place à la base de certains délires de persécution, conduit au même défaut de jugement. La perspicacité du timide, dit Dugas, est très spéciale. « Elle se fonde sur des indices, non sur des preuves ; elle est faite d'impressions, non de jugements ; elle est sûre d'elle-même, mais ne discute point, ne se justifie point... Elle est l'intuition ou plutôt l'interprétation rapide des mouvements spontanés, des paroles, du ton de la voix, de la physionomie et des gestes... »

N'est-il pas maintes fois difficile de distinguer la jalousie-passion de la jalousie-délire ? « L'opération mentale, dit Ribot, à propos du raisonnement passionnel dans la jalousie, est fort analogue à ce qui se passe dans le délire des persécutions... Passion et folie, me paraissent taillées dans la même étoffe [1] ».

Des états affectifs prolongés, différents des passions proprement dites, font éclore également des interprétations erronées. Metchnikoff a donné un intéressant exemple d'un système d'interprétations fausses chez un sujet normal d'une intelligence supérieure : il a montré que « l'hyperesthésie morale, les tendances au pessimisme peuvent amener un jeune savant à s'imaginer qu'on trame une intrigue contre lui, qu'on veut faire avorter ses dispositions scientifiques. » Dans la population d'une ville assiégée par l'ennemi on voit naître sous l'influence des priva-

se perd, c'est qu'en pensant à quelque petit fait, difficile à observer, vous le voyez blanc, et vous l'interprétez en faveur de votre amour ; un instant après, vous vous apercevez qu'en effet il était noir et vous le trouvez encore concluant en faveur de votre amour. »

1. Ribot, *Comment les passions finissent*. Revue philosophique, juin 1906.

tions et de l'angoisse des délires collectifs à l'occasion de faits insignifiants : appréhension d'espionnage, de trahison, etc... (délire obsidional).

Des états affectifs, même faibles, peuvent amener des synthèses erronées. L'officier qui pour la première fois sort en uniforme croit que tout le monde a les yeux fixés sur lui (Westphal) ; l'étudiant devant le jury d'examen (Bleuler), le besogneux vêtu d'un habit troué (Cramer) interprètent comme ayant une signification personnelle, les regards de l'entourage ; une jeune mariée croit voir des sourires sur son passage ; on suppose souvent qu'un individu qui n'a pas rendu un salut l'a fait intentionnellement (Wernicke). Les sujets durs d'oreille (Cramer) sont conduits par le sentiment de leur infirmité à une observation très attentive de l'entourage et par suite à des interprétations erronées (un de nos interprétateurs les plus perspicaces est atteint de surdité).

Enfin, en dehors de tout état affectif — ou du moins sans ton émotif notable — on voit, à l'état normal, un groupe d'idées dominatrices, des « idiosyncrasies d'intérêt » (W. James) commander tout l'enchaînement des associations. La « constellation » des images mentales latentes favorise tel ou tel rapprochement. Le cas de l'officier qui croit qu'on le regarde peut, d'après Bleuler, se produire sans l'intervention d'un état affectif, même faible, grâce à la persistance dans l'esprit d'une idée prédominante, l'idée de l'uniforme porté pour la première fois. Leuret trouve une grande analogie entre les opérations de l'esprit chez les savants *systématiseurs*, qui généralisent trop vite quelques idées particulières et chez les *arrangeurs* (interprétateurs délirants). Le système de représentations prévalentes —

chez un spécialisé par exemple — ne retiendra dans chaque perception que les éléments susceptibles de s'associer au groupe principal. Un savant trouvera dans chaque représentation un détail qui évoquera l'enchaînement prédominant dans la conscience. Le minéralogiste sera rappelé à ses études favorites aussi bien par l'asphalte du trottoir que par le marbre des statues, les pierres des monuments ou celles des joailliers. Et, d'autre part, un même objet extérieur déterminera, suivant l'orientation intellectuelle des divers sujets, des évocations différentes. La vue d'un obélisque provoquera chez un géographe, un historien, un égyptologue, un artiste, des représentations très diverses, suivant la nature de la spécialisation.

De même chez ce spécialisé pathologique qu'est l'interprétateur, les idées dominatrices, la spécialisation délirante, déterminent une attention élective, dont la force est centuplée chez lui parce que la représentation s'accompagne d'un état affectif très fort. L'intensité des images, liée au ton émotionnel, éclipse le sens critique et favorise la production des interprétations. Il n'y a ni doute, ni contrôle, les images contradictoires, antagonistes, ne pouvant lutter contre la représentation pathologique et l'empêcher de s'objectiver.

Le délire d'interprétation est un système d'erreurs. Cette assimilation semble paradoxale, bien qu'elle ait dès longtemps séduit nombre d'aliénistes. « Les aliénés sont, comme dit Locke, semblables à ceux qui posent de faux principes d'après lesquels ils raisonnent très juste, quoique les conséquences en soient erronées. » (Esquirol). Selon Leuret la folie n'est parfois qu'une exagération de l'erreur et en particulier les conceptions des délirants par-

tiels sont de même nature que l'erreur. Bien que certains auteurs (Griesinger, Dagonet, Féré, Specht, Näcke...) aient cherché à préciser les caractères différentiels de l'erreur et de l'interprétation délirante, il faut reconnaître avec Régis « qu'il n'y a pas à proprement parler entre les deux de différence essentielle et que l'idée délirante se sépare surtout de l'erreur par ses causes et ses conséquences qui lui donnent un caractère pathologique que n'a jamais l'autre. » « Le mécanisme de la production des idées délirantes, dit Cotard, ne diffère pas foncièrement du mode habituel de formation des opinions erronées. Dans ces deux cas, la conviction pénètre non par l'entendement, mais par le sentiment... L'existence de convictions erronées, d'idées délirantes est donc la marque de la prépondérance du sentiment et de la faiblesse relative de l'intelligence. »

Les diverses fonctions psychiques qui prennent part à l'élaboration du délire d'interprétation agissent à cet effet, comme dans la vie normale. Le sujet partant de la réalité pour aboutir à des conclusions fausses, d'aucuns ont cru à une anomalie des perceptions. Mais on a vu plus haut que cette hypertrophie de certaines perceptions caractérise aussi bien l'individu normal que l'interprétateur. Dire de ce dernier qu'il ne voit qu'un seul côté des choses, ce n'est pas énoncer un symptôme qui lui appartienne en propre, mais un travers de la nature humaine.

L'aperception de rapports entre les données fournies par le monde extérieur ne présente pas davantage un caractère pathologique. Les associations d'idées délirantes obéissent aux lois de contiguïté, de ressemblance ou de contraste[1];

1. Voir Dumas, *L'association des idées dans les passions*. Revue philosophique, mai 1891.

le raisonnement par analogie est le plus fréquent. Les associations qui déterminent l'interprétation délirante ne paraissent étranges et inexplicables que si l'on néglige l'action de l'élément affectif. Or « l'influence du facteur émotionnel, dit Ribot, fait surgir des groupements tout à fait inattendus et offre un champ presque illimité aux combinaisons nouvelles ». De là cette prolifération exubérante de certains délires.

La façon dont l'interprétateur choisit dans les mille événements de chaque jour uniquement ce qui peut s'adapter à son idée maîtresse n'est donc que le résultat d'une attention élective hypertrophiée. L'attention expectante contribue à lui faire admettre comme exactes, sur un indice infime, les interprétations qui s'accordent avec son système d'erreurs. Une bonne partie de son délire est due à la précipitation du jugement, au défaut de réflexion, à des généralisations incorrectes ; mais les gens sensés, sous le coup d'une émotion, ne soumettent pas davantage à la critique leurs conclusions hâtives.

L'attention volontaire s'applique à son tour sur certaines idées qu'elle grossit démesurément. L'interprétation délirante ne surgit pas toujours brusquement à l'occasion d'un fait quelconque ; souvent elle n'apparaît qu'après plusieurs jours. Loin d'être un processus automatique, la construction du délire nécessite un travail intellectuel actif. Grâce à la concentration de son attention, le malade, d'investigation en investigation, perçoit des rapports qui échappent à des observateurs moins pénétrants ; la lumière se fait et illumine bien des points obscurs. Par un effort conscient il se met en quête d'arguments favorables et chasse les éléments étrangers à la synthèse naissante. Une objection très forte

se présente-t-elle, il s'acharne à la tourner. « Parfois, remarque Paulhan à propos de certains esprits faux, l'idée juste est momentanément admise, mais bientôt elle est rejetée ou incorporée dans d'autres complexus qui peuvent s'accorder avec l'idée dominante. »

Quelquefois c'est par un véritable parti pris que l'interprétateur s'obstine à méconnaître la vérité. En cela encore il agit comme n'importe quel individu sous l'influence d'un état passionnel : « l'aveuglement et la domination absolue de la passion naissent rarement du jeu purement spontané des sentiments et des représentations ; l'homme peut vouloir se tromper lui-même et à cause même de sa passion, refouler la réflexion raisonnable[1]... » Cette action de la volonté, qui ne disparaît jamais entièrement, s'exerce surtout pendant la période initiale de la psychose. La concentration volontaire sur la recherche des rapports secrets des choses peut finir par développer chez le malade une aptitude aux interprétations analogue à celle qu'acquièrent les Œdipes rompus au déchiffrement des rébus et des énigmes.

L'habitude à la longue, fixe immuablement un certain nombre de concepts ; les stéréotypies que l'on note parfois dans le délire d'interprétation résultent, non pas d'un affaiblissement intellectuel, mais de l'immobilisation définitive de conceptions, passées à l'état de croyances, sur lesquelles la dialectique n'a plus prise.

Quel est le rôle de la mémoire dans l'élaboration du délire ? Le malade travaille sur les images anciennes de la même manière que sur les images actuelles. Seules

1. Höffding, *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience.* Paris, F. Alcan, 1903.

franchissent le seuil de la conscience les images mnésiques qui, en vertu de leur coefficient émotionnel, sont aptes à corroborer les concepts déjà affirmés. Au besoin il se produit une déformation ou même des illusions du souvenir. Ainsi s'opère la sélection nécessaire à l'harmonie de l'ensemble. Certains sujets éprouvent même le besoin de la parachever, en utilisant des données autres que celles de leurs sens ou de leur mémoire. L'imagination, « cette maîtresse d'erreur et de fausseté », intervient quelquefois : tantôt elle ajoute un simple détail, tantôt elle élabore les grandes lignes du délire ; elle y incorpore des rêveries, bâtit des hypothèses, de suite assimilées sans contrôle. Nombre d'interprétateurs sont des mythomanes, mais des mythomanes convaincus qui ont foi dans leurs fabulations et leurs fictions.

En somme la paralogique circonscrite de l'interprétateur n'obéit assurément pas aux lois de la logique rationnelle, mais elle se conforme à celle de la logique des sentiments : elle a pour base les raisonnements affectifs. C'est d'abord, suivant la description de Ribot, un travail inconscient, état latent d'activité, d'incubation, d'élaboration, sorte de rumination, qui ne se traduit dans la conscience que par des résultats. Puis un raisonnement de découverte, « toujours régi par une tendance, une inclination, un désir, une aversion, un état affectif quelconque qui exprime l'état du sujet », construction imaginative qui, après avoir établi une idée maîtresse, une croyance, organise autour d'elle tout un système d'interprétations. Enfin un raisonnement de justification, ou une recherche perpétuelle de raisons susceptibles de confirmer le système établi. « Dans le délire de persécution, ce raisonnement de justification, sans cesse en

action, n'est pas sensiblement plus faible que chez les gens raisonnables « parce que tout état émotionnel a une cécité et une insensibilité naturelles pour tous les faits qui s'offrent à lui[1] » (W. James).

III. — CAUSES DU DÉLIRE D'INTERPRÉTATION

Si le mécanisme de l'interprétation ne révèle rien de pathologique, il existe, par contre, deux caractères qui différencient le délire d'interprétation de la plupart des sophismes : ce sont la fixité et la diffusion. Ce qui est pathologique, d'après Bleuler, c'est la fixation de l'erreur, par où se produit le délire, et ensuite l'extension progressive du délire, par où l'état normal se transforme en Paranoïa. Pourquoi les erreurs développées sous l'influence d'un état affectif sont-elles corrigées dans la plupart des cas et non dans celui-ci ? Pourquoi, quand elles ne sont pas corrigées chez l'homme sain, ne se diffusent-elles pas? D'où vient l'incorrigibilité et la tendance extensive dans la Paranoïa? Nous l'ignorons, ajoute Bleuler, et nous masquons notre ignorance avec le mot prédisposition ou le mot dégénérescence ; et l'auteur n'est pas loin d'admettre la nécessité d'une cause inconnue, peut-être chimique, peut-être anatomique.

Poursuit-on le parallèle de l'erreur et de l'idée délirante, on s'aperçoit que l'incorrigibilité n'est pas spéciale à cette dernière. « Il est, dit Régis, des erreurs plus tenaces encore que le délire. » Certains préjugés, certaines croyances

1. Ribot, *La logique des sentiments*, Paris, F. Alcan, 1905.

échappent à toute contradiction et l'on voit les esprits les plus logiques, accorder, pour les défendre, à des arguments vains la même foi qu'à une démonstration mathématique. D'où vient ce défaut de sens critique ? n'est-ce pas, comme on l'a dit, que la valeur persuasive d'une idée est proportionnelle à ses rapports avec le caractére de chaque homme. Sont inébranlables les erreurs qui enfoncent leurs racines dans les profondeurs du moi, qui font partie intégrante de la personnalité. Pourquoi l'incorrigibilité du délire d'interprétation aurait-elle une autre origine ? L'interprétation délirante a un caractère égocentrique évident : cette participation étroite du moi à la conception fausse explique son incorrigibilité. L'idée fixe ne produit pas l'impression d'un élément étranger introduit dans la conscience : loin d'exciter le sujet, comme l'obsession, à lutter contre son invasion grandissante, elle le pousse au contraire à défendre énergiquement son intégrité ; suivant l'expression de del Greco, elle met en jeu l'instinct de conservation.

Une constitution psychopathique spéciale commande la genèse du délire : nous appellerons *constitution paranoïaque* ce « fond maladif de la sensibilité et de l'intelligence qui préexiste aux conceptions délirantes et leur donne naissance » (J. P. Falret). Son existence est admise par la grande majorité des auteurs. Cl. Neisser lui-même, qui soutient, en thèse générale, qu'entre les dispositions du caractère et les maladies mentales il n'y a pas continuité, la psychose constituant une rupture avec le passé, Neisser reconnaît cependant que dans la Paranoïa le caractère individuel est moins altéré que chez le mélancolique ou le maniaque, et que de plus, dans certaines formes, qui

correspondent au délire d'interprétation, l'individualité normale persiste [1].

Dans le délire d'interprétation l'importance de cette constitution paranoïaque est capitale, car à l'encontre de ce qui se passe dans les psychoses démentielles, il n'y a, nous le savons, ni modification radicale, ni dissolution du caractère, mais un développement hypertrophié et unilatéral de certaines tendances préexistantes. Point de rupture entre la personnalité antérieure du sujet et la personnalité de l'interprétateur. Celle-ci n'est que l'épanouissement de la première qui, persistant avec ses tendances, son caractère, ses modes de réaction accoutumés, influence l'élaboration du délire, le choix des conceptions, et l'activité tout entière. Il importe donc de rechercher quels sont les éléments essentiels de cette constitution.

L'*hérédité* joue un rôle prépondérant dans la formation de ce terrain paranoïaque. Selon Ziehen on trouve des tares lourdes dans 90 p. 100 des cas de paranoïa originaire et dans 70 p. 100 des cas de paranoïa simple (délire d'interprétation). — Pour Weygandt la Paranoïa est une affection endogène avec base héréditaire le plus souvent; mais la transmission similaire ne serait pas très fréquente. La psychose maniaque-dépressive et la paranoïa seraient rares dans la même famille. Dans nombre de cas on note l'alcoolisme des parents. — Dans 70 p. 100 de nos observations nous avons trouvé des tares chez les ascendants. Parfois l'hérédité morbide s'étend en ligne directe jusqu'à deux générations et comprend plusieurs collatéraux. Nous avons rencontré un exemple d'hérédité similaire probable;

1. Cl. Neisser, *Individualität u. Psychose*, Berlin, 1906. Cf. Tiling, Centr. f. Nerv. u. Psych., 1er févr. 1906.

dans quelques cas, si les accidents vésaniques font défaut, il existe des anomalies idéo-affectives. — Quelques auteurs, surtout en Italie, (Tanzi), frappés par l'analogie de la mentalité des paranoïaques avec celle des primitifs (mysticisme), considèrent cette psychose comme une forme régressive, une manifestation d'atavisme.

L'éducation ajoute son influence à celle de l'hérédité; elle aurait une action presque équivalente, suivant Moreira et Peixoto. « L'hypertrophie du moi, disent-ils, normale chez l'enfant, est peu à peu réfrénée par l'éducation ; chez le paranoïaque cette manière d'être originelle persiste au contraire et l'éducation première agrandit même librement les germes d'autophilie égocentrique, les favorise, les amplifie, préparant ainsi l'inadaptation au milieu. »

La *dégénérescence mentale* est la cause fondamentale de l'éclosion du délire d'interprétation ; mais elle se présente avec des caractères particuliers. D'après Bleuler « la moyenne des paranoïaques se compose d'hommes bien développés physiquement et intellectuellement; il en est peu qui soient des dégénérés au point de vue physique ou mental ; il y a même parmi eux plus de sujets bien développés que chez les gens sains ». Les stigmates physiques de dégénérescence sont en effet assez rares chez nos malades ; rares aussi les obsessions, les impulsions, les phobies et peu fréquentes les perversions sexuelles; la débilité mentale ne s'observe que dans un petit nombre de cas. Assez souvent on rencontre des symptômes de déséquilibration : certains sujets se font remarquer dès le jeune âge par leur indiscipline et leurs extravagances ; plus tard leur conduite témoigne d'une absence de règle et de mesure dans les jugements ; des préoccupations hypocondriaques

s'éveillent au moindre motif; ce sont des instables, à l'humeur mobile. — Ces stigmates mentaux sont loin d'ailleurs de se rencontrer dans la généralité des cas.

La physionomie particulière que présentent les dégénérés atteints de délire d'interprétation, ils la doivent à la constitution paranoïaque, laquelle comprend des lacunes intellectuelles et des anomalies affectives.[1]

Au point de vue intellectuel, sans parler des degrés divers de développement signalés dans le premier chapitre, il existe chez tous ces sujets une diminution de l'auto-critique, une paralogique circonscrite qui contraste avec la conservation de la logique formelle. Qu'une représentation soit accompagnée d'un ton émotif plus ou moins

1. Malgré des divergences de détail, cette constitution a été analysée par la plupart des auteurs. Ball considère les persécutés comme des « prédestinés » chez lesquels domine *l'autophilie*, la tendance à envisager tout par rapport à soi-même. — Pour Séglas l'orgueil et la méfiance se développent avec l'individu « l'entraînant de longue date à des jugements inexacts, des appréciations mal fondées sur lui-même, sur sa valeur personnelle, sur ses rapports avec les autres personnes... Le futur persécuté chemine ainsi progressivement sur la voie d'un délire qui se présente comme une sorte de perception inexacte de l'humanité, comme une interprétation particulière du monde extérieur dans ses relations avec la personnalité du malade, dont ce délire n'est que l'exagération pathologique ». — Vurpas, dans son étude sur les délires par introspection et par extrospection (dont une partie correspond au délire d'interprétation), admet que l'état mental est caractérisé « par l'intensité des images psychiques et des idées provoquant dans le champ de la conscience en raison de leur haut coefficient représentatif et surtout émotif, de la distraction, du désarroi et en même temps une polarisation dans un sens donné. » — Peixoto et Moreira insistent sur l'existence dans la paranoïa d'une autophilie primitive dont les germes se développent de telle façon qu'il s'ensuit une inadaptabilité de l'individu au milieu; les inévitables résistances que rencontre le malade dans ce milieu social sont la cause occasionnelle de la rupture de son état d'équilibre instable; le sujet interprète ensuite son inadaptabilité comme due à des hostilités personnelles, d'où une susceptibilité extrême, une hyperesthésie du moi. — Roubinovitch admet une prédisposition originelle sur laquelle vient se greffer un sentiment de souffrance (malaise physique, orgueil blessé, amour) véritable *émotion fixe* : le malade, en recherchant les causes avec soin, croit les trouver dans l'attitude des gens qui l'entourent.

intense, elle est acceptée sans contrôle. Ces esprits faux, ces logiciens dévoyés raisonnent sans avoir conscience de leurs sophismes, « inaccessibles par nature à la vérité et condamnés par un vice radical à ne point reconnaître l'absurde. » (Brochard). On sait d'ailleurs qu'en général les conceptions délirantes de l'interprétateur ne choquent pas ouvertement la raison : souvent non invraisemblables, parfois seulement chimériques, elles deviennent rarement absurdes. Habituellement, loin de se trouver en contradiction avec les lois de la nature, avec l'expérience du sujet, elles satisfont l'esprit en apportant l'explication de faits obscurs.

Cette absence d'auto-critique, cette aptitude anormale de l'intelligence qui va au-devant de tous les paralogismes est signalée par Dupré, par Deny et Camus. Arnaud considère, ainsi que nous, comme fondamentale chez certains malades « cette tendance extrêmement marquée à transformer et à grossir des faits évidemment insignifiants, à y voir des allusions préparées... » Très précoce et pouvant se développer jusqu'au symbolisme cette tournure d'esprit a une signification grave. « Elle implique une altération mentale profonde, un état de chronicité hâtive. Dans un esprit qui conserve toute son énergie, toute sa logique formelle, cette tendance prouve que les facultés essentielles sont touchées à fond et, si l'on peut dire, *gauchies* à leur base et dans leur ensemble, par suite irrémédiablement compromises ; toute la vivacité de l'intelligence que la maladie n'a pas sensiblement émoussée s'emploiera désormais à accentuer la déviation morbide, à la rendre définitive. »

Au point de vue de l'affectivité l'interprétateur présente

des troubles aussi évidents que ceux du jugement[1]. L'excitation émotionnelle qui accompagne tous les processus psychiques est, chez lui, anormalement intense pour certains états de conscience intéressant le moi, états de conscience variables suivant les inclinations, les désirs, les tendances. Le caractère égocentrique, l'hypertrophie du moi, d'après certains auteurs secondaire aux idées de persécution, est en réalité le fond même de la mentalité de nombre d'interprétateurs. Ils n'ont d'autre maître que leur fantaisie parce qu'ils s'estiment d'une essence supérieure. A les entendre personne ne saurait les égaler; quelque situation qu'ils occupent, ils affirment toujours rendre les plus grands services; s'ils ne sont pas appréciés selon leur mérite, c'est par jalousie ou malveillance. Ainsi perce, longtemps avant l'éclosion du délire, la tendance à dénaturer les faits contraires à la haute opinion qu'a le sujet de sa personne; ainsi se manifeste son inadaptabilité au milieu social. Mais, plus généralement encore, ce défaut d'adaptation provient d'une hyperesthésie psychique qui constitue la note dominante, le pli congénital de la constitution paranoïaque : le sujet est émotif, d'une susceptibilité ombrageuse, soupçonneux, rêveur à l'imagination fantasque; c'est un esprit faussé de longue date par la sensibilité et qui de jour en jour s'écarte davantage de la norme. La méfiance devient ainsi un des éléments fondamentaux de la tournure d'esprit de l'interprétateur; elle représente en quelque sorte la réaction logique d'un inadapté au milieu social.

1. On peut appliquer au délire d'interprétation ce que dit Esquirol de la monomanie. C'est « essentiellement la maladie de la sensibilité, elle repose tout entière sur nos affections; son étude est inséparable de la connaissance des passions, c'est dans le cœur de l'homme qu'elle a son siège... Cette maladie présente tous les signes qui caractérisent les passions. »

Ce prédisposé reste normal (en apparence) ou mieux — en état d'équilibre instable — tant qu'un élément affectif plus ou moins intense n'intervient pas. Sa susceptibilité, sa méfiance, ses tendances à la jalousie, ses rêves de grandeur sont tenus en bride; mais qu'un état passionnel ou émotif survienne et le champ reste libre aux aptitudes délirantes. Alors émerge définitivement du subconscient l'idée directrice qui va orienter les interprétations et aiguiller l'esprit sur une voie fausse dont il ne s'écartera plus. Cette « idée prévalente » se fixe dans la conscience avec une intensité exceptionnelle parce qu'elle est accompagnée d'un état affectif intense de plaisir ou de déplaisir; elle reste au premier plan et n'est pas corrigible; à l'encontre des obsessions proprement dites elle apparaît au malade comme née de son propre moi : il lutte pour elle et non contre elle. Les images mentales en rapport avec l'idée prévalente entraînent l'évidence en raison du ton émotif qui les accompagne; les images antagonistes ne peuvent rien contre elle [1].

Quelles sont les *causes déterminantes* qui font éclore la psychose? Dans la majorité des cas c'est un choc émotionnel. L'influence des causes morales dans le développement des maladies mentales a certes été exagérée par les anciens aliénistes; — elle reste cependant importante dans la genèse du délire d'interprétation. « Les causes morales, dit Régis, tiennent en fait de causes psychiques la première place et, parmi elles, les passions et les émo-

1. Paulhan, comme « exemple de fausseté de l'esprit due à la prédominance d'une idée fixe et à son avidité pour s'emparer de tout ce qu'elle peut s'assimiler, au rejet de ce qui ne peut s'adapter à elle » cite précisément une malade, observée par l'un de nous, atteinte de délire d'interprétation.

tions qui les résument toutes. » Pour Kraepelin les prétendues causes de la maladie (échecs, déceptions, déboires) en seraient souvent la conséquence. A la vérité certaines peuvent être considérées comme relevant, sinon de la psychose elle-même, au moins de la déséquilibration préexistante. Neisser par contre, admet qu'habituellement ce sont des événements accompagnés d'un état affectif qui servent de point de départ au délire et déterminent sa marche et sa couleur.

Dans quelques-unes de nos observations on rencontre manifestement, à l'origine de la psychose, un traumatisme moral violent (mort tragique ou abandon brutal du conjoint; ruine subite). Plus souvent il s'agit d'états émotionnels répétés, de passions dépressives : chagrins, désillusions, craintes, préoccupations diverses, actes d'hostilité réels ; ou bien apparaît un sentiment d'aversion, de haine que les interprétations devront justifier. Parfois de simples états passionnels, tels que les blessures de la vanité et de l'orgueil, ont une répercussion aussi profonde, sans doute en raison d'une prédisposition psychopathique accentuée.

Le choc émotionnel agit surtout par le désarroi où il va placer le sujet. Certains des accidents que l'on vient d'énumérer ont pour conséquence d'imposer à ce dernier des obligations nouvelles, de le contraindre plus qu'auparavant à faire preuve d'initiative, de le mettre aux prises avec des difficultés imprévues : c'est en un mot une lutte de chaque jour, ce sont des déceptions continuelles pour ce déséquilibré qui ressent plus que quiconque les moindres piqûres infligées à son amour-propre. Cet incident initial, qui semblait n'avoir qu'un coefficient émotionnel peu élevé, se trouve ainsi progressivement grossi. Une sorte de somma-

tion des excitations donne aux tendances délirantes une impulsion toujours plus forte.

La cause provocatrice habituelle du délire d'interprétation réside donc dans une suite d'épreuves pénibles qui met en conflit avec le milieu un sujet mal adapté en raison de sa constitution originelle[1]. Ces diverses causes abolissent plus ou moins complètement l'auto-critique ; le moi, hypertrophié ou hyperesthésié, déforme alors systématiquement les faits, subordonnant tout au complexus idéo-affectif, à l'idée prévalente installée et fixée dans la conscience à la faveur de l'état émotionnel. Autour de cette idée un ensemble de synthèses erronées va se grouper. C'est le noyau autour duquel se produit la cristallisation délirante. Chaque perception va désormais déterminer la reviviscence de l'idée prédominante : d'où la multiplication des interprétations.

Ainsi s'explique l'expansion, la diffusion du système délirant. Ce rayonnement n'est d'ailleurs pas spécial au délire d'interprétation. « Toute idée implantée dans le cerveau, dit Brochard, cherche à se surbordonner d'autres éléments ou au moins à les coordonner avec elle... L'erreur est un véritable organisme qui se forme dans la pensée, capable de développement, s'assimilant en les modifiant, les éléments qui lui sont apportés et repoussant ceux qui lui sont inutiles ou contraires[2]. » On connaît ces esprits systéma-

1. L'influence d'une cause émotionnelle prolongée sur la genèse du délire d'interprétation apparaît nettement dans les cas consécutifs à un accident du travail. C'est alors, comme l'indique Bleuler, non pas le traumatisme, mais la lutte pour l'obtention d'une pension qui joue le rôle efficace. Nous avons observé un cas, où, fait intéressant, ce ne fut pas le blessé, mais sa mère qui, à l'occasion du procès en cours, développa peu à peu un délire d'interprétation avec idées de persécution et d'empoisonnement dont l'évolution présenta les caractères habituels.

2. Brochard, *De l'erreur*, Paris, F. Alcan, 1897.

tiques qui éprouvent le besoin de tout rassembler autour de quelques conceptions vraies ou fausses, ou ces « outranciers qui ordonnent leurs idées par rapport à une croyance dominatrice spéciale, qui donne à toutes les autres leur place, d'où toutes les autres tirent leur valeur[1] ». L'interprétateur n'agit pas autrement. « Ce délire, dit Tanzi, n'est que le triomphe lent et durable d'un préconcept qui vainc peu à peu toute évidence contraire et, en dépit de la réalité, de l'opinion publique, du sens commun, s'organise en un système coordonné d'erreurs, erreurs qui deviennent les tyrans de la personnalité intellectuelle... La Paranoïa est une simple anomalie d'évolution résultat d'un caractère passionné et d'une intelligence systématique. »

Le délire d'interprétation est, en résumé, une psychose constitutionnelle, qui se développe grâce à une anomalie de la personnalité caractérisée par l'hypertrophie ou l'hyperesthésie du moi et par la défaillance circonscrite de l'autocritique. Sous l'influence des conflits sociaux déterminés par l'inadaptabilité au milieu, cette constitution psychique anormale provoque la prédominance d'un complexus idéo-affectif, sa persistance et son rayonnement.

IV. — FREQUENCE

La proportion, dans les services d'aliénés, des malades atteints de délire d'interprétation est très faible. Mais cette statistique spéciale ne peut renseigner d'une façon exacte sur la fréquence de l'affection, car nombre de cas ne sont pas justiciables de l'internement. En outre il convient d'éliminer les statistiques qui, sous le nom de délire de persécu-

1. Paulhan, *Esprits logiques et esprits faux*, Paris, F. Alcan, 1896.

tion en France, de paranoïa à l'étranger, englobent plusieurs espèces pathologiques : en France ce chiffre varie de 12 à 26 p. 100 chez la femme, de 6 à 8 p. 100 chez l'homme; en Allemagne la réunion de la paranoïa aiguë et de la paranoïa chronique élève cette proportion jusqu'à 70 et 80 p. 100.

Bien différents deviennent les résultats avec la conception du délire d'interprétation et celle de la paranoïa de Kraepelin. Cet auteur trouve moins d'un cas sur cent malades admis (y compris la folie quérulante ou délire de revendication). — Mahaim, à l'asile de Céry (Suisse) compte 2 hommes sur 131 entrées, 7 femmes sur 113. — Moreira et Peixoto (Rio-de-Janeiro, 1904) obtiennent 0,6 p. 100 pour les femmes, 1,4 p. 100 pour les hommes, soit une proportion globale de 1,1 p. 100 (4 femmes sur 670 entrées, 16 hommes sur 1.136 entrées). — A la maison de santé de Ville-Evrard il est entré, au cours de quatre années, 6 femmes et 3 hommes atteints de délire d'interprétation ; le rapport au nombre total des admissions est de 1 pour 90. soit 1,11 p. 100.

Pour ce qui est de la proportion des interprétateurs par rapport aux malades *existants* (et non aux malades admis), Moreira et Peixoto obtiennent les chiffres de 2 à 4 p. 100. — En 1900 il y avait dans notre service 3 hommes sur 95 présents, 4 femmes sur 122, soit une proportion totale de 3,3 p. 100. — En 1908 nous trouvons la proportion d'environ 3 p. 100 (notons qu'il n'y a pas d'alcooliques à la maison de santé).

En somme les proportions des cas de délire d'interprétation, sont — relativement au nombre des entrées dans les asiles, — d'à peu près 1 p. 100 — et relativement au nombre des malades présents — de 3 p. 100 environ.

L'influence du *sexe* nécessite de nouvelles recherches. D'après notre statistique et celle de Mahaim, le sexe féminin fournirait plus de cas. Pour Kraepelin les hommes au contraire semblent atteints en plus grand nombre. Il en est de même pour Weygandt, Moreira et Peixoto [1].

L'*âge* où débute cette psychose montre qu'elle n'est pas une maladie de la puberté ; elle se manifeste de préférence

1. *Les maladies mentales dans les climats tropicaux*, Rio-de-Janerio, 1905.

chez l'adulte. Pour Kraepelin, la paranoïa (délire d'interprétation et folie processive) se développe le plus souvent de 25 à 40 ans ; soit durant la période de lutte intense entre la personnalité et le milieu (Peixoto et Moreira). Lorsqu'elle paraît avoir débuté avant 25 ans il s'agirait d'un délire rétrospectif. Quant aux cas de paranoïa originaire (Sander), qui débutent dans la jeunesse, ils appartiennent généralement, d'après Kraepelin, à l'hébéphrénie et aboutissent rapidement à la démence. Nos recherches, si elles confirment en partie cette manière de voir, tendraient néanmoins à établir que certains cas à début précoce relèvent bien du délire d'interprétation. Notre statistique portant sur 21 cas utilisables montre comme périodes le plus favorables à l'éclosion de la maladie celles de 20 à 30 ans (12 cas) et de 35 à 40 (9 cas). Quelques cas chez les femmes ont coïncidé avec la ménopause. Ajoutons pourtant que la date d'apparition de la psychose ne peut être affirmée qu'avec des réserves pour les raisons déjà indiquées (internement tardif des malades, fréquence d'un délire rétrospectif, évolution insidieuse de la première période).

La *race* ne paraît guère avoir d'influence. On a cependant noté une prédisposition spéciale chez les Israélites surtout dans le sexe masculin (Brosius, Pilcz). Ces statistiques concernent il est vrai tous les délires systématisés, hallucinatoires et interprétatifs. Les formes combinatoires (sans hallucinations) prédomineraient à Vienne chez les Allemands, les formes hallucinatoires chez les Slaves et les Hongrois. Kuré (de Tokio) a noté l'extrême rareté de la paranoïa de Kraepelin au Japon.

La *culture intellectuelle*, la civilisation, semblent des conditions favorables, mais non nécessaires. Pour Clouston les délires systématisés se montrent de préférence chez les individus qui ont reçu une instruction développée : divisant, à ce point de vue, les malades de l'asile d'Edimbourg en trois classes, il obtient les proportions suivantes : classe élevée 1/5 ; classe moyenne 1/7 ; indigents 1/12[1]. Il résulte

1. Les chiffres de Clouston s'expliquent peut-être par la rareté de l'alcoolisme dans les classes cultivées : d'où, chez celles-ci, augmentation apparente du pourcentage des délires systématisés.

également de nos observations que le délire d'interprétation, assez rare chez les illettrés, serait relativement fréquent chez les esprits cultivés (sans rien préjuger de leur niveau intellectuel).

CHAPITRE VI

DIAGNOSTIC

Diagnostic positif. — Dissimulation.

Diagnostic différentiel.

I. *Délire de revendication.* — Description; caractères essentiels: idée obsédante, exaltation maniaque. — Différenciation avec le délire d'interprétation.

II. *Délires interprétatifs symptomatiques.* — 1° Psychoses à interprétations épisodiques. — Confusion mentale. — Névroses. — Psychasthénie. — 2° Psychoses à interprétations actives: Folie intermittente. — Folies périodiques des dégénérés. — Psychoses d'involution. — Délire d'interprétation alcoolique (jalousie). — Démence précoce. Démence paranoïde.

III. *Psychoses systématisées hallucinatoires.* — Description; diagnostic aux différentes périodes.

La connaissance des symptômes, des formules, des variétés, de l'évolution et des causes du délire d'interprétation permet d'aborder le diagnostic. Quand un délire plus ou moins systématisé s'organise sans participation notable des centres sensoriels, à l'aide de raisonnements affectifs dont le point de départ — exact — détermine des conclusions paradoxales ou chimériques; quand cette psychose, préparée par une longue incubation, progresse par l'accumulation d'interprétations multiples; quand, au cours de son évolution, elle ne montre de tendances ni vers la guérison, ni vers l'affaiblissement intellectuel, il est légi-

time d'admettre qu'il s'agit d'un délire d'interprétation. Ce diagnostic positif sera établi si l'on constate l'absence de certains signes : en dehors de complications transitoires, on ne doit trouver ni hallucinations actives, ni excitation, ni dépression, ni confusion, ni amnésie, ni perte des sentiments affectifs, pas de négativisme, pas de maniérisme ; abstraction faite de son roman délirant, de ses paralogismes, l'individu ne manifeste aucun trouble morbide.

Une question doit d'abord être résolue : a-t-on affaire à une maladie mentale ? La lucidité et la réserve du sujet, le manque de troubles sensoriels, la correction des allures éloignent longtemps tout soupçon de psychopathie. Les méprises sont fréquentes : pendant des années l'interprétateur passe pour un original, un misanthrope, un insociable, un esprit chimérique, méfiant ou susceptible, un simulateur, un mystificateur, un hâbleur, parfois pour une victime ou un homme génial, rarement pour un aliéné. Est-il interné, l'opinion s'émeut, on crie à la séquestration arbitraire et les articles sensationnels sur les « Bastilles modernes » font leur apparition dans les journaux.

Le diagnostic est d'autant plus ardu que certains malades taisent opiniâtrement leurs idées délirantes ; cette dissimulation, parfois prolongée, est difficile à dépister. Seule une observation attentive permet de présumer l'existence d'une psychose : attitude hautaine ou soupçonneuse, exigences continuelles, dédain de l'entourage, manière spéciale de s'habiller, port d'une décoration sont déjà des indices auxquels s'ajoutent souvent les phrases caractéristiques : « vous le savez bien... mon affaire est connue. » L'un, sans faire aucune confidence, a soin de ne jamais manger ce qu'on lui offre et prend la part de ses voisins ;

l'autre, malgré des réticences invincibles, signe ses lettres d'un nom fantaisiste[1]. Les écrits de ces dissimulateurs sont d'un secours précieux : ils ne savent guère résister au besoin de confier leurs secrets au papier. Bombarda rapporte l'observation d'un interprétateur qui, très lucide, ne dit jamais un mot, ne fait jamais un geste susceptibles de trahir ses conceptions délirantes : celles-ci foisonnent au contraire dans ses nombreux écrits.

Parfois méconnu, le délire d'interprétation peut également être confondu avec différents états morbides. Il faut le séparer d'abord d'une psychose constitutionnelle qui s'en rapproche par certains côtés : le délire de revendication. Sous l'étiquette de « délires interprétatifs symptomatiques » on énumérera ensuite les principales affections où se montre passagèrement un aspect identique à celui du délire d'interprétation. Enfin on examinera le diagnostic avec les psychoses systématisées hallucinatoires.

I. — DÉLIRE DE REVENDICATION[2]

Le délire de revendication peut être défini une psychose systématisée chronique caractérisée par la prédomi-

1. Lachaux, *De la dissimulation des idées de grandeur*, Th. Paris, 1893.

2. A cette psychose conviendrait mieux la dénomination de *délire à base de représentations mentales exagérées ou obsédantes* employée par Deny et Camus, ou celle de *délire paranoïaque à idées prévalentes* adoptée par Dupré. A cause de sa brièveté nous conservons néanmoins le terme délire de revendication. Cette expression a été employée par Séglas (1890, *loc. cit.*), puis par Cullerre (1897, *Une forme de délire systématisé des persécutés-persécuteurs*; *Le délire de revendication*, Annales médico-psychol.); Régis remarque avec raison qu'on peut l'appliquer à tous les délires des persécutés-persécuteurs. Ce dernier vocable nous paraît ambigu, groupant arbitrairement des formes cliniques différentes telles que le délire d'interprétation et le

nance exclusive d'une idée fixe qui s'impose à l'esprit d'une façon obsédante, oriente seule l'activité tout entière dans un sens manifestement pathologique et l'exalte en raison même des obstacles rencontrés. Cet état de monoïdéisme, de prévalence morbide, se développe chez des sujets dégénérés; il n'aboutit pas à la démence.

Dans cette forme prennent place des esprits exaltés, raisonneurs et outranciers, des fanatiques qui sacrifient tout au triomphe d'une idée dominatrice. Mais le délire de revendication, d'une part n'englobe pas tous les malades ayant des réactions persécutrices, et, d'autre part comprend certains sujets qui n'ont aucune tendance persécutrice. On peut en distinguer deux variétés d'après un caractère de l'idée obsédante qui donne aux revendicateurs un aspect spécial : 1° *le délire de revendication égocentrique*; 2° *le délire de revendication altruiste*; le même individu évolue d'ailleurs quelquefois de l'un vers l'autre ou les présente combinés.

Dans les cas types de la première variété, à la base de la psychose se trouve un fait déterminé, soit un dommage réel, soit une prétention sans fondement ; le malade ne vise qu'à la satisfaction de ses désirs égoïstes, à la défense de ses propres intérêts. Il est généralement l'ennemi d'une personnalité par laquelle il se croit lésé ou de la Société qui ne donne pas satisfaction à ses revendications (processifs, certains artistes ou littérateurs incompris, certains persécuteurs hypocondriaques, amoureux, etc.).

La variété altruiste repose au contraire sur une idée

délire de revendication (voir *Nosographie*). — Avant d'exposer le diagnostic différentiel avec le délire d'interprétation, et pour éviter toute équivoque, nous décrirons sommairement le délire de revendication, d'après notre conception.

abstraite et se traduit par des théories impersonnelles concernant les sciences, la philosophie, la politique, la religion, etc. (inventeurs, réformateurs, prophètes, thaumaturges...) A l'inverse des précédents qui sont toujours des persécuteurs en conflit avec autrui, ceux-ci, dominés par des préoccupations altruistes, sont parfois des rêveurs inoffensifs, ou même des philanthropes généreux, nuisibles seulement à eux-mêmes et à leur famille qu'ils ruinent : ils sacrifient leur fortune à l'impression de leurs nombreux écrits, à la préparation de leurs expériences, à l'ardeur de leur prosélytisme. Souvent, il est vrai, leur exaltation, leur attachement à des utopies que, par tous les moyens, ils cherchent à réaliser, les rend dangereux (fanatiques de toutes sortes, mystiques, anarchistes, régicides et magnicides).

L'un de nous a observé, dans le service de Magnan, un malade qui, d'abord inventeur, réformateur, puis poète, pamphlétaire, finit magnicide dans des circonstances singulières : il s'agit d'Aub..., le meurtrier de Jules Ferry. Ce cas servira de base clinique à notre description du délire de revendication.

Aub... est un type de revendicateur : il en a l'instabilité mentale, l'orgueil démesuré, les lacunes morales, l'activité aussi désordonnée que stérile, l'égoïsme profond. D'une intelligence d'ailleurs développée, il fait des dupes, vit d'expédients, se lance dans les entreprises les plus diverses, tantôt fabricant de limes, tantôt s'occupant de modes : il prend une quarantaine de brevets d'invention ; il trouve, dit-il, plus d'un procédé nouveau, entre autres un perfectionnement dans la fabrication des vitraux. Plus tard, s'improvisant chimiste, il invente une substance explosible à laquelle il n'est pas de forteresse qui puisse résister. Il

s'occupe également de questions sociales, travaille à un dictionnaire des synonymes, compose des pièces de vers, des pamphlets. Malgré cette suractivité intellectuelle que son instabilité rend inféconde, il mène une vie misérable. Il entend alors rendre responsables ceux qui sont à la tête du gouvernement des échecs qui ne sont imputables qu'à son organisation mentale défectueuse.

En 1887, condamné à un mois de prison, il s'écrie : « On entendra parler de moi » et, réagissant comme il avait vécu, en déséquilibré, il se transforme en justicier : il veut faire un exemple éclatant. Il profère des menaces de mort contre les juges qui l'ont condamné, et bientôt, entraîné par les vives polémiques de presse de cette époque, il se lance dans la politique. Il rêve une vengeance retentissante ; tous ceux dont il croit avoir à se plaindre, tous ceux que ses convictions lui désignent comme nuisibles au bien du pays doivent être punis. Il dresse une liste de 19 coupables et, pesant la responsabilité de chacun, il établit quatre catégories de victimes : 3 sont condamnées à mort (2 victimes politiques et 1 personnelle) ; 4 recevront des blessures très graves, 7 des blessures plus ou moins graves et enfin 5 des blessures légères. Comme une seule victime doit payer pour toutes, il fait une loterie dans laquelle il donne à chacun un nombre de numéros en rapport avec le degré de culpabilité qu'il lui attribue. Il prépare ainsi 122 bulletins : Jules Ferry en a 18.

Son journal, rédigé dans cette période d'excitation, est des plus curieux et donne une idée très nette de son état mental : « Je condamne le misérable D..., le faux témoin, le voleur, le faussaire à avoir les deux pattes cassées au genou, et le W... recéleur, faussaire et calomniateur ingrat, à subir la même peine, avec huit numéros au chapeau pour D... et six numéros pour W... Les filles L... et la M... étant d'un autre sexe, je les méprise. »

Pour légitimer ces jugements sommaires, il entreprend un travail étrange : il fait la biographie de chaque coupable, et termine chacune d'elles par la condamnation dont il le frappe : magistrats, avocats, avoués, notaires, députés, ministres, tous comparaissent à son tribunal ; il pèse et con-

damne; il n'y a que lui d'honnête et de juste. Il explique avec complaisance les avantages de ce qu'il appelle sa justice sommaire : « Et vous ne trouvez pas que cette loterie ainsi combinée ne soit cent fois plus salutaire, plus logique, plus morale et plus réconfortante, plus juste et autrement expéditive et efficace que la justice si souvent boîteuse et injuste ! »

Le 17 novembre, il écrit : « J'ai tiré aujourd'hui ma loterie, c'est Jules Ferry qui a gagné. J'en suis enchanté, il est sorti; c'est la mouche venimeuse, le frelon chrysalide du choléra-morbus, prêt à se transformer et à s'envoler, reine d'un essaim d'aigrefins prêt à fondre sur notre pauvre France. Et dire qu'il va falloir que ce soit moi, le pauvre inventeur ridiculisé, moi tant de fois conspué, pillé, calomnié, diffamé, failli, ruiné, condamné à la prison pour chantage, moi Pygmée, dire que c'est à moi que vient d'échoir la noble tâche de supprimer Jules Ferry le fléau, d'en délivrer la France !! J'ai sorti son numéro de mon chapeau, c'est vraiment trop de chance après tant de gros malheurs immérités et ma vie peut bien payer une telle récompense ! » Au moment de l'élection présidentielle son exaltation va en grandissant : il cherche à se rendre à Versailles, afin de tuer Jules Ferry si celui-ci est élu. Il raconte volontiers la scène de la tentative d'homicide du Palais Bourbon : « Le 10 décembre le moment psychologique était venu : j'avais préparé mon petit piège, la carte d'H..., j'arrive à la Chambre, je lui pose mon lapin et je tire dessus. J'étais plein de sang-froid, je ne bronche pas. Je tire un second coup, quelqu'un me saute dessus; je lui dis : « Est-ce que je tire sur les comparses, crétin ! » Un journaliste était là qui prétendait avoir sauvé le bandit, je lui ai crié : « vous êtes une oie, vous n'avez rien sauvé du tout ! » Au cours de l'interrogatoire, Aub... fut pris au Dépôt d'un accès hallucinatoire qui dura cinq jours et disparut sans laisser de traces. — Pendant son séjour à Mazas, il est préoccupé avant tout par les travaux importants qu'il a en tête ; il a besoin de compléter sa série d'ouvrages. Il faut pour lui que la question politique et la question humanitaire soient résolues ensemble. Il traitera successivement de l'éducation des garçons, de

l'éducation des filles, sujet bien autrement important à son avis et enfin du père et de la mère. Pour cela il lui faut du temps : « Faites-moi condamner, demande-t-il. J'ai besoin de dix ans de travail. Si un jury imbécile m'acquittait, je recommencerais. J'ai agi avec préméditation, et puis d'ailleurs il est nécessaire que je sois enfermé pour que mon pamphlet fasse son chemin sans que le gouvernement se trouve compromis. Si j'étais libre, quand il sera publié, il y aurait une question Aub... ; il ne faut pas qu'on m'acquitte, ni pour moi (je commence par moi, je suis égoïste), ni pour eux, ni pour la société. »

A l'asile il est tranquille, s'occupe à rédiger des pamphlets contre Bismarck auquel sa haine s'est actuellement attachée, travaille sans relâche à la solution des questions scientifiques, politiques, sociales, humanitaires les plus diverses; il veut proposer de nouvelles armes, de nouveaux plans stratégiques, etc.

L'activité intellectuelle du sujet, sa lucidité d'esprit, l'habileté avec laquelle il a prémédité et accompli sa tentative d'homicide auraient pu en imposer pour un état passionnel. Mais l'examen approfondi de cette existence dont tous les actes révèlent un déséquilibré, ses oppositions et ses contradictions incessantes, cette obsession de vengeance qui le poursuit, cette liste de victimes qu'il dresse en mettant le nom d'un homme d'État à côté de celui de l'expert en écriture qui l'a déclaré insolvable, de l'avocat qui a plaidé contre lui, du magistrat qui l'a reconnu coupable, de l'ouvrier typographe qui l'a poursuivi, de sa belle-mère dont il prétend avoir à se plaindre ; ces verdicts qu'il rend, cette échelle de peines, cette loterie, ce choix de la victime laissé au hasard, dénotent bien les troubles profonds de son intelligence et le caractère maladif de ses revendications, tout en le séparant de la façon la plus tranchée de l'interprétateur à convictions manifestement délirantes.

Malgré leur diversité apparente, — qui tient uniquement aux modes différents de réactions — tous les revendicateurs sont identiques ; leur psychose est caractérisée par deux

signes constants : l'idée prévalente, l'exaltation intellectuelle. Il n'existe à ce point de vue aucune différence fondamentale entre un processif acharné à obtenir la réparation d'un déni de justice, prétendu ou réel, et tel chercheur de pierre philosophale qui dépense son énergie et sa fortune à poursuivre de vains travaux de laboratoire, ou tel rêveur sociologue dont la combativité s'emploie à propager ses théories et à en poursuivre la réalisation. Nous prendrons pour type de notre description les revendicateurs processifs [1].

Tous ces malades sont des dégénérés ; ils en ont les stigmates physiques et mentaux : déséquilibration des facultés, obsessions, impulsions, perversions sexuelles, préoccupations hypocondriaques. Leur défaut de jugement, leur instabilité les font se lancer dans des entreprises téméraires, dilapider leur fortune, s'enthousiasmer de projets ou d'inventions chimériques. Quelques-uns témoignent pourtant d'aptitudes remarquables : imagination brillante, mémoire sûre, raisonnements habiles. Nombre d'entre eux enfin, surtout parmi les revendicateurs égocentriques, sont dénués de toute notion du bien et du mal : ils commettent des indélicatesses, des abus de confiance, des escroqueries, tout en ayant sans cesse à la bouche les mots de probité, de conscience et d'honneur. Un malade de Kraepelin trouvait extrêmement préjudiciable le retard d'une carte postale, tandis qu'un inceste, le détournement d'une somme d'argent n'étaient que peccadilles. Les plus violents se plaisent à vanter leur douceur et tel qui a

1. Dans cette description, nous avons fait de nombreux emprunts à l'article de Magnan et Sérieux. *Les aliénés persécuteurs*. Revue générale des sciences pures et appliquées, 15 décembre 1891, et in Magnan *Rech. s. l. centres nerv.* 2e sér., 1893, p. 383.

commis une tentative de meurtre s'étonne que l'on relève un si futile épisode dans une vie toute de bonté et de charité ! Cette folie morale n'est pourtant pas un caractère intrinsèque du délire de revendication : manifestation de tendances individuelles, elle peut manquer et se trouve même remplacée, chez certains revendicateurs altruistes, par des sentiments éthiques très développés. — Survienne un incident quelconque et la psychose apparaît : chez celui-ci l'idée fixe d'obtenir justice s'installe d'une façon irrévocable ; chez celui-là le désir impérieux d'accomplir sa mission dirige seul l'activité dévoyée.

Le délire de revendication est caractérisé par deux symptômes : 1° l'idée obsédante; 2° l'exaltation maniaque.

1° *Les revendicateurs sont des obsédés.* — Condamnés une première fois à la suite d'actes extravagants, déboutés de demandes fondées ou non, ils exigent des indemnités et la proclamation de l'erreur judiciaire. « La lutte pour le droit » telle est leur devise. L'idée qui les tyrannise ne leur laisse plus un instant de repos : ils veulent « accomplir leur tâche jusqu'au bout. » Si au début leurs discours et leurs démarches semblent ne tenir que de la passion, à mesure qu'ils s'exaltent, le désir de faire triompher leur cause n'a plus de frein et les subjugue complètement ; le caractère morbide devient évident. Il s'agit là, non pas d'un simple état passionnel, non pas d'une revendication légitime de droits injustement lésés, mais bien d'une « haine maladive » (Morel), d'une obsession de jour en jour plus tyrannique et pour la satisfaction de laquelle le revendicateur, négligeant sa profession, sans souci de l'avenir et de ses véritables intérêts, tout entier à sa soif de ven-

geance, n'hésite pas à sacrifier sa fortune, sa famille, sa liberté et sa vie même.

Toute résistance extérieure détermine une lutte, parfois angoissante, comparable à celle que provoque la résistance intérieure dans les crises d'obsessions-impulsions. Une malade, à la suite d'un jugement prétendu injuste, resta obsédée et angoissée durant trois mois, puis finit « pour se soulager du poids épouvantable qui étouffait sa poitrine » par se livrer à des voies de fait sur le juge. Ce caractère obsédant, Lamartine l'a nettement indiqué chez Louvel, l'assassin du duc de Berry : il montre ce fanatique « roulant dans une tête étroite une pensée mal comprise et souffrant jusqu'à ce que sa main fatale l'ait déchargé par un crime du poids et du martyre de son idée ».

Régis, qui a fait une étude approfondie des « magnicides[1] », les définit « des dégénérés à tempérament mystique qui, égarés par un délire politique ou religieux, compliqué parfois d'hallucinations, se croient appelés au double rôle de justiciers et de martyrs, et, sous l'empire d'une obsession à laquelle ils ne sont pas libres de résister, en arrivent à tuer un grand de la terre au nom de Dieu, de la patrie, de la liberté ou de l'anarchie. » Forel, dans son étude sur Luccheni, l'assassin de l'impératrice d'Autriche, nous montre un tempérament héréditaire, éminemment impulsif, un instable exaspéré dans sa vanité et ses espérances et qui, suggéré, fanatisé, devient anarchiste, s'insurge contre la Société « pour venger sa vie[2]. »

Non moins caractéristique que l'irrésistibilité de l'idée obsédante est le sentiment de soulagement qui suit sa

1. Régis, *Les Régicides dans l'histoire et dans le présent*, Bibl. de criminolog., Paris, 1890.

2. Forel et Mahaim, *Crime et anomalies mentales constitutionnelles* Paris, F. Alcan, 1902.

satisfaction. Le persécuteur homicide « en voyant sa victime à terre, goûte un sentiment de triomphe et retrouve le calme de l'esprit au moins pour un certain temps ». (R. Leroy).

Aveuglés par le fanatisme du droit, égarés par de grossiers sophismes, en proie à une excitation émotionnelle intense, les revendicateurs demeurent incapables de raisonner sur ce qui a trait à leur idée fixe. Ils acceptent uniquement les jugements d'autrui conformes à leur état affectif; ils déclarent faux et tiennent pour inexistants tous les autres. Ils ont une « conception unilatérale du droit. » « Un homme intelligent, dit un malade de Forel. fait lui-même sa loi ».

Il serait surprenant qu'un sujet lucide, en conflit avec le monde extérieur, n'interprétât pas à sa façon, sous l'influence de sa passion, les événements qui le touchent, Des erreurs de jugement apparaissent donc chez les revendicateurs (parfois de rares hallucinations). Mais ces interprétations relèvent plus de la passion que du délire : les juges sont des vendus, leurs propres avocats sont payés par leurs adversaires, les témoins ont accumulé mensonges sur mensonges, on a violé la loi ; c'est une comédie indigne de la justice... Dans certains cas, ces accusations portées contre les juges ou l'entourage proviennent, non pas d'erreurs de jugement, mais de la mauvaise foi : Sandon en est un exemple célèbre[1].

2° *Les revendicateurs sont des maniaques raisonnants.* — Les faits et gestes de ces sujets ne sauraient être exclusivement considérés comme le mode de réaction aux concep-

1. Lire l'observation de Sandon *in* Legrand du Saulle, *Les signes physiques des folies raisonnantes*, Paris, 1878.

tions qui les subjuguent. Les anomalies de leur conduite ont une autre cause : « leurs pensées et leurs sentiments sont poussés par une force maniaque » dit Schüle, et c'est également l'opinion de Magnan. Le besoin de dispute est un des mobiles de leurs actes. L'excitation intellectuelle reste à peu près permanente chez eux, avec des épisodes paroxystiques ; bien rares les moments de calme ou de dépression. Animé par une vanité insensée, par un esprit d'opposition systématique, avide de satisfaire son activité morbide même au prix du scandale, le revendicateur se multiplie de tous côtés, aborde mille entreprises, écrit aux personnages en vue, consulte des avocats, demande des audiences, passe ses nuits à rédiger de volumineux mémoires, dépose des plaintes, cherche à gagner à sa cause la Presse, fait parvenir des pétitions au Parlement. La moindre discussion l'irrite ; il s'emporte en de violentes colères contre son interlocuteur ; « il a un besoin insatiable de briser tout ce qui s'oppose à lui. » Echecs, condamnations, autant d'iniquités nouvelles qui exaltent sa combativité agressive ; lutter est devenu pour lui, non plus un moyen, mais le seul but de sa vie.

Leur excitation croissant, les revendicateurs cherchent par tous les moyens à attirer sur eux l'attention : l'un s'affuble d'un costume étrange, l'autre tire un coup de révolver en l'air au passage du chef de l'État (faux régicides de Régis) ; quelques-uns posent leur candidature aux élections. Certains se font arrêter, dans le but de comparaître devant un tribunal, ou cherchent à s'introduire auprès du Président de la République. Ils en viennent aux écrits et aux placards diffamatoires ; ils impriment eux-mêmes des affiches pour demander « la nullité de jugements entachés

de dol, rendus contre eux en secret et en abus de loi », ils font distribuer sur la voie publique des mémoires justificatifs. L'aspect de ces factums est parfois à lui seul caractéristique : allégations suivies des termes « dont témoignages... preuves... *sic* », phrases soulignées deux, trois et quatre fois ; mots écrits en caractères spéciaux ou à l'encre rouge, etc... Ils en arrivent enfin aux tentatives de chantage, aux injures, aux menaces, aux actes de violence, et parfois, s'érigeant en justiciers, ils organisent un guet-apens et frappent mortellement celui qu'ils ont condamné.

Cette activité démesurée et continue ne peut donc être assimilée à une réaction secondaire et accessoire ; seuls sont contingents les modes variables par lesquels elle se manifeste ; mais en elle-même elle reste une des expressions essentielles de la psychose.

L'évolution du délire de revendication est étroitement liée d'une part à l'irrésistibilité de l'idée dominatrice, d'autre part à la persistance de l'activité morbide. Sous cette double influence les malades agrandissent le cercle de leurs revendications et de leurs accusations : sans perdre de vue la réparation qu'ils exigent, ils marchent de procès en procès et plus on les déboute de leurs demandes, plus celles-ci prennent de l'ampleur ; les injustices s'accumulent, le nombre de juges vénaux, d'avocats indignes, de faux témoins ne cesse d'augmenter. Leur accorde-t-on un secours, c'est une preuve de plus qu'ils sont dans leur droit, qu'on les craint, et ils poursuivent leur campagne. Quelquefois l'excitation permanente se met au service d'idées obsédantes successives. Des réclamations nouvelles viennent se greffer sur les anciennes ; le revendicateur oublie le fait réel qui a servi de base à son obsession pour

s'attacher à des prétentions imaginaires qu'il défend avec la même énergie. Parfois même ce n'est plus un dommage personnel qui le préoccupe, mais l'injustice en général. Il se pose en champion du droit, en défenseur des opprimés ; son délire égocentrique se transforme en un délire altruiste. Ce rôle désintéressé qu'il s'attribue lui donne alors une idée encore plus haute de sa personnalité ; il se croit un instrument de la Providence, se proclame « le martyr de la vérité ». Mais si les idées d'orgueil atteignent avec le temps à un degré extrême, jamais cependant elles n'aboutissent, comme chez les interprétateurs, à de véritables conceptions délirantes, à la mégalomanie.

L'internement ne fait en général qu'augmenter l'excitation des revendicateurs. Ils envoient des protestations de tous côtés, menacent les médecins qu'ils englobent parmi leurs ennemis, et parfois ils trouvent des défenseurs dans la Presse et même au Parlement. Le délire de revendication en effet, type de folie convaincante, peut s'étendre à tout l'entourage. Un malade de Forel, un médecin, fut élu député ; on écrivit un roman sur son affaire ; et des pétitions en sa faveur se couvrirent de milliers de signatures.

Comment se termine le délire de revendication ? On le considère habituellement comme un état chronique qui ne guérit jamais, et qui n'aboutit jamais à la démence. Le plus souvent en effet, la psychose, intimement liée au caractère de l'individu, ne disparaît que sous l'influence de la sénilité : faire l'histoire de la maladie, a-t-on dit, c'est faire celle du malade. Le délire de revendication est moins un « délire » que la manifestation d'une personnalité psychopathique. — Certains auteurs cependant (Wernicke, Ziehen) admettent la possibilité d'une guérison ; il nous

paraît exact que la combativité exaspérée de ces sujets peut finir par s'atténuer et même s'éteindre.

Après cet exposé succint, abordons le diagnostic avec le délire d'interprétation. L'examen des antécédents fournit des indications — à vrai dire insuffisantes — mais néanmoins appréciables. Ces deux variétés de dégénérés, interprétateurs et revendicateurs, ne se ressemblent ni par le degré, ni par la nature de leurs tares : stigmates physiques et mentaux, lacunes morales sont beaucoup plus marqués chez les derniers ; la dégénérescence, chez les premiers, ne se manifeste souvent que par une hyperesthésie affective et des tendances paralogiques.

Le début diffère dans les deux psychoses. Le délire de revendication a pour point de départ une idée fixe ; le délire d'interprétation n'arrive à l'idée fixe qu'après une longue phase préparatoire. Dès l'origine le revendicateur a son système établi, son but unique est de faire triompher son idée obsédante. L'interprétateur au contraire commence par émettre des jugements faux sans plan arrêté et ne les coordonne que secondairement autour d'une idée principale.

Plus tard les différences s'accusent, à ce point que dans certains cas le diagnostic n'offre aucune difficulté. Il devient plus épineux, d'une part lorsque des jugements erronés surgissent en plus ou moins grand nombre au cours du délire de revendication, d'autre part, surtout, lorsque le délire d'interprétation s'accompagne de réactions épisodiques, d'apparence identiques à celles des revendicateurs. En pareille circonstance on arrive à établir le diagnostic si l'on connaît les caractères des interprétations

et des réactions dans chacune des deux psychoses. Dans l'une comme dans l'autre, les interprétations se subordonnent à une idée directrice, mais les caractères de ces idées ne se ressemblent nullement.

Dans le délire de revendication c'est un grief expressément formulé, un fait initial auquel le malade revient toujours dans ses raisonnements ou ses écrits et dont il tire toutes ses déductions : c'est un dommage subi, une condamnation injuste, une mission déterminée... — Dans le délire d'interprétation, au contraire, on ne trouve pas ce fait initial, cette formule concise qui obsède le revendicateur. L'idée prévalente ne se traduit pas, au début, d'une manière concrète ; c'est plus une tournure d'esprit qu'une idée : le malade a une tendance prédominante aux idées de persécution, ou aux idées de grandeur, ou aux idées mystiques..., mais il ne l'exprime que d'une manière imprécise. Dans la suite seulement, et en général grâce à une interprétation rétrospective, il trouve les faits décisifs qui sont la base de son système.

Bien différentes sont les interprétations. Celles du revendicateur se manifestent uniquement par des déductions que lui dicte sa passion. Chez certains fanatiques ou réformateurs, les erreurs de jugement, ne s'appliquant qu'à des idées abstraites, se formulent en théories plus ou moins étranges, produit de l'imagination ou des rêves. Pour le processif, sa conviction étant acquise primitivement et appuyée sur un solide faisceau de preuves, il ne cherche pas à grouper autour d'elle, en une sorte de roman délirant, de multiples interprétations ; celles-ci n'interviennent que pour expliquer ses déboires, et ne dépassent pas cette limite. A l'occasion d'un procès perdu il accuse bien juges

et avocats de partialité ou de corruption, et, à la sortie du tribunal, il pourra mal apprécier les gestes ou les paroles des auditeurs, mais il ne s'empare pas du moindre fait, d'un geste ou d'un incident minime, d'un cri des passants ou de chansons d'enfant pour édifier un délire complexe; il n'attribue pas aux maléfices de ses ennemis tous les malaises organiques qu'il peut ressentir : il ignore les persécutions physiques. Et jamais il n'éprouve le besoin de bâtir un délire rétrospectif, jamais il n'aboutit à une conception délirante du monde extérieur, jamais il n'atteint à la mégalomanie systématique : il ne modifie pas son nom, ne s'affuble pas de titres imaginaires, ne renie pas sa famille, ne s'octroie pas des richesses colossales, ne se proclame pas roi.

Chez l'interprétateur au contraire, les interprétations fausses se multiplient d'une façon parfois prodigieuse : on assiste à l'édification de délires véritables, construits sur de faux jugements portés à l'occasion des plus insignifiantes impressions sensorielles, sensitives ou cénesthésiques, actuelles ou passées. Un exemple, la lecture des journaux : le revendicateur se contente de souligner et de collectionner des nouvelles judiciaires, des articles se rapportant de près ou de loin à son affaire; et, sans les déformer, il se les approprie comme autant d'arguments en sa faveur; — l'interprétateur, lui, ne se soucie nullement de la signification réelle de ses lectures car il se fait un jeu de les dénaturer; c'est un fait-divers anodin, une annonce, un passage quelconque, un terme banal qui fixe son attention, et parfois il rassemble, en une phrase énigmatique pour tout autre que lui, des mots épars, choisis dans plusieurs colonnes. De telles différences semblent bien démontrer qu'on est en pré-

sence de deux catégories de malades foncièrement distinctes. L'examen des réactions confirme cette manière de voir.

Sous l'influence d'une interprétation délirante, apparaît parfois chez l'interprétateur prédisposé à ce mode de réaction, une combativité paroxystique ; mais sa conduite reste étroitement subordonnée au délire. Il réagit comme l'halluciné qui croyant entendre une injure, y répond par une menace ; ainsi que ce dernier, il peut s'acharner contre ses prétendus ennemis, devenir persécuteur. Mais il obéit alors à un mobile puissant : il défend son honneur, sa liberté, sa vie qu'il croit attaqués. C'est pour une cause futile au contraire que le revendicateur se dépense en efforts multipliés, qu'il sacrifie son honneur, sa liberté, sa vie. Les réactions de l'interprétateur sont toujours transitoires, parfois très passagères ; celles du revendicateur, témoignant d'une activité pervertie, restent sans cesse au premier plan, sont partie intrinsèque de son anomalie. La réaction du premier est, dans une certaine mesure, proportionnée à son excitant imaginaire, très différente, en cela, de celle du second : chez ce dernier un dommage minime, mais quelquefois réel, a un retentissement exagéré, parce qu'il s'y ajoute une excitation spontanée, indépendante de ce mobile.

En résumé, le délire d'interprétation est une psychose dans laquelle la prolifération d'interprétations multiples et le rayonnement progressif d'une conception prédominante déterminent l'organisation d'un roman délirant compliqué, susceptible d'entraîner des réactions transitoires. Le délire de revendication est un « état morbide continu du caractère » (Arnaud) qui, sous l'impulsion d'une idée obsédante, se traduit par une excitation permanente, une suractivité

anormale, indépendante de tout système véritablement délirant. Ces caractères différentiels sont indiqués dans le tableau synoptique suivant :

DÉLIRE D'INTERPRÉTATION	DÉLIRE DE REVENDICATION
État délirant chronique.	État passionnel (obsédant) chronique.
Interprétations délirantes multiples et diverses, primitives et prédominantes.	Interprétations erronées, rares et très circonscrites, secondaires et accessoires.
Conceptions délirantes variées. Idée directrice secondaire.	Idée prévalente et obsédante primitive, localisée à un fait déterminé ou à une théorie abstraite.
Chez les interprétateurs persécutés : idées de persécution très actives.	Idées de préjudice, sans persécutions physiques.
Chez les interprétateurs mégalomanes : idées de grandeur systématisées.	Hypertrophie du moi, sans mégalomanie.
Fausseté et parfois invraisemblance flagrante du roman délirant.	Thème prévalent plausible.
Activité normale.	Excitation intellectuelle permanente.
Réactions en rapport avec leurs mobiles.	Réactions disproportionnées à leurs mobiles.
Stigmates de dégénérescence peu accentués et électifs.	Stigmates nombreux.
Conservation du sens moral.	Fréquence des anomalies du sens moral.
Extension progressive du délire. Transformation du milieu extérieur.	Rayonnement moindre, sans transformation du milieu.
Incurabilité.	Possibilité d'amélioration.

II. — DÉLIRES INTERPRÉTATIFS SYMPTOMATIQUES

L'interprétation erronée n'est pas un symptôme pathognomonique du délire d'interprétation ; elle peut apparaître au début ou dans le cours des psychoses les plus diverses.

Non seulement elle concourt à l'organisation de tout délire systématisé, mais encore elle se rencontre dans certains états morbides dépourvus de systématisation. « Tantôt ces interprétations fausses se développent à l'occasion de croyances, d'idées, de convictions absurdes, déraisonnables ou simplement dénuées de fondement ; tantôt elles ont pour substratum des troubles sensitivo-sensoriels (illusions ou hallucinations) ou des altérations de la cénesthésie. Dans ces divers cas, les interprétations délirantes ne sont habituellement ni très nombreuses, ni permanentes ; elles sont en quelque sorte au second plan de la scène morbide. » (Deny). Au point de vue du rôle joué par les interprétations, on peut diviser les psychoses en deux groupes : 1° celles où les interprétations n'apparaissent que d'une manière accidentelle et fugace, sans influence notable sur la physionomie du trouble morbide ; 2° celles où leur nombre et leur fréquence donnent à la maladie, au moins par intervalles, un aspect particulier.

1. — Psychoses à interprétations épisodiques.

Il n'est peut-être pas d'état psychopathique qui ne soit susceptible de donner naissance à des interprétations. Lorsque celles-ci ne surviennent qu'à titre d'épisode bref, il n'existe aucune raison de penser à l'éclosion possible d'un délire d'interprétation, surtout alors que les symptômes cardinaux permettent de rejeter d'avance pareille hypothèse.

Dans la *paralysie générale* des interprétations niaises, mobiles, contradictoires, se produisent parfois ; elles n'aboutissent pas à la constitution d'un délire systématisé [1].

1. Ducosté, *Les interprétations délirantes dans la paralysie générale*. Rev. de psychiat., fév. 1907.

Des épisodes interprétatifs peuvent se montrer comme reliquat d'un accès de *confusion mentale*, ou bien coexister avec cet accès quand l'obnubilation intellectuelle est légère ; il se développe alors une psychose interprétative aiguë comparable à la psychose hallucinatoire aiguë. Dans ce cas les interprétations par leur abondance, leur étrangeté désorientent le malade ; elles restent toujours isolées ; le délire prend souvent l'apparence d'un rêve.

L'*épilepsie larvée* ne revêt que très exceptionnellement l'aspect d'une psychose interprétative. Levi Bianchini a décrit naguère une épilepsie paranoïde caractérisée par le développement d'une série d'idées délirantes assez bien organisées, à la suite d'un accès convulsif fruste. Ces délires, d'ailleurs transitoires, s'associent à un état crépusculaire pathognomonique.

Dans l'*hystérie* il n'est pas rare de voir apparaître des interprétations délirantes isolées. Garnier a publié des exemples d'auto et d'hétéro-accusation qui semblent résulter d'interprétations erronées ; il s'agit en réalité, le plus souvent, de conceptions qui relèvent de la mythomanie. L'hystérique n'est pourtant nullement réfractaire au délire d'interprétation essentiel.

La *psychasthénie* ne s'accompagne habituellement que d'interprétations accidentelles ; celles-ci prennent, dans quelques cas, un relief plus sensible (*psychasthénie délirante* de Raymond et Janet).

Le plus souvent, d'après Raymond, ce sont les obsessions de scrupule et de crime qui aboutissent ainsi au délire[1]. Certains traits — tels que la conservation presque complète

1. F. Raymond, *Névroses et psycho-névroses*, Paris, 1907.

de la conscience et l'intégrité du raisonnement sur tous les autres sujets — se retrouvent dans le délire d'interprétation. Mais ces délires psychasthéniques seraient en général d'une énorme absurdité, qui rappelle tout à fait le *jeu des combles*; en dehors des crises paroxystiques, les malades ne semblent pas prendre tout à fait au sérieux les méfaits dont ils s'accusent; il n'y a pas un « degré de conviction comparable à celui des grands délires vésaniques; l'idée délirante du psychasthénique n'est jamais complètement acceptée, assimilée par le moi du malade ... Le diagnostic, ajoute Raymond, à propos du délire d'interprétation, sera établi par les antécédents, montrant le sujet orienté depuis longtemps vers ce délire systématisé et jouissant d'une activité intellectuelle et d'une énergie morale excessives, contrairement au psychasthénique. Celui-ci est sans défense ou reste inerte devant les raisonnements qui tendent à lui faire sentir la fausseté de ses conceptions; dans le délire d'interprétation, on a affaire à un sujet en pleine possession de ses facultés et rétorquant les arguments avec une aisance, une série de raisons, qui dénotent une conviction et une combativité poussées à l'extrême. »

Il faut savoir néanmoins qu'un délire d'interprétation symptomatique ou idiopathique peut se greffer sur un état neurasthénique ou psychasthénique. Nous avons observé, pendant dix-huit mois, un dégénéré de 21 ans atteint de dépression constitutionnelle et nous avons vu une psychose interprétative suivre les oscillations des troubles psychasthéniques : tous les symptômes d'épuisement nerveux qu'il présenta furent considérés comme des preuves que le médecin l'hypnotisait; une amélioration très notable survint après deux ans de maladie.

2 — Psychoses à interprétations actives.

Dans cette catégorie, des interprétations multiples, actives, se tiennent au premier plan du tableau symp-

tomatique. Il ne s'agit plus d'un épisode banal, mais d'un état plus ou moins durable. L'éclipse du sens critique est due soit à un état affectif, soit à un état de confusion ou encore à l'affaiblissement intellectuel ; les interprétations ont alors une influence marquée sur la conduite. Le diagnostic présente quelquefois de grandes difficultés. Il est par exemple des persécuteurs amoureux ou jaloux que l'on pourrait prendre pour des interprétateurs, ou pour des revendicateurs, et qui appartiennent en réalité aux délires interprétatifs symptomatiques de la folie périodique des dégénérés. Nous allons succintement passer en revue les principales psychoses interprétatives.

Folie intermittente. — Des interprétations délirantes plus ou moins coordonnées se développent, parfois à l'exclusion de tout trouble sensoriel, pendant les accès de folie intermittente. Dans la phase maniaque elles peuvent jouer un rôle tellement prépondérant que le malade risque d'être pris pour un interprétateur chez lequel survient un épisode d'excitation. L'erreur sera rapidement rectifiée par l'anamnèse et l'évolution. — Le délire mélancolique repose essentiellement sur des interprétations et des illusions ; les hallucinations, rares, ne jouent qu'un rôle secondaire.

Une de nos intermittentes, à chacun de ses accès dépressifs, présente des bouffées interprétatives anxieuses, presque stéréotypées, qui s'associent à des illusions multiples. Son mari et son enfant ne lui témoignent plus la même affection, on lui fait boire des drogues pour l'empoisonner ; on la fait marcher sur une terre rougeâtre, une terre de sang ; on lui donne à manger des pommes de terre rouges qui ont poussé dans le sang. Elle voit des changements extraordinaires s'opérer autour d'elle : les couleurs se modifient, les

objets prennent une forme nouvelle. Elle ne reconnaît plus ni son mari ni son fils : celui qui est auprès d'elle n'a plus les mêmes yeux et prononce des phrases stupéfiantes. Le sien est mort ; depuis longtemps on cherche à le lui enlever ; n'a-t-il pas fait un jour un faux pas au bord d'un ruisseau : on voulait le jeter à l'eau. Un fait quelconque est pour elle un sujet d'angoisse : on enlève une pendule, elle éclate en sanglots disant qu'on emporte son enfant ; un thermomètre se brise, elle crie qu'on lui casse les membres ; un tableau représente un accident de bicyclette : elle ne peut le regarder sans pleurer, c'est son fils qu'on écrase. Déchire-t-on des papiers ? nouvelles lamentations, on coupe son petit Henri en morceaux. Elle se croit elle-même condamnée aux pires supplices ; elle aperçoit un charbonnier, voilà l'homme qui la brûlera vive sur la place publique. Elle voit lire la surveillante et lui demande si c'est sa condamnation. On baisse le store de sa fenêtre : c'est pour cacher les horreurs qu'on va lui faire subir ; on lui présente une ficelle, c'est pour l'engager à se pendre. Une infirmière met une épingle à son corsage, cela signifie qu'on lui crèvera les yeux. Elle écoute anxieusement tout ce qui se dit autour d'elle et l'interprète aussitôt dans le sens de son délire.

Ces interprétations sont dans ces cas sous la dépendance de l'état émotionnel qu'elles contribuent à exalter. « Par une logique inconsciente, par un besoin d'équilibre inhérent à tout esprit humain, le mélancolique cherche dans l'avenir et le passé les causes qui pourraient justifier sa dépression. »[1] Survenant par bouffées au moment des crises d'anxiété, les interprétations suivent une marche parallèle à celle du trouble affectif fondamental, s'apaisent avec lui, sont rectifiées temporairement dans les intervalles de calme et définitivement à la guérison. Elles ne se prêtent à aucune discussion et enlèvent même au sujet, au moment de leur

1. Dumas, *Les états intellectuels dans la mélancolie*, Paris, F. Alcan, 1895.

plein épanouissement, une grande partie de sa lucidité. Séglas a bien analysé les caractères généraux de ce délire mélancolique, facile à distinguer du délire d'interprétation : il est secondaire par rapport à la douleur morale, il est pénible, fixe, monotone ; il a une empreinte marquée d'humilité, de passivité, de résignation ; son rayonnement est centrifuge, le malade s'accusant lui-même et croyant nuire aux autres ; c'est un délire d'attente qui s'exprime par la crainte de supplices futurs ; il peut être en même temps rétrospectif[1]. Il faut se souvenir que des accès de dépression et d'anxiété peuvent apparaître au cours du délire d'interprétation : cette notion est utile pour le diagnostic.

Folies périodiques des dégénérés. — Certains délires d'emblée et certains délires polymorphes (Magnan), transitoires et non prodromiques d'un affaiblissement intellectuel, reposent presque exclusivement sur des interprétations. Celles-ci s'organisent en un ensemble plus ou moins bien coordonné qui offre l'image en raccourci du délire d'interprétation. Doit-on admettre dès lors une forme aiguë et curable de cette dernière psychose, de même que différents auteurs allemands et Séglas en France décrivent une paranoïa simple, aiguë ? Nous ne le pensons pas. Assurément la différenciation est parfois difficile, mais l'évolution fournit toujours le critérium définitif. Multiplicité des jugements erronés, délire rétrospectif, rareté des troubles sensoriels, lucidité, peuvent se retrouver dans ces psychoses aiguës. Néanmoins il manque habituellement cette recherche d'arguments justificatifs puisés aux faits

1. Séglas, *Leçons cliniques*, onzième leçon.

extérieurs que l'on observe dans le délire d'interprétation; nées à la faveur d'un désordre accidentel d'origine toxique ou émotionnelle, les conceptions sont mobiles, se succèdent et s'effacent, se systématisent mal; parfois existe un certain degré de confusion dans les idées. Nous considérons ces états interprétatifs aigus comme symptomatiques de la folie périodique des dégénérés, quand ils n'appartiennent pas à la démence précoce. Rosenfeld, qui les a récemment étudiés[1], les classe en raison des troubles affectifs concomitants, dans la psychose maniaque-dépressive.

Il existe, pour cet auteur, un groupe de faits dans lesquels le symptôme délire interprétatif apparaît d'une façon aiguë au cours d'un état en apparence normal; il domine presque exclusivement le tableau clinique; l'observation ultérieure montre que ce trouble disparaît ensuite complètement sans laisser de déficit psychique permanent. Il y a dans tous ces cas une falsification de l'identification secondaire, en ce sens que de toutes les interprétations possibles des phénomènes du monde extérieur, seules sont retenues celles qui ont une signification personnelle. Parfois apparaît un délire rétrospectif. Il n'existe ni hallucinations, ni troubles catatoniques, ni troubles hypocondriaques. L'humeur est modifiée dans un sens spécial; c'est ce symptôme, souvent très atténué et malaisé à mettre en évidence, qui décide Rosenfeld à ne plus parler de « paranoïa aiguë » ou « abortive », pour attribuer cet état délirant à la psychose maniaque-dépressive. Dans tous les cas en effet on a pu déceler l'existence soit d'une humeur maniaque, soit d'un état de dépression. Celle-ci se reconnaissait aux caractères suivants : dissimulation du délire ou confidence seulement à un intime; pas de tendances quérulantes; idées d'infériorité, découragement, reproches, scrupules; arrêt de la pensée, impossibilité de fixer l'attention, incapacité de travailler.

1. Rosenfeld, *Uber Beziehungswahn*. Centr. f. Nerv. u. Psychiat. 15 fév. 1907.

Ces modifications de l'humeur qui ont, certes, leur importance, ne sont pas toujours suffisantes pour fixer le diagnostic ; des signes de dépression, des idées d'infériorité se montrent en effet parfois au cours du délire d'interprétation. En général un examen assez prolongé est nécessaire.

Psychoses d'involution. — La *mélancolie présénile* peut donner naissance à un délire interprétatif. Le diagnostic en est facilité par la fréquence des crises d'anxiété, la pauvreté des arguments, l'existence d'idées hypocondriaques, d'idées de transformation corporelle, d'idées de négation.

Les vieillards présentent parfois un *délire de préjudice* basé sur des interprétations fausses ; ils affirment qu'on les vole, qu'on les viole, qu'on les torture ; ils interprètent tous les signes de leur sénescence. D'après Ritti il se produirait souvent des hallucinations de la vue caractéristiques de ce délire de persécution sénile. Cette psychose se reconnaît aisément aux symptômes d'affaiblissement intellectuel concomitants, aux troubles de la mémoire et à la confusion habituelle des idées. Elle peut être transitoire ; nous avons soigné une femme de 65 ans dont le délire interprétatif, très actif pendant six mois, a complètement guéri.

Délire d'interprétation alcoolique. — Il existe une psychose interprétative spéciale à l'alcoolisme, le *délire de jalousie*, dont le tableau clinique rappelle d'une façon frappante celui du délire d'interprétation. « Tandis que dans la plupart des délires de persécution alcooliques les phénomènes hallucinatoires contribuent pour la plus grande

part à la production des idées morbides, dans le délire de jalousie, ils sont accessoires et les conceptions délirantes ont pour origine de fausses interprétations. C'est un type parfait des psychoses à base d'interprétations délirantes »[1]. Le jaloux alcoolique, comme le jaloux interprétateur, trouve des preuves d'infidélité dans le moindre geste de son conjoint : un sourire, un regard, un changement de physionomie deviennent suspects; la manière de se vêtir, les promenades, le sommeil même servent de prétexte aux interprétations. Les réactions persécutrices du malade le conduisent parfois à l'homicide. Par contre on constate chez lui les signes démentiels de l'alcoolisme chronique : affaiblissement psychique, conceptions absurdes, propos obscènes. « C'est ainsi que l'amant présumé sera un proche parent de la femme, son père, son frère, son fils (Joffroy). » En outre le délire de jalousie alcoolique n'a pas une marche continue et progressive comme le délire d'interprétation ; sujet à des éclipses, il procède par accès paroxystiques liés aux abus de boisson.

Démence précoce[2]. — Les états interprétatifs ne sont pas rares dans la démence précoce, psychose caractérisée essentiellement par un affaiblissement psychique spécial, survenant en général dans l'adolescence et dont la marche progressive conduit le plus souvent à la déchéance mentale. Des interprétations plus ou moins nombreuses,

1. Roger Mignot, *Psychopathologie de l'alcoolisme*, in *Traité de l'alcoolisme* par Triboulet, F. Mathieu et Mignot, Paris, 1905.

2. Voir P. Sérieux, *La démence précoce*, Gazette hebd. de méd. et de chir., 10 mars 1904 ; Revue de psychiatrie, juin 1902. — Deny et Roy, *La démence précoce*, Paris, 1903. — Masselon, *La démence précoce*, Paris, 1904.

peuvent apparaître dans les trois formes principales de cette affection : l'*hébéphrénie*, la *catatonie*, la *démence paranoïde*.



1° L'*hébéphrénie* a pour caractère le polymorphisme des troubles psychiques : états de dépression, états d'excitation, délires hallucinatoires avec plus ou moins de confusion, états neurasthéniques, hystériformes. Les idées de persécution et de grandeur, les préoccupations hypocondriaques, les idées mystiques, érotiques sont fréquentes, mais jamais systématisées. Ce qui est caractéristique, c'est le désordre des manifestations délirantes, c'est la mobilité, l'absurdité de ces états vésaniques, ainsi que la variabilité de l'humeur, l'indifférence, les rires non motivés, les impulsions subites et l'incohérence du langage parlé ou écrit (verbigération, « salade de mots », richesse en mots insolites, prétentieux ou étrangers, néologismes, manque de sens, etc.). Ce désordre du langage et des troubles analogues dans les allures et les actes fournissent d'utiles indications pour le diagnostic. La physionomie, les attitudes, les gestes, les façons de boire et de manger, la marche des hébéphréniques, sont bizarres, artificiels, maniérés; il semble que les malades s'écartent de la normale volontairement et comme à plaisir. Ils marchent, par exemple, en dansant, en rampant, acccroupis, en se dandinant, en se pavanant, etc.

2° La *catatonie* est caractérisée par des états particuliers de stupeur ou d'excitation, aboutissant le plus souvent à la démence, et accompagnés de négativisme, de stéréotypie et de suggestibilité dans les mouvements d'expression et dans les actes (Kraepelin). Dans cette forme la conscience est plus troublée, le malade est plus désorienté. Le début,

en général subaigu, s'annonce par un état de dépression psychique qu'accompagnent des troubles sensoriels et des conceptions délirantes multiples, sans altération de la mémoire.

La *stupeur catatonique* est dominée par les manifestations du négativisme et de la suggestibilité. Les négativistes opposent à toutes les influences étrangères une résistance élastique : essaye-t-on de déplacer les membres, d'ouvrir les yeux, on se heurte à une contraction musculaire antagoniste. Si l'on en triomphe, les membres reprennent leur position première. Refus de s'alimenter, de se lever, de se vêtir, résistance pour changer de place, rétention volontaire des urines, de la salive, insensibilité à toutes les influences extérieures, tels sont les signes les plus habituels du négativisme. La suggestibilité se révèle par la catalepsie (attitudes catatoniques : flexibilité cireuse des muscles qui conservent les positions les plus anormales qu'on leur impose), par l'écholalie (reproduction des mots), l'échopraxie (reproduction des gestes). Le négativisme et la suggestibilité se succèdent sans ordre. Souvent surviennent des impulsions subites.

L'excitation catatonique se distingue par la tendance à la stéréotypie dans le langage et les actes. La stéréotypie est caractérisée par la durée anormale des impulsions motrices, qu'il s'agisse d'une contracture permanente d'un certain groupe de muscles ou de la répétition fréquente d'un même mouvement. Les catatoniques adoptent souvent une marche spéciale (marche en cercle, en carré), exécutent un certain nombre de fois un même mouvement, battent des mains, sautent, font des grimaces, dansent, gesticulent, présentent des tics très variés. La stéréotypie

est très fréquente dans les paroles et dans les écrits : les malades répètent les mêmes phrases, les mêmes mots, ou les déforment plus ou moins.

Dans les formes hébéphréno-catatoniques, les interprétations, en général éphémères, ne créent pas de difficultés pour le diagnostic. Mais dans certains cas de formes frustes on pourrait hésiter ; la constatation de quelques-uns des signes que nous venons d'énumérer permettra d'éviter l'erreur.

3° *Démence paranoïde.* — Le tableau clinique est ici le suivant (Kraepelin) : affaiblissement intellectuel à développement rapide, avec conservation complète de la lucidité, accompagné de conceptions délirantes et, habituellement aussi, de troubles sensoriels qui constituent les symptômes prédominants pendant de nombreuses années. Il s'agit d'idées de grandeur ou de persécution, point ou peu systématisées, très mobiles, avec excitation légère. Le diagnostic avec le délire d'interprétation se fait généralement d'après les caractères mêmes de ces conceptions : « Par leur multiplicité, leur mobilité, leur niaiserie, leur extravagance, elles égalent, si même elles ne dépassent celles des paralytiques généraux » (Séglas). Les réactions sont parfois en opposition avec la nature des idées : une démente paranoïde réclamait presque chaque jour sa sortie en pouffant de rire. La perte des facultés affectives est un symptôme capital chez ces sujets : contrairement aux interprétateurs, « très primitivement rien ne les touche, rien ne les émeut[1] », pas plus leurs idées de grandeur que leurs idées de persécution. Dumas, analysant l'état mental de

1. Masselon, *Psychologie des déments précoces*, Thèse Paris, 1902.

l'un d'eux, le considère comme un « rêveur dans l'ordre intellectuel et un indifférent dans l'ordre affectif[1] ». On observe enfin dans la démence paranoïde quelques troubles de la conscience, et certains des signes, plus ou moins atténués, des formes hébéphréno-catatoniques (maniérisme, verbigération, stéréotypies). Parfois, comme signe précurseur, survient un délire interprétatif dont il est difficile alors de déterminer la nature.

Un de nos malades, étudiant en droit, eût à l'âge de 23 ans des idées très actives de persécution à base d'interprétations : des allusions, des articles de journaux, des annonces de publicité, des jeux de mots, des gestes, alimentent son délire. On lui tend des pièges, la police le poursuit, on le fait causer, on l'étudie à fond partout où il passe ; la Sûreté et le Grand-Orient s'occupent de lui ; il est mêlé à l'affaire des fiches. Interné deux ans après (1905), il est dans un état de perplexité et de confusion dû à la multiplicité des interprétations. Il se croit condamné à mort, fait des tentatives de suicide, il s'enfonce une épingle dans le ventre parce qu'ayant vu le médecin planter une épingle dans une pelote, il s'imagine qu'on a voulu ainsi lui indiquer le moyen d'en finir. Il croit la maison truquée : des courants électriques le font agir, le poussent à refuser les aliments, troublent ses idées, l'empêchent de dormir. Il interprète tout ce qu'il voit et entend, ainsi que les événements politiques. En 1906, il croit que sa mère a été coupée en morceaux, et quand elle vient le voir, il prétend que c'est une femme automatique, artificielle. — Actuellement (1908) les interprétations persistent, mais il est permis de diagnostiquer une démence paranoïde : le malade est devenu apathique, indifférent, il a fréquemment des impulsions violentes, il imite tous les actes extravagants qu'il voit faire par les autres pensionnaires, il a des hallucinations et des troubles cénesthé-

1. Dumas, *La logique d'un dément*, Revue philosophique, février 1908.

siques qu'il interprète, des idées de persécution : on le tourmente au moyen d'instruments prismatiques, on lui envoie du fluide dans l'oreille. On voit se succéder chez lui des périodes de mutisme, de tristesse, de gaîté ; il a des tendances à la stéréotypie, au maniérisme et à la catatonie ; ses sentiments affectifs sont diminués. Il prétend qu'on lui a enlevé son ventre et qu'on l'a remplacé par un autre, qu'il a des fesses en caoutchouc, qu'il est une femme, qu'on lui prend son cerveau, qu'il devient fou.

Rappelons enfin à propos de ces délires interprétatifs symptomatiques de la démence paranoïde que nombre d'observations de *paranoïa originelle* doivent rentrer dans le cadre de la démence précoce. Le diagnostic au début est souvent malaisé ; plus tard ces cas se distinguent du délire d'interprétation par l'absurdité, l'incohérence du roman construit, sa durée généralement transitoire, sa désagrégation rapide. Nous avons observé un malade qui bâtit un délire rétrospectif simulant une paranoïa originelle : à la suite de l'examen d'une photographie il se croit fils de Napoléon et il adresse à son prétendu père des lettres assez correctes pour laisser supposer l'existence d'un délire d'interprétation. Deux ans plus tard la verbigération, les stéréotypies, l'indifférence, les hallucinations quasi-permanentes rendent toute confusion impossible.

III. — PSYCHOSES SYSTÉMATISÉES HALLUCINATOIRES

On peut prendre pour type de ces psychoses qui, la plupart, n'aboutissent que tardivement à l'affaiblissement intellectuel, le délire chronique à évolution systématique

(Magnan). Le diagnostic avec le délire d'interprétation offrant des difficultés, nous résumerons brièvement les quatre périodes de cette affection dont la succession méthodique fait du malade d'abord un inquiet, puis un persécuté halluciné, ensuite un mégalomane, enfin un dément[1].

Dans la première période, période d'incubation, ou d'interprétation, se manifeste une inquiétude vague, une tendance aux soupçons. Les interprétations sont les symptômes principaux de cette phase qui peut durer deux ou trois ans : le malade trouve une signification blessante aux gestes, aux regards, aux sourires qu'il surprend autour de lui, il s'attribue les injures qu'on peut entendre dans la rue, il comprend des mots à double sens, etc.

La seconde période est celle de la systématisation délirante sous l'influence des hallucinations de l'ouïe. Le persécuté incrimine d'abord un « on » indéterminé, puis une collectivité ; enfin précisant ses accusations, il désigne un persécuteur. L'hallucination de l'ouïe est le phénomène capital de cette période. Elle évolue elle-même progressivement : ce sont d'abord des bourdonnements, des sifflements, des sons de cloches ; puis des chuchotements et enfin des mots isolés, des injures prononcés à voix haute. L'éréthisme sensoriel augmentant avec les progrès de la psychose, les hallucinations auditives verbales deviennent plus fréquentes. Le malade entend non seulement un mot ou une phrase, mais de longs monologues, des discussions entre ses « invisibles » ; parfois même les applaudissements ou les railleries de tout un auditoire ; chacune de ses

1. Voir Magnan et Sérieux, *Le délire chronique*, Paris, 1892.

pensées est répétée comme un écho, chacun de ses actes est annoncé à haute voix. Enfin apparaît un cortège de troubles sensoriels variés : hallucinations motrices verbales, hallucinations de l'odorat, du goût et même, encore que plus rarement, de la vue, — troubles de la sensibilité générale, de la cénesthésie.

Chez certains, les hallucinations motrices verbales deviennent prédominantes ; c'est la variété psycho-motrice du délire de persécution (persécutés-possédés de Séglas). Ces voix intérieures sont localisées en différents endroits du corps : gorge, estomac, abdomen ; elles s'accompagnent parfois de mouvements involontaires de la langue ou des lèvres, interrompent le persécuté au milieu d'une conversation, l'empêchent de parler ou le poussent au contraire à prononcer malgré lui certains mots. Quelquefois on observe des impulsions irrésistibles ou des aboulies subites. Ces troubles de la volonté donnent aux malades la conviction d'être dominés ou possédés : ils arrivent ainsi au dédoublement de la personnalité, supposent qu'un être vivant, un homme même, a pénétré dans leur corps ; quelques-uns se croient possédés du démon.

Dans une autre variété qui aboutit également à des idées de possession ou de négation, ce sont les hallucinations cénesthésiques qui tiennent la première place. Les persécutés se plaignent d'être horriblement secoués par des décharges électriques, magnétisés par les rayons X, brûlés par le radium ; leurs « invisibles » les endorment, les étranglent, leur rongent les chairs, leur dévorent les entrailles. Des néologismes expriment ces tortures surnaturelles : l'un se dit « émétisé », l'autre reçoit des « gylades de strychnine ».

Le délire atteint à ce moment son plus haut degré d'activité ; la systématisation est achevée : l'origine, la nature, le but des persécutions sont connus et provoquent, suivant le caractère du sujet, des réactions de défense ou d'attaque. Entièrement absorbé par ses troubles hallucinatoires, le persécuté devient de plus en plus étranger à son milieu, il vit en dehors de la société, et commence à se façonner une personnalité nouvelle.

C'est le début de la troisième période, ou période de mégalomanie. Le délire de persécution perd de son activité, se réduit à des formules stéréotypées, se métamorphose peu à peu en un délire de grandeur ; le paria devient un personnage illustre : l'un se dit chef de l'État, ou fils de Napoléon, l'autre parle de milliards, etc...

Mais « à mesure qu'il grandit dans sa propre estime, à mesure qu'il se hausse sur un piédestal, l'aliéné descend dans l'échelle intellectuelle » (Garnier). Il s'achemine graduellement vers la quatrième période ou période de déclin. Le niveau mental baisse peu à peu ; le malade se borne à répéter les mêmes conceptions délirantes, mélange incohérent d'idées de persécution et de grandeur exprimées en un langage plein de néologismes. Indifférent à tout ce qui l'entoure, il adopte parfois des attitudes spéciales, se tient à l'écart, tantôt immobile et muet, tantôt parlant à voix basse en d'interminables soliloques.

Cette description, malgré sa brièveté, met en lumière les différences considérables qui séparent les délires systématisés hallucinatoires du délire d'interprétation. Les deux psychoses offrent assurément quelques traits de ressemblance : systématisation précise, intervention des interprétations, conservation de la lucidité. Mais nombreux

sont en revanche les caractères qui les distinguent.

A la première période, alors que le malade s'en tient encore aux seules interprétations, une observation attentive et prolongée devient nécessaire. Cependant les interprétations ont, dans l'une et l'autre forme clinique, des caractères particuliers. Le délirant halluciné éprouve un changement intime qui l'inquiète ; il repousse d'abord les pensées qui l'assaillent, il a conscience de leur désaccord avec sa mentalité antérieure ; il se montre indécis. Il n'arrive à la certitude, à la systématisation que le jour où l'idée délirante est devenue sensation. Rien de semblable dans le délire d'interprétation dont l'origine se perd dans le lointain. Loin d'être consécutive à une modification brusque, l'interprétation n'est que l'épanouissement des tendances antérieures. Le délire s'organise au moyen des perceptions actuelles et des souvenirs anciens, il s'enrichit chaque jour, il n'attend pas pour se systématiser, l'éclosion de troubles sensoriels.

A la seconde période les différences s'accusent d'abord par l'intervention des hallucinations qui constituent en grande partie la trame du délire chronique. Il ne s'agit pas ici de ces accidents épisodiques signalés chez les interprétateurs, mais d'un état d'éréthisme sensoriel permanent. C'est l'hallucination de l'ouïe qui, en général, fait cesser les hésitations et oriente définitivement les conceptions. Cette psychose sensorielle suit elle-même une progression qui, du trouble élémentaire, du bruit encore indistinct, aboutit, par une série d'échelons, à l'écho de la pensée, altérant de plus en plus la personnalité. Dans le délire d'interprétation au contraire, la personnalité n'est jamais ni dédoublée ni transformée.

« Je crois ne pas me tromper, dit Kraepelin, en considérant l'absence de trouble primitif de la volonté dans la Paranoïa comme en rapport étroit avec l'absence de délire de possession corporelle. L'idée que des forces étrangères agissent, comme le ferait la télépathie, sur l'organisme, sur les sensations, les pensées, les actes volontaires, n'est pour moi que l'expression de ce même trouble de la volonté qui se reconnaît dans toutes les manifestations extérieures des déments précoces. Dans la vraie Paranoïa j'ai quelquefois observé l'idée d'une influence provenant d'aliments empoisonnés, mais jamais par contre la conception d'être livré, comme un jouet inerte, à la domination d'une personnalité étrangère. Les idées de préjudice peuvent être extrêmement romanesques et invraisemblables mais elles se maintiennent cependant toujours, ainsi que les idées de grandeur, dans le cadre des choses possibles et naturelles ; les fictions de pure fantaisie sont exceptionnelles. La personnalité corporelle ou psychique, si elle peut être lésée ou s'accroître, devenir l'objet de la haine ou se revêtir d'une haute dignité, reste ce qu'elle était dans sa nature intime. Le malade est éclairé sur sa mission, sur les pièges qu'on lui tend, sur les promesses qu'on lui fait, sur ses revendications, mais sa personnalité elle-même n'est soumise à aucune transformation, comme il arrive souvent dans la démence précoce. La psychose n'anéantit donc pas et n'altère pas le noyau de la personnalité ; elle produit seulement une falsification morbide de la conception du monde. »

On insiste souvent sur la rigueur avec laquelle le persécuté halluciné organise son délire ; mieux vaudrait dire qu'il le subit, qu'il lui est imposé, en quelque sorte, par l'automatisme de ses centres sensoriels. Il n'a nullement

conscience d'élaborer lui-même ses hallucinations ; elles ne font pas partie de son moi, il les attribue à une force mystérieuse, il invente des néologismes qui lui semblent adéquats à l'étrangeté de ces phénomènes. Qu'aurait-il besoin dès lors d'observer le milieu extérieur ? il vit dans le surnaturel, il s'isole, il se retranche du monde. « Egoïste à l'excès, dit Legrand du Saulle, insouciant, imprévoyant, n'aimant personne et n'étant susceptible d'aucune pensée bienveillante,... ne pensant qu'à lui-même et à ses ennemis, oubliant totalement la gestion de sa fortune, ne s'acquittant plus de ses fonctions, méconnaissant tous ses devoirs, le persécuté s'enferme en quelque sorte dans son cercle d'anxiétés douloureuses et de misanthropie haineuse. » Il y a donc chez lui un rétrécissement progressif du champ psychique. Dans la plupart des cas, loin d'augmenter le nombre de ses ennemis en même temps que grandissent ses souffrances, il tend à le restreindre et, après avoir accusé une collectivité, il désigne un individu dont il exagère la puissance, en attendant qu'il s'exhausse lui-même.

Combien différent, le persécuté interprétateur ! Chez lui point de rupture avec le monde extérieur ; il y puise tous les éléments de son délire. Loin de subir ses conceptions vésaniques, il les crée lui-même, les coordonne ; elles font partie intégrante de son moi, et il sait les défendre par des arguments nombreux, sans invoquer des forces invisibles. Son système reste à peu près vraisemblable, il se maintient dans la sphère des idées de préjudice, des idées de jalousie, et conserve parfois l'apparence du non-délire. Trouvant autour de lui la matière de ses interprétations, le malade n'accuse pas un « on » imaginaire, mais très rapidement fixe ses soupçons ; il désigne, dès le début, son

persécuteur. Contrairement aux sujets précédents il amplifie peu à peu son roman délirant qui englobe des personnalités de plus en plus nombreuses.

En résumé, à la seconde période du délire chronique, le diagnostic s'impose le plus souvent par l'intensité des troubles sensoriels et cénesthésiques, la fréquence des néologismes, et la physionomie spéciale. On peut hésiter pourtant dans les cas où ces hallucinés conservent leur lucidité et restent réticents. Mais ils n'arrivent qu'exceptionnellement à dissimuler tout à fait leurs hallucinations : ils se trahissent par leur attitude, leurs gestes, un air attentif sans raison, des exclamations singulières ; ils répondent à leurs voix, sourient sans motif, exécutent des actes bizarres motivés par leurs troubles sensoriels. D'autre part leur dialectique reste inférieure à celle des interprétateurs. L'hallucination n'a pas besoin de preuves ; elle est le meilleur des arguments du malade ; essaye-t-il de la cacher, c'est une lacune dans son système.

Le délire d'interprétation, d'autre part, peut quelquefois se présenter avec certains des caractères des délires sensoriel. La couleur des conceptions, l'association d'idées de persécution et de grandeur sont parfois traits communs aux deux psychoses. Que des bouffées hallucinatoires interviennent dans le délire d'interprétation et la ressemblance sera encore augmentée. Mais ces troubles sensoriels, d'ailleurs rares, demeurent presque toujours épisodiques, transitoires, réduits à une phrase ou à un mot, insuffisants à diriger le système vésanique. Leur progression n'est pas méthodique, ils surgissent brusquement pour s'évanouir en général aussi vite. Parfois même ces hallucinations sont critiquées par le malade, réduites à leur juste valeur ou considérées

comme le résultat de manœuvres hostiles. L'interprétateur se rend compte alors qu'il s'agit d'un trouble subjectif tandis que l'halluciné au contraire objective toujours et ne songe pas à discuter ses « voix ».

Parfois, bien que des hallucinations ne puissent être mises en évidence, on nere pousse pas toujours le diagnostic de psychose systématisée hallucinatoire ; on admet à tort dans ce cas que le persécuté dissimule ses troubles sensoriels. Il arrive même que l'interprétateur avoue avoir entendu un jour tel ou tel mot. Or assez souvent cette voix a été réellement perçue. « Deux causes principales, dit J. P. Falret, contribuent à faire exagérer le nombre des hallucinés : l'interprétation donnée au langage des malades et la difficulté de distinguer les illusions des hallucinations ». Il ne faut donc pas se contenter sur ce point de la simple affirmation des sujets, mais les interroger avec soin, comme le recommande Baillarger. On s'aperçoit alors que nombre de faits, pris pour des hallucinations, ne sont que l'expression de la réalité ou l'interprétation de regards, de signes, de gestes[1].

A la troisième période du délire chronique, quand prédominent les idées de grandeur, le diagnostic s'appuie sur les commémoratifs. Si ces derniers manquent, la confusion

[1] En pratique — par suite d'une idée préconçue de certains aliénistes pour qui il n'y a pas de délire systématisé de persécution sans hallucinations auditives — il n'est pas rare de voir des interprétateurs considérés comme présentant manifestement des hallucinations de l'ouïe. Dans certains cas enfin, une seconde cause d'erreur intervient : les prétendus aveux des malades ; or ces « aveux » sont pure moquerie. Une de nos pensionnaires, exaspérée de se voir tenue par sa famille, par les infirmières et même par un médecin, pour hallucinée de l'ouïe, répondait parfois ironiquement quand on lui demandait comment elle était arrivée à telle ou telle conviction : « Je le sais par mes voix », alors qu'en réalité il s'agissait exclusivement de déductions interprétatives.

n'est guère davantage possible. L'apparition des idées de grandeur coïncide avec la désagrégation commençante et s'accompagne d'une altération profonde de la personnalité. Les hallucinations, les néologismes, les propos et les actes stéréotypés, l'affaiblissement intellectuel manifeste sont autant de signes qui établissent un contraste marqué avec l'activité psychique persistante des interprétateurs.

CHAPITRE VII

HISTORIQUE

I. *En France.* — 1° Les interprétations délirantes et les délires raisonnantes. — Esquirol (monomanie intellectuelle, illusions). — Leuret (arrangeurs). — Baillarger. — J.-P. Falret (illusions mentales). — Lasègue (délire de persécution). — J. Falret (persécutés raisonnants). — Marcé, Linas... — 2° Premières ébauches des psychoses à base d'interprétations. — Magnan : délires intellectuels des dégénérés. — Legrain. — Sérieux : délires des dégenérés à base d'interprétations. — Séglas. — Gilbert Ballet : délires systématisés chroniques des débiles. — 3° Le délire d'interprétation. — P. Sérieux et J. Capgras. — Vurpas. — Deny et Camus. — Bibliographie des derniers travaux.

II. *A l'étranger.* — Allemagne. — Paranoïa simple chronique. — Krafft-Ebing, Schüle, Mendel, Werner, Ziehen, Wernicke. — La Paranoïa de Kraepelin.
Suisse : Bleuler. — Italie : Tanzi. — Angleterre. — Russie. — Suède. — Amérique : Moreira et Peixoto.

Dans l'historique du délire d'interprétation nous chercherons à dégager, au milieu des groupements nosologiques de nos prédécesseurs, ce qui appartient à cette psychose, et à montrer comment on est arrivé, progressivement, à la distinguer des formes morbides diverses qui l'englobaient.

I. — De tout temps l'attention des observateurs fut attirée par une catégorie d'aliénés qui, malgré des idées délirantes

manifestes, conservent l'intégrité apparente de leurs facultés intellectuelles et ne déraisonnent que sur quelques points. Confondus sous le nom de « mélancoliques », ils étaient distingués des sujets atteints de « délire général ». Il serait trop long, et sans grand intérêt, de rechercher dans les auteurs anciens les premiers linéaments du délire d'interprétation ; aussi laisserons-nous de côté tous les travaux antérieurs au XIXe siècle.

1°. — Selon Pinel (1809) la mélancolie « embrasse toutes ces anomalies partielles qui suscitées par des pseudo-perceptions, des conceptions chimériques, se traduisent par des craintes, des défiances ou des convictions plus ou moins tenaces ». La plupart de ces malades restent susceptibles de « raisonner juste sur les points étrangers à leurs préoccupations ». « C'est quelquefois une bouffissure d'orgueil et l'idée chimérique de posséder des richesses immenses ou un pouvoir sans bornes[1]... »

En 1832 Esquirol distingue des hallucinations les *illusions* qui comprennent « les jugements faux sur les sensations internes et externes... Les illusions des sens reconnaissent (entre autres causes) l'état anormal du cerveau... L'intelligence et les passions concourent donc, avec les sens, aux illusions des aliénés ». Plus tard Esquirol crée la *monomanie*, « lésion partielle de l'intelligence, des affections ou de la volonté », divisée en *lypémanie*, délire partiel avec « passion triste et oppressive », et en *monomanie proprement dite*, délire partiel avec « passion excitante ou gaie[2] ». Cette dernière comprend, suivant

1. Pinel, *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, 2e édition, Paris, 1809.

2. Esquirol, *Des illusions des sens chez les aliénés* (*Erreurs des sens*).

qu'il s'agit d'une lésion de l'intelligence, de l'affectivité ou de la volonté, la *monomanie intellectuelle*, la *monomanie affective* et la *monomanie instinctive.* Certains traits de la monomanie intellectuelle peuvent se rapporter aux psychoses interprétatives :

« Le désordre intellectuel, écrit Esquirol, est concentré sur un seul objet. Les malades partent d'un principe faux, dont ils suivent sans dévier les raisonnements logiques, et dont ils tirent des conséquences légitimes qui modifient leurs affections et les actes de leur volonté ; hors de ce délire partiel, ils sentent, raisonnent, agissent comme tout le monde; des illusions, des hallucinations, des associations vicieuses d'idées , des convictions fausses, erronées, bizarres sont la base de ce délire. »

Leuret (1834) dans son étude : *Cohésion anormale et fixité d'idées fausses se rapportant aux choses psychiques ou objets de la pensée*[1], émet, à propos de malades qu'il appelle les *arrangeurs*, certaines considérations qui semblent pouvoir s'appliquer aux délires interprétatifs.

« Souvent l'*arrangeur* est habile : il donne avec un talent particulier une apparence de réalité à ses conceptions. Pour prouver ce qu'il a dans l'esprit tout lui sert : il n'est dissuadé, ni embarrassé par aucune preuve contradictoire. Pourquoi, me dira-t-on peut-être, ne pas lui donner le nom de monomaniaque ?... Mais celui qui entend des voix, vous l'appelez aussi monomaniaque... Les voilà donc tous confondus sous la même dénomination. Au lieu de les confondre, moi je cherche à les distinguer, et je prends pour base de ma distinction le caractère essentiel de leur maladie. L'arrangeur n'a pas d'hallucination... ; il a une idée... il en est esclave... il est identifié avec elle... L'arrangeur n'a pas

1832. — *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal,* Paris, 1838.

1. Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie,* Paris, 1834, p. 46.

nécessairement une idée folle ; son idée, si elle n'est pas vraie, est au moins spécieuse, et il l'appuie sur des raisonnements... Il s'explique volontiers et souvent d'une manière très juste... Quelquefois il y a tant de suite et une si grande vraisemblance dans les accusations que portent certains aliénés... que l'on court à chaque instant le risque d'être trompé. Des faits en réalité les plus insignifiants ils tirent des conséquences qui, pour être fausses, n'en ont pas moins toutes les apparences du vrai. Ils sont eux-mêmes trompés par leurs conceptions, et ils y rattachent avec beaucoup d'art tout ce qui se fait autour d'eux. »

En 1840, Leuret [1] donne deux observations de « simple particulier qui veut épouser une princesse » et de « porteur de titre imaginaire » qui paraissent appartenir au délire d'interprétation. On y retrouve le symbolisme, les allusions par jeux de mots, les interprétations caractéristiques, l'absence d'hallucinations, l'existence exclusive « d'idées fausses, de conceptions délirantes, d'un délire d'idées » que Leuret considère comme n'étant que « l'exagération des défauts naturels aux malades ».

La doctrine des monomanies groupait ensemble des espèces différentes, tout en séparant au contraire des formes identiques, sans indiquer les moments divers de leur évolution. Suivant la remarque de Delasiauve, « dans le groupement des genres et espèces, reflétant un jugement empirique, on s'est plus attaché au caractère extérieur des phénomènes morbides qu'à leur signification déduite de leur analyse. » On acceptait en outre, sans une critique suffisante, la prédominance quasi-constante des troubles sensoriels, parce qu'en général on ne différen-

1. Leuret, *Du traitement moral de la folie*. Paris, 1840, p. 317 et 369.

ciait pas assez les hallucinations des interprétations. Baillarger (1849) et J.-P. Falret (1850-51) ont les premiers indiqué combien il est à la fois important et difficile de ne pas confondre les hallucinations avec les erreurs de jugement survenus à l'occasion des sensations, ou *illusions mentales*. Tandis que pour Esquirol la proportion des hallucinés dans les asiles s'élevait à 80 p. 100, elle ne devient pour J.-P. Falret que de 30 p. 100.

Baillarger a bien distingué les « *faux jugements à l'occasion des sensations* » des illusions [1]. Il montre que dans le premier cas il n'y a pas « illusion des sens ». Les malades interprètent « d'une certaine manière une sensation bien réelle » ; ils portent un faux jugement ou plutôt ont « une conception délirante à l'occasion d'une sensation ». Il s'agit d'une fausse « interprétation de certaines sensations bien réelles et nous pourrions dire bien normales ». Un aliéné escalade un mur et affirme ensuite qu'il n'avait nullement l'intention de se sauver : il a, dit-il, obéi à un geste qu'un administrateur de l'asile a fait devant lui dans la direction du mur. C'est exact, le geste avait été fait, nulle erreur n'avait eu lieu sur la sensation, l'interprétation seule avait été fausse. « Ce délire peut reconnaître deux sources. Tantôt il se produit à l'occasion de sensations externes, tantôt au contraire à l'occasion de sensations internes... A celui-ci on parle par un clignement d'yeux ; à cet autre par tel ou tel geste. » Baillarger cite une malade qui « a de véritables hallucinations de l'ouïe, mais son délire roule principalement sur des conceptions délirantes à l'occasion des sensations ». Ainsi un chiffre marqué sur une étoffe *veut dire* telle chose, un mot écrit sur un chiffon de papier *signifie* qu'on doit accorder à la malade telle faveur qu'elle réclame. A chaque instant on lui parle par toutes sortes de signes. « Elle a, dit-elle, bien des *alphabets* à sa disposition, tout lui indique ce qu'elle doit faire. Elle reçoit des ordres

1. Baillarger, *Recherches sur les maladies mentales*, Paris, 1890.

par plusieurs procédés. Ici, c'est une porte laissée ouverte qui veut dire qu'on lui ordonne de sortir, etc. »

J.-P. Falret sépare non moins nettement les interprétations des illusions sensorielles. Il distingue trois catégories d'illusions. Dans la troisième « se rangent tous les faits dans lesquels les malades jugent mal de la nature de l'impression. Cette espèce d'illusion a lieu toutes les fois qu'à l'occasion d'une impression normale, l'aliéné s'en émeut au point de la revêtir de toutes les idées fausses qui le préoccupent... Ces fausses interprétations ont quelquefois un certain caractère de fixité... Lorsque le jugement est faussé, à l'occasion d'une impression normale, c'est l'illusion mentale; une malade juge que ses compagnes sont des hommes, parce qu'à ses yeux des hommes seuls peuvent tenir le langage qu'elle entend autour d'elle[1] ».

Renaudin (1854) étudiant la « monomanie ambitieuse » remarque que tantôt les conceptions délirantes sont primitives et se compliquent ultérieurement de troubles sensoriels, tantôt les hallucinations donnent naissance aux conceptions délirantes[2].

Marcé (1862)[3] signale également « les interprétations vicieuses attachées à des sensations normalement perçues ». Il décrit sous le nom de monomanie les *délires partiels* qui « laissent intacte l'activité du sujet et souvent ne s'accompagnent ni d'excitation, ni de dépression ». Il distingue des *monomanies sensoriales* « constituées par des hallucinations » les *monomanies intellectuelles* « constituées par des conceptions délirantes... le malade interprète toutes les paroles, toutes les actions, même les plus insi-

1. J.-P. Falret, *Des maladies mentales et des asiles d'aliénés* Paris, 1864.

2. Renaudin, *Études médico-philosophiques*, Paris, 1854.

3. Marcé, *Traité pratique des maladies mentales*, Paris, 1862.

gnifiantes dans le sens de ses fausses conceptions ». Parmi ces monomanes prennent place persécutés, mystiques, ambitieux, inventeurs, érotomanes, obsédés, hypocondriaques et mélancoliques.

La dissociation des monomanies date surtout de Lasègue[1] (1852). La *lypémanie* fait place à deux affections différentes : *mélancolie* et *délire de persécutions*. A vrai dire le *délire de persécutions* de Lasègue comprend lui aussi un certain nombre de cas que l'on classera plus tard sous des étiquettes différentes. La proportion des persécutées femmes s'élevait à 25 p. 100 des entrées : ce chiffre suffit à prouver la trop grande extension du groupe. On y trouve à côté des délires sensoriels, les délires intellectuels. A l'occasion des illusions et des interprétations du début, Lasègue remarque : « Jusque-là le malheureux persécuté s'est maintenu dans les limites des sensations vraies sur lesquelles il a fondé ses inductions délirantes, un certain nombre de malades ne va pas au delà. Ce qu'il a entendu, il a pu, il a dû l'entendre, et bien qu'il ne dépasse pas cette mesure, il peut parcourir tous les échelons et arriver au terme le plus avancé de la maladie... L'hallucination de l'ouïe n'est ni la conséquence obligée, ni l'antécédent nécessaire du délire de persécution[2]. »

Lasègue (en dehors de ses recherches sur le « délire persécuteur » qui correspond à notre délire de revendication) n'est jamais revenu sur l'étude de ces délires de per-

1. Lasègue, *Du délire de persécutions*, Archives générales de médecine, fév. 1852. — Legrand du Saulle, *Le délire de persécutions*, in-8°. Paris, 1873.

2. Lasègue donne une observation, malheureusement écourtée, qui semble pouvoir être classée dans les délires interprétatifs. Il parle d'un malade qui, « travaillé par le besoin d'expliquer, limitait spontanément ses interprétations dans le cercle le plus étroit ».

sécutions basés sur des interprétations. Dans une communication, faite en 1880, il déclare même que « l'hallucination de l'ouïe est un symptôme pathognomonique du délire de persécution : le persécuté peut s'en passer pendant quelque temps, mais elle lui arrive toujours à un moment donné ». Parlant des interprétations qui se montrent au début du délire, il les désigne du nom d' « hallucinations initiales, causales », par opposition aux troubles sensoriels vrais ou « hallucinations consécutives, terminales. »

D'après Morel (1860) les interprétations maladives sont « dans la généralité des cas comme la période d'incubation, sinon comme le premier degré des illusions et des hallucinations. Ces derniers phénomènes peuvent manquer lorsque le mal est enrayé dans son cours ; néanmoins les interprétations maladives existent toujours[1] ». Il classe dans ses *folies héréditaires* certains persécutés ou ambitieux, « maniaques raisonnants, systématisateurs intrépides qui ne reculent devant aucune conséquence absurde » ; ces sujets appartiennent peut-être au délire d'interprétation.

Dans la *folie raisonnante* ou *folie lucide* prennent place quelques délires interprétatifs. Certains « monomanes lucides » de Trélat[2] ressemblent à des interprétateurs.

Jules Falret (1866), dans une communication où il s'élève contre le rang d'entité morbide assigné à la folie raisonnante, a peut-être en vue le délire d'interprétation quand il parle de persécutés, pris pour des fous raisonnants, dont l'état mental est souvent difficile à diagnostiquer et que l'on rencontre plutôt dans la pratique civile que dans les asiles d'aliénés : il ne signale pas de troubles sensoriels.

1. Morel, *Traité des maladies mentales*, Paris. 1860.
2. Trélat, *La folie lucide*, Paris, 1861.

Il s'agit de « certains délires de persécution, encore mal systématisés, ou en voie d'évolution, que les malades parviennent à dissimuler, dont le développement est tout intérieur et qui ne se manifestent au dehors que par l'excentricité des actes, les altérations des sentiments et les désordres de la conduite. Ces aliénés, qui appartiennent en réalité au délire partiel avec prédominance d'idées de persécutions se font le centre de tout ce qui les entoure ; ils se renferment dans leur orgueil et se croient l'objet de l'attention et de l'animadversion générales ; ils interprètent contre eux-mêmes tous les faits les plus insignifiants qui se passent autour d'eux et s'imaginent être victimes de la malveillance, de la haine ou de la répulsion de tous ceux avec lesquels ils vivent[1] ».

En 1878, J. Falret décrivit une variété de persécutés raisonnants (persécutés héréditaires ou persécutés-persécuteurs), chez lesquels, comme il le dit lui-même expressément, les interprétations délirantes ne jouent qu'un rôle tout à fait accessoire[2]. Ce sont les malades que nous classons dans le délire de revendication.

Foville, en 1871, dans sa monographie sur la *mégalomanie*, n'insiste pas sur les formes non hallucinatoires. Pour lui les conceptions délirantes, quand elles sont primitives (et non secondaires aux hallucinations), « finissent presque toujours tôt ou tard par s'accompagner d'hallucinations[3] ».

Linas (1875) entrevoit les délires interprétatifs avec idées de persécution.

1. J. Falret, *Folie raisonnante ou folie morale*, 2e discours à la Société médico-psych., 29 octobre 1866, in *Études cliniques sur les maladies mentales et nerveuses*, Paris, 1890.

2. Voir sur ce point important et discuté le chapitre *Nosographie*.

3. A. Foville, *Étude clinique de la folie avec prédominance du délire des grandeurs*, Paris, 1871.

« Cette forme de délire partiel, dit-il, consiste quelquefois uniquement dans des conceptions et des interprétations délirantes ; le malade s'imagine qu'il a des ennemis acharnés à lui nuire... un autre se figure qu'il a été dénoncé à la justice... Ces malades interprètent toujours dans le sens de leur délire tout ce qu'ils voient et tout ce qu'ils entendent[1]. »

Delasiauve (1877) admet un *délire systématisé perceptif* basé sur des illusions[2].

En somme la plupart des auteurs, à l'exception de Leuret, n'insistent guère sur la distinction entre les aliénés hallucinés et les interprétateurs. L'idée de persécution, quelle que soit son origine, demeure le symptôme pathognomonique, et les délires systématisés sont divisés d'après la couleur des idées délirantes. Même au cours de la longue discussion sur le « *délire chronique* » à la Société médico-psychologique (1886-1888) la question des délires systématisés à base d'interprétations n'attire pas l'attention. Il est permis de supposer que les divergences d'opinion eussent été moins profondes si l'on eût tenu compte davantage des interprétateurs.

2°. — Il faut arriver à Magnan pour voir la classification des délires systématisés reposer, non pas sur des formules contingentes, mais sur des caractères moins superficiels, tirés de la marche de la maladie, de ses caractères essentiels et du terrain sur lequel elle évolue. Dès 1877 Magnan enseigne que le délire de persécution peut se constituer de deux façons différentes : tantôt directement, tantôt sous l'influence de fausses sensations. Il donne un exemple

1. Linas, Art. *Monomanie* in Dict. encyclop. d. scienc. médic., 1875.

2. Delasiauve, *Classification des maladies mentales*. Communication à la Soc. d. Médecins des Bureaux de bienfaisance, 9 janv. 1877.

de délire de persécution succédant à une conception délirante. En 1890, il revient à différentes reprises sur cette idée que, chez les dégénérés, le délire de persécution s'organise parfois sans le concours d'hallucinations et sous l'influence d'interprétations[1]. Il insiste de nouveau, en 1895, sur les délires psycho-sensoriels et les « délires intellectuels ».

Dans ces dernières formes « le délire, purement intellectuel, n'est basé que sur des illusions et des interprétations délirantes. Mais en réalité ce caractère du délire n'a qu'une importance secondaire, car bien qu'incidentes, accessoires, les hallucinations peuvent apparaître et rendre au même moment le diagnostic difficile. Ce qui donne à ces délires leur véritable estampille, c'est l'indication tirée de leur genèse et leur évolution. Dans les formes non hallucinatoires, la psychose, considérée à l'âge adulte, plonge manifestement ses racines dans un passé plus lointain : le plus souvent en effet elle a débuté dans l'enfance, dénonçant ainsi d'une manière irréfutable la dégénérescence héréditaire. Mais ici encore elle s'est installée presque toujours brusquement ; elle est sortie de toutes pièces, tout d'un coup, de l'inconscient. Une coïncidence fortuite, un événement futile, un mot prononcé au hasard devant l'enfant, ont subitement inspiré l'idée de persécution... Habituellement se joint une idée de grandeur... Cette idée de persécution systématisée dès l'abord, reste toujours identique à elle-même ; sans doute elle s'impose de jour en jour avec plus de force à mesure que de quotidiennes illusions, que de continuelles interprétations délirantes semblent la confirmer, mais jamais elle n'évolue, jamais elle ne se transforme : elle peut disparaître, sauf à se remontrer plus tard. Les caractères des formes non hallucinatoires des délires systématisés de persécution chez les dégénérés sont la rapidité d'apparition du délire dans une forme dès le début complète, l'absence

1. Magnan, *Leçons cliniques sur les maladies mentales. Le délire chronique*, recueillies par Journiac et Sérieux, Paris, 1890.

d'évolution, la fixité comparable à celle de l'idée obsédante, avec possibilité de la disparition[1]. »

Magnan a donc dépeint des malades atteints de psychoses interprétatives, sans les séparer des autres dégénérés; il admet la possibilité soit de l'incurabilité, soit d'une démence rapide, soit d'une guérison.

Legrain, étudiant les « délires à évolution chronique chez les dégénérés » (1886), note l'absence fréquente des hallucinations.

« Le délire, dit-il, tout à fait à son origine, est représenté par de simples interprétations absurdes, illogiques de faits réels... peu à peu le fait primordial, base de la première interprétation délirante, s'efface de leur souvenir; reste l'idée délirante qui continue à évoluer seule... Les malades interprètent à leur détriment certains événements... Ce délire n'est qu'une déviation des facultés... qui poursuivent une fausse piste... La genèse du délire explique l'absence si fréquente des hallucinations... On voit en effet, des délires évoluer chroniquement... sans présenter de véritables hallucinations ; l'illusion au contraire est beaucoup plus fréquente[2]. »

Cullerre (1888) décrit divers psychopathes dont quelques-uns semblent des interprétateurs[3].

En août 1890, P. Sérieux insiste sur les délires à base d'interprétations et propose la classification suivante des diverses psychoses des dégénérés[4] :

1. Magnan, *Leçons cliniques* recueillies par Pécharman, Paris, 1897.

2. Legrain, *Du délire chez les dégénérés*, Th. Paris, 1886; Magnan et Legrain, *Les dégénérés*, Paris, 1895.

3. Cullerre, *Les frontières de la folie*, Paris, 1888.

4. P. Sérieux, *Du délire chronique à évolution systématique*, Congrès internat. d. médecine de Berlin, in *Progrès médical*, 16 août 1890, et Actes du Congrès, Abtheilung IX, p. 108.

a. Psychose des persécutés-persécuteurs. Dans cette forme il n'y a ni évolution, ni hallucinations.

b. Délire de persécution systématisé hallucinatoire, souvent polymorphe, de courte ou quelquefois de longue durée, sans tendance évolutive.

c. *Délire de persécution systématisé, non hallucinatoire, à base d'interprétations délirantes.*

d. *Mégalomanie avec ou sans hallucinations.*

Peu après le même auteur écrit : « Peut-être y aurait-il lieu de faire parmi les délires systématisés des héréditaires une place spéciale à ces formes cliniques non hallucinatoires (nous ne voulons pas faire ici allusion à la folie des persécutés-persécuteurs). Qu'il s'agisse d'idées systématisées de persécution ou d'idées ambitieuses, la chose importe peu ; ces psychoses qui sont l'apanage des seuls dégénérés, ont d'autres éléments caractéristiques : leur marche est chronique, mais sans évolution progressive ; elles reposent exclusivement sur un vaste échafaudage d'illusions, et surtout, croyons-nous, d'interprétations délirantes multiples qui suffisent, sans l'intervention d'hallucinations, à l'édification d'un roman délirant bien charpenté. Ces psychoses non hallucinatoires se montrent souvent d'une façon précoce dès l'enfance et peuvent persister toute la vie durant sans modifications. Ajoutons cependant que dans certains cas des hallucinations peuvent apparaître ; ces troubles sensoriels, dont le rôle est toujours accessoire, ne laissent pas cependant que de rendre parfois le diagnostic incertain, jusqu'à ce qu'un examen plus complet, ait montré, comme substratum constant et suffisant de ces psychoses, des interprétations délirantes [1]. »

Magnan accepte, en 1892, cette description et la reproduit dans la monographie du *Délire chronique* [2].

1. P. Sérieux, *Le délire chronique à évolution systématique et les psychoses des dégénérés*, Bullet. de la Soc. de médec. mentale de Belgique, décemb. 1890 ; mars 1891.

2. Magnan et P. Sérieux. *Le délire chronique à évolution systématique*, Encyclopéd. d. Aide-mémoire, Léauté, 1892, p. 144-149.

Séglas (1890), indiquant en termes précis la distinction, sur laquelle nous insistons, entre le délire d'interprétation et le délire de revendication, décrit, à côté des variétés hallucinatoires, deux sortes de délires à base d'interprétations délirantes[1].

1° « Le *délire des persécutés-persécuteurs* : Ici plus d'hallucinations, pas de délire formulé, mais seulement des interprétations délirantes ; pas de modifications successives dans la couleur des idées, mais seulement une extension de plus en plus grande du délire... C'est un délire de revendication plutôt qu'un délire de persécution.

2° « Le *délire de persécution à interprétations délirantes simples.* Les malades sont des persécutés et non plus des persécuteurs ; mais le délire se systématise en restant toujours identique à lui-même, sans parcourir les étapes des premières variétés (hallucinatoires) et ne repose absolument que sur des interprétations délirantes sans adjonction d'hallucinations. »

Séglas admet aussi des mégalomanes à délire systématisé chez lesquels le délire repose sur des interprétations délirantes.

En 1892, Falret dans une note brève semble faire allusion au délire d'interprétation (voir *Essai nosographique,* chapitre VIII.)

La même année Gilbert Ballet signale que les persécutés auto-accusateurs n'ont pas en général d'hallucinations, mais des interprétations délirantes. Il donne en 1893, une observation de délire de persécution avec interprétations, sans hallucinations, qu'il classe dans le groupe des persécutés-dégénérés[2]. Il admet, avec Magnan, que ce délire

1. Séglas, *Diagnostic des délires de persécution systématisés,* Semaine médicale, déc. 1890, n° 50.

2. Gilbert Ballet, *Leçons cliniques, Psychoses et affections nerveuses* Paris, Doin, 1897, 2e et 5e leçon faites en 1893 : et *Les Psychoses,* in Traité de médecine Charcot et Bouchard, 1re édit.

guérit souvent ; il décrit néanmoins des délires systématisés chroniques.

Ce délire, à début brusque ou lent, peut apparaître dès le jeune âge : « Il peut avoir pour point de départ un fait exact duquel l'intelligence débile du malade tire des conclusions erronées... Un enfant naturel, réfléchissant à l'irrégularité de sa naissance, en arrive à se convaincre qu'on lui cache son origine pour accaparer un héritage ou des titres qui lui reviennent, et il construit une systématisation ambitieuse. Dans ces cas, le délire résulte d'interprétations fausses, qu'accepte, sans pouvoir en faire la critique, la faible intelligence du débile : il est la conséquence de la tendance aux explications par le merveilleux qui caractérise le dégénéré, tendance servie ou plutôt desservie par une logique vicieuse. Les troubles psycho-sensoriels tiennent ordinairement peu de place dans l'organisation de ces folies systématisées, ce qu'expliquent leur pathogénie et le mode de leur développement. »

En 1896 Régis publie un cas de *délire raisonnant de persécution* « avec ses caractères typiques (vraisemblance, logique et fixité d'emblée du délire, absence d'hallucinations, tendances persécutrices et processives). » Il s'agit, semble-t-il, d'un délire à base d'interprétations. — La même année R. Leroy, dans sa monographie sur les persécutés-persécuteurs, donne quelques observations qui appartiennent en réalité au délire d'interprétation.

Dans son enseignement, Joffroy insiste sur le rôle prédominant des interprétations non seulement dans l'éclosion, mais dans le développement ultérieur de certaines psychoses systématisées ; les hallucinations, si elles apparaissent, ne dirigent pas la systématisation délirante. Tout en décrivant des délires interprétatifs et des délires hallucinatoires, Joffroy estime qu'il ne convient pas d'isoler complè-

tement ces deux formes ; pour lui ce ne sont que deux variétés de la folie systématisée.

Kéraval en 1901 décrit le délire des persécutions chronique des dégénérés, souvent à forme raisonnante ; « dépourvu d'hallucinations, il est caractérisé par des revendications tenaces[1] ».

3°. — En 1902, précisant nos idées sur le rôle des interprétations délirantes dans diverses psychoses, nous arrivions aux conclusions suivantes[2] :

« Les interprétations délirantes, qui parfois en imposent pour de véritables hallucinations, se présentent sous trois aspects cliniques distincts :

1° Des interprétations *épisodiques* se montrent au cours de la plupart des maladies mentales. Leur rôle est effacé.

2° Les interprétations délirantes peuvent, par leur prédominance plus ou moins exclusive au détriment des troubles sensoriels, constituer un syndrome commun à un certain nombre d'espèces cliniques et susceptible de se présenter sous une forme aiguë (en général sans systématisation), ou sous une forme chronique (avec systématisation).

3° Les interprétations délirantes constituent le symptôme prépondérant d'un délire systématisé chronique présentant, dans sa symptomatologie et son évolution, des caractères bien tranchés qui permettent d'en faire une espèce clinique autonome. Cette psychose est en effet caractérisée par les signes suivants : *développement très lent de délires systématisés de couleur variée* (le plus souvent délire combiné de persécution et de grandeur) ; — *absence presque constante d'hallucinations* (ou rôle très effacé de ces troubles) ; — *richesse extrême des interprétations délirantes* qui constituent la base même des conceptions morbides ; — *marche très lentemement progressive* ; — *absence d'évolution sys-*

1. Kéraval, *La pratique de la médecine mentale*, Paris, 1901.

2. P. Sérieux et J. Capgras, *Les psychoses à base d'interprétations délirantes*. Société médico-psychol., séance du 24 février 1902, in Annal. med. psych., mai 1902.

tématique ; — *incurabilité absolue* ; — *persistance de l'intégrité des facultés intellectuelles* (pas de période de démence).
C'est à cette forme clinique que nous proposons de donner le nom de *psychose systématisée chronique à base d'interprétations délirantes* ou, plus brièvement, de *psychose à base d'interprétations.* »

En 1902 Vurpas propose, avec Vaschide, un nouveau groupement des délires systématisés[1].

Ces délires présentent tous ce caractère d'être la conséquence d'une activité mentale exagérée et polarisée, d'une analyse mentale puissante mais qui manque de direction. Or ce « besoin délirant d'analyse » peut être dirigé soit intérieurement sur l'esprit ou le corps du sujet, soit extérieurement sur le milieu social ou le monde cosmique. On a ainsi quatre formes de délire : *a.* par instrospection mentale ; — *b.* par introspection somatique ; — *c.* par extrospection ; — *d.* délire de métaphysique. — Cette tentative de groupement, basée presque exclusivement sur le mécanisme psychologique qui préside à la genèse et à l'évolution de la construction délirante, englobe, à côté de psychoses interprétatives, des formes disparates.

En 1903, Arnaud insiste sur le rôle presque exclusif des interprétations dans le délire systématisé originel qui correspond à une variété du délire d'interprétation.

« Les interprétations délirantes sont extrêmement nombreuses, elles portent sur tout, sur les choses même les plus insignifiantes, et elles sont aussi peu fondées, aussi extraordinaires que possible. Les associations d'idées sont des plus fantaisistes... le malade dirige sa conduite... d'après ces interprétations bizarres... Les hallucinations quand elles existent, n'ont pas l'influence prépondérante qu'elles offrent si souvent dans les psychoses acquises[2]. »

1. Vurpas, *Contribution à l'étude des délires systématisés*, Th. Paris, 1902. Vaschide et Vurpas, *L'analyse mentale*, Paris, 1903.

2. Arnaud, *Les psychoses constitutionnelles in* Traité de Pathologie mentale de Gilbert Ballet, Paris, 1903.

Dans ces dernières années divers travaux ont été publiés sur le délire d'interprétation ; citons ceux de P. Sérieux et J. Capgras[1], de Dide, de Durocher et Leborgne, et plus particulièrement celui de Deny et Camus sur lequel nous reviendrons dans le prochain chapitre[2]. Gilbert Ballet dans son article *Psychoses*, Régis dans son *Précis*, Dufour, Trénel, Joffroy, Marchand, donnent leur opinion sur la psychose à base d'interprétations [3]. E. Dupré étudie et délimite la paronoïa légitime (voir *Essai nosographique*). R. de Fursac consacre un chapitre à la paranoïa de Kraepelin ou folie raisonnante[4].

Des observations appartenant pour la plupart au délire d'interprétation sont publiées par Arnaud, Vurpas et Duprat, Rémond et Lagriffe, Truelle et Capgras, Albès, Halberstadt, Pactet et Courbon, Vigouroux et Juquelier, Séglas et Barbé, R. Charpentier, Anglade et Jacquin, Benon, Damaye, Courjon et Mignard, Toulouse, Meeus [5].

1. P. Sérieux et J. Capgras. *The psychoses with delusional interpretation as a basis*, The Journal of Mental Pathology, New-York, mai 1902. — *Le délire d'interprétation*, Revue de Psychiatrie, juin 1904. — *Les symptômes du délire d'interprétation*, Encèphale, mars 1906. — *Diagnostic du délire d'interprétation*, Revue de Psychiatrie, janv. 1908.

2. Dide, *Essai de classification des maladies mentales*, Congrès de Rennes 1905. — Durocher et Leborgne, *Diagnostic de la démence précoce et des psychoses à base d'interprétations délirantes*, Congrès de Rennes, 1905. — Deny et Camus, *Délire d'interprétation et Paranoïa*, Soc. méd. psychol., 28 mai 1906.

3. Gilbert Ballet, *Les psychoses*, in *Traité de médecine* Bouchard-Brissaud, 2e édit. 1905, p. 906. — Régis, *Précis de Psychiatrie*, 3e édit., 1906, p. 418-19. — Trenel, Art. *Folie quérulante, Delire systématisé d'interprétation* in Pratique médico-chirurgicale, Paris, 1907. — Dufour, *Séméiologie des maladies du système nerveux*, Paris, 1907. — Joffroy, *Contribution à l'étude de l'interprétation délirante dans les délires systém.*, — Encéphale, fév. 1908. Marchand, *Manuel de méd. mentale*, 1909.

4. Dupré, *La paranoïa légitime, sa nature, son origine*. Congrès intern., Lisbonne, 1906. — Rogues de Fursac, *Manuel de Psychiatrie*, 2e édit., Paris, F. Alcan, 1903.

5. Arnaud, *Idées de grandeur précoces et transitoires dans le délire de persécution chronique*, Journal de psychol. norm. et pathol., mars-

Bien que l'étude du délire d'interprétation ait suscité dans ces dernières années d'intéressants travaux, cette forme clinique est encore discutée, parfois méconnue ; elle reste confondue par certains auteurs avec la folie des persécutés-persécuteurs. Nous renvoyons aux chapitres *Diagnostic* et *Nosographie* pour l'histoire des rapports de ces deux psychoses.



*
* *

II. — L'histoire du délire d'interprétation en France se rattache étroitement, surtout dans ces dernières années, à celle de la folie raisonnante et de la dégénérescence mentale. A l'étranger, et principalement en Allemagne, elle est liée aux doctrines très diverses sur la paranoïa[1]. Laissant de côté

avril 1904, obs. III. — Vurpas et Duprat, *Du rôle de l'imitation dans la formation d'un délire.* Annal. méd. psych. mai 1904. — Rémond et Lagriffe. *Délire de persécution à base de fausses interprétations et délire alcoolique,* Archives de Neurologie, sept. 1906. — Truelle et Capgras *Sur une dégénérée mystique,* Journal de méd. lég. psychiat., juin 1906, — Albès, *De l'illusion de fausse reconnaissance,* obs. VII, Th. Paris, 1906. — Halberstadt, *La folie par contagion mentale.* Th. Paris, 1906, p. 39-73. — Pactet et Courbon, *Les interprétations délirantes chez les aliénés persécutés non hallucinés,* Soc. médico-psychol., séance 28 janv. 1907. — Vigouroux et Juquelier, *Id.,* Soc. méd. psych., séance 25 mars 1907, Discussion. — Séglas et Barbé, *Un aliéné réticent,* Encéphale, juin 1907. — Albès et René Charpentier, *Psychose systématisée chronique à forme quérulante,* Encéphale, août 1907. — Anglade et Jacquin, *Un cas de folie à deux,* Gaz. hebd. d. Sc. médic. de Bordeaux, 11 août 1907. — Benon, *Un cas de délire d'interprétation,* Soc. méd. psych., séance du 28 oct. 1907 ; Annales méd. psych., janv. 1908 ; Archiv. Neurologie, nov. 1907. — Damaye, *Psychose systématisée chronique à base d'interprétations avec illusions de fausse reconnaissance,* Revue de Psychiatrie, mars 1908. — Courjon et Mignard, *De l'état normal au délire. Déséquilibrés orgueilleux...* Rev. psychiat., avril 1908. — Toulouse, *Rapport sur le maintien dans un asile privé d'une femme atteinte de délire de persécution avec interprétations multiples,* Revue de Psychiatrie, mai 1908. — Meeus. *Épilepsie et délire chronique.* Annales méd. psych.. mai 1908.

1. Ce terme, déjà employé par les Grecs, puis par Heinroth (1818) a été proposé par Mendel (1881) pour désigner la Folie systématique (παρα νοεiν penser de travers).

les conceptions, aujourd'hui en défaveur, de la *paranoïa secondaire* et de la *paranoïa aiguë* [1], nous indiquerons seulement les étapes successives qui ont abouti à la mise en relief d'un délire systématisé non hallucinatoire.

En 1865, Snell décrit sous le nom de Wahnsinn la *paranoïa primitive :* bien que les hallucinations y jouent le principal rôle, les idées délirantes peuvent s'organiser en l'absence de troubles sensoriels.

En 1868 Sander [2] établit l'existence d'une nouvelle forme, *originäre Verrücktheit* (paranoïa originelle), qui apparaît ordinairement dès l'enfance et le plus souvent chez des héréditaires. Il distingue deux catégories de malades : les uns, hallucinés, deviennent rapidement déments ; les autres, surtout bizarres, ont un délire qui aboutit rarement à la démence. La description de Sander, adoptée par la plupart des auteurs, réunissait deux groupes différents de sujets; elle a ainsi longtemps empêché l'individualisation des délires interprétatifs.

On finit pourtant par scinder la paranoïa chronique en deux grandes variétés : l'une hallucinatoire, l'autre *simple*, sans troubles sensoriels.

Krafft-Ebing note l'influence prépondérante des interprétations dans trois variétés : *paranoïa originäre*, *paranoïa querulans*, *paranoïa inventoria.* Il n'attache pas grande importance à l'absence de troubles sensoriels et, dans la paranoïa persecutoria, à côté de sujets très hallucinés il

1. Séglas, *La paranoïa*, Arch. Neurol., 1887. — Kéraval, *Les délires plus ou moins cohérents désignés sous le nom de paranoïa*, Arch. Neurol., 1894-95. — Roubinovitch, *Variétés cliniques de la folie en France et en Allemagne*, Paris, 1896. — Anglade, Rapport sur *les Délires systématisés secondaires*, Congrès de Marseille 1895.

2. W. Sander, *Uber eine specielle Form der primären Verrücktheit*, Arch. f. Psych., 1868, T. I, p. 387.

place une observation de délire « né de faux jugements, de fictions rattachées à des événements réels ». Il n'en reconnaît pas moins l'existence d'un délire essentiellement primordial et idéatif (*paranoïa combinatoria*)[1].

Schüle distingue, d'après la genèse des idées délirantes, 1° un délire intellectuel; 2° un délire sensoriel. Dans le premier existe une imperfection du raisonnement par arrêt ou suractivité des facultés, avec production d'interprétations erronées[2].

« Dans l'édification du délire intellectuel... le moi perplexe s'appuie inconsciemment sur une perception explicative, il pressent et prépare lui-même toutes les perceptions qu'il cherche. Sans qu'il s'en doute... il s'aide des faits observés et des faits les plus éloignés pour tâcher de combler la lacune intérieure dont il a conscience; tout finit par être interprété et par prendre une signification spéciale. »

Schüle ne décrit pourtant pas le délire d'interprétation; le tableau qu'il trace du « délire systématisé originel », n'y correspond que partiellement; à côté de cas hallucinatoires, il paraît avoir groupé des psychoses interprétatives symptomatiques.

La *paranoïa simplex chronica* (*combinatoria*) de Mendel comprend des délires interprétatifs.

Le début est insidieux, le stade initial dure des années; la maladie éclate à la suite d'une émotion ou d'un état fébrile; les illusions et les hallucinations font défaut, en règle générale, mais, parfois, apparaissent par intervalles, d'une façon passagère. Un stade terminal d'affaiblissement psychique surviendrait après des dizaines d'années, beaucoup plus

1. R. v. Krafft-Ebing, *Lehrbuch d. Psychiatrie*, 3e édit., Stuttgart, 1888.

2. Schüle, *Traité clinique des maladies mentales*, 3e édit., 1886. Trad. de J. Dagonet et Duhamel, Paris, 1888.

tardivement que dans les formes hallucinatoires. Une partie des inventeurs, des réformateurs, des quérulants, rentrent dans la paranoïa simplex. Le plus souvent ce sont des persécutés et des mégalomanes. On observe parfois un sentiment d'infériorité psychique. Mendel considère la paranoïa chronique simple comme plus fréquente que la forme hallucinatoire [1].

Dans une importante monographie [2] Werner décrit également une paranoïa non hallucinatoire.

La proportion des cas de *paranoïa simple chronique* est de 32 p. 100. Les hallucinations font totalement défaut au début, et même dans le cours ultérieur de la maladie, ou ne se montrent que rarement et passagèrement, sans influencer le délire. A la longue l'entourage paraît modifié; des inconnus sont pris pour des personnes connues autrefois. La psychose reste presque indéfiniment stationnaire; en dehors des idées délirantes il y a à peine trace de trouble psychique : parfois survient une excitation passagère, due généralement à un reproche maladroit. La maladie se termine par affaiblissement psychique ou démence; il peut y avoir des rémissions rares et transitoires, mais pas de guérison.

Ziehen [3] admet, lui aussi, la *paranoïa simple chronique*.

Les représentations délirantes de cette forme clinique sont primaires en ce sens qu'elles ne procèdent pas d'hallucinations ou de troubles affectifs. Leur mode de développement est variable. Beaucoup sont directement en rapport avec des perceptions normales (interprétations erronées). Quelques-unes ont leur point de départ dans des rêves. D'autres apparaissent subitement, sans cause provocatrice. Un grand nombre sont le résultat d'un long processus d'associations d'idées. Puis viennent s'ajouter des conceptions délirantes

1. Mendel, *Leitfaden der Psychiatrie*, Stuttgart, 1902, p. 160.
2. C. Werner, *Die Paranoïa*, Stuttgart, 1891, p. 109-154.
3. Th. Ziehen, *Psychiatrie*, 2e édit., Leipzig, 1902, p. 418.

complémentaires, d'où résulte finalement un système délirant logiquement coordonné. Les troubles sensoriels peuvent manquer complètement ou ne survenir qu'une seule fois dans le cours de la vie; ils restent toujours sans influence sur la marche de la maladie; quelques courts accès hallucinatoires éclatent parfois sans laisser de trace.

Wernicke[1] décrit les délires de rapports, de relations (*Beziehungswahn*) qui paraissent correspondre aux psychoses à base d'interprétations. Wernicke ne les considère que comme une désignation collective d'un grand nombre de conceptions délirantes, liées à l'acte de la perception et apparaissant en même temps que cette dernière:

C'est une falsification des perceptions. Tantôt l'origine doit en être cherchée dans le sentiment d'une modification de la personnalité du sujet : ce délire de rapports *autopsychique* se localise de préférence à des représentations bien déterminées ou à un groupe de représentations. Il s'agit alors d'un délire autopsychique *circonscrit*. Dans certaines psychoses chroniques, ce délire circonscrit et une *idée prévalente* associés constituent les deux seuls symptômes, au moins au début. Tantôt on observe un délire *allopsychique* avec conscience altérée du monde extérieur ; tantôt encore il s'agit d'un délire *somatopsychique* (délire de persécution hypocondriaque, etc.). Il existe enfin un délire de rapports rétrospectif.

Parmi les autres travaux récents qui ont eu pour but l'étude de la paranoïa ou des délires de signification personnelle (*Krankhafte Eigenbeziehung* de Neisser, *Beziehungswahn, Beachtungswahn* de Meynert et de Cramer, *Delirium convergens*), travaux dont la plupart ont déjà été cités, nous ne pouvons que mentionner rapidement

1. Wernicke, *Grundriss der Psychiatrie*, 2e édit., Leipzig, 1906, 13e leçon.

ceux de Friedmann (1894 et 1897)[1], de Cl. Neisser (1892, 1896, 1905, 1906), de Köppen (1894), de Sandberg (1887-1895), de Linke (1896-1902), de Tiling (1897, 1904, 1906), de Salgo (1897), de Specht (1901), de Margulies (1901), de Cramer (1902), de Berze (1903-1906), de Schneider (1903), de Lomer (1905), de Rosenfeld, de Heilbronner (1907)[2].

En résumé la majorité des auteurs allemands décrit une paranoïa chronique simple (par opposition à la paranoïa chronique hallucinatoire) analogue aux délires interprétatifs, et dont la folie quérulante n'est qu'une variété. Mais ils n'établissent pas l'autonomie de cette psychose qui, plus compréhensive que le délire d'interprétation, reste maintenue par eux dans le même cadre que la paranoïa hallucinatoire.

Il faut arriver à la sixième édition (1899) du *Traité* de Kraepelin[3] pour assister à une transformation complète de la conception des folies systématisées. Jusque-là Kraepelin adoptait à peu près les classifications que nous venons d'exposer. Dans les éditions de 1887, de 1889 et de 1893 il considère en effet la *Verrücktheit* ou Paranoïa comme caractérisée par le développement chronique d'un système délirant durable avec conservation complète de la lucidité. Il distingue deux formes : l'une expansive, l'autre dépressive, avec chacune deux variétés caractérisées par la présence ou l'absence d'hallucinations (*paranoïa combinatoria*). Dans le délire de persécution non hallucinatoire (*Der combi-*

1. Friedmann, *Ueber den Wahn*, Wiesbaden, 1894.

2. Travaux publiés in *Allg. Zeitsch. f. Psychiat.* — *Psychiatr.-neurol. Wochenschr.* et *Centralbl. f. Nervenh. u. Psychiat.*

3. Emil Kraepelin, *Psychiatrie*, 6e édition, Leipzig, 1899. Cf. P. Sérieux, *La nouvelle classification des maladies mentales du Prof. Kraepelin*, Rev. de Psychiatr., avril 1900. — R. de Fursac, *loc. cit.*

natorische Verfolgungswahn), le prétendu préjudice intéresse, non l'organisme même du malade, mais ses intérêts sociaux. Il y a aussi un délire de grandeur non hallucinatoire. En 1896, Kraepelin divise la paranoïa en deux groupes : les formes combinatoires et les formes hallucinatoires (*fantastiche*). Mais dans les éditions de 1899 et 1904 [1] Kraepelin critique vivement la conception de la paranoïa : il rattache à la démence précoce, et spécialement à la démence paranoïde, les formes hallucinatoires à terminaison démentielle, même lorsque celle-ci apparaît tardivement. Il réserve le nom de Paranoïa à un groupe de cas, (correspondant au délire d'interprétation et au délire de revendication), dans lesquels les conceptions délirantes constituent le symptôme — non pas unique — mais cependant de beaucoup le plus saillant de la maladie. On voit se développer très lentement un système délirant, durable, inébranlable, cependant que persistent sans être troublés la lucidité et l'ordre dans la pensée, la volonté et les actes. Cette psychose aboutit nécessairement à une transformation profonde de la façon dont le sujet conçoit le monde, il ne voit plus sous l'angle habituel les personnes et les événements de son entourage.

La maladie débute par une période d'incubation, habituellement très longue, caractérisée par des modifications de l'humeur, de la défiance, un état de malaise physique, des préoccupations hypocondriaques ; le malade s'isole peu à peu des siens, ébauche quelques rêves ambitieux. Puis arrivent les interprétations délirantes, qui constituent le symptôme prédominant, les idées de persécution et de grandeur.

1. E. Kraepelin, *Psychiatrie*, 7e édition, Leipzig, 1903-1904. Cf. Kraepelin, *Introduction à la psychiatrie clinique*, 2e édit., traduction par Devaux et P. Merklen, Paris, 1907.

En général, les hallucinations restent rares. Dans quelques cas exceptionnels seulement, les paranoïaques présentent des troubles sensoriels assez actifs pendant un certain laps de temps; habituellement ce n'est qu'une hallucination auditive épisodique, le plus souvent un seul mot ou une courte phrase; parfois il existe des visions nocturnes. Les pseudo-souvenirs jouent un rôle assez important et contribuent à la création d'un délire rétrospectif. La conviction du malade demeure absolument inébranlable. L'humeur reste en rapport avec les conceptions délirantes. Les actes peuvent être longtemps corrects ou ne sont qualifiés que d'originalité. Les idées de persécution et de grandeur, quel que soit leur caractère romanesque, se maintiennent toujours dans le cadre du possible et du naturel. Il n'y a jamais de délire de possession corporelle, ni de transformation de la personnalité. L'absence de troubles primitifs de la volonté est un symptôme d'une valeur toute spéciale. La marche de l'affection est très lente; l'intelligence reste intacte jusqu'à un âge avancé. Pas de troubles somatiques.

Les auteurs allemands n'ont pas tous consenti à restreindre ainsi le cadre de la paranoïa. Mendel, Ziehen dans les récentes éditions de leurs *Traités* (1902) maintiennent leurs anciennes divisions.

*
* *

En Suisse, Bleuler (de Zurich), dans une étude fort intéressante[1] et déjà citée, envisage la paranoïa dans le même sens que Kraepelin avec seulement quelques réserves.

Il admet des paranoïaques persécutés, mégalomanes, érotiques, jaloux, hypocondriaques; les quérulants forment une variété spéciale. Bleuler fait observer que pendant l'évolution de cas nombreux (mais non chez tous), peuvent se

1. Bleuler, *Affectivität, Suggestibilität, Paranoïa*, Halle, 1906.

manifester des hallucinations, tantôt isolées, tantôt sous forme d'un accès de confusion hallucinatoire plus ou moins caractérisée et durant de quelques heures à quelques semaines. Il y a enfin des cas où les hallucinations jouent un rôle prépondérant, mais qui, sous tous les autres rapports, ressemblent à la paranoïa en ce sens que l'affaiblissement psychique n'est pas encore appréciable après un grand nombre d'années.



En Italie, Amadei et Tonnini (1883-1884) distinguent parmi les délires systématisés primitifs, les formes originelles des tardives, les formes non hallucinatoires des formes sensorielles [1].

Morselli (1885-1898) décrit les délires d'inférence ou par raisonnement (psychoses interprétatives) et les place à côté de la paranoïa originelle dégénérative dans les *paraphrénies* (anomalies de l'évolution cérébrale).

Tanzi (1905) donne de la paranoïa une description qui ne diffère de celle de Kraepelin que sur quelques points [2].

« Nous enlevons, dit-il, de la paranoïa les délires paranoïdes ; ainsi réduite la paranoïa gagne en pureté ce qu'elle perd en extension ; elle ne comprend plus qu'un petit nombre de délires d'apparence raisonnable, de formation lente, très stables, qui vont se confondre avec l'excentricité et ensuite se rapprochent beaucoup de l'état normal. » Il insiste sur le rôle des interprétations, sans rejeter complètement les hallucinations ; mais il reconnaît que les vrais paranoïaques, sauf quelques exceptions, ne sont pas hallucinés ; la proportion de malades dépourvus de troubles sensoriels serait de 80 p. 100. Tanzi définit la paranoïa une anomalie constitutionnelle très rare qui demeure latente durant de longues années et qui se manifeste à l'âge adulte par un

1. Amadei et Tonnini. *La paranoïa e le sue forme,* Archivio italiano per le malattie nervose, Milan, 1883-84.

2. Tanzi, *Trattato delle malattie mentali,* Milan, 1905.

délire partiel, mais très tenace. Ce délire n'est que le triomphe lent et durable d'un préconcept. Les préconcepts inspirateurs peuvent procéder de l'égoïsme (crainte, vanité, cupidité) ou au contraire de l'altruisme (délires abstraits, théories impersonnelles). La psychose se systématise très lentement et se transforme avec le temps : les persécutés deviennent mégalomanes. La lucidité persiste ; le paranoïaque ne tombe jamais dans la démence avérée. Le délire est stable, néanmoins il peut parfois disparaître sous diverses influences, il ne reste alors que la constitution paranoïaque.

En Angleterre les folies systématisées sont décrites, en général, dans les monomanies. Peu d'auteurs anglais adoptent les vues de Kraepelin. Clouston, dans la sixième édition de ses « *Leçons* [1] », les signale brièvement, mais sa description des délires systématisés (*monomania*) ne diffère pas du tableau classique ; les hallucinations y sont considérées comme très fréquentes, sans que pourtant le rôle des interprétations soit négligé.

En Russie, Korsakoff[2] admet que des psychoses systématisées peuvent se développer primitivement sans l'intervention d'hallucinations de l'ouïe. L'apparition en est favorisée par des interprétations fausses : délires d'appréciation, de signification, tendance à voir partout des symboles.

Serbsky (de Moscou), dans son *Traité* (1906), décrit la *paranoïa combinatoria* : les hallucinations ne jouent pas un rôle essentiel, sont épisodiques ou même font défaut ; le délire se développe grâce à des interprétations inexactes, des associations fausses ; il porte sur le présent et sur le passé. Le développement en est lent et pro-

1. Clouston, *Clinical Lectures on Mental Diseases*, Londres, 1904.
2. Korsakoff, *Cours de Psychiatrie*, Moscou, 1893.

gressif ; il n'existe pas de périodes distinctes, ni de dissociation complète de la personnalité ; les opérations logiques persistent jusqu'à la fin.

En Suède, Pétren (d'Upsal) s'inspire, pour la paranoïa, à la fois des vues de Magnan et de celles de Kraepelin. Il décrit (1904) les types divers de la démence paranoïde dont il enlève le délire chronique de Magnan, mais il n'englobe pas cette dernière forme dans la paranoïa, en laquelle il voit une affection essentiellement dégénérative.

En Portugal, Julio de Mattos admet des délires systématisés hallucinatoires et non hallucinatoires. Il considère la paranoïa comme une dégénérescence ; le délire systématisé comme une obsession progressive [1].

Au Brésil, Afranio Peixoto et J. Moreira (de Rio de Janeiro) (1906) défendent les vues de Kraepelin [2]. Pour eux la paranoïa est une affection rare, se développant à l'âge adulte. Ils en résument ainsi les caractères essentiels :

« Autophilie primitive et originelle que l'éducation laissa se développer et favoriser ; inadaptabilité du moi, démesurément enflé, à un milieu qui ne s'y prête pas ; action et réaction persécutrices, systématisation d'idées et consécutivement de délires cohérents, logiques, fixes et plausibles, avec falsification rétrospective de la mémoire, allant jusqu'aux changements de personnalité ; hallucinations rares avec précocité des auditives, intelligence lucide résistant pendant longtemps aux atteintes de la démence. »

Aux États-Unis, nombre d'auteurs ont récemment adopté la conception de Kraepelin sur la paranoïa. D'autres, Mac-

1. Julio de Mattos, *A Paranoïa*, Lisbonne, 1898.

2. Afr. Peixoto et J. Moreira, *A Paranoïa e os syndromas paranoïdes* Rio de Janeiro, 1904. — *La paranoïa légitime, son origine et nature*, Congr. internat. de médec., Lisbonne, 1906.

Donald, Dercum (1904-1906), lui font des objections sur lesquelles nous reviendrons (voir *Nosographie*).

*
* *

Le délire d'interprétation, entrevu par un petit nombre d'observateurs, n'a donc été définitivement dégagé que dans ces dernières années des groupes trop compréhensifs et trop peu homogènes (délires systématisés, paranoïa, folie des persécutés-persécuteurs) où il demeurait confondu avec d'autres espèces cliniques. La signification du terme « paranoïa » était, à l'étranger, devenue si imprécise que les formes les plus disparates s'y trouvaient réunies ; en traçant le tableau de la variété dite « simple », les auteurs allemands ne prétendaient pas y attacher de valeur nosologique. Kraepelin, en réservant le mot paranoïa à une espèce morbide nettement caractérisée, a dissipé la confusion. D'autre part, grâce aux travaux de Magnan, les délires systématisés ont été séparés en deux grands groupes suivant qu'ils relèvent ou non de la dégénérescence et suivant leur évolution. Mais les délires des dégénérés englobaient encore des formes qui, pour se développer sur un même terrain, n'en conservent pas moins une physionomie propre. Elles sont loin de se ressembler et par leurs caractères cliniques et par leur évolution. Une de ces formes, le délire d'interprétation, semble mériter une place bien distincte que nous allons essayer de situer dans la classification nosographique.

CHAPITRE VIII

ESSAI NOSOGRAPHIQUE

I. *Autonomie du délire d'interprétation.* — Doit-il rester confondu avec la folie des persécutés-persécuteurs ? — Opinion de Falret et de ses élèves. — Ambiguité de la conception actuelle des persécutés-persécuteurs. — Délire de revendication; justification de son autonomie; rôle de l'idée obsédante. Opinions de Magnan, Ballet, Arnaud, Régis, Forel, Neisser, Tiling, Leppmann, Wernicke, Hitzig, Kraepelin, Heilbronner.

II. *Situation nosographique du délire d'interprétation.* — Psychoses constitutionnelles et psychoses accidentelles. — Pathogénie du délire chronique de Magnan (type de psychose systématisée hallucinatoire). — Conception de Kraepelin sur la Paranoïa. — Objections de Bleuler, Wernicke, Schneider, Levi Bianchini, Mac Donald, Dercum (annexion de la paranoïa à la démence précoce). — Classifications de Tanzi, Deny et Camus, Régis. — Conclusions. — Formes atypiques. — Nosographie des délires systématisés.

Les considérations historiques qui précèdent permettent d'aborder l'examen de la situation nosographique du délire d'interprétation. Nous répondrons d'abord aux objections faites contre l'autonomie de cette psychose; nous examinerons ce qu'il convient d'entendre par « folie des persécutés-persécuteurs » où d'aucuns persistent à la ranger; nous verrons enfin si la même pathogénie s'applique aux délires systématisés hallucinatoires.

I. — La conception du délire d'interprétation a soulevé

récemment deux critiques principales : 1° l'interprétation étant un mode de jugement banal, nécessaire même à la constitution de n'importe quel délire systématisé, il n'y a pas lieu, dit-on, de l'accepter comme pathognomonique d'une nouvelle entité morbide ; 2° le délire d'interprétation fut déjà décrit par J. Falret dans ses persécutés héréditaires ; il faut continuer à ranger les interprétateurs dans les persécutés-persécuteurs dont ne les distingue aucun caractère fondamental.

La première objection laisserait croire que l'autonomie de la psychose est établie sur un seul symptôme : l'interprétation. On a trop insisté sur l'ensemble de caractères positifs et négatifs du délire d'interprétation, sur son évolution, sur sa pathogénie, pour que cette critique puisse être tenue pour fondée. Le rôle important des interprétations dans des maladies mentales diverses a été signalé par nous en 1902, et nous avons décrit, à côté de la *psychose chronique à base d'interprétations délirantes* ou *délire d'interprétation essentiel,* des états délirants interprétatifs *symptomatiques* d'autres affections. On ne saurait en effet édifier une maladie sur un seul symptôme, ni grouper ensemble plusieurs psychoses en raison d'un caractère commun, quel que soit son relief apparent. Avec Falret, Magnan et Kraepelin nous tenons les nomenclatures purement symptomatiques pour dénuées de valeur au point de vue nosographique.

La seconde objection ne paraît pas davantage justifiée. J. Falret, lorsqu'il traça la description magistrale de ses persécutés héréditaires, fit connaître uniquement les sujets que nous classons dans le délire de revendication. Il a nettement déclaré, en 1896, que c'est l'observation des cas de

Sandon, de Teulat, de Verger et de quelques autres, qui lui a servi de point de départ pour établir cette variété nouvelle, le délire raisonnant de persécution. Or, les malades dont parle Falret sont, à n'en pas douter, des revendicateurs et non des interprétateurs. Le 25 février 1878 Falret a exposé en ces termes sa conception des persécutés héréditaires : « 1° Ils sont héréditaires ; 2° ils ont des signes physiques de dégénérescence et des congestions... ; 4° ils personnifient la persécution dans une seule personne et la poursuivent par le chantage, les obsessions... ; 6° ils sont malades toute leur vie avec des paroxysmes, mais restent toujours les mêmes à un âge avancé et n'aboutissent jamais à la démence... ; 8° ils ont un orgueil incomparable, sont des inventeurs stériles, des déclassés, des incompris, ont des facultés remarquables, d'immenses lacunes dans l'intelligence et surtout dans le moral... » Le 29 juillet 1878 il précise sa pensée en disant que ces sujets « ont un certain degré d'idées de persécution... ce sont des aliénés héréditaires... qui sont pris d'idées de persécution, vague, sans formule arrêtée... *on ne constate chez ces malades ni interprétations délirantes*[1], ni hallucinations de l'ouïe... *ni idées de grandeur.* » Et Delasiauve fait remarquer que les malades de Falret « sont moins des fous que des tempéraments excentriques, des gens mal équilibrés ». Ainsi donc Falret déclare expressément que ses persécutés héréditaires n'ont pas d'interprétations délirantes.

De plus, en 1892, Falret semble bien faire allusion aux interprétateurs et vouloir les distinguer des persécutés-

1. C'est nous qui soulignons.

persécuteurs ordinaires, dans le passage suivant, malheureusement trop bref : « les persécuteurs raisonnants n'ont pas d'hallucinations de l'ouïe. *Mais en dehors d'eux tous les persécutés ont-ils des hallucinations de l'ouïe? Il semble que certains d'entre eux n'ont que des interprétations délirantes, c'est un point intéressant à élucider*[1]. » En 1896, Falret déclare, sans y insister, que « les persécutés ordinaires ont toujours, *ou presque toujours*, des hallucinations de l'ouïe. »

Pottier, dans sa thèse (1886), inspirée par Falret, étudie les persécutés-persécuteurs vrais (nos « revendicateurs »). « Leur délire, dit-il, repose en grande partie sur des faits vrais qui ont servi de point de départ à leur systématisation délirante et auxquels ils se sont bornés à ajouter des compléments imaginaires qu'on a peine à distinguer des faits réels qui leur ont servi de base... c'est surtout dans les actes que se caractérise cette variété de maladie mentale... Ces malades n'arrivent pas comme les autres persécutés à la mégalomanie, c'est-à-dire à un délire de grandeur nettement caractérisé, à se croire par exemple tel ou tel personnage historique. » Ritti de même (1887) écrit dans son article du Dictionnaire Dechambre : « Chez les persécutés-raisonnants on ne constate *ni interprétations délirantes*, ni hallucinations de l'ouïe et de la sensibilité générale, un immense orgueil, mais *pas d'idées délirantes de grandeur*. »

Après ces citations, qu'on pourrait corroborer par d'autres plus récentes, il est difficile d'admettre que Falret

1. *Soc. méd. psych.*, 31 oct. 1892.

ait englobé les interprétateurs dans la psychose des persécutés héréditaires. A vrai dire dans la thèse de Pottier nous trouvons quelques cas de délire d'interprétation, classés dans les persécuteurs raisonnants. Cette confusion provient de ce fait que, de la description si précise de Falret, on retint surtout, sinon uniquement, deux traits saillants : d'une part la lucidité, le développement des facultés syllogistiques, les tendances raisonnantes ; d'autre part la vivacité des réactions, la ténacité, l'acharnement des revendications. L'on fut ainsi amené à agrandir le cadre primitif pour y introduire les interprétateurs à tendances agressives. Sans doute on proclame bien haut la contingence des réactions ; n'empêche qu'en pratique c'est sur ces dernières avant tout que l'on s'appuie, et l'on ne s'aviserait pas, que nous sachions, de déclarer persécuté-persécuteur un interprétateur résigné, de mœurs douces et paisibles. Et, si l'on critiquerait avec raison ceux qui prétendraient isoler une espèce clinique sur un symptôme unique — ce que personne n'a soutenu — combien plus regrettable de persister à décrire de pseudo-entités morbides en se basant sur la nature des réactions, lesquelles sont des manifestations individuelles et non spécifiques. Alors qu'on n'ose plus parler de folie des grandeurs ou de folie religieuse, on continue à englober sous le nom de folie des persécutés-persécuteurs, — comme jadis sous celui de folie raisonnante, — des faits disparates, des espèces irréductibles qui n'ont en commun que des traits sans valeur nosologique. Entre deux malades présentant les mêmes réactions persécutrices n'existe-t-il point une différence nosologique réelle, si l'un est un fanatique du droit, un revendicateur obsédé, et l'autre un délirant véri-

table qui accumule interprétations sur interprétations[1]?

Le terme persécuté-persécuteur, n'ayant plus aujourd'hui qu'une valeur symptomatique, doit disparaître d'une classification nosographique. Certains auteurs cependant refusent d'accepter ce démembrement : les uns estiment que le délire de revendication n'a pas pour point de départ une idée obsédante, les autres assimilent l'idée directrice du délire d'interprétation à une idée obsédante. Les signes différentiels ont été discutés au chapitre *Diagnostic ;* on pourrait se dispenser d'une nouvelle justification. Il importe néanmoins d'insister ici sur l'opinion des auteurs à ce point de vue, et de montrer que la plupart de ceux qui adoptent comme nous, sans l'agrandir, la conception de Falret sur les persécutés-raisonnants, reconnaissent d'une part le caractère obsédant de cette psychose réduite au délire de revendication et d'autre part l'absence d'idées à proprement parler délirantes.

Magnan a remarquablement mis en relief le rôle fondamental de l'idée obsédante. « Le persécuté-persécuteur,

1. Cet agrandissement du cadre des persécutés-persécuteurs, contraire à la description primitive de Falret, est dû à l'importance qu'involontairement on accorde aux réactions ; le fait est mis en relief par la comparaison des observations des thèses de Pottier (1886) et de Raoul Leroy (1896). Dans la première il y a seulement deux ou trois observations pouvant être classées dans le délire d'interprétation ; dans la seconde — intéressante de tous points et qui déjà laisse entrevoir les distinctions que nous établissons — sur sept observations personnelles. on en trouve quatre ou cinq qui appartiennent au délire d'interprétation. La malade de l'obs. III en particulier, qui se croit fille d'une actrice et du prince de Galles. a évolué de manière qu'actuellement on ne songerait plus à l'appeler persécutée-persécutrice. C'est nettement un cas de délire d'interprétation à idées de grandeurs et de persécutions.

Il importe en outre de signaler que les persécutés-persécuteurs ne relèvent pas uniquement du délire d'interprétation ou du délire de revendication ; chez certains il s'agit d'un état passionnel morbide plus ou moins transitoire, ou d'un accès délirant qu'il faut classer dans la folie périodique des dégénérés, ou enfin d'un état prodromique de la démence précoce.

dit-il, est caractérisé moins par le mode de ses réactions que par la forme intellectuelle et obsédante de son délire, et surtout par les caractères typiques de son état mental... Le délire du persécuté-persécuteur n'est pas un délire très nettement formulé. Il nous est apparu plutôt comme le rayonnement d'un état mental particulier sous l'impérieuse poussée d'une idée obsédante[1]. »

Arnaud insiste sur ce fait que chez les persécuteurs raisonnants « il n'y a pas même le plus souvent d'idées délirantes proprement dites... la systématisation est immédiate et définitive ». Le trait essentiel de leur état mental « est un défaut d'équilibre général, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral, défaut d'équilibre qui se traduit par des lacunes très apparentes, par une activité désordonnée et stérile, par un égoïsme féroce ». Si leur orgueil est incommensurable, ils ne vont pas jusqu'à s'attribuer une personnalité et des titres imaginaires[2].

Gilbert Ballet, à propos des persécuteurs familiaux, qui, eux, partent d'une idée manifestement délirante — et qui doivent être classés dans le délire d'interprétation, — a montré la nécessité de mieux différencier la folie des persécutés-persécuteurs du délire systématisé des dégénérés[3]. Récemment il est revenu sur cette question : « Les processifs de Krafft-Ebing, les persécutés-persécuteurs de J. Falret, ne sont pas à proprement parler des délirants, mais

1. L'idée obsédante du revendicateur et l'obsession-impulsion du dégénéré sont des phénomènes analogues. On a cependant critiqué l'emploi de l'expression « idée obsédante » pour désigner l'idée fixe de revendication. A la vérité on peut ainsi différencier ces manifestations : le revendicateur lutte *pour* le triomphe d'une idée qui est l'expression de ses tendances, de son idiosyncrasie morale, tandis que l'obsédé ordinaire lutte *contre* l'envahissement d'une idée toujours étrangère à la personnalité (arithmomanie, etc...), et souvent en conflit direct avec ses tendances affectives (obsession homicide). — Cette distinction a-t-elle toute l'importance qu'on lui attribue ? Quoi qu'il en soit on peut se servir du mot idée prévalente pour l'idée fixe de revendication : l'obsession-impulsion s'imposant à l'esprit comme une idée parasite, étrangère au moi, l'idée prévalente n'étant que l'expression hypertrophiée des tendances de la personnalité.

2. Arnaud. *Psychoses constitutionnelles. Traité de Path. mentale* de Gilbert Ballet, 1903.

3. Gilbert Ballet, *Les persécuteurs familiaux*, Bulletin médical, 1er février 1893.

des dégénérés à tendances perverties[1]. » Au contraire, personne, croyons-nous, ne soutiendra que les interprétateurs ne soient pas indiscutablement délirants. G. Ballet précise plus loin sa pensée en ces termes, en parlant des persécutés-persécuteurs (délire de revendication) : « Le délire de ces malades (si l'on peut appeler délire le trouble mental dont ils sont affectés), n'est que l'exagération pathologique, se produisant à une certaine époque de la vie, des dispositions cérébrales défectueuses qui constituent le fond de leur caractère. *Ces persécutés n'ont pas à proprement parler de conceptions délirantes* : ce sont des *aliénés raisonnants*, des *fous lucides*. On les appelle quelquefois persécuteurs raisonnants... Leurs actes plus encore que leurs idées portent le cachet morbide. »

Joffroy signale entre autres caractères différentiels que chez les persécutés-persécuteurs les déductions l'emportent sur les interprétations.

Régis considère le délire des persécutés-persécuteurs comme « uniquement basé sur une idée fixe ». Leroy accepte la même manière de voir.

Dupré propose pour la folie des persécutés-persécuteurs le terme de *délire paranoïaque à idée prévalente*.

Pour Forel, le délire processif « n'est pas un délire proprement dit, car il se meut dans le possible et part d'une base effective ». Il est « obsessif ». Forel définit encore cette psychose une anomalie mentale constitutionnelle héréditaire dont le trait le plus saillant est la combinaison spéciale d'obsessions persécutrices raisonnantes avec une exaltation ou hypertrophie maladive du moi. Il y a, d'après lui, chez ces sujets une *obsession* maladive à se croire lésés dans leurs droits. « Cette obsession les pousse à poursuivre avec une ténacité inimaginable ce qu'ils considèrent comme leur droit... »

A l'étranger la thèse que nous soutenons avait déjà un certain nombre de partisans et aussi de détracteurs. En Allemagne, sous le nom de folie quérulante ou folie processive, la plupart des auteurs groupent uniquement les persécutés-

1. Gilbert Ballet, *Les psychoses*, in *Traité de médecine*, 1905.

persécuteurs, correspondant au délire de revendication, qui consacrent leur activité à obtenir la réparation d'un déni de justice.

Meschede et Thomsen rayent le terme « *Querulantenwahnsinn* » et se contentent de dire : obsession des réclamations. Westphal établit également un lien entre la folie processive et la folie des obsessions.

Pour Schüle la folie processive se rattache à la folie héréditaire avec idées obsédantes : « le sentiment d'avoir subi une injustice devient une impulsion obsédante ».

D'après Neisser [1] la folie des quérulants ne peut être considérée comme un type de paranoïa : il n'y a pas en effet de conceptions délirantes proprement dites ; seule est maladive l'intensité des sentiments affectifs.

Selon Tiling, les quérulants ne sont pas des malades délirants et dès lors ne rentrent pas dans la paranoïa. Des paranoïaques peuvent devenir quérulants, mais les vrais quérulants ne sont pas des paranoïaques. On ne constate pas chez eux l'évolution progressive de systèmes délirants compliqués. Le quérulant reste, sans modification, ce qu'il était antérieurement, son ancienne personnalité se propose seulement une tâche nouvelle. Il est à placer à côté du fanatique, qui, lui aussi, reste toujours le même homme, mais possédé par une idée tyrannique : il est atteint de fanatisme, non de délire [2].

Siefert, Willmanns ne regardent pas la psychose des quérulants comme un processus morbide simple, mais comme la manifestation, sous certaines influences extérieures, d'une personnalité pathologique [3].

Pour Leppmann [4] chez certains quérulants on ne relève ni débilité mentale caractérisée, ni généralisation manifestement paranoïaque des idées de persécution. Ces sujets sont tristes, se rendent compte qu'il vaudrait mieux pour eux

1. *Centr. f. Nerv. u. Psychiat.*, 15 août 1905.

2. Tiling, *Neisser Individ. u. Psychose*. Centr. f. Nerv, u. Psych., fév. 1906.

3. *Centralbl. f. Nerv. u. Psych.*, 1er juin 1907,

4. Leppmann, *Querulantenwahn u. Zwangsvorstellungen*. Aertz. Sachverst. Zeit., 1903, n° 14.

se taire ; ils cherchent à écarter de leur pensée leurs idées de revendication, mais ils succombent sous l'obsession. Ils disent avec résignation : « je ne puis faire autrement». Leppmann classe ces cas dans la folie avec représentations obsédantes.

Wernicke soutient qu'il y a tout un groupe de maladies psychiques partielles, les *autopsychoses circonscrites*, qui ont pour caractère le développement d'*idées prévalentes* (*Die überwertigen Ideen*) ou d'idées fixes, dans une conscience par ailleurs indemne ou relativement indemne. « Il y a incontestablement, dit-il, des cas de folie quérulante dans lesquels il s'agit d'une maladie psychique tout à fait circonscrite. »

Hitzig reproche à Wernicke de vouloir restaurer les « idées fixes » et les monomanies. Pour lui la folie quérulante (et sous ce nom il paraît englober le délire d'interprétation, le délire de revendication et des états paranoïdes), loin d'être une psychose « circonscrite », est une maladie de toute la personnalité psychique. Il n'y a pas seulement une idée prévalente isolée, mais de nombreuses idées délirantes (de persécution, de grandeur...), une extension progressive des associations délirantes, des troubles de l'intelligence portant surtout sur certains points, des anomalies de la mémoire, des altérations nombreuses et toujours manifestes des sentiments. Cette maladie ne se différencie pas dans ses éléments essentiels de la paranoïa. Elle se termine souvent par la démence « due probablement à des lésions anatomiques fines du cerveau ». — La divergence d'opinions entre Wernicke et Hitzig s'expliquerait en admettant que la thèse de Wernicke s'applique plutôt au délire de revendication et celle de Hitzig aux psychoses interprétatives.

Différents auteurs (Köppen, Siemerling, Salgo, Weber), adoptant les vues de Hitzig, considèrent la folie quérulante comme une manifestation de débilité mentale ou d'affaiblissement psychique.

Kraepelin fait de la folie quérulante une variété typique de la paranoïa ; il lui réserve une description spéciale. Comme dans la paranoïa, il admet le lent développement d'une conception délirante du monde par suite de l'élaboration patho-

logique des événements de la vie ; cette psychose est relativement immuable et incurable. Il distingue les vrais quérulants des pseudo-quérulants, sujets obstinés, querelleurs, ayant la passion de la chicane, mais différents néanmoins des vrais quérulants. Le délire de ces derniers en effet procède d'un point de départ unique, bien déterminé, sans cesse au premier plan, d'où il rayonne de plus en plus.

La conception de Kraepelin est attaquée par Heilbronner dont les idées semblent conformes à notre manière de voir. Heilbronner[1] admet une différence fondamentale entre la genèse du délire des quérulants et celle de la paranoïa. Cette différence apparaît nettement, même en s'en tenant à la description de ceux qui englobent la folie quérulante dans la paranoïa et qui, proclamant le peu d'importance de la couleur du délire, caractérisent néanmoins la folie quérulante par l'existence de conceptions portant sur un préjudice juridique. Si l'on compare le développement d'une folie quérulante et celui d'une paranoïa, on arrive à cette conclusion que, dans la première, manque pour ainsi dire le début, à savoir, cette période qui chez le paranoïaque précède souvent de plusieurs années le développement du délire. On a l'impression que le quérulant commence par une idée fixe, tandis que le paranoïaque n'y arrive qu'après une longue maladie. Chez ce dernier cette idée fixe a pour but d'expliquer une longue série de phénomènes morbides; chez le quérulant elle oriente l'interprétation de perceptions et de souvenirs normaux. La différence s'accuse encore dans un symptôme commun, l'interprétation. Chez le paranoïaque il y a un délire très diffus de « signification personnelle » des faits extérieurs ; chez le quérulant il y a un véritable délire de rapports dans le sens — et exclusivement dans le sens — d'une idée prévalente déterminée. Tandis que la paranoïa converge lentement vers un système délirant unique, dans la folie quérulante tout se groupe autour d'une idée délirante qui, dès le début, est au centre de la conscience. Aussi n'observe-t-on pas chez le quérulant de modification du thème délirant, fait qui peut survenir au contraire

1. Heilbronner, *Hysterie u. Querulantenwahn*, Centralbl. f. Nerv. u. Psychiat., 15 oct. 1907.

chez le paranoïaque au cours des années. Enfin d'après Heilbronner (ainsi que pour Jolly, Siefert, Bonhoeffer) la folie quérulante est susceptible de guérir, avec ou sans reliquat. Il faut donc enlever tout le groupe de la folie quérulante de la paranoïa de Kraepelin qui elle est incurable, et qui dès le début a une évolution chronique progressive.

En résumé le délire de revendication, de par ses symptômes, son étiologie, sa pathogénie, son évolution, présente des traits caractéristiques qui justifient la place autonome que nous avons cru devoir lui accorder au point de vue nosographique. En particulier il convient de distinguer cette psychose à base de représentations mentales exagérées ou obsédantes du délire à base d'interprétations. Que ces deux formes présentent des affinités, cela n'est pas douteux. Mais si dans les deux psychoses on peut déceler l'existence d'idées prévalentes, dans l'une (délire d'interprétation) l'idée prévalente, une fois installée à la faveur d'interprétations erronées multiples, devient le noyau autour duquel s'organise un système délirant complexe ; dans l'autre (délire de revendication) l'idée prévalente, ou obsédante, détermine un état affectif chronique et des réactions anormales.

*
* *

II. — Nombre d'aliénistes, prenant pour type de délire systématisé les psychoses hallucinatoires chroniques, réunissent dans le même cadre ces formes sensorielles et le délire d'interprétation ; la genèse de ces deux états morbides leur apparaît identique, ils ne voient entre eux qu'une différence de degré. Nous allons essayer de montrer qu'il existe au contraire une différence de nature entre les psy-

choses hallucinatoires, maladies accidentelles, et le délire d'interprétation, maladie constitutionnelle. Nous choisirons comme type de ces psychoses hallucinatoires chroniques, celles dont les caractères ont été déjà résumés au chapitre *Diagnostic* : le délire chronique de Magnan.

La première période du délire chronique, période interprétative, nous est apparue comme une manifestation du désarroi mental provoqué par une brusque rupture entre le passé et le présent, par « les modifications de l'activité mentale et les sentiments d'incomplétude qui en résultent » (Pierre Janet). Le malade, cherchant une explication à cet état de malaise, forge des interprétations qui ne le satisfont pas ; il reste dans une perpétuelle inquiétude, sans systématiser, parce que les acquisitions antérieures conservent pendant un certain temps leur pouvoir réducteur. Au début du délire d'interprétation, au contraire, cette lutte contre l'invasion de concepts déraisonnables ne se produit pas : l'idée délirante germe et fructifie dans un terrain préparé de longue date aux interprétations erronées.

La lésion du délire chronique s'étend de plus en plus, affaiblit progressivement l'auto-critique, et finit par atteindre les centres sensoriels. Alors l'hallucination éclate et, coupant court à toute hésitation, fixe le délire que les interprétations restaient impuissantes à établir ; dorénavant celles-ci passent au second plan. — Chez l'homme normal, aussi bien que chez l'interprétateur, l'esprit constamment tendu vers la même idée et distrait de toute autre, finit quelquefois par objectiver la pensée prédominante sous forme d'une sensation : l'hallucination se traduit alors immédiatement par des termes correspondant aux préoccupations. Tel n'est pas le mode d'apparition et d'évolu-

tion de l'hallucination auditive du délirant chronique ; essentiellement liée à l'éréthisme cortical et à l'envahissement progressif du centre auditif, elle commence par des troubles élémentaires, des bruits sans signification ; une phrase articulée, extériorisant les ruminations du persécuté, n'apparait que grâce à la propagation de la lésion au centre verbal, et l'irritation de ce centre augmentant peu à peu, tout le délire finit par s'exprimer en dialogues hallucinatoires [1].

Les troubles sensoriels et cénesthésiques aussi bien que les interprétations prémonitoires du délire chronique révèlent l'existence d'une altération progressive de l'écorce cérébrale qui, d'abord irritative, ensuite destructive, conduit, très lentement parfois, le délire à la désagrégation, le malade à la démence ; l'évolution du délire d'interprétation est loin d'aboutir à un affaiblissement psychique analogue.

Qu'importe cette différence, répondent ceux qui prétendent maintenir le bloc des délires systématisés : on ne classe pas les maladies d'après leur terminaison ; songerait-on à séparer les fièvres typhoïdes qui guérissent de

1. La progression des troubles sensoriels dans le délire chronique ressemble singulièrement, abstraction faite de la durée, à celle des troubles d'origine toxique. Magnan décrit, dans le delirium tremens, d'abord des bourdonnements, des sifflements d'oreille, puis des bruits variés, des sons de cloche, des voix confuses qui rapidement deviennent des injures et des menaces, enfin des voix connues et des paroles bien articulées. « Grâce à l'agent toxique qui en raccourcit les phases nous pouvons assister chez le délirant alcoolique, en quelques jours ou en quelques heures, au développement d'un processus hallucinatoire qui, chez le délirant chronique, s'étendra sur une période de plusieurs années... Ces phénomènes nous apparaissent comme des moments successifs d'un seul et même événement psychique qui a pour corrélatif physiologique l'irritation grandissante d'un même centre cortical et la diffusion de cette irritation à un territoire cérébral de plus en plus étendu. » (Marillier, *Etude sur l'œuvre psychologique de Magnan*, Revue philosophique, oct. 1893.)

celles qui aboutissent à la mort? L'argument est plus spécieux que décisif; il compare des faits dissemblables, et sa valeur, en tant qu'il s'agit de nosographie psychiatrique, demeure fort contestable. Nous manquons en effet, dans ce domaine, de données étiologiques et anatomiques précises. Cette lacune, regrettable certes, doit-elle obliger le clinicien à se contenter d'une simple nomenclature de symptômes? Lui est-il interdit d'accorder quelque valeur à l'évolution des psychoses? Nullement. Et tant que ceux qui critiquent l'importance attribuée à l'évolution, ne nous auront pas fait connaître des éléments d'appréciation plus sûrs, nous continuerons à penser avec J.-P. Falret que « la marche des maladies mentales est certainement la partie la plus importante de leur histoire » et à tenir, avec Lasègue, Magnan et Kraepelin, l'étude de l'évolution comme l'idée directrice de la psychiâtrie clinique. Et cette évolution il faut l'envisager tout entière, sans négliger la période terminale. Aussi bien ne sait-on pas qu'à l'origine les phénomènes d'excitation masquent souvent la nature réelle d'une lésion, définie seulement par les phénomènes tardifs de déficit[1].

1. « Aucun moyen, dit Kraepelin, ne peut, à un plus haut degré, aiguiser notre regard, pour nous faire discerner les caractères véritablement importants d'un processus morbide, que l'étude de son évolution et de sa terminaison. La connaissance de la paralysie générale et de ses signes physiques n'a-t-elle pas été subordonnée à ce fait d'observation que tous les malades qui présentaient un trouble de la parole et des troubles de la motilité finissaient par succomber de la même façon. Si nous groupons ensemble une série de cas qui ont abouti à la même terminaison, nous serons alors à même, souvent, de reconnaître dans le tableau clinique certaines particularités qui, désormais, nous permettront, dans des cas semblables, de prédire avec exactitude leur évolution future... Il va sans dire que dans la pratique nous tomberons quelquefois dans l'erreur, mais toujours l'histoire de chaque cas mettra la vérité en évidence et, en confirmant notre opinion ou en rectifiant notre erreur, elle nous conduira nécessairement,

Les psychoses systématisées hallucinatoires apparaissent donc radicalement distinctes du délire d'interprétation et par leur genèse et par leur évolution. Alors que se révèlent des affinités entre le délire d'interprétation et le délire de revendication, dérivés tous deux d'une personnalité morbide, aucun lien ne rapproche ces psychoses constitutionnelles et non démentielles des psychoses hallucinatoires chroniques, maladies acquises et démentielles. Cette division nosographique est conforme à celle de Magnan qui oppose le délire chronique, né chez de simples prédisposés, aux délires systématisés des dégénérés où rentre le délire d'interprétation. Elle se rapproche de celle de Kraepelin qui classe le délire chronique dans la démence paranoïde, forme de démence précoce, et isole la paranoïa qui correspond exclusivement au délire d'interprétation et au délire de revendication.

On a objecté à Kraepelin d'une part que l'assimilation, au nom de l'analyse des troubles affectifs et volontaires et de l'évolution démentielle, des formes dites paranoïdes aux formes hébéphréniques et catatoniques de la démence précoce était discutable (Dupré) [1], et d'autre part qu'il n'existe pas de barrière entre la paranoïa et la démence paranoïde. Il n'entre pas dans notre plan d'examiner la première objection que bien des auteurs croient fondée. Passons en revue les travaux consacrés à la seconde.

Sommer admet entre ces deux psychoses — paranoïa et démence précoce — une chaîne ininterrompue de formes cliniques. Bleuler n'établit pas entre elles une différence de

à travers l'accidentel et l'accessoire, à la compréhension toujours plus claire de l'essentiel. »

1. Dupré, Préface de la *Psychiatrie clinique* de Kraepelin, trad. franç. Deyaux et Merklen.

nature comparable à celle qui existe entre une psychose constitutionnelle et une psychose acquise ; un certain nombre de paranoïaques pourraient être des hébéphréniques chez lesquels le processus maladif n'a pas fait de progrès ; un certain nombre de délires systématisés hallucinatoires, éliminés par Kraepelin du cadre de la paranoïa, sont probablement identiques, en réalité, aux formes ordinaires de cette dernière psychose ; enfin certains types cliniques (dont l'un isolé par Kraepelin, le délire de préjudice présénile), pourraient servir de transition entre la paranoïa et la démence paranoïde.

Wernicke (1892-1906) n'admet pas la distinction entre la paranoïa hallucinatoire et « la paranoïa chronique simple » (non hallucinatoire). Il nie cette dernière forme, range la plupart des cas de paranoïa originelle dans l'hébéphrénie, et se contente de grouper, sous le nom d'*états paranoïdes*, toutes les psychoses chroniques caractérisées par la prédominance des modifications du contenu de la conscience. Falsification du contenu de la conscience avec conservation de l'activité consciente, telle est la formule des « états paranoïdes ». Sous ce nom sont classées les « psychoses résiduelles » qui, leur évolution terminée, ont laissé comme reliquat un déficit psychique, et aussi les « psychoses chroniques en voie d'évolution », avec conceptions délirantes explicatives (*Erklärungswahnideen*).

Pour Schneider[1], ainsi que pour Wernicke, la paranoïa n'est pas une espèce clinique, mais un syndrome apparaissant sur le terrain d'autres maladies. Certains cas de paranoïa, au sens de Kraepelin, appartiennent en réalité à la démence précoce. Il s'agit d'une démence précoce devenue « silencieuse » ou « guérie » qui aurait laissé comme reliquat un déficit du jugement sans avoir lésé gravement les autres facultés. De ces formes chroniques il rapproche le délire de jalousie des buveurs.

Heilbronner, après avoir éliminé de la paranoïa de Kraepelin la folie quérulante et les formes voisines, propose

1. Schneider, *Ein Beitrag z. Lehre v. d. Paranoïa*, Allg. Zeits. f. Psychiatr. 1903.

d'attribuer à un groupe de la démence paranoïde les cas de paranoïa proprement dite.

Levi Bianchini, rétrécissant à l'extrême le cadre de la paranoïa, n'y classe que les seuls mattoïdes (inventeurs, réformateurs, etc.). Il distingue les conceptions délirantes des conceptions absurdes. La conception délirante est « la plus haute expression d'un état de démence ». La conception absurde est « l'expression d'une intelligence défectueuse depuis la naissance ». La paranoïa est une « forme de phrénasthénie, de défaut mental, une imperfection congénitale de l'intelligence ». Tous les faux rois ou empereurs, les génies persécutés, les persécutés-persécuteurs ne seraient que des déments paranoïdes. Contrairement à ces derniers qui sont souvent des êtres dangereux, les vrais paranoïaques, au sens de Bianchini, sont très sociables, ennuyeux sans doute, mais inoffensifs[1].

Pour Mac Donald[2], aucun des principaux symptômes de la paranoïa de Kraepelin n'est suffisamment caractéristique. La lenteur du premier stade est souvent remplacée par un début plus ou moins aigu. La lucidité habituelle n'empêche pas des périodes de confusion, intimement liées à la maladie. Loin d'être rares, les hallucinations sont souvent prédominantes ; et d'ailleurs leur absence, dans certains cas, rapproche le délire de celui des débiles. La systématisation, peu précise et incomplète, est maintes fois voisine du polymorphisme. La fixité du délire n'est qu'apparente. Le langage et les écrits manifestent parfois l'incohérence de la pensée ; le raisonnement et la conduite prouvent un certain affaiblissement intellectuel : il faut être dément pour formuler à tout moment des jugements erronés et s'y attacher obstinément malgré les témoignages les plus convaincants. Tous ces prétendus cas de paranoïa se réduiraient en fin de compte à la démence paranoïde.

Dercum expose des considérations analogues, mais en tire des conclusions différentes. Si, dit-il, le délire, dans la

1. Levi Bianchini, *Observ. sur les tableaux cliniques de la paranoïa et de la démence paranoïde*, in Rev. Neurologique, 30 juill. 1906.

2. W. Mac Donald, *L'état actuel de la paranoïa*, Americ. Journ. of Insan., janv. 1904.

paranoïa, repose sur des interprétations plutôt que sur des hallucinations, d'ailleurs parfois fréquentes (hallucinations psycho-motrices et cénesthésiques principalement), si les idées délirantes sont peut-être mieux définies et systématisées, cela ne suffit pas à établir une différence de nature entre la paranoïa et la démence précoce ; il ne s'agit que de simples variations de degré. Il y aurait donc une parenté essentielle entre toutes ces affections dégénératives commençant à l'hébéphrénie et finissant à la paranoïa de Kraepelin et au délire des dégénérés de Magnan. Mais s'il n'est pas possible d'établir entre chacune d'elles de barrières infranchissables, il n'en reste pas moins qu'aux deux extrémités les différences sont très notables : à vouloir trop étendre le domaine de la démence précoce, on risque d'en faire une maladie universelle. Dercum divise donc son groupe héboïdo-paranoïde en cinq catégories : hébéphrénie — catatonie — paranoïa héboïde (délire d'emblée de Magnan, paranoïa aiguë) — paranoïa hallucinatoire (délire chronique de Magnan) — paranoïa simple (paranoïa de Kraepelin, délires systématisés des dégénérés de Magnan[1]).

Malgré ces discordances, la situation nosographique de la paranoïa et du délire d'interprétation, a été acceptée par un certain nombre d'auteurs étrangers ou français, ainsi que nous l'avons déjà signalé au précédent chapitre.

Tanzi (1905) range la paranoïa parmi les *anomalies mentales dégénératives*. Ce groupe d'états comprend « les véritables dégénérescences psychiques : ce ne sont ni des naufrages ou des infortunes accidentelles et réparables, mais des déviations, des paraphrénies, des anomalies de développement ». Ces anomalies se subdivisent ainsi : 1° *Perversions sexuelles ;* 2° *Immoralité constitutionnelle ;* 3° *Paranoïa ;* 4° *Débilité mentale.* — La paranoïa se subdivise elle-même en : 1° *Paranoïaques avec délire égo-*

1. Dercum, *The heboïd-paranoïd group*, American Journal of Insan., avril 1906.

centrique : persécutés, ambitieux, érotiques, quérulants; 2° *Paranoïaques avec délire abstrait* ou mattoïdes.

G. Deny et P. Camus ont divisé (1906, *loc. cit.*) les délires paranoïaques en trois grandes catégories suivant la prépondérance des éléments constitutifs tels que : représentations mentales exagérées; interprétations fausses et sans fondement; troubles de la perception. Ce sont :

a) Les *délires à base de représentations mentales exagérées ou obsédantes* (type folie des persécutés-persécuteurs de Falret, Pottier, etc.);

b) Les *délires à base d'interprétations erronées* (type délire d'interprétations de Schüle, Kraepelin, Sérieux et Capgras).

c) Les *délires à base de troubles perceptifs*, qui se subdivisent en deux sous-variétés, suivant que les troubles de la perception intéressent d'une façon prédominante les *sensations internes* ou organiques, c'est-à-dire la cénesthésie, ou bien les *sensations externes* (sensibilité générale et organes des sens). Dans le premier cas le délire peut être dit à *base de troubles cénesthésiques* (folie systématisée primitive hypocondriaque de Séglas); dans le second le délire est à *base de troubles sensitivo-sensoriels* (délire chronique de Magnan, etc.).

Pour Deny et Camus, de ces quatre variétés de *psychoses systématisées chroniques*, il en est deux, le *délire à base de représentations obsédantes* (ou délire de revendication), et le *délire à base d'interprétations* qui appartiennent incontestablement à la paranoïa « ou constitution psychique particulière vraisemblablement liée à des anomalies morphologiques et structurales des neurones et des fibres d'association ». Elles sont en effet essentiellement intellectuelles. Il en serait de même pour les *délires à base de troubles cénesthésiques;* mais il est très probable que les *délires à base de troubles sensitivo-sensoriels* doivent en être retranchés.

Régis, dans la troisième édition de son *Précis de Psychiatrie* (1906), décrit, dans le grand groupe des *psychopathies-maladies*, ou *psychoses*, le *délire systématisé progressif* correspondant au délire de persécution de Lasègue, au

délire chronique de Magnan, à la paranoïa chronique primitive tardive des Allemands.

Dans un autre groupe, les *psychopathies-infirmités*, ou *infirmités psychiques*, prennent place les *psychoses délirantes des dégénérés :*

1° Délire des persécutés auto-accusateurs et persécutés mélancoliques;

2° Délire d'auto-accusation systématisé primitif et délire hypocondriaque systématisé ;

3° Délire systématisé aigu;

4° *Délire systématisé d'interprétation* (Régis le considère comme un intermédiaire entre le délire systématisé progressif et le délire systématisé raisonnant);

5° *Délire systématisé raisonnant*, ou des *persécutés-persécuteurs* (« uniquement basé sur une idée fixe »).

Il convient enfin de citer la conception de la paranoïa émise récemment par Dupré (*loc. cit.*) : « Il me semble utile de réserver ce vocable de paranoïa, dont la psychiatrie allemande et italienne a tant abusé, à l'ensemble de ces états psychopathiques constitutionnels, dégénératifs, où l'orgueil et la méfiance, associés à la faiblesse et à la fausseté du jugement, aboutissent à l'édification de systèmes délirants interprétatifs, non hallucinatoires, de nature variable, surtout de persécution ou de grandeur, au cours desquels une idée fixe, prévalente, domine l'esprit et oriente la conduite du sujet, et finit dans son extension progressive, par accaparer toute son activité intellectuelle et pratique. » Mais Dupré ne croit pas devoir établir de distinction nosologique tranchée entre le délire des persécutés-persécuteurs et la psychose à base d'interprétations délirantes.

De cette revue se dégagent deux conclusions : 1° Certains auteurs, fixant leur attention sur quelques cas exceptionnels, tendent à englober, contrairement à Kraepelin, tous les délires systématisés dans la démence précoce, de même que, contrairement à Magnan, on a voulu les attribuer en bloc à la dégénérescence mentale. Ces affections,

gagnant ainsi en étendue ce qu'elles perdent en précision, seraient bien près de s'identifier grâce à ces exagérations. Prenant pour guide la grande majorité des observations et des cas typiques, on doit, à notre sens, maintenir dans la nosologie des délires systématisés la distinction fondamentale entre les psychoses constitutionnelles et les psychoses acquises, entre celles ou persiste l'intégrité intellectuelle, et celles où apparaît une démence progressive.

2° La pathologie mentale, comme la biologie, n'affirme jamais l'indépendance absolue d'une espèce morbide; mais de l'existence de chaînons intermédiaires elle ne déduit pas l'inutilité ou l'arbitraire de toute discrimination. Sous cette réserve, il importe de reconnaître la réalité des cas de transition entre les psychoses que nous avons définies et la possibilité de formes mixtes ou combinées, de cas atypiques. On les trouvera surtout entre le délire d'interprétation et le délire de revendication en raison de leurs affinités. On peut voir par exemple — nous l'avons indiqué en étudiant l'évolution — un interprétateur se transformer épisodiquement en revendicateur. Il arrive encore qu'un délire de revendication s'accompagne d'interprétations peu nombreuses sans doute, mais dont le caractère nettement délirant donne l'impression d'une forme mixte.

Plus rares sont les formes intermédiaires entre le délire d'interprétation et les psychoses systématisées hallucinatoires.[1] Néanmoins l'action d'une cause spéciale (toxique ou autre) peut donner naissance à une forme bâtarde d'un classement difficile. D'une part des troubles sensoriels très actifs et de longue durée peuvent transformer complète-

1. Pour Ziehen (1902) il y a toute une série de cas de transition entre la paranoïa non hallucinatoire et la paranoïa hallucinatoire.

ment la physionomie d'un délire d'interprétation. D'autre part une folie systématisée avec prédominance des interprétations peut arriver progressivement à la démence.

En résumé on peut établir la gradation suivante dans les délires systématisés :

I. — Psychoses constitutionnelles, fonctionnelles, fixes :

1. *Délire de revendication;*
2. *Délire d'interprétation.*

II. — Psychoses intermédiaires ou combinées :
Formes atypiques diverses.

III. — Psychoses acquises, toxiques, démentielles :
1. *Délire chronique à évolution systématique* (processus démentiel lent ou atténué).
2. *Délires systématisés paranoïdes* (processus démentiel rapide ou accentué).

CHAPITRE IX

TRAITEMENT ET MÉDECINE LÉGALE

I. *Traitement.* — Traitement moral. — Travail physique. — Indications et contre-indications de l'internement, suivant les réactions : liberté, colonie familiale, asile-colonie, asile ordinaire, asile de sûreté.

II. *Médecine légale.* — Crimes et délits commis par les interprétateurs. — Violences impulsives et violences préméditées. — Irresponsabilité. — Difficultés de l'expertise. — Capacité civile. — Interdiction. — Exhérédation.

Les caractères et l'évolution du délire d'interprétation permettent de ne pas insister sur le pronostic. Cette « boiterie du cerveau », cette anomalie intellectuelle n'est pas susceptible de guérir. Seules des rémissions, d'une durée variable, peuvent interrompre la marche de la psychose ; parfois c'est l'involution sénile qui diminue l'activité des troubles morbides. Malgré l'incurabilité, le pronostic est moins sombre que nos observations pourraient le faire croire : nombre d'interprétateurs (formes frustes, variété résignée) peuvent en effet continuer à vivre de la vie commune.

I. — TRAITEMENT

La thérapeutique ne dispose d'aucune intervention curative. Cette impuissance relative n'implique pas l'abandon du

malade. Il faut d'abord le surveiller; les chapitres qui précèdent ont montré la nécessité de cette surveillance (réactions diverses). Il faut aussi traiter les épisodes d'excitation ou de dépression. Contre la psychose elle-même on aura recours à un *traitement moral* prudent, qui, sans donner autre chose qu'un demi-succès, pourra néanmoins augmenter la durée des périodes de rémission et prévenir des réactions dangereuses. On se gardera de heurter de front les conceptions erronées. Point de railleries, point de réfutation. L'important au début est de gagner la confiance de l'interprétateur, et pour cela il faut l'écouter patiemment sans argumenter avec lui, sans paraître suspecter la véracité de ses dires ni parler d'hallucinations (car il croirait à la mauvaise foi), mais sans davantage l'approuver. Ensuite le mieux est d'éviter toute conversation sur les idées délirantes, d'en feindre l'oubli. Une occasion favorable se présente-t-elle on essaye de lui faire toucher du doigt certaines contradictions; on profite d'une rémission pour l'amener à rejeter spontanément quelques-unes de ses interprétations ; mais, on n'opposera pas d'objections inutiles aux idées directrices, une discussion risquant de réveiller un délire assoupi ; il faudra renoncer, en temps opportun, à une psychothérapie qui irait à l'encontre du but poursuivi.

Le rôle du médecin et celui de l'entourage se réduit en somme à créer toutes les diversions possibles. Les travaux manuels et les travaux agricoles, qui ajoutent au repos du cerveau une fatigue musculaire salutaire, sont les meilleurs dérivatifs. Dans d'autres cas des travaux littéraires, artistiques, scientifiques, s'adaptent mieux aux goûts du sujet. Il est parfois indiqué de flatter certaines manies inoffensives et indépendantes du délire. Quelques malades

trouvent d'ailleurs d'eux-mêmes cet expédient contre l'invasion des interprétations : tel ce collectionneur que sa passion pour les œuvres d'art a, en partie, mis à l'abri des extravagances, ou celui qui, se croyant destiné à la papauté, réussit à apprendre les huit langues qui lui seront nécessaires une fois installé au Vatican. A d'autres on conseillera un changement de milieu, de profession, ou les voyages dans des conditions déterminées, avec telles personnes qui ont leur confiance et qui sauront en même temps veiller discrètement sur eux. Le changement de milieu produit en effet maintes fois d'excellents résultats et détermine presque toujours des rémissions. Tanzi recommande d'enseigner au malade la dissimulation, à titre de conseil amical, et de lui en montrer les avantages pratiques. Assurément, par ces moyens, on ne guérit pas un délire d'interprétation, mais on peut en limiter l'extension et en atténuer les réactions.

Dans la plupart des maladies mentales, l'internement, et un internement précoce, est la première condition du traitement. Le délire d'interprétation fait exception à cette règle : l'internement n'est en général qu'un pis-aller. L'asile n'est pas un milieu adapté à ces sujets; ils ont trop conscience de la distance considérable qui les sépare des autres aliénés. Certains interprétateurs demeurent inoffensifs, développent leurs chimères sans réagir violemment. Pourquoi séquestrer ces résignés? ils n'en retireront aucun bénéfice; mais ils souffriront de la promiscuité de l'asile et de la privation de liberté. D'autre part leur état mental n'a rien d'incompatible avec l'existence au dehors: ils restent lucides; leur conduite peut seulement être bizarre. Quelques-uns au contraire sans être

dangereux, se livrent à des extravagances ou bien, englobant leurs proches dans leur délire, sèment la discorde dans leur foyer. A ces derniers convient, non pas l'internement dans un asile fermé, mais le placement dans une famille étrangère, dans une colonie familiale, ou dans un asile-colonie avec large application de l'open-door : là, tout en étant soumis à une surveillance médicale quotidienne, ils pourront bénéficier d'une liberté plus ou moins grande. Nombre de ces sujets, qui, dans un asile fermé, réclament avec insistance leur sortie, s'adaptent assez bien à ces conditions nouvelles d'existence.

Bien différente est la situation, lorsque le malade, devenu agressif, désigne et menace l'auteur prétendu de ses persécutions. Il peut alors, au moindre prétexte, devenir dangereux, commettre les pires attentats. L'internement s'impose donc, moins comme mode de traitement, que comme mesure de sécurité. L'asile ordinaire, qui tend à devenir un véritable hôpital pour les maladies mentales, convient-il à ces sujets? Ne vaudrait-il pas mieux les placer dans un asile spécial de sûreté pour aliénés dangereux ? Ici encore c'est une question d'espèce. L'indication première n'est pas de les diviser en deux classes suivant qu'ils ont ou non commis un crime ou un délit, mais de les observer d'abord, quels qu'ils soient, à l'asile ordinaire. Il suffit à quelques-uns d'entre eux d'être isolés du monde extérieur, à l'abri des causes d'excitation de la vie sociale, soumis à la discipline de l'établissement, pour que leur excitation s'atténue. Le séjour dans une section de tranquilles n'a alors aucun inconvénient; ces sujets ne conservent qu'un délire inoffensif et deviennent parfois d'excellents travailleurs.

Il n'en est pas de même pour d'autres dont les tendances

agressives, servies par une lucidité entière, deviennent rapidement une cause de désordre. Le traitement moral n'a sur eux aucune prise ou ne sert qu'à leur enseigner la dissimulation. Généralement ils n'ont qu'une seule préoccupation : s'évader, et, s'ils n'y réussissent pas, fatigués de réclamer en vain leur sortie, ils s'en prennent au personnel et aux médecins, et se livrent à des violences préméditées. Une de nos malades fit, dans l'asile où elle est actuellement internée, une tentative d'incendie. Un attentat commis naguère contre un médecin de Sainte-Anne, le fût précisément par un interprétateur. Que fait-on actuellement de ces sujets dangereux? si leurs agressions deviennent trop violentes, on est obligé de les maintenir dans une chambre d'isolement. Mais il est difficile de séquestrer ainsi presque indéfiniment un malade lucide. Dans leur intérêt donc, aussi bien que pour la protection de leur entourage, il importe de pouvoir placer ces persécuteurs dans un asile de sûreté, où grâce à des dispositions mieux adaptées et à une surveillance spéciale, ils seront mis dans l'impossibilité de nuire, sans souffrir d'un isolement rigoureux.

La durée de cet internement est subordonnée, non pas à la guérison de la psychose elle-même que nous savons incurable, mais à la quantité et à la qualité des réactions. A la longue celles-ci s'atténuent, ou encore les désirs de vengeance des malades perdent leur raison d'être, si, par exemple, la personne qu'ils poursuivent de leur haine vient à mourir. Dans ces divers cas la sortie peut être autorisée; mais il faut prévoir la substitution possible d'un nouveau persécuteur à celui qui a disparu. On aura toujours présente à l'esprit la possibilité de la dissimulation, avant d'affirmer

une amélioration réelle. Un de nos malades (obs. V), alors qu'il paraissait très notablement amélioré, était hanté par l'idée de jeter sa femme à l'eau au cours de ses promenades dans le parc de l'établissement, et de se noyer ensuite.



II. — MÉDECINE LÉGALE

Nombre de malades atteints de délire d'interprétation se livrent à des actes qui les exposent à des poursuites judiciaires et nécessitent des expertises. Tout porte à croire que parmi les aliénés méconnus et condamnés on trouverait une proportion notable d'interprétateurs, l'erreur étant facilitée par les caractères et de l'état mental des sujets (lucidité, absence d'hallucinations) — et de l'acte criminel (préméditation). Nous avons déjà cité plusieurs exemples de crimes ou délits contre les personnes et contre la propriété : chantage, diffamations, dénonciations, escroqueries, vols, effractions, incendies, tentatives d'empoisonnement, coups et blessures, assassinats. Au délire d'interprétation appartiennent la malade qui tua l'abbé de Broglie, celle qui, après avoir tiré des coups de revolver sur son mari, le frappa quelques mois plus tard de plusieurs coups de hache (obs. I) ; une persécutrice familiale qui tira un coup de revolver sur son père (obs. XV), une autre qui, jalouse d'une amie de sa fille, tenta de l'assassiner, un dernier qui, persécuté par la police, tira sur le chef de la sûreté. Un interprétateur, présenté par Joffroy, se croit persécuté par les cochers ; il comprend qu'ils en veulent à sa fille : pour soustraire celle-ci à leurs convoitises, il attend un soir qu'elle soit endormie et il la tue d'un coup de revolver.

Blanche et Motet ont publié un rapport médico-légal sur un cas de *délire de persécution avec tentative de meurtre* ; il s'agit d'un délire d'interprétation[1].

Observation XX. — Une femme de 48 ans est, depuis une quinzaine d'années, persécutée par les prêtres : « Sa vie n'est plus qu'un martyre » ; elle trouve aux faits les plus simples de son existence une interprétation fausse. Condamnée il y a seize ans à cinq ans de prison pour vol, elle s'aperçoit à sa sortie que tout le monde sait qu'elle a volé ; ce sont les prêtres qui, par intérêt, ont « divulgué sa cause ». En chaire, les prédicateurs parlent d'elle en employant le masculin ; ils disent : forçat, galérien, en la montrant. Le curé parle dans son sermon de « l'or de Carthage » ; ce qui signifie qu'elle est une voleuse, car on dit que les Carthaginois étaient des voleurs. A l'atelier il y a des huées, des gestes. Les élèves d'un pensionnat la regardent à l'église pendant le sermon ; elles avaient l'*air de dire* : « C'est pour vous qu'on parle. » Puis elles la laissent tranquille. Elles avaient l'*air de dire* : « Puisqu'il ne faut pas la regarder, laissons-la ». Le suisse dresse son chien à courir après elle. Elle comprend, d'après le mouvement des lèvres, que la chaisière dit : « Huez-la donc ». Un vicaire la conspue dans l'église ; il fait Pschitte ! en signe de mépris ; un autre se met à côté d'elle et fait semblant de cracher. Un voisin ameute tout le quartier contre elle : on chuchote, on la montre au doigt ; on la taquine, on la guette, on fait des saletés devant sa porte, mais on ne lui parle pas. Exaspérée, elle finit par tirer deux coups de revolver sur le curé de Montmartre pendant la messe. Elle ne voulait pas tuer, mais passer en Cour d'assises et faire connaître à la presse l'acharnement avec lequel les curés la poursuivent. Les experts remarquent qu'il ne semble pas y avoir eu d'hallucinations : « Il y a toujours un fait extérieur dénaturé, interprété dans le sens de son délire, qui sert de point de départ à ses déterminations. »

1. *Annales médic. psycholog.*, mars 1872.

Les persécutés raisonnants, fait remarquer Vallon, ne sont dangereux que pour quelques personnes, souvent pour une seule personne, tandis que les persécutés hallucinés sont toujours dangereux pour tout le monde. « Chez les persécutés raisonnants les actes agressifs sont conditionnés par l'événement qui a été le point de départ de leur délire et s'adressent aux personnes qui ont été mêlées à cet événement ou à des faits connexes ; chez les persécutés hallucinés, les violences sont surtout conditionnées par les hallucinations du moment. » Cette observation, très exacte pour les revendicateurs, s'applique également à certains interprétateurs, mais pas à tous. Nous avons signalé en effet les violences impulsives commandées par une interprétation subite : un regard, un geste, un mot désignent soudainement au malade l'auteur d'une injure : il le frappe aussitôt. L'étrangeté de l'acte est alors une indication pour l'expert qui ne se laissera pas tromper par la lucidité et les réticences du sujet, non plus que par l'absence de troubles sensoriels.

Quand il y a préméditation manifeste, la tâche devient plus délicate. Tel crime dont le plan fut froidement conçu et longuement préparé, dont l'exécution eut lieu au grand jour, et s'accompagna d'un sentiment de satisfaction anormal, ne semble-t-il pas uniquement dicté par la jalousie, la haine, la vengeance ou le fanatisme ? ne relève-t-il pas d'un état passionnel plutôt que d'un état vésanique ? La lucidité de l'inculpé reste entière, sa conduite fut toujours correcte, et lui-même, dissimulant maintes fois la majeure partie de son délire, attribue son acte à un juste ressentiment. Si l'on ajoute enfin que le système délirant repose souvent sur une base réelle, qu'il ne renferme pas d'impossibilité maté-

rielle, on comprendra qu'il soit difficile de faire admettre l'irresponsabilité. Parfois même le contraste paradoxal entre la vigueur intellectuelle du prévenu et l'extravagance des interprétations laissera soupçonner la simulation.

En présence d'un cas de délire d'interprétation, aucune hésitation n'est possible : l'expert conclut à l'irresponsabilité. Mais si l'irresponsabilité absolue s'impose pour tous les actes commis sous l'influence de la maladie, en est-il de même quand cette relation ne semble pas exister? On admettait autrefois, dans ce dernier cas, l'existence d'une responsabilité partielle. Pour Legrand du Saulle le persécuté doit « répondre dans une mesure restreinte de ceux de ses actes notoirement accomplis en dehors des conceptions délirantes habituelles. » Ball, Charpentier concluent également à la responsabilité partielle s'il n'y a aucun rapport entre le délit et l'idée délirante. Ziehen, Kornfeld admettent aussi la capacité d'imputation chez ces sujets quand on ne peut établir un rapport de causalité entre le fait incriminé et les idées de persécution. En théorie on a peut-être raison de considérer comme responsable un persécuté qui commet, par exemple, une escroquerie, quand il est *bien démontré* que cet acte ne touche ni de près ni de loin aux conceptions délirantes ; en pratique il serait vraiment téméraire de prétendre établir le départ exact de ce qui relève du délire et de ce qui en demeure indépendant. Pareille discrimination nous paraît d'ailleurs n'avoir qu'un intérêt purement spéculatif, car, comme le fait observer Delbrück, les actes délictueux du paranoïaque dont on ne peut affirmer le rapport avec l'état délirant, relèvent souvent de la dégéné-

rescence mentale, sur laquelle se développe la paranoïa[1].

Si nous refusons pour ces malades de nous rallier à la doctrine de la responsabilité partielle, nous n'admettons pas davantage celle de la responsabilité atténuée que l'on pourrait être tenté d'appliquer à certains interprétateurs[2].

La *capacité civile* ne saurait être mise en doute dans nombre de cas. Ces sujets conservent parfois, on le sait, une rectitude de jugement suffisante dans la conduite de leurs affaires et dirigent avec habileté leurs entreprises. L'interdiction ne doit donc être prononcée que dans des cas déterminés, en raison des particularités du système délirant, par exemple lorsque le malade se livre à des dilapidations.

L'exhérédation est la réaction habituelle dans quelques formes de délire d'interprétation. Certains testaments contestés qui nécessitent l'intervention du médecin-expert, peuvent donc être l'œuvre d'interprétateurs[3]. Pour dépouiller ses héritiers naturels, en lesquels il voit d'odieux persécuteurs, le malade emploie son patrimoine à des libéralités, à des fondations humanitaires. Ces dispositions testamentaires peuvent paraître dictées par les plus nobles sentiments de bienfaisance; ce ne sont en réalité que les manifestations d'un cerveau hanté par des idées délirantes,

1. A. Delbrück, *Gerichtliche Psychopathologie*, Leipzig, 1897.

2. Responsabilité atténuée ne devrait d'ailleurs pas avoir pour corollaire peine atténuée, mais bien mesure préservatrice modifiée. « Qui dit responsabilité limitée, remarque Forel, dit les trois quarts du temps danger social augmenté ». Il n'en sera plus ainsi le jour où les sujets à responsabilité atténuée, les anormaux constitutionnels, deviendront l'objet de mesures spéciales (internement dans un asile de sûreté).

3. L'un de nous a eu l'occasion de donner son opinion sur un testament contesté fait par un sujet lucide mais atteint de délire d'interprétation. Les conclusions de cette consultation, confirmées dans une seconde expertise de Magnan, Séglas et Brissaud, ont été admises par la Cour d'appel.

animé d'une haine pathologique pour les siens. La philanthropie n'est qu'un masque et le bienfaiteur de l'humanité dont on s'accorde à faire l'éloge ne peut être considéré comme sain d'esprit. La rédaction du testament, la lucidité dont il témoigne, le fait qu'il ne renferme que des clauses raisonnables ne permettent de tirer aucun argument en faveur de sa validité. « De ce qu'un testament est conçu dans les meilleurs termes et ne renferme qu'une série de dispositions logiques et raisonnables, il ne s'en suit pas nécessairement que le testateur n'ait jamais été aliéné. La réciproque est vraie, et un legs excentrique n'a jamais impliqué fatalement la folie[1]. »

1. Legrand du Saulle, *Étude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie,* Paris (1879).

LE DÉLIRE D'INTERPRÉTATION DANS QUELQUES ŒUVRES LITTÉRAIRES

I. — LE DÉLIRE D'INTERPRÉTATION DANS L'ŒUVRE DE STRINDBERG

La description que nous avons donnée du délire d'interprétation resterait incomplète si nous terminions ce livre sans rappeler l'analyse psychologique perspicace qu'un grand écrivain contemporain, Strindberg, a donnée de cette psychose. Cette analyse présente d'autant plus d'intérêt que parmi les types anormaux ou morbides étudiés par les romanciers ou les auteurs dramatiques, il est exceptionnel de trouver des interprétateurs véritables. Avec une prédilection marquée, Strindberg s'est attaché à faire vivre sous nos yeux un interprétateur jaloux et persécuté dont — avec un rare talent et une singulière pénétration — il décrit les doutes et les convictions, les craintes et les espérances, les investigations et les déductions marquées au coin de la paralogique. Il n'existe pas, croyons-nous, dans la littérature contemporaine, de document qui donne plus l'impression d'une œuvre « vécue » et qui puisse, plus légitimement, être utilisée par la psychiatrie. C'est une véritable « observation », prise par un maître écrivain, admirablement informé sur l'état d'âme des interprétateurs. On peut à maints égards comparer les études de Strindberg, dont la sincérité clinique apparaît incontestable, à certaines parties de l'œuvre de J.-J. Rousseau.

Deux de ses livres, dont il existe une traduction française, méritent à ce point de vue de retenir l'attention. L'un, *Le Plaidoyer d'un fou*, écrit à 38 ans, est l'étude très fouillée d'un cas de délire de jalousie. L'autre, *Inferno*, que Strindberg termina à l'âge de 48 ans, est plus remarquable encore par la multiplicité et la subtilité des interprétations; celles-ci, que des emprunts aux sciences occultes revêtent de couleurs fantastiques, se coordonnent en un système où prédominent les idées d'invention, les idées de persécution et les idées mystiques [1].

Le Plaidoyer d'un fou [2]. — Le héros X... s'éprend à 27 ans d'une femme mariée et, après qu'elle a divorcé, il devient

1. Auguste Strindberg, né à Stockholm en 1849, a été appelé l'Ibsen suédois. « Son œuvre considérable et géniale est remplie de paradoxes et de contradictions : éternel révolté, insociable, il demeure le plus puissant artiste de la Suède contemporaine dont, merveilleux écrivain, il a su renouveler la langue littéraire » (Maury, d'Upsal). Sa fécondité est prodigieuse. Que n'a-t-il pas écrit? des drames historiques, psychologiques ou fantastiques, des romans naturalistes, des nouvelles, des satires, des poèmes, des études sociologiques, des ouvrages scientifiques, des recherches sur les littératures d'Extrême-Orient, une autobiographie détaillée, etc... « De même qu'il a écrit sur toute chose, il a fait de tout dans sa jeunesse et avant de se vouer à la littérature il a été tour à tour maître d'école et acteur, employé au télégraphe et journaliste, médecin et peintre, prédicateur et précepteur, bohême et bibliothécaire d'État. Il a fait des études inimaginables et se trouve spécialiste dans les branches les plus diverses : depuis la pisciculture baltique et la flore suédoise jusqu'à la langue chinoise... Depuis qu'il écrit il a passé par toutes les phases, prêché fanatiquement toutes les différentes philosophies, les combattant plus tard avec autant de fanatisme; il a été alternativement piétiste, révolutionnaire, sceptique, utopiste social, pour aboutir finalement à un aristocratisme intellectuel effréné... Une pensée nouvelle ou une observation nouvelle, empruntée à un livre ou directement à la vie, se transforme immédiatement en une vérité nouvelle, une vérité absolue, l'unique vérité, une idée fixe... Strindberg a toujours été possédé de quelque monomanie » (Hansonn). Actuellement « le négateur fougueux et superbe s'est transformé en pêcheur repenti... L'élément pathologique se manifeste nettement dans ses derniers ouvrages caractérisés par la tendance à donner à tous les événements une signification personnelle et par une nervosité extrême » (Castren).

(Voir sur la vie et l'œuvre de Strindberg l'article de Hansonn in *Revue des Revues*, 1893, 2e semestre et l'introduction à *Mademoiselle Julie*, par Georges Loiseau.)

2. *Le Plaidoyer d'un fou*. Roman. Revision française de Georges Loiseau. Paris, Albert Langen et Nilsson, 1895, in-8°, 436 p.

son amant et l'épouse peu de temps après. La jalousie s'éveille dès avant le mariage : craignant alors d'être méprisé à cause de sa fausse situation, X... trouve que la foule le regarde avec dédain dans les jardins publics, et il reproche à sa maîtresse de porter des toilettes trop voyantes. Les scènes reprennent ensuite au moindre prétexte : à propos d'un chien « qui accapare toute l'affection » ou d'une amie, vieille fille de cinquante ans. Puis ce sont des querelles au sujet de meubles et de tableaux ayant appartenu au premier mari : « Quel manque de délicatesse, quel comble de mauvais goût, quelle imprévoyance à l'égard de mon honneur! Était-ce fait exprès pour m'avilir aux yeux du monde! Étais-je tombé dans un guet-apens préparé par une mégère!... Et cela se poursuit avec d'infinies variantes... on me persuade que les malheurs du ménage proviennent de mes nerfs détraqués. » « Ses soupçons, sa vieille défiance, ses doutes atroces se réveillent à l'occasion de mille bruits, de sous-entendus, de brocards sournois. » Si, pendant un voyage, sa femme a l'air distrait c'est qu'elle pense à l'amant. Des inquiétudes féroces le talonnent. Après une maladie, il se demande pourquoi sa guérison inespérée a laissé sa femme froide : « Comment expliquer cette mine « déconfite, cette figure presque désagréable à me voir « remis et dispos... Avait-elle conçu quelque espoir de me « trouver mort un beau matin? »



Par moments des crises de dépression se produisent et X... parle de ses désespoirs, de ses tentatives de suicide si fréquemment projetées : « Accablé de remords j'éprouvai un pressant besoin de confesser ma vie, de m'humilier devant quelqu'un. Je me sentis coupable avec une conscience bourrelée de crimes inconnus. » Strindberg considère ces « accès de remords morbides » comme venant d'une « pusillanimité innée », comme des « symptômes d'une faiblesse de constitution chez les dégénérés ».

« Une série d'incidents, reprend X..., viennent ressusciter les idées noires et sous peu ma monomanie dorénavant célèbre va se manifester en toute liberté... Il y avait à l'hôtel un album renfermant des portraits-charges de tous les Scandinaves marquants. Le mien qui s'y trouvait était orné

d'une corne, sournoisement formée avec une mèche de cheveux. Je pouvais conclure de là que l'infidélité de ma femme était notoire. Je demande une explication à ce sujet au possesseur de la collection. Prévenu d'avance de mon état mental par les soins de Maria, il me jure que cet ornement frontal je suis seul à le voir, qu'il n'existe pas dans le dessin. » Puis les soupçons s'affirment à l'égard d'un médecin, et X... s'étonne dès lors que le nom de ce docteur « ne passe plus par les lèvres de sa femme, naguère si prompte à le prononcer en public, comme si elle avait voulu s'exercer à l'entendre sans rougir. » Il fouille sa mémoire et y retrouve des indices congruants ; dans une ancienne histoire d'adultère, il flaire diverses allusions à la sienne ; après une discussion sur ce point avec sa femme, il conclut qu'elle l'a trompé. Quelques mois plus tard « c'est d'un jeune lieutenant que Maria devient amoureuse ; à table d'hôte s'échangent entre eux de doux regards, comme s'ils faisaient l'amour par les yeux ». Un autre jour un ancien domestique s'assied à une table voisine : « Maria le fixe attentivement prenant mesure de son corps et se perdant en rêvasseries. Le lendemain il revient attifé, endimanché, les cheveux et la barbe soignés, et ce lourdaud, après nous avoir salués, non sans avoir reçu en retour un gracieux salut de ma femme, se carre et pose comme s'il était Napoléon ! Il revient le jour suivant décidé à faire feu. Avec un goût de portier il entame une conversation galante de porte cochère, s'adressant directement à ma femme... et Maria s'engage dans l'entretien, gracieuse, avenante, enchantée de la faveur grande, tranquillement en présence de son mari et de ses enfants... Un second Apollon vient à la rescousse. C'est le concessionnaire du bureau de tabac du village. Plus finaud que le domestique, celui-ci tâche de me gagner et se montre en même temps plus entreprenant... Le cœur de Maria s'enflamme et tous les jours le bonhomme reparaît... il va même jusqu'à lui offrir un cigare ; elle refuse, mais avec quels remerciements calins. » Une haine s'allume en X... contre sa femme ; il lui administre une grêle de soufflets et la force à s'agenouiller.

A la fin se montrent des craintes d'empoisonnement.

Atteint d'une gastrite, X... remarque un « détail curieux : Je ne souffre de cette mystérieuse maladie qu'au lendemain d'une visite au laboratoire d'un de mes vieux amis, à qui j'avais pris une fiole de cyanure de potassium destiné à me donner la mort, et cette fiole je l'avais déposée sous clef dans l'un des meubles de ma femme ! Paralysé, foudroyé... je me résigne à disparaître, assassiné par une femme à qui je pardonne. »

Le côté morbide de cette jalousie implacable est parfois perçu par le sujet lui-même : il doute de « l'intégrité de ses facultés mentales ».

Inferno[1]. — Dans cette œuvre, écrite sous forme de mémoires, « parti de la réalité et s'y cramponnant, à son sens, avec énergie, Strindberg enchaîne les uns aux autres les faits selon des lois parfaitement inattendues et aboutit à un système de ce qu'il considère comme le monde, complètement étranger à ce que nous avons coutume de considérer comme la réalité. La théorie des coïncidences, la législation du hasard, voilà ce qu'il vient offrir à nos esprits éduqués dans un déterminisme rigoureux. Tous les petits détails, les incidents fortuits que nous ne jugeons pas dignes d'un seul moment d'attention, il les dépiste avec un soin jaloux, les confronte et les fait hurler de force à nos oreilles » (Marcel Réja).

Au début du livre le héros X... vit au Quartier latin à Paris, poursuivant ses expériences d'alchimie dans un laboratoire de la Sorbonne. Une révélation qui tient du miracle (passage d'un vieux volume de chimie) l'engage à prouver que le soufre est un corps ternaire. Deux semaines de recherches, « en dépit du chef de laboratoire qui fait semblant de ne pas s'intéresser à ses affaires », lui fournissent la preuve que le soufre est bien une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène ; la découverte de l'argon confirme, à son avis, le bien-fondé de ces conceptions. Encouragé par ce succès il s'attaque à l'iode ; il veut démontrer que ce prétendu corps simple est un dérivé de

1. *Inferno*. Préface de Marcel Réja. Société du Mercure de France, 1898, in-12, 280 p.

la benzine. Puis il entreprend l'analyse des âmes qu'il va cueillir au cimetière Montparnasse dans un flacon rempli d'acétate de plomb dont il examine le précipité au microscope. Il commence des expériences sur le plomb qu'interrompent la mauvaise volonté des puissances.

Un jour, il aperçoit à Meudon sur un mur peint à la chaux une inscription au charbon avec les lettres F et S enlacées. « La seconde d'après je suis illuminé par les signes chimiques du fer et du soufre qui se dédoublent, étalant devant mes yeux le secret de l'or. Cependant j'examine le sol et trouve deux estampilles en plomb, jointes par une ficelle. L'un des timbres porte les lettres V. P., l'autre une couronne royale. Sans vouloir interpréter en détail cette aventure, je retourne à Paris, gardant une vive impression, comme de quelque chose de miraculeux. » Un autre jour aux pieds de la fontaine de l'Observatoire « je trouve deux morceaux de carton coupés en ovale, l'un portant imprimé le nombre 207, l'autre le numéro 28 ; ce qui signifie le plomb (poids atomique 207) et le silicium (poids atomique 28)... Je ramasse la trouvaille et la garde dans mes notes sur la chimie. Un an plus tard, en Suède, un sculpteur me donna une glaçure composée de plomb et de silice, grâce auxquels, pour la première fois, je réalise au feu un or minéralisé d'une beauté parfaite. En le remerciant, je lui montrai les deux morceaux de carton signés 207 et 28. Le hasard ou la coïncidence dans cet événement marqué d'une logique inébranlable ? »

X... construit donc ses théories à l'aide d'interprétations subtiles et de coïncidences fortuites. Cet inventeur voit en outre des analogies partout : « Je ne fus, dit-il, jamais hanté par des visions, mais les objets réels m'apparaissent doués de formes humaines d'un effet souvent grandiose. » Il ne s'agit ni d'hallucinations, ni d'illusions proprement dites : les objets sont reconnus très exactement, mais l'imagination y découvre des aspects fantaisistes qui deviennent parfois pour le sujet de véritables révélations. Une pierre fruste ressemble à un chevalier romain ; des morceaux de charbon offrent les traits de figures fantastiques : têtes de coq, démons, gnomes, madones ; ce sont « des chefs-d'œuvres de

sculpture primitive d'une ligne incomparable » ; des figures analogues lui semblent dessinées dans les nuages, les cailloux, les fibres du bois. Son oreiller lui offre en modèle des têtes de marbre dans le style de Michel-Ange, des dragons, des gargouilles gothiques. « C'est quelque chose d'anormal, de quasi surnaturel. » Ayant fait germer une noix, il examine l'embryon au microscope et voit deux petites mains blanches levées et jointes comme en prière (les deux premières feuilles rudimentaires d'un noyer : les mains de sa fille qu'il aurait rendue malade par des pratiques d'envoûtement). Il « fait des progrès comme voyant » : il distingue Napoléon et ses maréchaux sur la coupole des Invalides ; il reconnaît Gustave-Adolphe dans les cendres de la cheminée. Parfois il « s'attribue des énergies sans bornes et l'orgueil lui suggère la folle idée d'essayer de faire des miracles ». Plus tard « je sens la disgrâce des puissances peser sur moi, la main de l'invisible est levée et les coups tombent dru sur ma tête ». Des rêves lui prédisent l'avenir, le prémunissent contre les dangers, lui révèlent des secrets. S'il prend au hasard un livre dans une bibliothèque, il y a toujours l'explication cherchée. Il pressent que son séjour à Paris va prendre fin, le coq de la croix de Notre-Dame-des-Champs paraissant battre des ailes, comme pour s'envoler dans la direction du Nord.

En même temps que ces idées de supériorité et de clairvoyance, X... a des idées de persécution très actives, exclusivement basées sur des interprétations. Elles sont déjà anciennes. « Dix ans auparavant, conte-t-il, une lettre d'un ami de jeunesse m'invita à passer une année chez lui... Le caractère de cette lettre m'inspira des soupçons, à cause du style guindé, des ratures et des corrections qui prouvaient chez son auteur une hésitation dans le choix des raisons à alléguer. Flairant un piège, je déclinai l'offre en termes vagues et aimables... Au bout de deux ans je m'invite tout seul chez mon ami... L'accueil est cordial, mais il y a une atmosphère de mensonges et d'équivoques, une conversation de commissaire de police. Après une nuit de réflexion, je tire la chose au clair. Cet homme dont j'avais froissé l'amour-propre, m'en veut malgré la sympathie qu'il

a pour moi... Peu rigoureux dans le choix des moyens, il me torture pendant une semaine, m'empoisonne avec des calomnies, des fables inventées tout exprès, mais il le fait si maladroitement que je garde la conviction que le piège tendu jadis n'avait d'autre but que de me faire interner comme aliéné. »

Pendant qu'il cherche à Paris la synthèse de l'or, X... tombe malade. A sa sortie de l'hôpital survient une bouffée interprétative : « Je m'arrête au coin de la rue Alibert. Pourquoi Alibert ? Qui est-ce ? Est-ce que le graphite trouvé dans mon soufre ne se nommait pas le graphite Alibert ? Que conclure de là ? Bizarre, mais l'impression d'une chose inexplicable me reste à l'esprit. Puis rue Dieu ! Pourquoi Dieu alors qu'il est aboli par la République... Rue Beaurepaire ! le beau repaire de malfaiteurs... Rue de Bondy ! Est-ce le démon qui me guide ?... Je cesse de lire les écriteaux, je m'égare... Des individus suspects me frôlent lançant des mots grossiers... Des filles me barrent le chemin, des voyous me huent... Qui donc me prépare ce guet-apens ? Il y a quelqu'un qui m'a fait tomber dans ce piège ! Où est-il ?... Réfléchissant sur mon sort, je reconnais la main invisible qui me châtie, me pousse vers un but que je ne devine pas encore... Alors me revient cette idée que la providence me destine à une mission et que voici l'éducation qui commence... Ayant découvert l'existence de la main invisible qui dirige mes pas..., j'apporte à mes actes et à mes paroles une attention rigoureuse... Mais dès que j'ai péché... la punition se présente avec une précision et un raffinement qui ne laisse aucun doute sur l'intervention d'une puissance correctrice. »

Ce délire de persécution va dès lors évoluer progressivement, et comme X... est familiarisé avec la magie, les puissances surnaturelles y joueront un rôle. Il découvre d'abord un complot organisé par des dames scandinaves dans l'hôtel qu'il habite : trois pianos fonctionnent à la fois ; on frappe sur un clou dans la chambre voisine à l'endroit de son lit ; un fracas se fait entendre au-dessus de son alcôve, le plâtre du plafond lui tombe sur la tête. Les camarades changent de conduite avec lui ; une sourde hostilité se manifeste par

des regards obliques et des mots sournois. De guerre lasse il change d'hôtel.

Très satisfait de sa nouvelle chambre, il dort bien la première nuit. « Le lendemain je découvre que le cabinet d'aisances est situé dans la ruelle au-dessous de ma fenêtre... Puis je découvre que les deux œils-de-bœuf d'en face appartiennent à des cabinets. Ensuite je m'assure que les cent petites fenêtres au fond de la vallée appartiennent à autant de cabinets situés au revers d'une série de maisons... Vers une heure le garçon apporte le déjeuner et, comme je refuse de déranger ma table de travail, il met le plateau sur la table de nuit qui renferme le vase... Si j'avais connu Swedenborg à cette époque, j'aurais compris que je me trouvais condamné par les puissances à l'enfer excrémentiel... Alors commença une série de manifestations que je ne puis expliquer sans recourir à l'intervention de puissances inconnues...

« Il se passe à l'hôtel des choses qui m'inquiètent. Le lendemain de mon arrivée, sur les panneaux du vestibule où sont accrochées les clefs des chambres, je trouve une lettre à l'adresse d'un étudiant portant le même nom que la famille de ma femme... Cette lettre placée d'une façon provocante et comme exprès pour être vue, est suivie de plusieurs autres... C'est le diable qui s'en mêle maintenant. Car ce nom est travesti et je comprends à qui cela veut faire songer, c'est un de mes mortels ennemis qui demeure à Berlin. Une autre fois c'est un nom suédois qui me rappelle un ennemi de mon pays. Finalement une lettre timbrée de Vienne indique en caractères imprimés le bureau d'analyses chimiques du Dr Eder. C'est dire que l'on espionne ma synthèse d'or. Plus de doute, il se trame ici une intrigue... L'incertitude, la menace perpétuelle d'une vengeance me furent une torture pendant six mois. »

Cependant les puissances invisibles lui inspirent de bonnes résolutions; voici comment il renonce à l'absinthe dont il abusait : « Après une abstinence prolongée, je suis repris à nouveau par le désir de me consoler sous le marronnier. Ma table est occupée et j'en prends une autre isolée et tranquille. Il faut lutter contre le Malin... Juste ! une

famille de petits bourgeois est attablée près de moi ; les membres de cette famille sont innombrables et des renforts arrivent toujours, toujours, femmes qui heurtent ma chaise, enfants qui font leurs petites affaires en plein air devant moi, jeunes hommes qui me prennent les allumettes sans demander pardon. Entouré de cette foule bruyante, insolente, je ne veux pas céder ma place. Alors se produit une scène arrangée sans doute par des mains habiles et invisibles... Un jeune homme avec un geste que je ne comprends pas pose un sou sur ma table... Aveuglé par la colère, je cherche à débrouiller ce qui s'était passé. Il me donne un sou comme à un mendiant !... Le garçon vient m'offrir une place plus commode, et je laisse le sou sur la table. Le garçon me l'apporte, quel affront ! et poliment m'apprend que ce jeune homme l'avait ramassé sous la table en croyant qu'il m'appartenait. J'ai honte ! et afin d'apaiser ma colère je commande une seconde absinthe... Tout est pour le mieux, lorsque je suis suffoqué par une odeur infecte de sulfure d'ammonium. Qu'était-ce encore ? Quelque chose de très naturel, sans nul miracle et sans trace de méchanceté... L'ouverture de l'égoût bâillait au bord du trottoir. Alors seulement je commence à saisir que les bons génies voulaient me délivrer d'un vice qui mène à la maison des aliénés ! »

Les persécutions ne s'atténuent pas. A divers indices, X... comprend qu'un Russe, son ennemi mortel, est à Paris. C'est ce Russe qui l'inquiète par des lettres à fausses adresses. Il joue le *Réveil* de Schumann, sous sa fenêtre, pour lui apprendre son arrivée, afin de l'effrayer et de le pourchasser dans sa fuite. Des regards ennemis le dévisagent ; tous les convives de la crèmerie se liguent contre lui. X... n'entre pas chez un Danois, qui lui avait dit trop de choses charmantes pour ne pas laisser l'impression d'un faux ami, parce qu'il rencontre à la porte un enfant, une carte à jouer à la main. « Avec une superstition très lucide, je jetai un coup d'œil sur la carte. C'était le dix de pique ! Vilain jeu dans cette maison ! Et je me retirai sans entrer. » A la crèmerie « on place une statuette représentant un guerrier armé d'une faux pour me faire peur. Un jeune gamin va

au cabinet derrière mon dos dans l'évidente intention de me taquiner. Des cocottes font tomber sur nos têtes une grêle de saletés... C'est l'Enfer. Et mes deux voisins, pédérastes avérés, entretiennent une conversation dégoûtante afin de me chercher querelle. Alors, au comble de mes tortures morales, je découvre deux pensées fleurissant sur l'étroite plate-bande. Elles secouent la tête comme pour me signaler un danger et l'une d'elles, à figure d'enfant, avec de grands yeux, me fait signe : Va-t-en ! »

X... éprouve ensuite des vertiges, une sensation de fatigue : il se croit empoisonné. Un individu suspect s'introduit dans la chambre voisine de la sienne. « Je me mets au lit sans oser m'endormir... trois heures durant je demeure éveillé... Alors une sensation alarmante glisse à travers mon corps : je suis la victime d'un courant électrique qui passe entre les deux chambres voisines. La tension va croissant et, malgré la résistance, je quitte le lit, obsédé de cette idée : On me tue ! Je ne veux pas être tué ! Je sors chercher le garçon dans sa loge. Mais hélas ! il n'y est pas. Donc, éloigné, écarté, complice tacite, vendu ! Je descends l'escalier pour éveiller le patron de l'hôtel... et demande une autre chambre pour la nuit. Par un hasard organisé par la colère de la providence, la seule chambre disponible est située au-dessous de celle de mon ennemi... Et j'entends au-dessus de moi mon ennemi qui descend du lit et fait tomber un objet lourd dans une malle dont il ferme à clef le couvercle. Par conséquent il cache quelque chose : peut-être une machine électrique ! Le lendemain je fais mes bagages sous prétexte d'une excursion au bord de la mer. Je crie au cocher : gare Saint-Lazare ; mais arrivé à l'Odéon, je lui dis de me conduire rue de la Clef. Je resterai là incognito. »

Après ce nouveau déménagement, une pause dans les supplices. « Le calme qui a suivi ma fuite me prouve que ce n'est pas une maladie qui m'a atteint et que des ennemis m'ont persécuté... Cependant assuré d'être à l'abri de mes persécuteurs, j'envoie mon adresse à l'hôtel Orfila. Mais à peine avais-je levé mon incognito, la paix est rompue. Il commence à arriver des choses qui m'inquiètent, et je suis oppressé par le malaise de jadis. D'abord dans la chambre

voisine de la mienne, qui était libre et sans meubles, voici que s'entassent des objets dont l'usage me reste inexplicable. Un vieux monsieur, avec des yeux d'ours gris et méchants, y apporte des boîtes vides, des lames de tôle et d'autres objets indéfinissables. En même temps les bruits recommencent au-dessus de ma tête : on hale des cables, on frappe avec des marteaux, précisément comme si se préparait le montage et l'installation d'une machine infernale. Puis la patronne de l'hôtel, charmante au début de mon séjour, modifie sa conduite envers moi, m'espionne, me salue d'une façon agaçante. En outre, au-dessus de moi, le premier étage change de locataire. Le vieux monsieur silencieux, dont les pas lourds m'étaient connus n'y est plus ; il n'est point parti, il a seulement changé de chambre. Pourquoi ? La bonne qui fait ma chambre et me sert mes repas est devenue grave, et me jette à la dérobée des regards pleins de pitié ! Maintenant au-dessus de moi, c'est une roue qui toute la journée tourne, tourne.

« Condamné à mort ! C'est ma ferme impression. Par qui ? par les Russes, les dévots, les catholiques, les jésuites, les théosophes ! pour quel motif ? comme sorcier ou magiste noir. — Ou bien par la police ! comme anarchiste ?

« Ce qui augmente mon trouble, c'est le changement évident qui s'est effectué dans la chambre contiguë à la mienne. D'abord une couverture est étendue sur une corde, évidemment pour cacher quelque chose. Sur le manteau de la cheminée sont entassées des piles de plaques métalliques séparées par des traverses de bois. Au-dessus de chaque pile, un album photographique, ou un livre quelconque, est placé selon toute évidence pour prêter un air innocent à ces machines infernales que je voudrais désigner comme des acccumulateurs. Par surcroît je remarque deux ouvriers montés sur un toit, juste en face du pavillon où je demeure. Ce qu'ils font là-haut, je ne puis le discerner, mais ils visent ma porte-fenêtre, tout en maniant des objets que je ne distingue pas... En baissant les rideaux de ma porte vitrée, je remarque, dans le salon particulier, une société de dames et de messieurs qui boivent le champagne. Evidemment des étrangers arrivés ce soir. Mais ce n'est pas une partie fine,

attendu qu'ils ont tous l'air sérieux, discutent, font des projets, se parlent à voix basse, comme des conspirateurs. Pour comble de torture, ils se tournent sur leurs chaises et indiquent du doigt la direction de ma chambre.

« A dix heures je m'endors tranquille, résigné comme un agonisant. Je m'éveille; une pendule sonne deux heures, une porte se ferme, et... je sors du lit, comme élevé par une pompe aspirante qui me sucerait le cœur. Sur pieds, une douche électrique me presse par terre. Je me redresse, prends mes habits, et me précipite dans le jardin, en proie aux battements de cœur les plus horribles... Dans ce jardin, hors de la portée de mes ennemis, je suis rétabli... J'entends quelqu'un tousser dans la chambre contiguë à la mienne. Aussitôt de la pièce au-dessus une petite toux répond. Apparemment des signaux et semblables précisément à ceux que j'avais entendus la dernière nuit à l'hôtel Orfila. »

Affolé, X... s'enfuit à Dieppe. A peine arrivé il découvre deux hommes qui espionnent la villa où il habite et par leurs gestes désignent sa fenêtre. L'idée d'être persécuté par des ouvriers électriciens l'obsède de nouveau. Dans la nuit les mêmes effluves électriques se font sentir; un fluide remplit son corps, l'étouffe et lui suce le cœur.

X... se réfugie en Suède. Il s'installe chez un ami, médecin. Là les quatre piliers de son lit de fer, surmontés de boules de laiton, ressemblent aux conducteurs d'une machine électrique; les ressorts à boudin du sommier sont analogues aux spirales de la bobine Ruhmkorff; au grenier, juste au-dessus de ce lit, il découvre une énorme maille de fil de fer entortillé. Quel hasard diabolique! encore des accumulateurs! Et la même angoisse l'étreint chaque nuit : il sent que quelqu'un dans l'ombre le guette, l'effleure, lui tâte le cœur et suce. Et quand il appelle son hôte à son secours, personne ne répond. « C'est trop singulier que personne ne soit jamais là quand on m'attaque. Toujours des alibis : donc c'est un complot dont tous sont complices! Tout s'accorde pour me faire suspecter mon bon ami... Bientôt mes soupçons redoublent... le docteur plante dans la véranda des haches, des scies, des marteaux tout neufs et ne servant à rien... Quel satanique hasard que cet attirail de torture

exposé à mes regards et qui m'inquiète à cause de son inutilité et de son caractère insolite... Le docteur fait des promenades alarmantes... Il stationne dans la véranda voisine, manie un objet assez lourd et remonte un ressort qui ne fait pas partie d'une horloge. Tout s'exécute d'une façon sourde, indice de cachotterie ou de manœuvres louches... Est-ce que l'on m'empoisonnerait ?... On n'ose pas me tuer, on veut seulement me rendre fou par des artifices, puis me faire disparaître dans une maison blanche. »

X... va rejoindre sa femme sur les bords du Danube. — Dans la villa où il habite, il s'aperçoit que le paratonnerre et son fil conducteur sont fixés juste au-dessus de son lit : « quel hasard diabolique, qui me fait l'effet d'une persécution personnelle... » « Je commençai alors à soupçonner les adeptes de la magie de me persécuter à cause de mon or ou à cause de mon refus obstiné de m'enrégimenter à un titre quelconque dans leurs sociétés... Une nuit je perçois une sensation électrique et il se produit un bruit dans le grenier au-dessus de ma tête. En visitant le grenier, j'y découvre une douzaine de rouets dont les roues me rappellent les machines électriques... Un coffre énorme, presque vide, contient seulement cinq bâtons peints en noir d'usage inconnu... Qui m'a joué ce tour et qu'est-ce que cela veut dire? Je n'ose pas poser d'interrogations et cela demeure énigmatique... Un orage reste sur place au-dessus de mon village deux heures durant (alors que d'habitude un orage s'épuise en peu de temps et s'éloigne) : je considère cela comme une agression personnelle ; mais chaque éclair me vise sans m'atteindre. Plus tard je m'imagine être persécuté par des élémentals, des élémentaires, des incubes, des lamies qui veulent m'empêcher de venir à bout du grand œuvre alchimique. » Une bête à bon Dieu qui s'envole vers le Nord lui indique qu'il doit regagner la Suède. « Un hasard omniprésent et inévitable me poursuit dans le but manifeste d'éveiller en moi la manie de la persécution... Je me sens condamné à mort (par les théosophes et les magiciens) et sous pli cacheté je dispose des papiers où je dénonce mes assassins au cas d'une mort subite. »

... « Un coup de tonnerre éclate au-dessus de ma tête.

Pourquoi ne me suis-je pas prosterné devant la voix de l'Eternel ? Parce que quand le Tout-Puissant daigne parler à un insecte avec une mise en scène si majestueuse, l'insecte se sent grossi, gonflé d'un tel honneur, et l'orgueil lu souffle qu'il doit être un personnage particulièrement digne. En toute franchise je m'estime au niveau du Seigneur, partie intégrante de sa personnalité... D'où cet immense orgueil d'un mortel ? Est-ce que je tire mon origine du commencement des siècles où les anges révoltés s'allièrent... ? »

Puis un article de journal le convainc qu'il a bien été victime d'une tentative de meurtre rue de la Clef : il accuse les femmes. « Tout est laissé de côté, les Russes, les Rothschild, les magistes noirs, les théosophes, l'Eternel même. Je suis la victime et les femmes ont voulu tuer Orphée... le rénovateur des sciences naturelles mortes. Egaré dans la forêt des hésitations, j'écarte l'idée nouveau-née d'une intervention surnaturelle des puissances dans un but supérieur... Avec l'ardent désir de me venger, je prépare une lettre de dénonciation pour la Préfecture de police de Paris. »

De retour en Suède ce sont « de nouvelles inventions pour me rendre fou. Dès que je suis installé dans un hôtel, ce sont des pas traînants et des remuements de meubles... C'est une intrigue, me dis-je, c'est le diable... Un couteau tombe à deux reprises. Electricité donc. Mes idées reprennent leur cours vers les occultistes et leur pouvoir secret. » La ville où il réside est « un enfer, mais construit avec une logique magistrale, avec une ingéniosité divine. »

X... découvre enfin Swedenborg : cette lecture lui fournit matière à interprétations nouvelles et paraît l'aiguiller définitivement vers les idées mystiques. C'est l'*Enfer* de Swedenborg dont il a subi les tortures, et cela non pas depuis quelques années seulement, mais dès son jeune âge. Le délire devient rétrospectif. « En examinant mon passé, je revois mon enfance déjà organisée comme une maison de détention, une chambre ardente. » Il a un jour une illusion de déjà-vu. « Frappé par la vue de ce paysage étrange, unique dans son genre, l'idée me vient que je l'ai vu auparavant, mais où? mais où?... sur la cuvette de zinc de l'hôtel Orfila!

dessiné par l'oxyde de fer. C'est le même paysage sans contredit ! » Quelle n'est pas son émotion un peu plus tard, quand lisant la description de l'*Enfer* de Swedenborg, il retrouve ce même paysage, « le paysage de la cuvette de zinc dessiné comme d'après nature ».

Telle est, réduite à ses principaux passages, la remarquable observation à laquelle le génie de Strindberg a su donner une intensité de vie surprenante. Notons que le sujet n'est jamais représenté comme un halluciné. Pendant quelques mois pourtant, il se plaint d'être persécuté par un bourdonnement d'oreilles semblable au trépignement d'une roue hydraulique ; mais ces troubles élémentaires n'aboutissent pas à l'hallucination auditive verbale. Une seule fois, au moment où il se dispose à s'empoisonner, il entend une voix de femme dire : « Allez, n'y croyez pas, enfant ! » Les crises d'angoisse nocturnes qu'il éprouve n'ont rien de comparable aux hallucinations cénesthésiques des persécutés sensoriels qui se produisent aussi bien pendant le jour et sont autrement actives. Incontestablement ce délire ne repose que sur des interprétations erronées et souvent étranges. Bien que le sujet paraisse quelquefois avoir conscience de la subtilité et du caractère anormal de ces interprétations, sa conviction n'en demeure pas moins inébranlable, et après avoir groupé une série de coïncidences il s'écrie : « Expliquez-nous cela, médecins, psychiâtres, psychologues ou avouez la banqueroute de la science ! » La longue durée de la maladie (une dizaine d'années), l'absence d'hallucinations et d'affaiblissement intellectuel, tout concorde pour faire admettre qu'il s'agit bien d'un cas de délire d'interprétation.

II. — MÉMOIRES D'UN HOMME DE LETTRES INTERPRÉTATEUR

On sait que l'éclosion d'un délire d'interprétation, même très actif, n'est nullement incompatible avec l'existence des plus brillantes qualités intellectuelles. Raison et délire marchent ici de pair, génie et folie peuvent même s'associer. De tels sujets, s'ils relèvent de la pathologie mentale, n'appar-

tiennent point à l'asile d'aliénés, à moins qu'ils deviennent agressifs. Certains, comme Naundorff, ont su provoquer en leur faveur des mouvements d'opinion durables. D'autres, telle cette comtesse de Montcairzain dont Lenôtre contait naguère la curieuse odyssée, parvinrent à rendre vraisemblables leurs prétentions à une origine illustre. Quelques uns restent la gloire de leur pays par les chefs-d'œuvre qu'ils ont créés et par l'orientation nouvelle qu'ils ont donnée à la littérature ou à l'évolution sociale. L'histoire de Jean-Jacques Rousseau, dont nous avons analysé la psychose au chapitre IV (p. 180), et l'influence qu'il a exercée donnent à cette assertion une démonstration éclatante. Nous en apportons un nouvel exemple pris dans les manuscrits et l'œuvre imprimée d'un homme de lettres, de notoriété minime, et qui, comme Rousseau, toutes proportions gardées, sait donner à l'exposé de ses interprétations un tour original.

André C..., né en 1868, est l'auteur d'un livre de sociologie. Ce livre (format in-16, 430 pages) a eu un certain succès : édité il y a deux ans, il est actuellement presque épuisé. C'est une œuvre d'une lecture intéressante, composée avec méthode, écrite avec clarté. L'auteur y fait une étude judicieuse et approfondie d'une question sociologique délicate ; la critique a parlé avec éloge de son livre. Il est impossible, pour un lecteur non prévenu, d'y relever la trace d'une idée délirante. Cependant, de même que le délire d'interprétation de Jean-Jacques Rousseau se révèle dans les *Confessions*, les *Dialogues*, les *Rêveries*, de même tout un chapitre du livre de C... est consacré à des allusions et à des accusations — d'ailleurs bien amenées — contre ses persécuteurs.

C... possède le manuscrit d'un second ouvrage ; un troisième était en bonne voie quand il fut interné. Il a rédigé, à la maison de santé, de longs mémoires dont quelques extraits montreront la couleur et la richesse des interprétations.

André C..., dont on ignore les antécédents héréditaires, fut atteint de surdité dès l'enfance, ce qui contribua à le rendre ombrageux. Doué d'une intelligence assez vive, il manifesta de bonne heure un caractère orgueilleux, susceptible, méfiant et rancunier. A treize ans, pour le plus futile

motif, il boudait des semaines entières. Sa mère, affirme-t-il, refuse de lui acheter des livres d'étude, non pas faute d'argent, mais par crainte qu'il ne devienne bachelier avant un autre frère préféré. De quinze à seize ans, elle le harcelait pendant son travail, toujours pour le retarder. A seize ans un de ses frères l'ayant frappé en jouant, il prit très mal la plaisanterie et fut vivre quelques jours à l'hôtel. Depuis lors ses tendances interprétatives augmentent. Il se juge le disgracié, le souffre-douleur de la famille; il prétend vivre dans un enfer, victime de l'animosité de sa mère, de la haine calculée de ses frères. « Rien n'égale, dit-il, l'hypocrisie des mauvaises mères : elles affectent une vive tendresse pour celui qu'elles maltraitent, dès qu'elles sont en présence des étrangers. » A vingt ans, comme on lui avait trouvé une bonne situation à Oran, il est convaincu que sa mère veut le faire disparaître « sa vue lui étant un reproche continuel ». A vingt-cinq, il part pour Paris, persuadé, bien à tort, que sa mère le chasse. Il s'occupe d'abord de petits travaux d'art puis se consacre exclusivement à la préparation de son ouvrage. Entre temps il intente un procès à sa mère au sujet d'un compte de tutelle.

Les interprétations se systématisent peu à peu vers l'âge de trente-trois ans (1901). André C... considère un de ses frères comme l'auteur des provocations et des guet-apens dont il est victime. Actuellement la psychose, en voie d'élaboration depuis plus de vingt ans et très active depuis sept ans, n'a nullement affaibli les facultés intellectuelles. C... ne présente aucun trouble sensoriel. Il interprète presque exclusivement l'attitude et les gestes de son entourage ou les propos que déforme sa mauvaise ouïe. De nombreuses fausses reconnaissances le conduisent à imaginer l'existence de « sosies » de différentes personnes. Peu combatif, il n'a jamais été persécuteur, bien qu'il ait adressé des plaintes au commissariat ou au parquet.

Il expose lui-même, dans son livre et dans ses mémoires, la formation de son système délirant : « L'enfant qui vit dans sa famille est peu connu des étrangers ; aisément ses parents lui font la réputation d'une mauvaise tête. Il se voit par suite évité par beaucoup de gens, sans savoir d'où cela vient ; il

lui faut longtemps pour découvrir que le terrain a été miné sous ses pas, c'est-à-dire que la calomnie l'a précédé de tous côtés. Ces calomnies sont imaginées délibérément pour obtenir la séquestration *morale* par les parents qui n'osent pas séquestrer réellement celui de leurs enfants qu'ils maltraitent... Si, par amour-propre devant des étrangers, les frères se louent mutuellement, par contre, au fond, il est rare qu'ils n'aient pas réciproquement des rancunes aussi anciennes que tenaces. En grandissant ceux qui ont été choyés se joignent à leurs parents contre celui qui fut négligé ou maltraité...

« Depuis plus de quinze ans, mon frère Fernand, qui est millionnaire, m'avait fréquemment fait enlever, avec l'aide d'agences de renseignements, les petits travaux que j'étais parvenu à grand'peine à obtenir à cause de ma surdité. Depuis plus de sept ans, avec les mêmes auxiliaires, il m'avait fait manquer plusieurs fois un mariage avantageux. Il me brouillait avec mes voisins, avec l'aide de leurs servantes et de leurs concierges, aux gages de la grande agence de police privée dont il se servait. Il s'efforçait de me brouiller, dans les derniers temps, avec ma propriétaire, parce qu'elle avait une fille à marier et parce qu'elle était en relations avec l'une de nos parentes, en province, qui aurait pu faire connaître cette conduite à toute notre parenté. Il s'adressait aux éditeurs avec lesquels je traitais pour mes manuscrits, afin de les faire refuser. Si modeste écrivain que je sois aujourd'hui, il ne serait pas impossible que j'eusse un jour une petite notice biographique où l'auteur rechercherait et dirait sans doute ce que furent et ma jeunesse et ma famille pour moi. On comprend que mon frère ne veuille pas me laisser grandir sous ce rapport là. Il me faisait traquer par une bande de provocateurs de restaurant en restaurant, etc...

« Mon frère Fernand ne devint que plus mauvais en voyant que j'avais finalement découvert ce qu'il me faisait. Ce fut une guerre d'extermination. Les quelques centaines de francs qu'il m'a envoyés un peu avant mon internement ne sont donc pas une preuve de ses bons sentiments. Ce n'est qu'un dédommagement, infiniment trop petit pour le mal qu'il m'a

fait. Il ne m'a d'ailleurs envoyé cet argent que pour tromper plus facilement les médecins. Entre frères les haines sont si abominables qu'on les cache sans jamais les avouer, et l'offenseur, avec une habileté qui est le comble de la fourberie, « colore de quelque ombre d'honnêteté les actes les plus coupables, et *cherche à paraître le bienfaiteur de ceux auxquels il a fait tort* » (Sénèque)...

« Plus tard je fus encore attaqué par d'autres agences au service d'anciens voisins ayant décacheté mes lettres et aussi par l'un des chefs de la librairie R... auquel j'avais confié un manuscrit, ainsi que par un groupe exaspéré de me voir devenir un écrivain. Le grand nombre de personnes se servant d'agences contre moi n'a pas lieu de surprendre, car il suffit que l'une d'elles — une seule — fasse connaître aux autres ce moyen. D'ailleurs un écrivain, si modeste qu'il soit, a beaucoup plus d'ennemis qu'un homme ordinaire.

« Les agents de police privée étaient en contact par similitude de profession et un peu illicitement de longue date avec les agents subalternes de mon commissaire (je les ai vus ensemble). Les agents fileurs et provocateurs que j'avais à mes trousses leur ont aisément fait croire ce qu'ils ont voulu.

« Voici, par exemple, comment les agents privés ont mystifié les agents officiels. J'avais dit que l'on voulait me brouiller avec mes grands voisins de la même maison pour m'empêcher de conclure un mariage. Alors, approchant (en rentrant) de ma maison, les agents privés en faisaient sortir, sur un signe, des jeunes personnes ressemblant à celles de la maison, des sosies, habillées de même, mêmes tailles et mêmes teints. Ces sosies me montraient l'indifférence et le mépris le plus absolu. Je ne m'y trompais pas, mais l'agent officiel auquel l'agent privé disait au même moment : « Tenez ! voilà les jeunes personnes de la maison, regardez comme elles se soucient de lui ! » Et l'agent officiel s'en allait convaincu que j'étais bien fou de soutenir qu'il y eût des manœuvres pour me rendre cette maison intenable, puisque les jeunes personnes — il le croyait du moins — ne s'occupaient pas davantage de moi... »

« Voici un exemple des erreurs de mon commissaire. Il

fut pris d'une hilarité intense quand je lui eus dit que l'on entrait dans ma chambre malgré la serrure de sûreté. Ce n'est pourtant pas si difficile : constamment filé, on a dû obtenir, à prix d'argent, les indications nécessaires de l'ouvrier ou de l'employé auquel j'ai acheté cette serrure. Voilà tout, et mon commissaire est bien naïf pour un commissaire, à moins qu'il ne soit de mauvaise foi. — D'autre part, petit à petit, on avait rempli les chambres voisines d'agents comme locataires ; les servantes et les concierges achetés — ceci n'est pas difficile à un millionnaire. Quant aux réfractaires trop honnêtes, on les fait partir en leur trouvant une meilleure place ailleurs. Aussi les agences venaient faire ce qu'elles voulaient chez moi. »

Ce plan ainsi solidement établi, André C... expose les détails de son exécution. Ici force nous est, pour abréger, de faire de nombreuses coupures dans son manuscrit, préférant reproduire textuellement plusieurs passages, plutôt que de résumer l'ensemble.

« Rue Saint-Jacques j'étais le sous-locataire de Mme Firat, nos rapports furent très cordiaux... Coup de théâtre, en février 1901 ; je croise Mme Firat que je salue respectueusement comme de coutume depuis quatre ans. Elle m'apostrophe sans salut, insultante et hautaine. Quelques jours après, autre rencontre, point de salut bien qu'elle m'ait bien vu. Intrigué, je me rappelai tout à coup que deux lettres de ma mère m'étaient arrivées en retard quelques jours auparavant. Les enveloppes étaient à peine collées, contrairement à l'usage de ma mère. Je n'allai pas plus loin dans mes conjectures au moment de cette découverte. Quelques jours plus tard je m'aperçus que toute la maison partageait les sentiments de Mme Firat. Que se passait-il ? Après quatre ans un tel changement ne pouvait être arrivé sans quelque chose de grave. Ma conduite était restée irréprochable. Une idée me vint : cette lettre décachetée que contenait-elle ? Je la relus, je la comparai aux précédentes. Il y avait un changement de ton complet. Les précédentes étaient grossières, violentes, si on les avait vues, on m'aurait plaint. Celle-là avait un ton doux, invoquait la religion ; ma mère s'y posait en victime qu'un fils mauvais persécutait. La conduite de toute la

maison devenait maintenant explicable. Me prendre pour un mauvais fils, un hypocrite, fut certainement ce qui arriva alors.

« Mais comment ce changement de ton s'est-il produit si à propos au moment où mes lettres allaient être décachetées. Je n'ai pas tardé à soupçonner ma mère et mon frère Fernand d'avoir su que cela allait se faire. Peu de temps après j'eus une rencontre avec Robert (un autre de ses frères), je lui parlai de cette lettre décachetée ; il *se montra nerveux contre son habitude* . . . .

« A la même époque je constatai le commencement des manœuvres des agences de police privée. — Je n'y compris rien d'abord, parce que j'ignorais complètement leur existence. Je n'étais plus traité au restaurant, au café, dans les bibliothèques publiques comme toujours auparavant. Au restaurant et au café, rien n'était plus propre, ou bien les gens de service malhonnêtes, de même parfois dans les grandes bibliothèques. Dans la rue, on me crachait constamment dessus en ayant l'air de ne pas le faire exprès. Dans ma chambre, ma fenêtre à tabatière fut placée de façon à casser au moindre courant d'air (en mon absence). Je restai encore une année rue Saint-Jacques, mais jugeai enfin prudent de déménager.

« Je fus habiter rue Berthollet... Une voisine, qui était très aimable d'abord, se mit tout à coup à me jeter tous les soirs un seau d'eau sous ma porte, inondant toute ma chambre par suite de la déclivité du sol. Cela était à mon avis imaginé dans le but de me rendre ma maison désagréable et de m'obliger *constamment à changer de maison*...

« A ce moment — surprise ! arrêt brusque de toutes les provocations. D'autre part je ne fus plus harcelé que par des personnes qui me demandaient sans cesse leur chemin et paraissaient occupées de juger mon degré de surdité. C'était nouveau. Je n'ai pas compris sur le moment ce qui se passait ; plus expérimenté depuis, voici ce que j'ai jugé. L'arrêt brusque fut destiné à me faire croire que les attaques précédentes venaient de certaines familles et à me les rendre antipathiques ; ces agents qui affectaient d'étudier le degré de ma surdité, avaient pour mission de m'amener à

supposer que c'étaient ces familles qui cherchaient à me blesser de la sorte. Rien de tout cela n'était vrai : j'en ai eu la certitude par tout ce que j'ai appris par la suite. C'est un tiers, qui se cachait, qui me lançait ces agents : mon frère Fernand très probablement... Il est certain que des familles amies se servaient d'agences pour savoir ce que je devenais et où me rencontrer pour m'encourager et que mon frère, que les Firat ou une famille rivale (au point de vue matrimonial) seservaient des agences au contraire pour me nuire. . . . .

« *Mon entrée rue Broca :* fin novembre 1903. Avant de trouver cette chambre, je crus remarquer que certains concierges du quartier (plus nombreux qu'autrefois) ne voulaient pas me laisser visiter les chambres à louer. Peut-être cherchait-on à m'empêcher de trouver une autre chambre dans un quartier où je commençais à être bien connu et estimé. C'est du délire de la persécution, pensera-t-on. On en jugera par la *violation de domicile* dont je fus l'objet, dès mon entrée. Trois ou quatre jours après mon installation, en rentrant, la concierge me dit sur la porte : « L'architecte est allé dans votre chambre dresser l'état des lieux. » Je restai stupéfait de ce sans-gêne et montai réfléchir sur ce qui s'était passé. Réflexions immédiates : Je pense que ma propriétaire ne connait guère les usages et la loi. Réflexions deux ou trois ans plus tard : Ce ne fut pas la propriétaire qui le fit faire. Ce fut un coup monté pour nous faire disputer, créer des malentendus. Tout ce que l'on a fait dans ce but par la suite le prouve complètement . . . .

« Mes voisins de chambre vivaient maritalement avec une femme qu'ils changeaient de temps en temps. Des femmes amies, jeunes et jolies, venaient leur faire visite et frappaient souvent, trop souvent à ma porte. A la même époque, ma porte fut trouée pour permettre aux indiscrets de voir ce que je faisais ; on n'avait pas encore trouvé le moyen d'ouvrir ma serrure de sûreté. Les jeunes et jolies visiteuses se multipliaient. Un seul mot de la gérante du magasin de vins de la maison, pourrait faire croire que c'était fait exprès : « la maison vous plaît-elle toujours » ? me demanda-t-elle au moment de leur plus grande affluence ;

elle fut surprise de ma réponse affirmative. Cette petite dame cherchait à me donner mauvaise opinion de ma propriétaire Mme Choubéran. A partir de cette époque les demoiselles Choubéran et les demoiselles Daufer (locataires du 4e) eurent de fréquentes rencontres avec moi : elles y mettaient un mélange de modestie qui convient aux jeunes personnes bien élevées, et de hardiesse propre à la femme qui encourage résolument... Mlle C... aînée cherchait à se rencontrer avec moi dans l'entrée, mais on veillait pour m'empêcher de la remarquer. On fait passer d'autres jeunes personnes à l'air convenable de façon à me croiser en m'encourageant. C'était afin de provoquer des confusions. »

(Ici de longs détails sur « les fourberies » d'employés de la librairie R... qui retardèrent de huit mois l'impression de son livre.)

. . . .

« A la fin d'octobre 1905 mon frère Robert de passage à Paris m'envoya une invitation pour dîner au restaurant. Je fis bien de ne pas accepter, comme on va le voir. Quarante-huit heures après, sortant de chez moi, je rencontrai un grand jeune homme et un beau vieillard. Ce dernier me désigna ostensiblement au jeune homme par une tape sur le bras, par les yeux et l'attitude ; aussitôt le grand jeune homme fit un violent haut-le-corps méprisant, une moue irritée et dédaigneuse, avec un regard approprié. Je crus comprendre que c'était mon neveu, le fils de Fernand, âgé alors de dix-neuf ans ; il répondait un peu au signalement qu'on m'en avait donné auparavant. Considérant qu'il n'était pas majeur, je fis sentir du regard à son compagnon, le vieillard, que je le rendrais responsable des insolences du jeune homme. Le vieillard me comprit si bien qu'il me fit connaître à l'un des siens (un jeune homme petit et brun) par une tape sur le bras encore, dans une autre rencontre. Pendant trois mois, ce jeune homme et mon neveu présumé renouvelèrent de petites provocations de ce genre. Enfin je rencontrai un soir mon frère Fernand encadré par l'un et l'autre. Cette fois tous les trois passèrent sans provocation, à ce qu'il me semble. Bien entendu il n'y eut pas échange de saluts. Finalement mon soi-disant neveu, seul, alla jusqu'à m'insulter en

m'apostrophant de « malade ». C'était en janvier 1906. Il n'obtint aucune réplique. — Tout à coup, brusque disparition des uns et des autres ; mon neveu prend même un chemin détourné pour m'éviter. Il n'ose plus me regarder en face, observe seulement mes pieds pour s'assurer que je ne l'approche pas pour le frapper. Que s'était-il passé ?... Ma nouvelle profession d'homme de lettres en imposa peut-être à mon frère Fernand...

« *A partir du* 16 *ou* 17 *août* 1906. — *Les grandes attaques.* — Cela commença au restaurant Duval du boulevard Saint-Michel, où j'avais été obligé de me réfugier. Les autres m'avaient été rendus intenables. Jusqu'à cette date ce restaurant fut un paradis pour moi. Tout était parfait : la gérante, les servantes et la nourriture. A cette époque on fit partir ma jeune servante que l'on soupçonnait de m'aimer un peu et qui n'aurait pas été sûre. La gérante me fit tout à coup une insulte grossière : tandis que j'étais à la caisse, elle se mit délibérément à montrer à une servante les extrémités de mon pantalon avec mépris. Mon pantalon était effectivement un peu usé par le frottement. La gérante, si polie, si aimable d'ordinaire, était méconnaissable : sa contenance était aussi insultante que possible, le regard mauvais, la bouche hautaine et tordue. Surpris, mais impassible, je la considérai longuement, *elle ne cessa pas*. Les jours suivants le contrôleur et la gérante se mirent à regarder le bas de mon pantalon, en éclatant de rire, d'un rire grossier. Je pensai et compris aussitôt que cette dame était payée pour jouer ce rôle, dans l'espérance de me faire partir de ce restaurant comme on l'avait fait pour d'autres, afin, à la longue, de me faire quitter le quartier . . . .

« Toujours fin août : Je m'aperçois que certaines fentes au plafond s'agrandissent. Je me demande si l'on ne verrait pas ainsi ce que je fais dans ma chambre. Sans rien dire à personne je colle des bandes de papier sur cette fente. Le lendemain matin, aussitôt, la servante du quatrième commença ses provocations pour les continuer onze mois de suite environ, avec un acharnement incroyable. Elle fit semblant d'avoir été tentée par moi, simula d'en être pro-

fondément chavirée, bien disposée à y répondre, mais si complètement troublée à en perdre contenance. Ce fut une rouerie payée qui, venant si tôt après le collage de ces bandes sur les fentes de mon plafond, me fit un peu soupçonner que c'était peut-être vrai. . . . .

« Fin août : guet-apens des concierges. Rentrant le matin un peu avant 8 heures, je trouve un battant de la porte fermé. Ce n'était pas ordinaire en été. Plus en dedans les rideaux de la loge entièrement relevés jusqu'à la tringle. Dedans la jeune femme du concierge, rejetant ses couvertures, dégageant ses jambes nues de celles-ci et descendant de son lit presque nue, sans que mon passage dans l'entrée la fasse se cacher. Au fond, tandis qu'il y a deux servantes de la maison comme témoins, le mari se précipite vers moi, les yeux hors de la tête, le poing déjà levé. Je passe, sans comprendre tout d'abord. Réflexion immédiate qui est toujours restée mon sentiment : le mari espérait que j'allais m'écraser le nez contre la vitre de sa loge pour regarder la nudité de sa jeune femme, et qu'il pourrait me prendre à parti. C'était si bien cela que, de trois semaines, sans aucune plainte de ma part, il se cacha . . . .

« A la même époque, au café de Cluny, on commença à me donner un café détestable, additionné d'eau chaude ou de chicorée, et l'on s'y obstina. J'ai sûrement vu la femme qui apportait le prix de ce manège à cet endroit. Une anecdote et ce que j'ai entendu, malgré ma surdité, ne laisserait aucun doute, à ce sujet; seulement c'est vraiment trop long à raconter.

« Les provocations *masculines* recommencèrent à cet instant, après un assez long intervalle; elles étaient faibles au début. Le jeune homme entrait dans la maison, me croisait dans l'escalier, me faisait de grands saluts, se montrait aimable, mais pour rendre plus sensible l'impolitesse du lendemain. Alors le rencontrant de nouveau et le saluant le premier, il me regardait fixement, malhonnêtement, avec une attitude générale en harmonie. Plusieurs firent comme cela. Je ne tardai pas à m'apercevoir que les provocations des hommes alternaient avec celles des femmes, méthodiquement, chaque sexe un jour différent. C'était sûrement, afin

que les malhonnêtetés des hommes me rendissent plus séduisante la gracieuseté des femmes qui s'offraient et que je capitule.

« Ce n'était pas de l'argent dépensé pour rien. Il s'agissait d'empêcher un mariage imminent. Vers le milieu de septembre 1906 je fus encouragé discrètement par une veuve qui habitait le deuxième étage de ma maison. Il y avait donc urgence pour mes ennemis à me compromettre. Les tentatives de toutes sortes vont continuer en progression géométrique » (C... expose ici les trahisons d'un prêtre à l'occasion de ses projets matrimoniaux). . . . .

« En octobre 1906 de nouveaux locataires, de jeunes hommes viennent habiter dans les chambres vides qui entourent la mienne. Leur attitude est étrange par la façon dont ils m'observent. Un ouvrier vient passer quelque temps chez mon voisin de droite, l'un et l'autre m'examinent avec des airs soucieux ou mystérieux : pendant l'hiver qui vient, un *ventilateur* fonctionnera tous les soirs dans ma chambre de 8 heures à 10 heures à peu près. Est-ce cet ouvrier qui l'a installé ? On le dirait.

« Presque toutes les servantes de la maison me cherchent et vont sur mes talons. La servante du quatrième a reparu le 8 octobre. Voici ce qu'elle va me faire toute l'année avec un aplomb incroyable. Lorsque je me brosse sur la première marche de l'escalier, à son passage je m'écarte un peu. Elle relève sa robe et ses jupes assez pour me les jeter à la figure, sans un recul brusque de ma part. Parfois, ôtant ses souliers, elle me suit dans l'escalier jusqu'en bas, et remonte prestement après un éclat de rire qui m'apprend son jeu. Ou bien elle m'attend dans le demi-jour de l'escalier de service, où, comme le soir, la femme est plus séduisante. Là elle se dandine sur un pied, se balance, me fait des mines gentilles, me tend la joue. A un autre moment, c'est une pantomime réaliste : c'est le mépris de la femme qui veut être satisfaite et, ne l'étant pas, montre indirectement des soupçons insultants sur les causes de l'inertie de l'homme auquel elle s'offre. Le soir, elle fait voir ses jambes, en se plaçant au-dessus de moi et relevant un peu ses robes. Un jour, en mars, elle m'enlèvera l'eau exprès pour me vexer,

en allant ouvrir les robinets de toutes les autres cuisines. Dans la rue, sous les fenêtres de ses maîtres, elle s'efforce par un tour compliqué, avec un complice, de faire croire que je la suis, etc. C'est la servante de la famille Daufer. Cette femme de chambre avait été plus que les autres chargée de m'attaquer, parce que les plus grandes chances d'alliance furent avec cette famille pendant les six premiers mois de 1907.

. . . .

« *Novembre* 1906. Tout à coup au restaurant Duval les choses prennent une gravité excessive. Un provocateur m'est envoyé. A ma sortie de table il me poursuit en me criant comme s'il était le maître du logis : « Si vous croyez que je vais vous supporter longtemps ici ! Partez ! » en accompagnant ces paroles de gestes autoritaires. Me précipitant sur lui, sans le frapper, je le repousse en arrière jusqu'à sa place. Lui avec un sang-froid extrême fait semblant de résister légèrement pour m'exciter seulement. Cette attitude me renseigna aussitôt sur son compte et je lui criai : « Vous êtes un agent de police privée! un provocateur salarié. » Il tomba sur sa chaise, livide, incapable de répondre, penchant son visage le plus possible sur son assiette pour le cacher.

« Alors commença une lutte acharnée de la part de la gérante. A la longue elle se compromet tant qu'elle croit sa place perdue. Alors, les agences, pour me donner une compensation, obligent leurs clients à se faire connaître, pas d'une façon qui puisse faire preuve devant les tribunaux, mais d'une façon suffisante pour que je n'aie plus aucun doute. Par leurs paroles ils me font deviner indirectement quels sont ceux qui ne veulent pas se montrer. C'étaient: 1° M. Firat; 2° l'un des chefs de la librairie R; 3° mon frère Fernand. . . . .

« Pendant l'année 1907 mes lettres sont volées, retardées à dessein ou décachetées. Des *fiancés fictifs* seront présentés, avant moi, aux jeunes personnes que je suis sur le point de demander, ou bien quand on le suppose; juste le temps de me faire refuser, de me brouiller si possible avec leur famille. Après ils se retireront.

« Revenons au provocateur de novembre payé par le syndicat. Il ne reparaîtra plus au restaurant Duval, mais, un mois plus tard, il viendra à la tête d'une bande de six jeunes hommes et, avec la complicité de trois ou quatre de mes voisins, il me cernera dans ma chambre une heure ou deux. J'échappe par hasard au guet-apens. Celui-ci est si réel que mes voisins disparaissent et se font remplacer dans leurs meubles par des sosies. — Ce provocateur que je n'ai jamais revu depuis, ressemblait à un coupeur du Bon Marché qui a pris une fois mes mesures. J'y suis allé pour vérifier; j'ai été extrêmement surveillé par les employés du rayon, éconduit sans être servi comme d'habitude. Ce souvenir et cette conduite rendent cette hypothèse possible, sans donner la certitude. — Je fus depuis lors encore plus entouré par des agents au restaurant Duval.

. . . .

« En janvier et février 1907 les provocations *masculines* se produisirent surtout dans la rue Gay-Lussac : une demi-douzaine à la file passait avec des apostrophes en interjections, des coups de chapeau ironiques, et autres simagrées variées et nombreuses. Comme je ne connaissais pas encore bien tous les jeunes messieurs Daufer, on imagina de me faire passer des sosies de ces jeunes gens qui me bousculaient. C'était pour m'irriter contre cette famille. Celle-ci au contraire, très bien disposée, commença à me faire énergiquement encourager par l'une de ses filles, croyant avoir deviné le sens de mes préférences. Elle se trompait du tout au tout. Sans cette erreur, conservée obstinément, je serais sûrement entré au printemps 1907 dans la famille Daufer...

« Au milieu d'avril, Firat, s'imaginant que je vais me venger et le frapper, s'y exposera volontairement, en ayant soin d'avoir des témoins ; il passe d'abord rue de Médicis avec, à côté, une jeune fille, à quelques pas une femme suit, plus en arrière un agent de police privée et un gardien de la paix (n° 229) m'observent attentivement. Firat clignote des yeux d'une façon intense en me croisant. Il renouvellera plusieurs fois le même jeu ; sa femme l'imitera. Elle essaiera même de se faire insulter par une attitude blessante à mon égard, chaque fois qu'un mariage paraîtra imminent...

« En juin 1907 deux nouveaux guet-apens. Le 1er juin, on vient ramoner ma cheminée. Les pseudo-ramoneurs se conduisent mal, me cherchant querelle. Pendant qu'ils sont là, l'un de mes voisins vient m'apostropher sur le pas de ma porte ; je remarque qu'il s'est teint la barbe et les cheveux : mauvais signe. Entouré, dans ma chambre, ma situation est critique. J'ai l'air de ne rien comprendre. — Après j'apprends qu'on n'a ramoné que chez moi. Ce ramonage était un prétexte pour m'attaquer plus facilement à l'improviste, quand je ne me méfierai pas. La propriétaire, qui comprend qu'elle est un peu compromise, n'ose pas me recevoir quand je me présente chez elle, et se fait remplacer par un sosie, tandis qu'elle m'écoute dans la pièce voisine . . . .

« Nouveau guet-apens, fort différent des autres. De faux témoins, des femmes, envahissent la maison, m'examinent auparavant et vont se tenir en réserve, l'une dans la cuisine du 4e, l'autre dans la chambre d'une voisine. Lorsque j'arrive, en montant, à moitié chemin entre le 3e et le 4e étage, la servante du 4e donne un signal par la porte entre-bâillée, — aussitôt avec un grand bruit de pieds sur les marches de l'escalier (pour appeler les faux témoins), un homme descend précipitamment tandis que derrière lui la servante du 1er étage le poursuit, demi-vêtue, en criant : au voleur ! Au premier cri je me cramponne aux barres qui soutiennent la balustrade et je m'appuie à la muraille pour barrer la route. — Lorsque l'homme m'arrive à toucher, je le reconnais, je me rappelle le signal donné, l'arrivée des témoins, enfin la conduite antérieure de tous ces personnages à mon égard — je ne prends pas ce cri au sérieux — et je laisse passer. — On espérait que je me jetterais sur l'homme et c'est moi qu'on eût fait passer pour voleur. — La réalité de ce guet-apens s'est encore affirmée par le soin qu'on a pris de faire passer sous mes yeux et sous un autre costume l'une des femmes qui devait servir de témoin dans cette affaire, pour voir si je la reconnaîtrais quand même. Les auteurs de cet épisode ont paru très inquiets. La servante qui avait crié au voleur disparut. Les concierges perdirent de leur aplomb. La servante du 4e, si effrontée, qui avait donné le signal, devint timide et apeurée. Parfois elle se voilait la tête et la

figure tout entière avec une mantille, quand elle ne pouvait plus m'éviter...

« Ce fut à cette époque que l'on prit l'habitude de taper sur mon plafond avec une violence extraordinaire, toute la journée, sans aucune raison. On continuera ainsi chaque fois que ma propriétaire et moi aurons des rapports quelconques, pour m'irriter contre elle . . . .

« Le lendemain du jour où Mme Daufer avait reçu l'une de mes lettres je trouvai dans l'escalier de service un grand gaillard en compagnie de la servante de Mme Daufer; cette dernière tenait à la main une enveloppe fermée et tournée de telle sorte que je ne pouvais en voir l'adresse; cette lettre était légèrement dirigée vers moi à mon passage. On espérait que j'étendrais la main et la prendrais (m'attendant à une réponse de cette dame) et que ce grand garçon aurait un motif de m'asséner un coup de poing...

« En septembre on ouvrit la porte de la chambre à côté qui est toujours inoccupée sans être à louer; et un jour faible vint projeter sur la muraille du corridor les gestes singuliers d'une ou plusieurs personnes s'y trouvant. Il y avait de quoi piquer la curiosité. Un instinct secret me fit penser que si une balle m'atteignait devant cette chambre, on pourrait se disculper en disant que j'avais voulu entrer ou bien que le coup était parti par hasard, etc... On fit deux fois ce manège. La seconde fois je laissai obstinément ma porte ouverte afin de voir qui sortirait de cette chambre. Ce personnage, il n'y en avait qu'un, attendit longtemps que je ferme ma porte. A la longue il se décida cependant à sortir rapidement, sans tourner la tête vers ma chambre. — Les conjectures sont libres; tant mieux si elles ne sont pas aussi tragiques que je les supposais. Mais ne serait-il pas plus invraisemblable d'admettre que ce grand gaillard est venu perdre là sa journée pour rien... Ce qui se faisait déjà et ce qui s'est fait encore pour mon vin, selon toutes apparences, prouve que mes ennemis ne reculeraient pas devant les pires moyens s'ils étaient sûrs de l'impunité.

. . . .

« *Novembre* 1907. Je m'aperçois que la famille Daufer

veut s'entendre avec moi... Je remarque que l'on me fait passer de plus en plus, dans le demi-jour, des sosies des membres de cette famille qui me traitent malhonnêtement pour me tromper sur ses sentiments... La seconde des demoiselles Choubéran discrètement m'encourage. De part et d'autre cela se fait surtout à travers le vitrage de l'escalier de service. Alors un manège est organisé pour l'empêcher. On me file dans l'escalier : tantôt un homme, tantôt des femmes me précèdent ou me suivent à quelques marches seulement d'intervalle, afin, en passant devant le vitrage en même temps que moi, d'empêcher les jeunes personnes de s'approcher. Devant des étrangers, il est clair qu'elles ne l'oseront pas. Pour éviter ces inconvénients je recule à propos pour repasser seul devant le vitrage. On s'en aperçoit, on m'en met plusieurs en cascade de telle sorte que si j'évite l'un je ne puis m'empêcher de me rencontrer avec l'autre devant ce vitrage où j'ai besoin d'être seul. De part et d'autre on s'observe de loin, on compte les marches, moi pour les éviter, eux, pour s'y rencontrer. Je le demande, peut-on se livrer à un pareil travail gratuitement ou pour s'amuser ? — Autre manège, celui-là bien imbécile, bien inutile à mes adversaires. Il consiste quand je suis encouragé par une jeune personne d'une certaine taille et d'un teint déterminé à me faire attaquer par des aventurières ayant le teint et la taille justement opposés, dans l'espérance de me rendre hésitant. Non seulement cela ne m'a jamais fait hésiter, mais de plus cela m'a fait découvrir parfois quelle était la jeune personne qui m'encourageait, et que c'était vraiment sérieux... Je n'ai qu'à chercher quelle est l'opposée comme taille et comme teint des aventurières de bonne volonté que l'on me montre, pour découvrir parmi les jeunes personnes que je connais celle qui s'occupe le plus de moi. Les femmes de chambre ont participé à ce jeu avec une discipline admirable.

« En fait de manœuvres j'ai encore constaté que j'avais toujours n'importe où, une ou deux femmes placées derrière moi, chargées de se mettre en travers quand une jeune personne, à l'église, faisait exprès un détour notable pour passer à côté de moi.

« Il y a eu sûrement aussi des manœuvres pour me boycotter, pour une mise à l'index auprès des éditeurs pour mon second ouvrage (encore manuscrit). On m'avait d'ailleurs photographié dans ma maison, malgré moi, ce qui rendait possibles toutes ces manœuvres...

« On pourrait vérifier la possibilité des provocations dont j'ai été l'objet en demandant à des agences de faire à une autre personne, placée momentanément dans ma situation, quelques-unes des plus simples, par exemple les provocations par des sosies dans un escalier de service, avec de fausses barbes, etc. On verrait bien que je n'invente rien. Les manœuvres dont j'ai été l'objet furent trop bien faites pour ne pas l'être par un personnel spécial en ayant l'habitude. J'ai pris des notes sur leur tactique.

« *Le guet-apens.* — Les petits locataires au-dessus de ma chambre firent venir d'abord des agents provocateurs, sosies qui accentuaient leur ressemblance par de fausses moustaches, et qui allaient et venaient, avec la complicité des domestiques et des concierges, comme s'ils entraient dans leur logement et me faisaient toutes sortes d'insultes (ils relevaient leur veston, en montrant leurs fesses).

« Le soir du 2 juin, veille de mon arrestation, à 10 heures du soir, l'électricité fut éteinte au moment de la rencontre avec mon voisin et celui-ci faisant de loin les mêmes gestes que les précédents, vint me frapper du pied. A quoi je répondis en lui jetant l'eau de mon pot à eau, et rien de plus. Le lendemain mon commissaire me fit appeler et, prétendant que j'avais brisé mon pot à eau sur la tête de mon voisin, il me fit conduire à l'Infirmerie du dépôt (1908). »

A la maison de santé André C... interprète les questions qu'on lui pose et englobe dans son délire médecins, infirmiers et pensionnaires. Le pavillon où il est placé est depuis longtemps organisé par le médecin pour séquestrer les personnes illégalement internées : ce médecin a la spécialité de ces internements arbitraires, spécialité bien connue des agences.

« Le docteur qui, corrompu à prix d'argent, prend le parti de mes frères et s'occupe de leurs intérêts, sachant bien

qu'il s'agit d'une séquestration arbitraire, me demanda à trois reprises bien espacées : « Vos frères n'ont-ils pas fait mettre des entrefilets dans les journaux à votre sujet ? n'avez-vous pas lu dans les romans des allusions à votre personne ? N'avez-vous pas fait mettre des annonces matrimoniales dans les journaux ? » J'ai répondu que tout cela m'était inconnu, c'était la vérité. Mais ces trois questions ne peuvent pas avoir été faites par hasard. On n'invente pas cela. Ça prouve que ceci a dû être réellement fait et que mes frères, avant de me faire proposer un dédommagement, cherchaient à savoir si j'avais connu cela.

« A la suite d'une panique du corps médical motivée par la crainte de révélations, on me fit faire des avances par des femmes appartenant aux familles des membres de l'état-major de l'établissement, pour terminer par un mariage une affaire qui risque de tourner au scandale.

« Tout un vaste système de vexations et de stratagèmes fut organisé, méthode destinée à me faire céder, à me rendre l'existence intolérable et à m'obliger de traiter immédiatement avec les auteurs de mon internement. J'eus à endurer les importunités et les indiscrétions de certains pensionnaires, toutes les fois que je voulais écrire quoi que ce soit. L'un d'eux surtout a dépassé toute mesure, il faisait de l'espionnage, me posant des questions que le docteur n'osait pas poser lui-même, tant le but déshonnête était clair. Un autre a certainement servi de correspondant, avec l'aide de sa famille, à certains de mes adversaires de Paris. Un troisième n'a jamais cessé d'inventer certaines provocations qu'il faisait faire par les infirmiers, après m'en avoir fait lui-même sans succès directement. Ces provocations étaient imaginées non seulement dans le but de me faire céder mais encore pour me faire frapper quelqu'un, pour me faire passer pour fou. En effet la situation de mes gardiens devenait dangereuse au point de vue légal ; ils avaient donc besoin de quelque violence de ma part pour se justifier de ne pas m'avoir relâché.

« Parmi les vexations savantes en voici une du docteur et de mes deux frères. On me fit faire un vêtement neuf dont je n'avais nul besoin ; on le fit *trop étroit*. Il y avait là une

véritable friponnerie parce que cette vexation était exécutée avec l'air de faire une générosité. A partir du jour où le docteur me donna la permission d'aller le dimanche à la messe je fus régulièrement et frauduleusement purgé par une substance mise dans ma soupe à mon repas du samedi soir de façon à en provoquer l'effet le lendemain à l'heure de la messe (à Paris, des substances furent mises dans mon vin en 1907, pour provoquer la constipation ; en 1908 on trouva mieux, c'étaient des substances provoquant la fièvre ; le plan était bien concerté : me donner la fièvre et me faire arrêter à ce moment). L'infirmier-chef me faisait attendre indéfiniment et sans aucune raison, tantôt le papier, tantôt l'encre ou la plume nécessaires pour rédiger mon mémoire et ne me donnait que de mauvais becs de plume. Quand j'ai enfin plume et papier, c'est une émulation entre infirmiers et pensionnaires à qui m'empêchera d'écrire. C'est un parti pris absolu; il y a réellement une campagne poursuivie avec acharnement contre moi.

« Le docteur fit venir un personnage qui se disait américain et se donnait des qualités qu'il n'avait pas en exposant de grandes photographies le représentant en bel uniforme — seulement ce n'était que la photographie d'un sosie — et voilà tout. Ce pseudo-américain essaya d'abord d'obtenir mes confidences puis, ayant échoué, se transforma en importun, en indiscret et provocateur. Je l'ai dénoncé comme agent de police privée. A la fin ce personnage s'effondra, perdit tout son aplomb et profita d'une indisposition que j'ai eue pour filer à l'anglaise. Il fut remplacé par d'autres agents, calomniateurs de profession, qui inventent sur mon dos toutes sortes de bêtises. L'un de ces pseudo-internés est une autorité dans le pavillon : il est chargé par le médecin de suggérer aux infirmiers, qui ne sont pas capables de les inventer, les moyens de m'être désagréables. Un autre compère, véritable agent de police privée, provocateur par ses importunités, s'efforce de simuler bruyamment la folie. Un autre plaçait à l'avance un objet lui appartenant dans un tiroir au milieu de mes affaires, à mon insu, et le faisait remarquer ensuite à l'infirmier pour me donner l'air d'un voleur, etc. Antérieurement à ces faits récents, il y a

eu une série de petites bêtises imaginées pour me vexer (on organise des courants d'air, la différence de température entre les locaux de deux pavillons est une manœuvre, etc.); cela n'ayant pas réussi à me faire sortir de mon caractère, les actes sont devenus progressivement plus graves. Cette continuité et cette progression montrent un plan tracé d'avance. La mauvaise humeur et la folie ne procèdent pas ainsi.

« Je ne présente pas ces détails pour m'en plaindre encore mais dans l'espérance de faire accepter cette conclusion. Les manœuvres frauduleuses (provocations, vexations sans nombre) bien visibles qui ont été faites et tentées ici sont des preuves que j'ai des ennemis qui emploient ces moyens. S'ils l'ont fait ici, il devient beaucoup plus facile d'admettre et plus certain qu'ils en faisaient autant auparavant. Sinon pourquoi auraient-ils commencé ici, si j'avais été justement interné? Ça n'aurait pu avoir aucun but. Ces dernières (ici) n'ont de raison d'être que pour parachever le résultat des précédentes, celles faites avant mon internement, elles prouvent leur existence[1]. »

1. Rapprochons des Mémoires de C... ceux d'une malade dont l'histoire a fait quelque bruit :

Hersilie Rouy. — *Mémoires d'une aliénée*, publiés par E. Le Normant des Varannes, in-12. XII-450 p. Paris, 1883.

On voit dans ce livre à quel point des administrateurs et des magistrats peuvent se laisser impressionner par la vivacité intellectuelle de ces « fous raisonnants », par la correction de leurs écrits et l'habileté de leurs réticences; ils arrivent même à justifier un délire ambitieux étrange, mais établi exclusivement sur des interprétations. Expurgés en grande partie de tout ce qui touche de trop près au système délirant, ces Mémoires laissent pourtant entrevoir sa nature et sa richesse, principalement dans une lettre à l'impératrice Eugénie et dans quelques extraits de la Correspondance placés à la fin du volume. Fille adultérine, semble-t-il, née à Milan, Hersilie imagine vers l'âge de 35 ans tout un roman de substitution d'enfant à propos de sa naissance mystérieuse, d'après l'examen minutieux des actes de l'état civil et du baptême, en raison de l'attitude de sa famille et de plusieurs personnes à son égard. Elle se dit sœur de Henri V, fille de la duchesse de Berry : sa ressemblance frappante avec cette princesse étonnait tout le monde. Enlevée des Tuileries, elle fut, assure-t-elle, embarquée au Havre pour la Russie, remise entre les mains du grand-maître de la police à Saint-Pétersbourg, puis confiée au sieur Charles Rouy qui s'engagea à la faire passer pour sa fille. Elle se croit en outre appelée à servir aux projets d'une société formidable, dirigée par un personnage énigmatique et qui prépare un bouleversement universel. Pour la

faire disparaître, on l'enferme dans une « bastille moderne »; on accumula faux sur faux, pour la déclarer de parents inconnus. Après un séjour de quatorze ans dans sept asiles différents, interrompu par deux sorties de courte durée, elle fut mise en liberté grâce à l'intervention du receveur et des membres de la Commission des hospices d'Orléans où se trouvait la malade. Elle parvint à obtenir de l'État une indemnité de 12000 francs et une allocation annuelle de 3 600 francs pour séquestration illégale (des prescriptions de la loi de 1838 avaient été effectivement négligées lors de son premier internement).



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

SYMPTOMES DU DÉLIRE D'INTERPRÉTATION

CHAPITRE II

NATURE ET FORMULE DES CONCEPTIONS DÉLIRANTES RÉACTIONS

CHAPITRE III

ÉVOLUTION

CHAPITRE IV

VARIÉTÉS

CHAPITRE V

GENÈSE ET CAUSES

CHAPITRE VI

DIAGNOSTIC

CHAPITRE VII

HISTORIQUE

CHAPITRE VIII

ESSAI NOSOGRAPHIQUE

CHAPITRE IX

TRAITEMENT ET MÉDECINE LÉGALE

APPENDICE

LE DÉLIRE D'INTERPRÉTATION DANS QUELQUES ŒUVRES LITTÉRAIRES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS